
MINUTES
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

May 25 and 26 1988

Quebec City, Quebec

TABLE OF CONTENTS

Minutes

List of delegates and participants

Appendice 1 - Revised 1987 Minutes (french)

Appendice 2 - Report by the Chief Statistician to the National
Statistics Council

Report of the Chief Statistician

Appendice 3 - Alberta Report

British Columbia Report

Ontario Report

Quebec Report

Appendice 4 - Secretary's Report

Appendice 5 - Report from the Program Committee

Minutes of the January 1988 Meeting of the
Program Committee

Appendice 6 - 1986 version of the Memorandum of Understanding

1987 version of the Memorandum of Understanding

Appendice 7 - The Provincial/Territorial Component of the
National Statistical System: Current Problems
and Challenges

The Provincial/Territorial Component of the
National Statistical System

Appendice 8 - Directions in Administrative Data Development at
Statistics Canada

Appendice 9 - Minutes of the 1988 meeting of the Federal-
Provincial Committee on Data Dissemination

1. Opening Remarks

The Chairperson, Dr. Ivan Fellegi, opened the meeting. Ms. Nicole Gendreau, the delegate from Quebec, welcomed the delegates to Quebec City.

The minutes of the previous meeting (October 22-23, 1987) were approved with one correction to the French text (revised minutes attached as Appendix 1). The proposed agenda was adopted without modification.

2. Report of the Chief Statistician of Canada

Dr. Fellegi presented an overview of major developments and achievements of Statistics Canada over the preceding year and summarized the significant initiatives planned for 1988-89 (speaking notes and copies of transparencies attached as Appendix 2).

Discussion focused on the development, and possible distribution through the statistical focal points, of the Social Policy Simulation Data Base Model. The application of Statistics Canada's policy on informing statistical focal points of communications with their respective administrations was also discussed.

With regard to the Social Policy Simulation Model, it was agreed that:

- conditional on the availability of key staff, Statistics Canada would provide a presentation on the Model at the June 1988 meeting of the Federal-Provincial Committee on Social Statistics;
- written documentation on the Model would be distributed to the statistical focal points.

In regard to Statistics Canada's policy on communications with provincial and territorial governments, it was agreed that:

- statistical focal points would advise the Chief Statistician of any suggestions for improving information flows between Statistics Canada and their agencies;
- statistical focal points would advise the Secretariat of areas of specific interest to allow the Secretariat to remind Directors in these areas of the need to keep the focal point informed;
- Statistics Canada would clarify its policy by advising senior managers that focal points are to be explicitly mentioned as copied on non-routine correspondence with provincial and territorial governments.

3. Provincial and Territorial Reports

Provincial and territorial delegates presented reports on the current status and activities of their respective statistical agencies (reports submitted in writing are attached as Appendix 3).

In discussion of the reports, Statistics Canada undertook to:

- ° provide statistical focal points with preliminary inter-provincial trade flow data soon to be available from the 1984 provincial input-output table program;
- ° open Statistics Canada's internal training courses to participants from provincial and territorial statistical agencies and determine the feasibility of video-taping the lecture portion of these courses;
- ° provide documentation to the focal points on a project to improve reporting of provincial/territorial government revenue and expenditure data. This project is intended to increase the timeliness of reporting of data required for the System of National Accounts.

4. Secretary's Report

The Secretary, Mr. Desjardins, summarized the report distributed to delegates in advance of the meeting (attached as Appendix 4).

Committee Structure

Mr. Desjardins submitted a proposal to establish the Committee on Demography as a full committee and approve draft terms of reference for the committee annexed to the Secretary's Report. In view of uncertainty over the advantages of conferring full committee status on this committee and in view of opposition expressed by several delegates to the proposed biennial periodicity of committee meetings, it was agreed to refer the proposal to the Program Committee for review.

Mr. Desjardins noted a suggestion arising from the recent meeting of the Committee on Small Area Data that the subject area of geography be incorporated in its mandate. As geography issues are also often discussed in other committees, it was agreed this proposal should be referred to the Program Committee for study and recommendation.

Ms. Nicole Gendreau, the delegate from Quebec, tabled a proposal for the creation of a federal-provincial committee on culture and communications. Discussion focused on recent

developments in the program area, the justification for such a committee, whether statistical offices or program departments would nominate provincial/territorial representatives and how to ensure co-ordination of any consultative mechanism would be done through focal point offices. It was agreed a presentation on the current status of the culture statistics program and recent developments in this area, as well as federal-provincial consultative mechanisms for the culture statistics program, would be placed on the agenda of the June 1988 meeting of the Committee on Social Statistics.

Annual report on provincial/territorial statistical agencies

Mr. Desjardins outlined a proposal from the Secretariat for an annual report based on a survey of the organization, resources, programs and products of provincial and territorial statistical agencies. It was agreed this proposal would be referred to the Program Committee for review and recommendation.

5. Program Committee Report

Ms. Jan Kestle, Chairperson of the Program Committee, presented a report on the activities of the committee (Appendix 5).

The Program Committee recommended to the Council that the procedure for nominating provincial/territorial delegates to the Program Committee and for selecting the Chairperson of the Committee be modified. It was proposed that each year's Program Committee develop a slate of candidates for the following year's committee, ensuring the traditional representation of one member from each of the Atlantic, Central and Western Regions, as well as rotation of participation within these regions. In addition, one provincial or territorial member of the previous year's committee would serve both as chairperson and regional representative on the following year's committee to provide for continuity. The proposal was adopted as presented.

6. Memorandum of Understanding

Ms. Jan Kestle, as Chairperson of the Program Committee, reported on the results of a poll of members concerning their positions on the four unresolved issues in the preparation of the Memorandum of Understanding (1986 and 1987 drafts attached as Appendix 6):

- ° the terminology to be used to designate members of the Council;
- ° the presentation of roles and responsibilities with separate sections for Statistics Canada and the provinces and territories or in a single section;

- inclusion of specific Statistics Canada policies and procedures as appendices to the reports;
- the appropriate level - political or bureaucratic - for signature of the agreement.

At the request of Ms. Kestle, Mr. Bill McReynolds, the delegate from British Columbia, presented a brief analysis of possible mechanisms for establishing a political level agreement and the advantages of this approach.

In the ensuing discussion, it was agreed that:

- the terminology of 'statistical focal point' would be retained in English but a more acceptable French translation would be established. In the Memorandum of Understanding, at the first occurrence of this term, a phrase will be added: 'normally the head of the provincial or territorial statistical agency';
- roles and responsibilities of the members of the Council would be presented in a single list in the memorandum;
- Statistics Canada policies and procedures would not be appended to the memorandum and the reference to 'quid pro quo' in the clause concerning data exchange would be removed;
- political level agreements would not be sought;
- introductory material from Mr. McReynolds draft specimen agreement would be incorporated in the introduction to the memorandum, with appropriate modifications;
- Mr. Wayne Smith would prepare a revised draft of the memorandum based on these decisions and circulate the draft to all members for comment;
- a final draft would be submitted to the Program Committee for final approval of wording.

In view of the lack of consensus on several of the issues, the Chairperson sought to confirm that members wished to proceed with the memorandum. No member dissented.

7. Study of the Provincial and Territorial Component of the National Statistical System

Ms. Kestle, Chairperson of the Program Committee, made a presentation to the National Statistics Council (NSC) on the status of the provincial and territorial component of the national statistical system. She briefed members on the National

Statistics Council's discussion and disposition of the study. A study prepared for the NSC and a background paper are attached as Appendix 7.

Ms. Kestle reported that the discussion of the study at the National Statistics Council was marked by a high level of interest and concern in regard to the declining stature and resources of the provincial and territorial statistical agencies. Four specific actions were proposed by the National Statistics Council:

- ° that a sub-committee of that Council be struck to study the components of the National Statistical System;
- ° that Statistics Canada attempt to assist the provincial and territorial agencies through transfer of technical expertise in order to enhance the profile of the latter agencies within their governments;
- ° that individual members of the National Statistics Council use their contacts to express their concerns to the provincial and territorial governments directly;
- ° that the Chief Statistician be authorized to write to the members of the Consultative Council to express the concern of the National Statistics Council.

Discussion focused on the four proposals of the National Statistics Council, with particular emphasis on mechanisms for the transfer of expertise and increasing the profile of the provincial and territorial agencies. It was agreed that:

- ° an updated list of members of the National Statistics Council would be provided to the provincial/territorial members, indicating which members were present at the May 4-5, 1988 meeting of that Council. It was suggested provincial/territorial members might wish to contact members of the National Statistics Council from their province or territory to discuss their statistical programs;
- ° a letter from the Chief Statistician to the statistical focal points conveying the concern of the National Statistics Council would be prepared. The letter will be circulated in draft form to the focal points for comment;
- ° statistical focal points would write to the Chief Statistician if they wished to obtain the Social Policy Simulation Model for a trial period - the feasibility and conditions of such trial periods remains to be determined;

The Chairperson also noted that agreements reached earlier in the meeting regarding provincial/territorial access to Statistics Canada training programs and involvement in the Social Policy Simulation Model development also addressed the suggestions made by the National Statistics Council.

8. Directions in Administrative Data Development

Mr. Gordon Brackstone summarized a report distributed to members of the Council in advance of the meeting (Appendix 8). A status report was also provided on the controversy with provincial motor vehicle registrars over Statistics Canada's use of provincial motor vehicle registration files.

In the discussion, Dr. Fellegi advised members that no progress had been made in obtaining access for provincial and territorial statistical agencies to income tax files. Statistics Canada's ability to take on new cost-recoverable work based on administrative data files was confirmed.

9. Data Dissemination Committee Report on Federal-Provincial Data Exchange

Mr. Desjardins briefly summarized conclusions and agreements reached at the April 21, 1988 meeting of the Data Dissemination Committee in its discussion of federal-provincial data exchange (draft minutes of that meeting are attached as Appendix 9). It was noted that a proposal for a resolution of the Council on data exchange has been referred to the Program Committee. While several provinces had submitted lists of irritants in this area, as agreed at the Data Dissemination Committee meeting, the majority of provinces had yet to provide such lists.

A brief discussion ensued of the justification for Statistics Canada's current policy and of some specific points from the minutes of the Data Dissemination Committee. It was agreed that the deadline for submission of lists of irritants would be extended until May 31, 1988. Mr. Desjardins undertook to determine, by the end of June 1988, the feasibility of pre-clearing invoices destined to focal point offices through the Secretariat.

10. Nomination of the Program Committee

Ms. Jan Kestle, outgoing Chairperson of the Program Committee, nominated Mr. Bill McReynolds, Ms. Nicole Gendreau and Mr. John Palmer as the provincial and territorial representatives on the Program Committee, with Mr. Palmer to serve as Chairperson. The Chief Statistician nominated Mr. Guy Labossière, Mr. Jean-Paul Trudel and Mr. Ray Ryan to serve as Statistics Canada's representatives. The nominations were accepted by the Council.

The Chairperson invited members to make proposals to the Program Committee for topics to be discussed at the 1989 meeting of the Council. Mr. Ford, the delegate from Alberta, suggested marketing in statistical agencies as a potential topic. Some

members of the 1989 Program Committee suggested the Committee should meet in the fall and that more than one meeting might be required with all the items before the Committee.

11. Other Business

On behalf of the Council, Dr. Fellegi expressed his regrets that Ms. Jan Kestle was attending the Council as the delegate from Ontario for the last time. He wished Ms. Kestle well in her new position.

The meeting was adjourned.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

May 26 and 27, 1988

Quebec City, Quebec

LIST OF DELEGATES (*)
AND PARTICIPANTS

Luc Bisette
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Gordon Brackstone
Assistant Chief Statistician
Informatics and Methodology Field
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (J)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

George Courage *
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Camille Courchesnes
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

Les 26 et 27 mai 1988

Ville de Québec (Québec)

LISTE DE DÉLÉGUÉS (*)
ET DE PARTICIPANTS

Denis Desjardins *
Director General
Marketing and Information
Services Branch
Statistics Canada
R.H. Coats Building
9th Floor, Station O
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Dober *
Director, Statistical Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Industry, Trade
and Technology
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street
Post Office Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Wilf Falk *
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Ivan P. Fellegi *
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor, Station A
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford *
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811 - 109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Yvon Fortin
Statisticien en chef adjoint
Secteur des communications et
des opérations
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26e étage (J)
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Nicole Gendreau *
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant *
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building
Post Office Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Gail Graser
Director
User Advisory Services
Statistics Canada
Jean Talon Building
6th Floor (B2)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Nicole Griffin
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Louise Harvey
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Ralph Joyce *
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
Laing Building, 5th Floor
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Jan Kestle *
Senior Policy Advisor
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Guy Labossière
Statisticien en chef adjoint
Secteur des services de gestion
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26e étage (P)
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Clifford Marks *
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon *
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds *
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Nicole Montreuil
Directrice régionale
Région du Québec
Statistique Canada
Complexe Guy Favreau, pièce 412
200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Arch Noseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Communications Division
88.06.22

John Palmer *
Director, Economics, Statistics
and Fiscal Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street
Post Office Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Guy Savard
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Wayne Smith
Chief, Government Relations
Communications Division
Statistics Canada
R.H. Coats Building
3rd Floor (P)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Division des communications
88.06.22

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

(Les 22 et 23 octobre 1987)

Edmonton (Alberta)

1. Discours d'ouverture

Le président du Conseil, M. Fellegi, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués.

Une plaque commémorant le 75^e anniversaire du Bureau de la statistique du Québec est présentée, au nom du Conseil, à Mme Gendreau, déléguée du Québec.

Le procès-verbal de la dernière réunion (tenue les 1^{er} et 2 octobre 1986) est approuvé après modification (le procès-verbal corrigé figure à l'Annexe 1) et l'ordre du jour est adopté.

2. Rapport du Statisticien en chef du Canada

M. Fellegi résume brièvement les principaux points soulevés au cours d'une récente réunion du Conseil national de la statistique et donne un aperçu du statut actuel, des dernières réalisations et des orientations futures des programmes de Statistique Canada (voir Annexe 2).

Suivent alors des débats portant sur le Conseil national de la statistique, son mandat et ses rapports avec le système statistique national.

3. Rapports des provinces et territoires

Les délégués des provinces et territoires présentent des rapports sur le statut actuel et les activités de leurs organismes statistiques respectifs. (Les rapports soumis par écrit figurent à l'Annexe 3 du procès-verbal).

4. Régionalisation

M. Lynch fait un bref compte rendu du rapport distribué aux délégués avant la réunion (voir Annexe 4).

Les délégués discutent les possibilités de coordination entre les bureaux régionaux de Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux en ce qui a trait à la diffusion des données, la

demande de services de diffusion des statistiques et les ressources nécessaires pour répondre à cette demande.

Le statut actuel du Bureau de Statistique Canada à Winnipeg fait aussi l'objet de discussions, principalement en raison des répercussions sur l'emploi, au niveau local, de la restructuration et des initiatives de régionalisation de Statistique Canada. Certains délégués demandent que soit maintenue la liaison entre leur organisme et le Bureau provincial de Statistique Canada.

5. Rapport du Comité du programme

M. Falk présente un rapport sur les activités du comité (voir Annexe 5).

M. Fellegi le remercie d'avoir assumé la présidence du Comité du programme.

6. Rapport du Secrétaire

Le secrétaire, M. Desjardins, fait un résumé du rapport distribué à l'avance aux délégués (un rapport modifié figure à l'Annexe 6 du procès-verbal).

Structure du comité:

Lors des discussions qui suivent, les délégués expriment leurs préoccupations au sujet de la décision du Conseil de dissoudre le Comité fédéral-provincial de la statistique de l'énergie et de confier le dossier au Comité de la statistique des entreprises. Il a fait remarqué que l'option de reconstitution dudit comité demeure ouverte s'il existe de nouveau un besoin réel. La même inquiétude est exprimée au sujet de la dissolution possible du Comité fédéral-provincial des données régionales. Ce comité doit se réunir en novembre et son avenir sera alors discuté.

Échéancier des réunions du Conseil:

Plusieurs délégués mentionnent le fait qu'étant donné le calendrier des réunions des sous-comités, la date ne convient pas bien. Il est proposé de la changer progressivement afin que la réunion soit tenue chaque année au printemps au lieu de l'automne. Le problème est confié au Comité du programme.

Statistique de l'emploi dans le secteur public:

Une erreur est relevée dans le rapport du Secrétaire concernant le comité chargé de l'étude des programmes de statistique de l'emploi dans le secteur public. La décision antérieure du Conseil de s'en remettre au Comité de la statistique du secteur public pour l'examen de cette question est brièvement discutée, mais maintenue.

Rapports sur les projets à coûts recouvrables:

Il est décidé de modifier la procédure de communication, aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux, des rapports relatifs aux projets à coûts recouvrables exécutés pour le compte de ministères et d'organismes de leurs administrations respectives. Des sommaires de données seront produits; suivant un modèle mis au point par le Bureau de la statistique de l'Alberta. Les rapports seront trimestriels ou mensuels, au choix des organismes statistiques provinciaux/territoriaux respectifs.

7. Relations fédérales-provinciales

M. Lynch présente un rapport, préalablement remis aux délégués, sur les différentes questions touchant les relations fédérales-provinciales (voir Annexe 7).

Politique sur les contacts avec les ministères provinciaux et territoriaux:

La discussion concernant la politique sur l'obligation de Statistique Canada d'informer les organismes statistiques provinciaux/territoriaux des contacts établis avec leur administration respective a porté sur l'interprétation de cette politique, ainsi que sur le genre et la fréquence de cette communication. Statistique Canada annonce son intention de maintenir la politique actuelle à très court terme, faisant valoir que l'on s'occupera d'abord de s'y conformer avant d'y apporter des améliorations. Des délégués provinciaux et territoriaux ont signalé leur préférence que l'envoi d'une copie de toute correspondance au responsable de l'agence statistique provincial ou territorial soit indiqué à même la lettre originale. Le président s'est dit d'accord que cette pratique devrait être suivie.

Résolution du Comité de la statistique agricole:

Une résolution du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole est présentée comme partie intégrante du rapport. Il est convenu que Statistique Canada examinera, en collaboration avec les représentants provinciaux de l'agriculture, la possibilité d'ententes de contrepartie pour les travaux effectués lors du recensement agricole de 1986.

Protocole d'entente:

Un second projet de protocole d'entente est présenté. Les préoccupations soulevées au cours des débats portent autant sur le niveau approprié - politique ou bureaucratique - de signature d'une telle entente que sur la question de savoir si des procédures et politiques spécifiques devraient être annexées au document. La question est de nouveau soumise au Comité du

programme. Les membres sont invités à faire connaître leur opinion sur le projet de protocole à M. Desjardins d'ici trois semaines.

Comité de la statistique sociale:

Le mandat révisé du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale est présenté et approuvé.

8. Rapport d'étape des activités du recensement de 1986

M. Petrie informe le Conseil que le programme des produits du recensement de 1986 suivait normalement son cours et même qu'il était légèrement en avance sur son calendrier. Des plans sont en cours d'élaboration en vue de la publication des données 2B par étapes successives, à commencer par les données sur les origines ethniques, probablement au début du mois de novembre 1987.

Lors des discussions qui suivent, M. Petrie affirme que les totalisations des données sur les autochtones (question 7) seront disponibles sous peu aux fins d'évaluation. Il est fortement recommandé aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux de ne pas communiquer ces données directement aux utilisateurs éventuels, mais plutôt de leur demander de s'adresser à Statistique Canada.

Les délégués soulèvent les problèmes touchant la distribution secondaire des données du recensement par leurs organismes. Le Président confirme que Statistique Canada désire que les données fournies gratuitement par le Bureau ne soient distribuées qu'à l'intérieur des administrations provinciales/territoriales au sens strict (par ex., ministères, organismes, etc.) et non aux institutions plus autonomes relevant des dites administrations (par ex., les universités, les municipalités, les sociétés de la Couronne, les hôpitaux, etc.). Les données achetées par l'organisme statistique, les autres ministères ou groupes d'entreprises ne sont pas assujetties à cette restriction.

9. Modification de l'ordre du jour

Il est convenu que la discussion concernant le sous-dénombrement au recensement de 1986 et les plans relatifs à celui de 1991 serait reportée au jour suivant et que la présentation du projet de révision de l'Enquête sur les entreprises serait annulée si nécessaire, afin de clore les travaux dans les délais.

10. Sous-dénombrement au recensement de 1986

M. Petrie annonce aux délégués que les résultats de la contre-vérification des dossiers seraient probablement publiés vers la fin du mois de novembre 1987. On s'attend à ce qu'il y ait une augmentation du sous-dénombrement par rapport à 1981. Cette situation semble générale et ne peut être facilement attribuée à une cause unique ou à un ensemble de facteurs. L'analyse des résultats et l'élaboration de plans d'évaluation et de réduction du sous-dénombrement sont en cours en ce qui concerne le recensement de 1991.

Les débats ont porté ensuite sur la décision de Statistique Canada de ne pas corriger les données du recensement de 1986 pour tenir compte du sous-dénombrement et la possibilité d'ajuster les chiffres de population officiels en conséquence.

La déléguée du Québec, Mme Gendreau, fait connaître la position du Bureau de la statistique du Québec à ce sujet, et dit, entre autres, qu'il est inadmissible que les organismes de la statistique publient ou diffusent des estimations démographiques que l'on sait ne pas être les meilleures. Les autres délégués et, également, Statistique Canada sont d'accord - mais, la difficulté réside en réalité, dans le fait que les méthodes d'estimation qui ne sont pas basées sur les données du recensement ne font pas consensus.

D'autres discussions portent sur l'impact de l'augmentation du sous-dénombrement sur les résultats du recensement agricole de 1986.

11. Plans concernant le recensement de 1991

M. Petrie présente un rapport sur les plans élaborés pour le recensement de 1991, basé sur des notes préalablement distribués (voir Annexe 8).

Les discussions portent sur l'intérêt suscité par les données sur les autochtones et la participation de ces derniers au processus de consultation.

12. Statut actuel et futur du système statistique national

Un projet sur le statut actuel et futur du système statistique national est présenté par M. McReynolds, délégué de la Colombie-Britannique, conjointement avec M. McMahon, délégué de la Saskatchewan, agissant à titre de participant aux discussions (voir Annexe 9).

Les débats se concentrent alors sur les recommandations du rapport, notamment:

- ° qu'un sous-comité du Conseil soit constitué en vue d'étudier comment renforcer la composante provinciale/territoriale du système statistique national, et
- ° qu'un consultant soit engagé pour assister le comité dans cette étude.

L'accent est mis sur les mécanismes disponibles pour garantir la mise en application des conclusions d'une telle étude.

Il est convenu que le Comité du programme se chargera de la conduite de l'étude ainsi recommandée. M. Fellegi se charge de voir dans quelle mesure Statistique Canada pourrait détacher un agent de soutien approprié. La question du paiement du coût des activités de recherche dans le cadre de cette étude reste en suspens.

13. Accès au dossier d'impôt

M. Dodds présente un rapport sur l'accès au dossier d'impôt, fondé sur les notes préalablement distribuées (Annexe 10).

Au cours de la discussion qui suit, les membres se disent entièrement satisfaits de l'approche choisie pour avoir accès aux données de l'impôt, sauf le Québec, qui se trouve plus démuné qu'auparavant, puisqu'il perd ainsi l'accès à des données individuelles très importantes pour ses travaux réguliers dans ce domaine. L'accès aux données sur la taxe de vente au niveau du détail et leur utilité pour les besoins statistiques font aussi l'objet de discussions. Statistique Canada exprime son désir de travailler avec une ou deux provinces/territoires à préparer des données sur la taxe de vente au niveau du détail pour étayer son enquête sur le commerce de détail.

Une discussion sur les mécanismes garantissant aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux, à des fins statistiques, l'accès aux dossiers de l'impôt sur le revenu personnel met fin à cette question. L'accent est mis sur les mesures éventuelles que prendraient les organismes provinciaux/territoriaux pour aider Statistique Canada à obtenir un tel accès.

14. Mise sur pied du Comité du programme

La déléguée de l'Ontario (Mlle Kestle) est proposée pour le poste de président du comité. Les délégués de l'Île-du-Prince-Édouard (M. Palmer) et de la Saskatchewan (M. McMahan) ainsi que M.M. Petrie, Brackstone et Goulet, sont proposés comme membres.

Les nominations furent approuvées telles quelles. M. Desjardins est un membre ex-officio du comité.

15. Autres questions

Il est convenu que Statistique Canada suivra les consultations menées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement avec les autorités provinciales

en matière de logement sur les questions concernant le logement qui pourraient être posées lors de l'Enquête sur l'équipement ménager de 1988, et qu'il en fera rapport aux délégués.

Un peu plus tôt au cours de la réunion, M. Desjardins a fait un exposé sur la nouvelle politique d'escomptes sur les publications appliquée par Statistique Canada.

Cette politique a pour but de faciliter l'accès aux publications périmées par des étudiants. Ces escomptes qui, jusque-là, ne faisaient l'objet de promotion qu'au niveau des institutions postsecondaires, s'adresseront désormais à tous. Cette politique entrera probablement en vigueur le 1^{er} janvier 1988.

16. Conclusions

M. Fellegi remercie le Bureau de la statistique de l'Alberta qui est l'hôte de cette réunion.

Le lieu où sera tenue la prochaine réunion du Conseil est brièvement discuté. M. Fellegi fait remarquer que conformément à la coutume, la prochaine réunion devrait avoir lieu à Ottawa. Il prend note de l'invitation du Québec, dans le cadre des célébrations marquant son anniversaire, et de la Colombie-Britannique. La décision est laissée au Comité du Programme.

La séance est levée.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

List of Delegates(*)
and Participants

Liste des délégués(*)
et participants

Rob Eietting
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 6C8

George Courage (*)
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Jan Nestle (*)
Senior Policy Advisor
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Denis Desjardins
Directeur général
Direction du marketing et
des services d'information
Statistique Canada
9^e étage (J), Édifice R.H. Coats
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

David Dodds
Director
Business Survey Transition
Statistics Canada
8th Floor (B8), Jean Talon Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Lober (*)
Director
Statistics and Research
Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Development
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street, P.O. Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Wilf Falk (*)
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 2A8

Ivan Fellegi (*)
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
26th Floor (A), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford (*)
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Nicole Gendreau (*)
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant (*)
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building,
P.O. Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Greg Jones
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Ralph Joyce (*)
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
5th Floor, Laing Building
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Bernie Lynch
Director General
Operations Branch
15th Floor (A), R.H. Coats Building
Statistics Canada
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Cliff Marks (*)
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon (*)
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds (*)
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Arch Roseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional
Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

John Palmer (*)
Director
Economics, Statistics and Fiscal
Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street, P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Jerry Page
Director
Regional Office
Prairie Region
Statistics Canada
HYS Centre, Suite 215
11010-101 Street
Edmonton, Alberta
T5H 4C5

Marjorie Pedrick
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Eruce Petrie
Assistant Chief Statistician
Social Institutions and
Labour Statistics Field
Statistics Canada
26th Floor (N), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

REPORT BY THE CHIEF STATISTICIAN
TO THE NATIONAL STATISTICS COUNCIL

MAY 5, 1988

1. REVIEW OF SIGNIFICANT ACHIEVEMENTS IN THE LAST YEAR

Significant program improvements were again achieved last year in terms of new output, better delivery and improved timeliness. The following are some milestones.

- An agreement was signed with U.S. authorities to exchange data on imports and achieve complete and current reconciliation of trade data. This agreement has eliminated the persistent exaggeration in official U.S. statistics of their trade deficit with Canada and, therefore, helped our team on FTA. Better trade data should also be helpful to Canada's GATT negotiators.
- Full integration of key components of the System of National Accounts and joint quarterly release of Income and Expenditure Accounts, Balance of Payments and Industry Product have substantially enhanced their analytic usefulness.
- Our first Survey on Advanced Technologies used by Canadian manufacturers enabled us to obtain new data in an area for which we formerly had none.
- Basic benchmark information was developed on our interprovincial trade before the FTA comes into force with its emphasis on North-South trade flows, and will also serve as an aid to federal-provincial discussions on the elimination of interprovincial trade barriers.
- New measures for comparing the purchasing power of our currency to that of other countries (Purchasing Power Parities) were developed with primary focus on the U.S.A., our biggest trading partner.
- We have successfully disseminated the first data from the 1986 census. Despite severe budget cuts, products from the population and agriculture censuses were ready on time and preserved their usefulness.

- New data from the General Social Survey on the Elderly concerning the availability and use of health and support facilities.
- The follow-up Survey of 1982 Graduates five years after graduation was carried out in order to collect data on graduates' success on the labour market and determine the relationship between field of university study and later employment.
- For the first time since 1981, we carried out a Survey of Volunteer Workers in major areas of social concern.
- Developed a complex data base and model to Social Policy simulation Database/Model, to permit the analysis of the impact, by type of family, of possible changes in taxes and transfer payments.
- Produced a new "flagship publication": the Canadian Economic Observer

Client Relations

- Developed and widely disseminated a Strategic Overview outlining our assessment of program gaps, strategic priorities, and planned development directions. The document received widespread domestic and international praise;
- achieved a breakthrough with the provincial deputy ministers responsible for education -- a field in which, traditionally, formal collaboration with federal departments has been rare;
- received unprecedented praise from the federal and provincial deputy ministers responsible for culture;
- we have established links with the departments involved in the free trade agreement in order to plan their statistical data requirements in view of the monitoring functions they will be called upon to perform;
- we have maintained excellent relations with the media, resulting in wide dissemination of uniformly positive information;

- the Minister's Small Business Paperwork Reduction Advisor Community set up Statistics Canada as an example for other departments to follow. "The committee was impressed by the obvious commitment of Statistics Canada to the objective of paper burden reduction and by the progress that you have achieved already. Frankly we want some of that attitude and expertise to rub off on other federal institutions".

2. OUTCOME OF THE 1988-89 LONG TERM PLANNING PROCESS

A. Budget squeeze

- no allowance for inflation for the non-salary costs (equivalent to a reduction of \$2 million = 47.3 million x 4%)
- We have a 114 person-year reduction commitment for 1988-89 as part of the downsizing exercise
- New 10% federal sales tax on telecommunications services: \$573,000

B. Plans to Meet the Budget Squeeze

1) Increased productivity/efficiency:

Example:

- 35 py returned to TB on the Business Survey Redesign Project

2) Certain activities have been reduced, suspended or eliminated

Examples:

- Reduction in the level of detail from the 1987 Survey of Manufacturers (31 py's)
- Cancellation of the 1988 Family Expenditure Survey (13 py's: \$800,000)

C. Selected New Initiatives

1. Enhanced Education Data (beginning)

Development and maintenance of an enhanced comprehensive data/analytic base for education, based on cooperative agreements with the provinces and other clients.

The work will consist of:

- a) Development of a Satellite Account Framework
- b) Increased liaison with provinces, national associations, institutions, advisory committees and federal departments
- c) Feasibility studies to fill identified data gaps:
 - Part-time faculty of universities and colleges
 - private business schools enrolment
 - trade/vocational enrolment
 - provincial spending on Post-secondary Education
 - post-secondary longitudinal studies
 - participation in adult education
 - highly qualified personnel
- d) Improved data quality
- e) Enhanced client communications

2. Enhanced Health Data (beginning)

- a) To better support epidemiological research, Statistics Canada's Advisory committee on Health Statistics has recommended the development of statistics based on records pertaining to individual persons rather than on records of health care and vital statistics events as recorded in hospitals and medical care files.
- b) Four major initiatives are currently underway with provinces/territories involving the updating and extension of existing health care information systems with provinces taking greater responsibility for data input and editing:
 1. A new hospital management information system will be implemented under the auspices of the Federal-Provincial Advisory Committee on Institutional and Medical Services in provinces and territories over the next 3 years.
 2. The medical care system now records payments made to physicians in respect of patients treated regardless of location.

3. Currently, the Vital Statistics Council is undertaking an input forms review which is expected to result in modified input.
4. The Cancer Registrars of Canada have indicated the need to develop a National Cancer Registry.

3. House Repair and Renovation Survey

- a) Expenditures on house repairs and renovations rose from \$1.7 billion in 1971 to \$12.5 billion in 1985.
- b) Repairs and renovations now account for 52% of all housing-related expenditures.
- c) In order to improvement measurement of this activity, an annual House Repair and Renovation Survey will be undertaken.
- d) The survey will be carried out in March 1989 as a supplements to the Labour force Survey in order to provide coverage for 1988.
- e) A number of groups will benefit from these data:
 1. Statistics Canada: for quarterly and annual estimates of housing expenditures.
 2. The Canadian Mortgage and Housing Corporation, Energy Mines and Resources.

4. Satellite Accounts on Tourism

- a) The recommendations developed by the National Task Force on Tourism Data are in danger of being aborted completely unless there is a concerted initiative to implement some of the more major recommendations. Most of the programs can be cost-recovered or cost-shared.
- b) However, there is an initial investment in time, data development and marketing that must be made before these benefits can be realized.

- c) Two major gaps should be filled before an effective data package can be offered to the provinces:
 - 1. Development of satellite account and integrated disaggregated data packages for provinces.
 - 2. Improvement of the quality and cohesion of International Travel Data.

5. Improvements of Quarterly National Accounts

This is in response to a perceived need for improvement in the quality and timing of SNA series pertaining to the government sector of the economy.

It consists of two components:

- a) Quarterly Provincial Government Revenue and Expenditure improvement by changing the input data and estimating procedures from a process based on financial statements to one based on the combination of annual budget data plus the collection of a series of pre-selected, province-specific data points or "key numbers".
- b) Timeliness improvement of quarterly employment data through the utilization of Regional Operations for survey mail out, collection and follow-up, and increased contact with other respondents by PID staff.

6. National Adult Criminal Court Survey (Contribution)

Statistics Canada, in conjunction with the Department of Justice and the Ministry of the Solicitor General, will provide the resources to develop this survey.

.../7

7. Health Statistics Accounts

Statistics Canada is undertaking the production of a prototype system of health statistics that place a fundamental emphasis on the individual, that person's healthstate and his or her relationship with the health support system. The project will use people from several divisions of STC, as well as from the academic world and private sector. Funds have been provided to support the participation of people from outside the government.

If successful, the prototype system will be used as the basis of the revision of the current system of Health Statistics.

8. Modelling Family Income Data from Tax Files

- a) A family data file has been created from the tax file for 1982, 1983 and 1985. The focus of this developmental work has been on the intercensal estimation of families and family income for small areas. The results to date indicate a general concordance with other data sources (e.g., 1981 Census and the SCF, various years). The data, nonetheless, are in need of some fine-tuning that will be undertaken through early fall, 1988. At that time, it is expected that data can be produced from the 1986 tax file for 1987 families and 1986 income.
- b) Sub-provincial family data (including income information) are currently available from the Census of Population every five years. Using tax records, sub-provincial family data can be produced on an annual basis.
- c) For users who desire more frequent small area family and family income data, these data represent an improvement between censuses of population. Furthermore, many potential tax data purchasers have indicated a preference for family data rather than individual data.

9. Research Into Multi-Factor Productivity

Statistics Canada's current productivity analysis is based on the standard economic treatment of the issue, with all productivity improvements attributed to more efficient labour input.

Current theories recognize that capital improvements also contribute to increased productivity.

We will pursue practical analysis and measurement techniques to permit Statistics Canada to publish estimates of both the labour and capital contributions to productivity improvements.

10. Improve Reliability of Income Surveys

To improve reliability of the Survey of Consumer Finance by providing for a sample overlap between consecutive years.

The current design has difficulty in providing a 95% level of significance for a 2% change in average family income on an inflation adjusted basis.

SCF changes in average family income and the size of the low-income population are high profile output to which great significance is attached by policy makers, analysts and social commentators.

In the present climate of generally lower levels of real income changes it is more important to have more reliable data. Depending on the ultimate design, reductions in standard error of 20-25% appear possible.

11. Free Telephone Service for Survey Respondents

The purpose of this initiative is to provide a free telephone service in six of our regional offices in order to answer enquiries from business survey respondents.

This service will provide the business community with quick, easy and efficient access to competent personnel able to provide assistance in completing questionnaires.

Approximately 600 to 650 respondents a month use this service in Toronto.

The result will be faster completion of questionnaires and enhancement of Statistics Canada's image. In addition, respondents' comments and questions will be used to improve the design of future questionnaires.

12. Contribute to Production of Public Use Sample Tapes From 1986 Census

- a) Currently there are no plans to produce the PUST file unless funding is provided by data users.
- b) A number of federal departments (CMHC, HWC, EIC for employment Equity) have indicated they might be willing to fund a PUST file and there is some indication that perhaps \$300,000 of the total costs might be funded by federal departments.
- c) It is estimated that a repeat of the 1981 PUST file could be done for about \$400,000.
- d) If all but approximately \$100,000 were funded up-front by federal departments the remaining costs might be recovered from the sale of the PUST (15 sales at \$7,000 per file) to the universities.
- e) It is proposed that if the up-front shortfall in PUST funding is about \$100,000 the project be provided additional funding to allow the file to be developed with the expectation that the funds provided would be recovered through the subsequent sale of the tape. The \$100,000 shortfall in up-front funding would cover part of the DPD resources required by the project. The project would then proceed as a cost recovery project (6 PYs \$50,000 in DPD resources) with the remaining \$100,000 DPD resources provided by the department. The file would then be sold with the goal of recovering \$100,000 the department had put up.

13. "Payment in Kind" for External Researchers re 1986 Census

Many capable external researchers cannot afford to pay the posted prices for custom products from the 1986 Census.

Many of these analyst would be willing to accept custom Census products as "payment in kind" for commissioned research thereby considerably reducing STC's out-of-pocket expenses for such research.

Approval has been given for one year.

14. Development of Telephone Surveys

Since 1985, a very active research program has been under way to test telephone methodology as a possible alternative, where feasible, to traditional face-to-face interview approach for household surveys.

The purpose of this project is to further test this possibility.

15. Data Encryption Hardware

- a) Currently, data confidential under the Acts which are communicated electronically between Ottawa and the Regional Offices, undergo software encryption as a countermeasure to unauthorized access. Investigation has shown this encryption methodology to be vulnerable in a number of areas. Encryption hardware is recommended as a replacement to the current software approach.
- b) This hardware will be attached to each Honeywell computer in each region as well as the Regional Honeywell computer as Headquarters.
- c) Establishment of technical facilities to meet identified needs for intra-regional electronic communications and enhancement data security through installation of an approved cryptographic method. With this installed hardware, our transmitted confidential data will be completely secured.

D. Key events of 1988-89

- 1) Business Survey Redesign
- 2) Harmonized System
- 3) Negotiation with provinces re education, health and culture statistics

SIGNIFICANT ACHIEVEMENTS, 1987-88

Output related

- Bilateral agreement with U.S. on trade statistics
- Integration of components of the System of National Accounts
- Survey of advanced technologies
- Survey of interprovincial trade
- Purchasing power of Canadian \$
- Release of first data from 1986 Census

Output related

- New data on elderly
- Data on labour market significance of higher education degrees
- Data on unpaid volunteer labour
- Model of social transfers and taxes
- Canadian Economic Observer

Client relations

- Strategic Overview
- Negotiations with provincial DM's responsible for education
- Praise from provincial DM's responsible for culture
- Support of FTA and GATT negotiations
- Excellent media relations
- Minister's Small Business Paperwork Reduction Advisory Committee

1988-89 PLANS

Budget Constraints

- No non-salary inflation adjustment: \$2 million
- 114 py reduction commitment
- 10% federal sales tax on telecommunications services:
\$573,000
- Contingency for international trade data: 30 py's

Plans to meet budget reductions

- Efficiencies

e.g. 35 py's returned to TB re Business Survey Redesign

- Reduction of level of detail from 1987 Survey of Manufactures (31 py's)
- Cancellation of 1988 Family Expenditure Survey (13 py's; \$800,000)

New initiatives

- **Enhanced education data (beginning)**
- **Enhanced health data (beginning)**
- **House Repair and Renovation Survey**
- **Satellite Accounts on Tourism**
- **Improvement of quarterly National Accounts**

New initiatives

- **Adult Criminal Court Survey (contribution)**
- **Health Statistics Accounts**
- **Modelling family income data from tax files**
- **Research into multi-factor productivity**
- **Improve reliability of income surveys**

New initiatives

- Toll-free telephone service to survey respondents
- Contribute to production of Public Use Tapes from 1986 Census
- "Payment in kind" for external researchers re 1986 Census
- Telephone Survey Development
- Data Encryption Hardware

Key events of 1988-89

- Business Survey Redesign
- Harmonized System
- Negotiation with provinces re education, health, culture, statistics

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS
ACTIVITY REPORT

Prepared for the May 1988 Meeting of
The Federal-Provincial Consultative Council
on Statistical Policy

May, 1988

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS
1988 ACTIVITY REPORT

The Bureau's budget for fiscal 1988-89 is essentially the same amount as in fiscal 1987-88 (i.e., no funds have been provided to cover inflation). This is welcome relief after the two previous years.

We continue to operate on the basis of the three-year plan included in our 1987 report to Council. The attached draft mandate, goals, objectives and strategies result from the plan. As a basic shift, we will be emphasizing our facilitating/support role for government clients. This will be reflected in:

- Increased joint Bureau-department collaboration to co-ordinate and integrate activities, find solutions to unmet needs and produce more data and analysis relevant to current policy concerns and significant trends
- More custom-type output; having the flexibility to modify our existing products or participate in the development of new products to meet needs will be essential
- Smaller proportion of resources devoted to standard statistical output, services to the non-provincial government sector and hard copy dissemination

The Bureau's core program of activities continues to include:

- Collaboration with government departments to solve unmet needs
- Exploitation of secondary data sources
- Electronic and hard copy dissemination
- Provision to government of support services such as methodological assistance, sampling lists and geographic conversion
- Demographic estimates and projections
- Economic accounts and input-output
- Intra- and inter-government coordination

Recent new developments within ABS include:

- Migrant characteristics survey using family allowance records as a sampling frame
- Provincial electoral division statistical profiles (using 1986 Census data)

- Short statistical reports on the elderly and handicapped
- Alberta population projections to 2016
- Prototype business register
- Expansion of community profile data on ASIST

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS

DRAFT MISSION STATEMENT, GOALS, OBJECTIVES AND STRATEGIES

A. MISSION STATEMENT

As the central statistical agency for the provincial government, the Alberta Bureau of Statistics' mission is to ensure the government's statistical activities efficiently provide the economic and social data required by Alberta public and private sector decision makers/policy formulators.

B. GOALS

1. To carry out those major statistical activities* which are most efficiently done on behalf of government by a central agency.
2. To facilitate/support the statistical efforts of government departments by providing expertise or specialized output** which it is not feasible for individual departments to provide themselves.

* Included would be (a) statistical production activities (e.g., demographic estimates and projections, economic accounts, modelling and estimation, extracting statistical data from administrative records, (b) being the government's central source for access to Alberta statistics, and (c) co-ordinating and integrating the government's statistical activities.

** This includes (a) collaborating with departments to find feasible, cost-efficient solutions to unmet needs, (b) providing methodological assistance and sampling lists for surveying, (c) making available Bureau expertise to advise on other statistical activities, (d) producing custom output (e.g., demographic projections by administrative zone), and (e) developing appropriate tools for the geographic conversion of data.

C. OBJECTIVES AND STRATEGIES

OBJECTIVES

STRATEGIES

1. To increase the Bureau's relevance to government statistics users.

- (a) Improve our knowledge of user needs and priorities.
- (b) Respond, whenever possible, to such needs and priorities in a timely fashion.
- (c) Have the flexibility to modify existing products and/or develop customized output (when feasible) to respond effectively to user needs.
- (d) Collaborate more with users to find, and implement, innovative, unique, and economically feasible solutions to unmet statistical needs.
- (e) Seek, and implement, economically feasible alternatives (e.g., administrative records, modelling, estimation) for producing new statistical data required by departments for planning and policy purposes.
- (f) Make greater use of user advisory groups to provide input to ABS products and services.
- (g) Ensure the facilitating/support services offered by ABS are developed/modified as required to better meet needs.
- (h) Play a greater role in developing, integrating, and analyzing data relating to current policy issues and significant trends, e.g., turn "data" into "information" and effectively present it.
- (i) Effectively provide information on, and make available, the Bureau's products and support services.

2. To place greater emphasis on the electronic dissemination of data.

- (a) Ensure ASIST is operating effectively as the common socio-economic statistical information system for government.
- (b) Ensure our electronic dissemination media are marketed strongly.
- (c) Investigate alternative methods (e.g., diskettes) for electronic dissemination of data.

OBJECTIVES

STRATEGIES

3. To make ABS a more user-oriented, innovative, organization.

- a) Implement, and ensure successful accomplishment of, a number of the recent staff suggestions presented to management committee, including fostering new ideas.
- (b) Develop an effective program for ascertaining user needs and a marketing strategy for ABS which builds on the user needs information, i.e., user needs must drive the activities of the organization.
- (c) Develop a stronger user orientation among staff.

4. To ensure the Bureau is the lead agency for the effective intra- and inter-government co-ordination of statistical activities.

- (a) Facilitate the "soft" (e.g., voluntary) co-ordination approach used by ABS within the Alberta government by:
 - Maintaining and refining, as required, those facilitating/support services where ABS currently plays a strong leadership role;
 - Seek other areas (e.g., analysis, data presentation) where ABS expertise can be used effectively in a leadership role.
- (b) Effectively use the interdepartmental Statistics Co-ordinating Committee.
- (c) Increase our knowledge of the statistical activities and programs of Alberta provincial government departments/agencies in order to minimize unnecessary duplication, foster joint activities, promote the sharing of data and provide input to increase the quality of the statistical activities.
- (d) Ensure we are familiar with the activities and programs of Statistics Canada and the provincial statistical agencies; utilize such knowledge to enhance the statistical activities of our organization and the Alberta government.
- (e) Develop creative data sharing and data collection arrangements with Statistics Canada which provide lower cost and/or new data for Alberta government users.
- (f) Ensure Statistics Canada is aware of the needs of Alberta departments; seek changes to Statistics Canada's programs to better meet such needs.
- (g) Play a lead role in resolving areas of disagreement between Alberta departments and Statistics Canada.
- (h) Foster the use of consistent standards/concepts/methodology among the Canadian statistical agencies and within the Alberta government.

OBJECTIVES

STRATEGIES

5. To serve the private sector as effectively as possible within the decreasing amount of resources which can be devoted to that market.
- (a) Ensure any non-sensitive output developed for government users is made available to the private sector (possibly through Statistics Canada's regional office), if it can be done at low cost.
- (b) Encourage private sector users to access ASIST either directly or through the special service offered by ABS.
-
6. To effect operating efficiencies over the next three years which will:
- make funds available for new thrusts;
 - accomplish a 5-10% reduction in expenditures without severely impacting on our ability to be an effective central statistical agency.
- (a) Seek further savings in EDP expenditures.
- (b) Cost-share with clients whenever possible.
- (c) Evaluate the possibility of making ABS facilitating tools/models available to users so they can run their own output.
- (d) Encourage staff to find further efficiencies in our ongoing activities.

British Columbia's Report to the Meeting of the
Federal-Provincial Consultative Council
on Statistical Policy
May 25-26, 1988, Quebec City, Quebec

Government-wide Changes

As you may be aware, major changes are taking place in the Government of British Columbia. These will have both direct and indirect effects on the role, organization and priorities of the Central Statistics Bureau.

The downsizing noted in my report to Council last October in Edmonton is continuing in British Columbia. CSB, like the other divisions of the Ministry of Economic Development, has had a 10% reduction in staff for fiscal year 1988-89. This is an extension of a downward trend which began in fiscal year 1982-83.

The government has embarked on a program of decentralization or regionalization which is intended to be a "restructuring of government and the re-definition of its role". Eight development regions have been funded and a Minister of State appointed for each. Headquarters personnel have been instructed to place the highest priority on initiatives from the regions. Not only has CSB been receiving extensive requests for data and analyses in support of this initiative, but a substantial re-working of some of the province's existing geo-statistical units has been necessary.

Another major government initiative involves the privatization of government services. The impact on CSB of the government's privatization program is hard to assess at this time. It appears that those areas slated to be privatized are not among the Bureau's major clients. What demand they may place on Bureau services in the future is unclear.

Government restructuring is expected to include a realignment of ministries. While no new ministries have yet been announced, it seems certain that the number of ministries will be reduced. A smaller government sector will entail a rationalization of how government services are to be provided effectively and efficiently. Presently, there is nothing to report as to the location of CSB. The Ministry of Economic Development continues to be the host Ministry and, along with the Premier's office and the Ministry of Finance and Corporate Relations, one of the major consumers of CSB services.

Situation within the Ministry of Economic Development

Mr. Stan Dubas, Deputy Minister of Economic Development since April 1987, has returned to the Ministry of Health as Deputy Minister. Mr. Robert A. Food, Assistant Deputy Minister, Business Promotion Division, became Acting Deputy Minister in March of this year. At time of writing, it is not known whether a new Deputy will be appointed or if Mr. Food will be confirmed in the position.

CSB's leadership over the years in the application of computer technology resulted in systems responsibility for the entire Ministry becoming a Bureau function. One of the organizational changes made by Stan Dubas (Mr. Dubas had an extensive systems background) was the creation of a separate systems group in the Ministry reporting directly to himself. This was effected, in part, by transferring systems personnel and contracts from CSB to the new organization. While there are some advantages to being released from ministry-wide responsibilities in systems, we have some regret over the fact that we no longer have direct control over systems resources in meeting our own requirements, and note that our "critical mass" has been further eroded.

As part of the officially adopted Ministry Business Plan, certain industry groups have been identified as "priority sectors". These are: Value-added wood products, aerospace, electronics and subsea engineering and equipment. Accordingly, statistical information about these industries is a CSB priority.

In fostering a "healthy, competitive and diverse economy" the Ministry takes a "creative, proactive and market oriented approach", which emphasizes the quality of its services. The establishment of the Enterprise Centre, a single site for accessing services to business at the former B.C. Pavilion of Expo, is one of the ways that the Ministry seeks to provide excellence in the delivery of its services. The full range of Ministry services are available at the Centre as well as business services of some other organizations. Supply and Services Canada staff help suppliers sell to the federal government; and this complements a similar program of the B.C. Purchasing Commission, which highlights a computerized purchasing directory known as SUPPLYNET. The Discovery Innovation Centre provides a confidential service to innovators and entrepreneurs who wish to explore the commercial potential of their inventions. At first CSP was able to meet the demand for its services with one representative at the Centre. However, demand has grown steadily and a second person will be added at the end of May, thanks to a contractual arrangement with Statistics Canada - another example of the mutually supportive relationship between CSB and Statistics Canada's regional office and headquarters staff.

The Enterprise Centre concept has proven so successful that it has been taken "on the road". The traveling version, called Action for Enterprise, began touring the province on May 9th. Phase I will end on June 18th, and Phase II is slated for the fall. Our statistical representative conducts a seminar on "Information for Higher Profits". This is expected to generate substantially more demand for CSB services.

One of the features of the Enterprise Centre is the B.C. Business Network, a resource allowing province-wide access to the Ministry's business and economic databases. The B.C. Business Network is designed as a "clearinghouse for information, a source for 'how to' help, a link with other agencies and a referral point to local experts". It is accessible for very reasonable charges to anyone who registers and has the necessary computer hardware. Still in its initial operational phase, the B.C. Business Network has mounted five databases (International Business Opportunities Network, SUPPLYNET, Small Business Information, Calendar of Events and B.C. Stats, a CSB database) and plans to add several more. At least three of these will be the responsibility of the Bureau: International Trade Statistics, Regional Index and B.C. Manufacturers' and Other Directories. Registered users have immediate access to the Network, 24 hours a day, seven days a week, from anywhere in the world.

Staff Changes

In addition to the reorganization of systems personnel, Dr. Har Singh has left the Bureau after 13 years of leadership in the development of B.C.'s statistical and analytical capabilities. It will be impossible to replace Har's remarkable range of skills, experience and subject-matter knowledge. He is now the Senior Economic Advisor, Federal-Provincial-International Relations, in the Office of the Premier, where he will undoubtedly make a significant contribution.

Other Developments

Before Mr. Dubas, the former Deputy Minister, returned to the Health Ministry he asked the Provincial Statistician to establish and chair a committee of senior executives from among the CSB's main clients to provide advice on the effective execution of the Bureau's mandate. Eight assistant deputy ministers, four from within Economic Development and four from elsewhere in the government, met and decided to constitute itself as the Statistical Advisory Committee (SAC). They also decided to create an interministerial Technical Committee on Statistics from among experienced research/data managers, as SAC would restrict

its attention to what might be termed "government corporate" issues. Draft terms of reference for both committees have been prepared and are being reviewed by SAC members. The process has been slowed, however, by the need to replace one of the members who has been appointed to the Bench and by the reassignment of another to a deputy minister's position on an acting basis.

In June of last year, the Premier's Economic Advisory Council was formed to work with the B.C. government on economic planning and development. There are 23 Council members from the private sector and an eight-person B.C. Government Resource Group, which includes the Provincial Statistician. The Council is chaired by the Premier and includes the Ministers of Finance and Corporate Relations and Economic Development. CSB has done considerable work for the Council.

Conclusion

There is no letup in the demand being placed upon CSB. At the same time, as noted, resources are still being reduced. In the face of this and with the loss of key expert personnel, the Bureau is not capable of doing all the things it once was able to undertake. New data development has been drastically reduced, as we struggle to maintain core programs. It will be straining resources to the limit to carry out over the next twelve months the much needed revamping of our econometric forecasting and input-output models.

May 11, 1988

ONTARIO ACTIVITY UPDATE

SMALL AREA DATA BASE (SHARC)

- Use of the SHARC database has continued to expand within the government. New standard profiles have been developed for regional and county levels, and community profiles revised for new data series. New data series developed for SHARC include:
 - 3 month moving averages (and annual averages), from the Labour Force Survey for regions by industry, occupation, and level of educational attainment by age and sex.
 - Quarterly and annual averages from the Labour Force Survey for SHARC communities, with communities in Northern Ontario grouped by major resources.
 - Monthly data from SEPH for regions, CMAs and CAs. SEPH files received under Section 10 are being reviewed to determine the feasibility of other sub-provincial data series.
 - Government employment and social assistance data from provincial government administrative files.
 - Retail sales tax data is currently being reviewed as to whether it can be used as a proxy of economic activity.

SECTORAL DATA BASE

- Emphasis is being placed on developing standard sectoral profiles - new data series to be added include Ontario Development Corporation statistics.

ONTARIO STATISTICS

- Ontario Statistics, a biennial statistical compendium is currently being updated. This document, published in both English and French, will form the basis of a microcomputerized database.

LABOUR DATABASE

- A large number of special tabulations from the Labour Force Survey and from SEPH have been purchased as input to a proposed micro-based retrieval system planned by the Demographic and Social Statistics Branch.

CANSIM

- The secondary distributorship is working efficiently giving users cost savings and higher priority treatment.

CENSUS OF POPULATION

- Ontario census data is being housed in a microcomputer system from which standard and custom-designed output is provided on tape, diskette, or hard copy for all levels of geography. Much liaison and co-ordination has taken place with the 1986 Census products, and 1991 Census planning. Periodic census bulletins are being produced and distributed to users of Census data. A consortium has been set-up of provincial users of a database comprising 1986 summary cross tabulations.

PUBLIC SECTOR CO-ORDINATION

- A statement of understanding has been signed between Statistics Canada and the Statistics Unit respecting the exchange of provincial government revenue and expenditure data. An agreement is currently being finalized regarding local government revenue and expenditure.

REPORT

of the

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC

presented by

NICOLE P.-GENDREAU

DIRECTOR GENERAL

to the

FEDERAL-PROVINCIAL COUNCIL ON STATISTICAL POLICY

QUEBEC, May 25 and 26, 1988

Table of Contents

	Page
HIGHLIGHTS	i
REPORT ON ACTIVITIES	1
Organization of economic statistics on agricultural and fishing businesses.....	1
Organization of information on manufacturers	1
Tertiary sector	2
International trade	2
Organization of statistics on investment	3
Industrial research and development	3
Employment, payrolls and hours of work	3
Organization of financial statistics	3
Economic revenue and expenditure accounts	4
Economic indicators and current economic analyses	4
Industrial-structure analysis and modelling	5
Medium- and long-term economic analysis, modelling and forecasting	5
Demographic statistics	5
Statistics on individuals and households	6
Organization of regional statistics	7
Environmental statistics	7
Consultation and statistical methodology	8
Geographical classification	8
Surveys	8
User services	9
Information and documentation centre	9
Data processing	9

HIGHLIGHTS

Since the last meeting of the Federal-Provincial Council on Statistical Policy, in October 1987, the Bureau de la statistique du Québec (BSQ) has continued to collect, compile, analyse and publish statistical data in the demographic, economic, social and cultural fields, initiated development of a statistical system on the environment, and expanded co-operation with government departments and agencies in these areas, in order to ensure that the members of the Quebec statistical system work together in a co-ordinated and complementary manner.

The most significant event of recent months has undoubtedly been the implementation of the administrative mechanisms for the special fund, established in June 1987 by an amendment to the Bureau's constituent legislation, under which the BSQ may charge clients for certain services it provides to meet their specific needs. An official schedule of rates for services provided under the fund has been published. The services available to users through the fund include subscription to the Banque de statistiques du Québec; provision of data on magnetic or other media; socio-economic and demographic impact studies; consulting services on the Quebec Standard Industrial Classification; household, business or institutional surveys; methodological consulting; special statistical compilations; demographic forecasts by various geographic units; analytical profiles of specific client groups or economic sectors; subscription to data sources or specialized services (for example, Conference Board, Data Resources) and searches for data sources.

The Banque de statistiques du Québec, an important vehicle for the dissemination of statistical information recently instituted by the Bureau, has now become a source of socio-economic data for the entire Quebec government, and the prospects for further expansion are encouraging.

The Bureau has begun work on the 1989 edition of "Québec statistique", an imposing statistical yearbook which presents a complete overview of Quebec society and economic activity. This book is produced this year using a distributed production approach under which the work is shared out among the various administrative units of the Bureau. Publication is planned for the last quarter of the current fiscal year.

On January 19, 1988, the Bureau inaugurated activities marking its 75th anniversary by publishing an album entitled "Trois quarts de siècle en mémoire, 1913-1988". This book, which recounts the seventy-five year history of the BSQ, from its creation in 1913 to the present day, was launched during a ceremony attended by Gérard D. Lévesque, the minister responsible for the Bureau de la statistique du Québec, and over 400 guests, staff members and clients of the Bureau in various fields. As another way of marking this 75th anniversary, Quebec hosted the meeting of the National Statistical Council on May 5 and 6. On the internal front, the Bureau honoured 17 employees with more than 25 years of continuous service with the BSQ, by presenting them with commemorative plaques during a ceremony attended by the minister, Gérard D. Lévesque.

In another vein, the BSQ organized, for the third consecutive year, a symposium during the convention of the Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, under the theme "Statistical methods and fields of application".

Finally, in the course of the last six months, important steps have been taken to modernize the tools and equipment required for the Bureau's various operations, including acquisition of a mini-computer, completion of the word processing network, and the purchase of micro-computers and desktop publishing equipment. An ongoing effort is being made to create a minimum operating margin through greater use of technology.

There have been important developments and substantial improvements in the Bureau's products and services over the last six months, in spite of an increasingly acute shortage of resources. A summary of these accomplishments, for each of the Bureau's activity programs, is provided in the following pages.

REPORT ON ACTIVITIES

In recent months, the Bureau de la statistique du Québec continued its work on the organization of economic statistics on agricultural and fishing businesses. Methodological and other changes were made to certain projects, such as the surveys on apples and maple products, and dairy statistics. Administrative data were used wherever possible (notably data from the Quebec federation of milk producers, the Quebec federation of apple producers, Fisheries and Oceans Canada, the MAPAQ, in both the agriculture and fisheries sectors), and contacts are continuing with several other groups (including FEDCO, VOLBEC, the Federation of Quebec Producers of Cash Crops, the Régie de l'assurance agricole, etc.) to increase the use of such data. An agreement is being negotiated with Statistics Canada which will set out the division of responsibilities and the terms and conditions for exchanging information between the two organizations. The Bureau orchestrated the consultation of government users of the 1991 agricultural census. The computer program for processing data on milk purchases and sales has been revamped to take into account corrections made after the preliminary data were published. The intercensus revisions of crop and livestock statistics have been carried out and the relevant publications distributed. The compendium on the agro-food industry and the retrospective on fisheries could not be completed, due to lack of resources.

With respect to the organization of information on manufacturers, the switch from the 1970 to the 1980 Standard Industrial Classification continued to have repercussions. Although it is encountering problems in standardizing the data processing programs and, to some extent, in meeting user needs, the Bureau now has some short time series under the new classification. A great deal of effort has been devoted to standardizing publications. In addition to achieving the latter goal, these efforts have also resulted in the introduction of macro- and micro-computer technology, along with word processing, in the production of these publications. Finally, the first steps have been taken toward creating a co-operation round table in this sector.

Changes being made by Statistics Canada in some of its programs were a major concern during the year. We measured the effects on data quality of the redesign of business surveys and adoption of the harmonized system of product classification. Organizing data for the purpose of structural studies by activity, size or geographical location requires that the data be highly disaggregated and of high quality. To provide such data, the BSQ held consultations with the main users in order to assess their needs and devise ways of meeting them.

Finally, a number of analyses and evaluations were carried out of Statistics Canada's program for the production of small-business data. An agreement has been reached with the Ministère de l'industrie et du commerce, at the latter's request, which will enable the BSQ to use the information on magnetic tape to meet the needs of the Quebec government.

Efforts to improve coverage of the tertiary sector continued in 1987. The survey on the provincial government's cultural spending continued and a publication on the subject was published for the second consecutive year. The Bureau has initiated the necessary work to extend the coverage of this survey to local governments. The monthly survey of movie theatres and drive-ins was completed and a publication containing the 1987 data on film production is being prepared. Finally, the Bureau continued to publish the monthly occupancy rate for the Quebec hotel industry.

In the area of international trade, the BSQ modified its programming to permit dissemination of data in accordance with the new product classification, i.e. the "harmonized system". The Bureau took advantage of the opportunity to introduce new technology in its data dissemination process: data will now be accessible directly by computer communication via the Banque de statistiques du Québec. The BSQ is also studying with its major partners the feasibility of implementing a data base on international trade. The feasibility study on the production of data on interprovincial trade will continue to assess realistic options for this project.

As far as the organization of statistics on investment is concerned, the BSQ produced a publication on private and public investment in Quebec for the 1984-1986 period. For the third consecutive year, data on investment by controlling country were included. The survey population was expanded to cover local governments, and the questionnaire was modelled on that used by Statistics Canada. In addition, the frequency of the surveys was doubled in order to improve control of data quality. Finally, the data on industrial research and development were published for the 1985 period.

Development of the program on employment, payrolls and hours of work has been completed, except for the federal government sector, since the information possessed by Statistics Canada does not permit the production of complete and reliable disaggregated data. Statistics Canada should endeavour to solve this problem, since the situation is becoming increasingly unacceptable. The data are now published on a quarterly basis. Finally, the publication of monthly bulletins on the labour force, prices and employment continued.

With regard to the organization of financial statistics, the marketing program for new publications on deposit institutions in Quebec continued and the number of subscriptions received to date has been most encouraging. Development work covering the entire insurance field in Quebec has reached a new stage with the definition of a classification of types of businesses in this sector. With regard to the publication of financial statistics, the Quebec public sector population has been reviewed to bring it more closely into line with the UN and IMF international statistical systems. The next stage of development work on health and educational institutions will be undertaken shortly in order to complete the coverage of the Quebec public sector. A number of steps have also been taken to further reduce publication delays and the resources required for existing productions.

There were also a number of achievements in the economic revenue and expenditure accounts program. The latest annual edition of "Comptes économiques des revenus et des dépenses" takes into account the historical revision of provincial accounts in June 1987 and presents interim data for 1986.

In addition, quarterly accounts data for the second quarter of 1987 have been available since October, and third quarter data since January 1988. This publication has been in existence for two years and its reception has been very encouraging. The Bureau has also been producing, as an experiment, quarterly data on the provincial government's revenues and expenditures on the basis of the economic accounts. A number of methodological discussions concerning these data have been held with Statistics Canada specialists in this field. An agreement is being negotiated and the data will be officially published in the upcoming months. The Bureau is currently continuing work on the deflation and seasonal adjustment of the major components of final demand, and this work should be completed shortly, which will enable the Bureau to begin working on deflation of its quarterly data.

Under the economic indicators and current economic analyses program, the Bureau produced three publications appearing at different intervals - namely, "La quinzaine statistique", which comes out every two weeks, "Statistiques", a quarterly review, and "La situation économique au Québec", which is published every September. In January, the BSQ also prepared a "Profil de la situation économique au Québec" for 1987. In addition, the composite index of leading economic indicators is produced monthly and published regularly in "La quinzaine statistique". Finally, preliminary estimates for the main statistics on Quebec manufacturers (which enable users to obtain data two years earlier) were again prepared using an appropriate econometric model. These estimates are now produced by the Bureau on a regular basis.

With regard to the industrial-structure analysis and modelling program, the BSQ continued, in recent months, its ongoing work of updating the parameters of the INTERSECTORIEL model of Quebec and undertook activities relating to the production of a 1984 version of the INTERSECTORIEL table of Quebec, which will complement Statistics Canada's interprovincial table, while respecting the more specific needs of Quebec users as well as certain particularities of previous Quebec tables. During the fiscal year ending on March 31, 1988, 199 economic impact studies were carried out using the BSQ's INTERSECTORIEL model, for a total of 468 simulations.

There were also a number of interesting developments in the medium- and long-term economic analysis, modelling and forecasting program: version 2 of the CHOIX model was used to carry out a major study on immigration, and version 3 will be used, initially, to carry out the study on the diffusion of new technologies in some sixty sectors of the Quebec economy. This study is now in its final testing phase, and will be completed over the next few months. In addition, the scenario for the Quebec economy in the year 2005 was completed in December on behalf of the user departments, who were asked to discuss the hypotheses and preliminary results. This consultation process will be made a systematic practice.

In the area of demographic statistics, the Bureau carried out work relating to the production of statistics on marital status, notably by developing a computer program for processing this data, by beginning work on the evaluation of data quality and by designing new declaration forms. For the first time, these new forms take into account de facto marital status, as well as legal marital status. As part of work on undercoverage in the 1986 census, the Bureau has conducted a new evaluation of the Quebec population based on the beneficiaries registration file of the Régie de l'assurance-maladie du Québec. This evaluation has provided the initial population for the Bureau's demographic projections for all of Quebec. In the field of demographic

analysis, the BSQ is currently completing a publication on the characteristics of migrants, as well as its annual publication on the demographic situation. In addition, work has been undertaken on the relationship between demographic trends and the economy, particularly on the effects of demography on economic activity. Finally, methodological efforts have been directed primarily toward making our models more flexible, in order to respond quickly to requests from a large number of clients in this area.

In the area of statistics on individuals and households, a number of factors have had a profound impact on the work of the Bureau and have resulted in a number of unforeseen activities. These factors include Statistics Canada's new policy on the dissemination of data on individuals and households and the establishment of a special fund by the BSQ. There has been a substantial increase in activity under the BSQ fund involving the dissemination of data on individuals and households. An initial project, now completed, involved the formation of a consortium for the purchase of 1986 census tables. This group is comprised of 12 departments, which acquired 123 tables at an estimated cost of \$185,000. As a result of this co-operative effort, the Bureau was able to save the Quebec government approximately \$175,000. A substantial volume of activity is carried out in response to requests for special compilations based on micro-data files from surveys of individuals and households (income, expenditures, housing, etc.). The BSQ also distributes a large number of copies of tapes to departments and agencies which prefer to perform their compilations themselves. This development has prompted the Bureau to set up the most complete data base in Quebec on the following surveys: Consumer Finance Survey, Family Expenditure Survey, Household Income and Appliances Survey, census sample tapes and, finally, Assets and Debt Survey. The Bureau also possesses files from the Labour Force Survey, General Social Survey and Family Retrospective Survey. The data base on individuals and households will be developed in accordance with the increase in the demand for service and the Bureau's ability to absorb the management of these surveys. The BSQ has completed

the consultation report for the Health and Activity Limitation Survey (HALS). This report is in keeping with the consultation and co-ordination functions of the Quebec statistical system, and the results have been forwarded to Statistics Canada. Still with regard to the BSQ fund, the Bureau is working on updating the statistical file on young people entitled "Les 15-29"; work is also being carried out on production of an analytical document on the socio-economic characteristics of Quebec families. In this regard, we should also mention the participation in this project of Mrs. Phyllis Will of the Social and Economic Studies Division of Statistics Canada. Mrs. Will is spending a three-month exchange period at the BSQ. Finally, the Bureau now possesses a social accounting matrix for 1984. This new analysis and simulation tool will be probably be made available to users in the fall of 1988.

With regard to the organization of regional statistics, four compendiums of regional data were published during the second half of the 1987-88 fiscal year, the last four of a series of 12 major works for as many administrative regions. An interdepartmental advisory committee on regional data has been established, whose primary objective is to contribute to optimizing statistical regionalization efforts within the Quebec government. Attainment of this objective was made even more essential by the official introduction last January of a new map of Quebec administrative regions. This major transformation has a variety of impacts on each of the Bureau's statistical programs. Finally, a number of exploratory projects have been carried out, notably involving identification of the main regional statistical series to be entered in the Banque de statistiques du Québec, and development of a publication plan for a summary statistical profile on Quebec and its regions.

With regard to environmental statistics, the Bureau has continued, in conjunction with the Ministère de l'environnement, its exploratory analysis aimed at co-operation in statistical production. Prospects for success are promising.

Outside requests under consultation and statistical methodology activities have reached unprecedented levels and constitute an addition to the workload created by the Bureau's internal programs. Major projects completed or undertaken at the request of departments or agencies include: the Santé-Quebec survey, the survey on remuneration around the minimum wage level, the survey on regional disparities, and the survey on the use of government data banks.

In the area of geographical classification, in addition to carrying out its regular geographical coding operations, the Bureau has continued the development required for integration of the geographical-coding system with the Banque de statistiques du Québec. This new approach to dissemination of and access to Quebec's geographical coding is expected to be made operational by the middle of the current fiscal year. Various auxiliary and complementary activities were also conducted, including production of a new geographical postal-code/regional-county-municipality correspondence table, which was mainly constructed using the Canada conversion file produced by Statistics Canada. This table meets a need both by the Bureau de la statistique du Québec for carrying out its own statistical programs and by the Quebec government as a whole for a variety of specific uses. Finally, with regard to the 1991 census in particular and the various statistical programs of Statistics Canada and the BSQ, the objective is to develop terms and conditions for the establishment and use of uniform geographical coding in the context of the gradual replacement of municipal counties by regional county municipalities (RCMs) as census divisions in the various existing statistical files and automated systems.

The Bureau is involved in carrying out some sixty surveys every year. Most of these surveys are conducted on a regular basis as part of statistical programs initiated by the Bureau. Some are conducted in co-operation with Statistics Canada, and others are carried out to meet the needs of government organizations that contribute financially to their execution.

There were a number of important developments in the user services program during the past year. Some twenty departments and agencies are now linked to the Banque de statistiques de Québec, which runs on the BCI's mainframe. Ongoing support is offered to these clients and this is reflected in an increase in the size of the data base and the tailoring of its products to clients' needs. The information and documentation centre continued its efforts to implement a new classification system which will enable the Bureau to link up with other networks being established within the Quebec government.

In addition, the recent establishment of the BSQ fund has prompted the Centre to define a number of rules and terms for user charges, in keeping with general Bureau policy. These steps became necessary to ensure the most flexible possible management of client services, since the Centre receives more than 11,000 requests for information each year. Finally, the Bureau closed its Montreal offices in order to rationalize its distribution activities in the current context of severe resource restrictions.

In the area of data processing, the Bureau continued work over the past year on the technical implementation of its master plan for management information systems. The benefits of this automation will include greater autonomy of managers and preservation of the integrity of the data used by all other Bureau systems. On the technological level, the Bureau will, in the next few months, have its own data processing environment. The primary benefits of the planned installation in May 1988 of an IBM 9375 mini-computer will be in the area of operational support and improvement of staff productivity.

SECRETARY'S REPORT

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL

ON

STATISTICAL POLICY

QUEBEC CITY

MAY 1988

May 12, 1988

TABLE OF CONTENTS

	<u>Page</u>
Highlights	1
Committee Reports	
Agriculture Statistics	5
Business Statistics	7
Census of Population	9
Data Dissemination	10
Demography (sub-committee of Social Stats.)	12
Labour Statistics	13
Intergovernmental Local Government Accounting and Statistics	15
Mineral Statistics	17
Provincial Economic Accounts	18
Public Sector Statistics	19
Small Area Data	20
Social Statistics	21
Transportation Statistics	22
Vital Statistics	23
ANNEX 1 Summary of Follow-ups (October 22-23, 1987 Meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy)	25
ANNEX 2 Terms of reference of the Demography Committee	28

SECRETARY'S REPORT

HIGHLIGHTS 1987-1988

1. Secretariat

Over the past year, the Government Relations Section of Communications Division has continued to serve as the secretariat to the Council and its subordinate committees. In addition to co-ordinating meetings of the Council and committees, the secretariat administers Statistics Canada policies affecting federal-provincial relations and works to ensure a regular flow of information between Statistics Canada and members of the Council.

Your comments and suggestions on ways in which the secretariat can improve its services to you are welcome. They can be addressed to Wayne Smith.

2. Consultative Council on Statistical Policy - Meeting of October 1987

Through the efforts of the secretariat, a significant improvement was realized in the timeliness of the minutes of the Edmonton meeting of the Council. The Edmonton meeting also gave rise to a number of items requiring follow-up. A summary of these items and the actions taken is appended to this report.

One follow-up item from the October 1987 meeting has not yet been dealt with. This item concerned the production of a new quarterly report on cost-recoverable work performed by Statistics Canada for provincial and territorial departments and agencies. The new report was to follow a model proposed by the Alberta Bureau of Statistics.

A major redevelopment of Statistics Canada's accounts receivable system has prevented us from proceeding with this commitment immediately. Production of the report, however, has been identified as one of the requirements of the new system. It is anticipated the new report should be available in the fall of this year.

By way of clarification, it should be noted that Statistics Canada will continue to produce the present monthly report on cost-recoverable projects in essentially the same format. The new quarterly report will be an addition to, rather than a replacement for, the monthly report.

3. Report on routine contacts with provincial and territorial governments

Pursuant to commitments made to members of the Consultative Council, a policy was adopted by Statistics Canada in August 1987 requiring that members of Council be notified of communications with their respective provincial or territorial government. In the case of on-going routine communications with the provincial and territorial governments, the policy required reporting on an annual basis. Responsibility for collecting, compiling and distributing this information was assigned to the secretariat.

The first iteration of this annual inquiry into routine contacts has now been completed. Individual provincial and territorial reports have been distributed to you this morning. There will, inevitably, be some oversights and errors in these reports. Your feedback will be very useful in refining this process so, again, please provide any comments and additions or corrections to the reports to Wayne Smith.

4. Study of the Provincial and Territorial Component of the National Statistical System

As undertaken at the October 1987 meeting of the Consultative Council, Statistics Canada provided the staff and other resources necessary to conduct a study of the provincial and territorial component of the National Statistical System. Mrs. Gail Graser, Director of User Advisory Services Division, agreed to undertake the project under the direction of the Program Committee and with the assistance of the secretariat. As you are aware, a draft of Mrs. Graser's report served as the basis

for a paper presented to the meeting of the National Statistics Council in Quebec on May 5th and 6th. The final report of the study, and its recommendations, are a major item on today's agenda.

5. Federal-Provincial Committees

a) Summary of Activities

As it is just seven months since the last meeting of the Council, only seven of the fourteen existing committees and sub-committees have had an opportunity to meet. A comprehensive report on the activities of federal-provincial committees is appended.

b) Meeting of Committee Chairpersons

In the preparation of this report a meeting was called of the chairpersons of the federal-provincial committees subordinate to the Council to review committee activities over the last seven months. Participants expressed a very positive view of the federal-provincial consultative system. A tendency was noted for some committees to limit their activities to an exchange of reports on each agency's activities rather than consultation, dialogue and the formulation of joint projects.

No proposals are being submitted here today, but the secretariat would appreciate receiving the views of Council members, formally or informally, on how the effectiveness of the federal-provincial committees could be improved.

c) Structure

Committee on Demography

The Federal-Provincial Committee on Demography is at present a sub-committee of the Federal-Provincial Committee on Social Statistics. It

is now proposed to make the Demography Committee a full committee. Draft terms of reference are attached as an appendix to this report. The approval of the Council is being sought for the change in the status of committee and for the draft terms of reference.

Committee on Small Area Data

At its recent meeting delegates to the Committee on Small Area Data confirmed the need for this committee to continue to meet. Possible extensions of the mandate of the committee were also discussed. Of the various proposals made, it is the view of Statistics Canada that only the addition of the subject area of geography to the mandate of the committee is workable. This addition would, however, create a degree of overlap with the Committee on the Census of Population. With the consent of the Council it is proposed this issue be referred to the Program Committee for review and recommendations.

6. Annual survey of provincial and territorial statistical agencies

The study of the provincial/territorial component of the National Statistical System revealed that there is not, at present, a comprehensive, systematic and current base of information available on the resources, programs and products of provincial and territorial statistical agencies.

The secretariat believes development of such a base of information would prove useful both to Statistics Canada and to provincial and territorial members of the Council. It is therefore recommended to the Council that the secretariat develop a proposal for an annual survey of provincial and territorial statistical agencies to be submitted to the Program Committee for approval. Annual results of the survey would be provided to the Consultative Council by the Secretary in a summary report.

COMMITTE REPORTS

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

QUEBEC CITY

MAY 1988

May 12, 1988

COMMITTEE REPORTS

AGRICULTURE STATISTICS

Last meeting: September 1987

Next meeting: September 1988

Members: Representatives of the Departments of
Agriculture and Québec Bureau of Statistics

The following issues were discussed:

1. Census of Agriculture

The provinces commended Statistics Canada for meeting data releases deadlines and providing good quality data. The Agriculture Division initiative of making Census data available on diskettes was identified as a good idea and was well received. The provinces also raised a number of concerns: 1) differences between census and administrative data, 2) confidentiality and data suppression rules, 3) possible under-enumeration in some provinces and 4) the consequences of allocating the data for an entire farm to the geographic headquarters location of the farm.

2. Special Crops

Some provinces expressed a desire to see Statistics Canada direct more resources towards the surveying and estimation of special crops such as mustard, peas, beans and lentils as these are now important alternatives to wheat, oats and barley.

3. Cost-recovery

Statistics Canada's cost recovery policy was an issue of major significance at the meeting. A number of provinces took exception to the policy and the following resolution was adopted:

AGRICULTURE STATISTICS (end)

3. Cost-recovery (continued)

"Whereas the provinces are equal partners with Statistics Canada in the area of agriculture statistics programs, and

Whereas the Agriculture Division according to administrative directives must recover the costs associated with the 1986 Census of Agriculture, and

Whereas the provinces, as equal partners, do not want to pay for data which they assisted in producing.

The Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics respectfully requests that the Minister responsible for Statistics Canada authorize the Agriculture Division to provide data free of charge to its equal partners and that the associated loss in revenue not result in program cuts.

The Committee further requests that the Agriculture Division be provided with the necessary budgets to maintain its programs."

4. Agriculture Canada

In co-operation with Statistics Canada, Agriculture Canada is developing the "Farm Level Data Project", to address the need for better data on farm income by geographic area, commodity and farm size. A pilot project is planned for 1988.

The issues to be addressed at the forthcoming meeting, September 1988 have been left to the discretion of the sub-committee responsible for the agenda.

BUSINESS STATISTICS

Last meeting: November 1987

Next meeting: November 1988

Members: Provincial and Territorial Focal Points

The Committee held a meeting in November 1987. The following issues were discussed:

1. Statistics Canada Strategic Overview

The environment in which the Bureau operates, present program pressures and priorities were discussed. A copy of the strategic overview document was distributed subsequently.

2. Copyrights

Proposed amendments to copyright legislation may mean some changes for users of Statistics Canada data. The current interpretation of existing legislation was clarified by Statistics Canada.

3. Cost Recovery

Statistics Canada's cost recovery Policy was an issue of major significance at the meeting. It was agreed that the Program Committee of the Consultative Council would prepare a document on cost recovery policy and possible quid pro quo arrangements. This would then be distributed for consideration before the next Dissemination Committee meeting.

4. CD-ROM

A number of provinces were concerned about how the data would be priced. Statistics Canada indicated that the pricing policy had not yet been established but the Bureau would consider provincial concerns and have a response for the next meeting.

BUSINESS STATISTICS (continued)

5. Triads

Statistics Canada was congratulated for its efforts in sharing taxation information while protecting the confidentiality of the individual records.

6. Services Statistics

The enhancement of Services Statistics is a priority area identified in the Strategic Overview and a program progress report was presented.

7. Contract Work

In response to concerns as to whether Statistics Canada could respond to outside requests requiring substantial resources, it was reported that Treasury Board has raised the ceiling on person years allocated for such work and all recent requests have been accommodated.

8. Business Survey Redesign

Statistics Canada provided an update on the project and the provinces commented favourably regarding the visits from Statistics Canada personnel explaining the Business Survey Redesign.

9. Response Burden

There was a report on the progress achieved. Statistics Canada continues, within its mandate, to reduce respondent burden but even with alternatives such as tax data it is clear that surveys cannot be completely eliminated.

BUSINESS STATISTICS (end)

10. Harmonized System

In January 1988, all import and export data will be coded using the Harmonized System.

11. Small Business and Special Surveys

A new Division was created in September 1987. It encompasses the former Small Business Statistics Project and is the focal point for all special projects on business statistics.

Five issues were suggested for the forthcoming November 1988 meeting: 1) The Harmonized System, 2) Agreement to share trade data with the U.S., 3) New Business Register, 4) Cost Recovery, and 5) Small Business Program.

The Divisional reports given by Directors were well received with general agreement that a similar approach be taken for the 1988 meeting.

CENSUS OF POPULATION

Last meeting: December 1987

Next meeting: To be determined

Members: Provincial and Territorial Focal Points

At the outset of the meeting, Mr. Ed Pryor, the Chairman of the Committee introduced the regional directors and key personnel who were present. Discussions focused on the areas of concern with the provinces/territories such as under-enumeration/population estimates, reverse record check, aboriginal data. These items were covered by a number of presentations made throughout the day. A presentation on the 1991 Census Consultation Program was made with positive feedback from all present. All agenda items were

CENSUS OF POPULATION (end)

covered during the day, however some items were further discussed at the Federal/Provincial sub-committee meeting on Demography which was held on December 10, 1987.

DATA DISSEMINATION

Last meeting: April 1988

Next meeting: May or June 1989

Members: Provincial and Territorial Focal Points

The meeting was held in Ottawa, the 21st of April 1988. The chairman gave a brief presentation on significant developments in Statistics Canada's dissemination programs since the last meeting of the Committee. Statistics Canada's Policy on Fees or Charges for Specialized Services and Products was distributed at the meeting as was Statistics Canada's Marketing Strategy. It was stated that a comprehensive catalogue of non-publication products and services is in preparation and will be distributed to provincial and territorial statistical agencies in the near future.

A proposal was advanced to attempt to refine the application of the Policy on Distribution of Products to Provincial and Territorial Focal Points. Specifically Statistics Canada's divisions would be encouraged to supply complimentary copies of products or services to the provincial/territorial focal points, where doing so would give rise neither to a significant increase in costs nor a significant reduction in revenues. The federal-provincial relations secretariat would be the agent for resolving specific cases where provinces/territories and Statistics Canada directors cannot reach agreement.

The proposal would be applied for the coming year. Provincial/Territorial delegates should provide comprehensive lists of specific irritants to the secretariat by May 21st 1988.

DATA DISSEMINATION (end)

The delegate from Saskatchewan tabled a draft resolution on federal-provincial data exchange defining the principles under which data would be exchanged without charge. The draft has been referred to the Program Committee for revision and submission to the 1989 meeting of the Consultative Council.

A brief presentation on future directions for electronic data dissemination at Statistics Canada stimulated the interest of delegates in the projected diskette to supplement the SNA Income and Expenditure Accounts publication 13-001. Concern was expressed regarding the potential impact on the publication's content. Concern was also expressed towards the timeliness of Census data on magnetic tape.

The chairman briefed delegates on a publications review in progress at Statistics Canada. The objective is to recover the post-manuscript costs of the publication program through sales revenues, but revenues continue to be significantly lower than costs.

Delegates presented their specific reports on dissemination activities. Quebec and Ontario stated that they are presently forming consortia within their province to acquire 1986 Census data. Alberta and British Columbia each noted the development of a system for the dissemination of Census data based on enumeration areas, while B.C. discussed its continuing efforts to increase statistical availability to the business community. Newfoundland and Saskatchewan are placing increasing emphasis on micro-computer technology to automate their operations, including the dissemination of statistical information on diskette. Manitoba is emphasizing the development of a main frame system for storage, retrieval and tabulation.

It was agreed that the 1989 meeting of the Committee would be linked to the Consultative Council meeting, probably sometime in May or June 1989.

DEMOGRAPHY (sub-committee)

Last meeting: December 1987

Next meeting: March 1989

Members: Heads of the Provincial and Territorial Focal
Points

The meeting was held on December 10-11, 1987 in Ottawa. Presentations were made on the following topics: i) Evaluation of the 1986 Census counts and the population estimates; ii) Estimations of the emigration and inter-provincial migration, family, and population estimates by marital status; iii) Methodology on the post-1986 population and intercensal estimates for 1981-86 and strategies toward 1991; iv) Population, family and household projections and v) Plans for future work.

Upon reviewing the evaluation, the following three options for the post-1986 estimation methodology were considered:

- 1) "Status quo": the current methodology using the 1986 Census as the basis for the postcensal and the 1981-86 intercensal estimates;
- 2) Use of the 1986 Census of population adjusted for undercoverage;
- 3) Continue with the 1981 Census as a benchmark.

After careful consideration of the pros and cons, the option "status quo" has been recommended and endorsed by Statistics Canada's senior management. Hence the 1986 Census figures without any adjustment for undercoverage are to be used as a basis for the post-1986 population estimates and the 1981-86 intercensal estimates.

The participants stressed, however, the need for actively pursuing the development of estimation strategies toward post 1991. Two scenarios have emerged from the debates: one, to maintain the current census-based model; the other, to develop a more flexible model that would take into account the best available information

DEMOGRAPHY (Sub-Committee) (end)

required to produce timely and highly accurate population estimates. The eventual choice of the estimation model will depend on what can realistically be done in terms of improving 1) the census coverage, 2) the measurement of undercoverage and overcoverage, and 3) the availability of reliable data sources for estimating population and migration in particular.

The next meeting of the Demography Committee will be held on March 8-9, 1989 in the Government Conference Centre, Ottawa to discuss some issues related to 1) population projections: methodology and conceptual issues at national, provincial and sub-provincial levels; and 2) population estimates: findings from evaluation studies of the 1986 Census and postcensal population estimates, international migration statistics according to the United Nations definition, strategies toward the post 1991 estimation methodology, and evaluation of 1986 population estimates by age/sex for CD's and CMA's.

LABOUR STATISTICS

Last meeting: June 1987

Next meeting: June 1988

Members: Mostly composed of representatives from provincial departments concerned with Human Resources and a few Provincial and Territorial Focal Points.

The twenty-second meeting of this committee was held on June 16-17, 1987 in Ottawa. Presentations dealt with the labour aspects of such Statistics Canada programs as the Survey of Employment, Payrolls and Hours; the Labour Force Survey; the Labour Market Activity Survey; Work Injuries Statistics; as well as the 1986 and 1991 Censuses. Presentations were also made by speakers

LABOUR STATISTICS (end)

from Employment and Immigration Canada, Labour Canada, the Canadian Tourism Research Institute and provincial/territorial delegates.

Interesting research was presented on subjects such as structural change, evolving labour markets, long term unemployment, and the labour market implications of an aging population.

A status report involving the seven resolutions of the previous year's meeting was presented:

Six resolutions were adopted at the 1987 meeting which are:

- 1) Remove the region disaggregation of Maritimes and Prairies from Statistical tables;
- 2) Ensure an historically consistent series of the Survey of Employment, Payrolls and Hours (SEPH) after it has been converted to the Central Frame Data Base (CFDB);
- 3) Evaluate alternatives and designs for a national Labour Force Survey for Yukon and Northwest Territories;
- 4) Consult extensively provinces and territories re the undergoing labour program and evaluation;
- 5) Support by provinces and territories statistical initiatives towards special needs groups and affirmative action groups;
- 6) Ensure that Statistics Canada investigates the production of SEPH data by size of firm.

INTERGOVERNMENTAL LOCAL
GOVERNMENT ACCOUNTING AND STATISTICS

Last meeting: May 1987

Next meeting: October 1988 (tentative)

Members: Mostly representatives from provincial
departments of Municipal Affairs and
a few Focal Points.

The 1987 meeting of the above conference encompassed the following topics and included papers presented by Statistics Canada and provincial/territorial delegates and discussions on the various topics:

- (a) Progress Reports on Developments in Local Government Statistical Projects in Public Institutions Division;
- (b) Small Area Data Project Report;
- (c) Revision of Financial Information System for Municipalities;
- (d) Canadian Institute of Chartered Accountants Research Study on Local Government Financial Reporting;
- (e) Data Processing Developments - Data Suppliers and Statistics Canada;
- (f) Dissemination of Data on Local Governments;
- (g) Users Perspective on Local Data
 - (a) Input/Output Projects
 - (b) Capital Expenditures and Stocks
 - (c) Canadian Tax Foundation
- (h) Treatment of Local Government Pension Plans.

The conference agreed to change the name of the group to The Intergovernmental Committee on Local Government Accounting and Statistics and to continue the tri-level cooperative efforts to develop standardized accounting

INTERGOVERNMENTAL LOCAL
GOVERNMENT ACCOUNTING AND STATISTICS (end)

and financial reporting systems and concepts which would contribute to improved financial statistics on the local government sector.

Delegates provided papers on most topics and agreed with proposals put forward by Statistics Canada to expand the use of machine readable financial data developed by provincial and territorial departments.

The Conference concurred with the Public Institutions Division's plans to expand its programs of employment and payroll and public debt statistics and also agreed to assist in the collection of capital data and detailed municipal expenditure information for use by the Input/Output Division.

A conference concensus report is to be prepared for presentation to the Canadian Institute of Chartered Accountants on the accounting recommendations contained in its research study and their possible implication on municipal financial statistics.

In order to carry out inter-conference research and review projects and also to develop future agenda content, the conference had in the past decreeted a Working Group on Financial Reporting which presented a discussion paper at the 1987 meeting. The mandate of this group was extended to cover the 1988 meeting as well.

MINERAL STATISTICS

Last meeting: October 1987

Next meeting: October 1988

Members: Delegates from Energy, Mines and Resources (chairman), Indian and Northern Affairs, Statistics Canada, all provincial and territorial mining departments or agencies.

MINERAL STATISTICS (continued)

The thirteenth Annual Meeting of this committee was held in Whitehorse, October 6, 7 and 8, 1987. A meeting on 25-26 April in Ottawa heard presentations by small working groups charged with action items both in follow-up to the last annual meeting as well as introductory items for the next annual meeting.

1. Exploration

A formal definition of "Committed to Production" was accepted; criteria for subdividing exploration expenditures into either "General" or "Mine-site" were discussed but decision postponed pending review by experts; and the need for a definition of "Administration Expenses Related to Exploration" was referred to the small working group on definitions.

Moreover, the Committee was asked to respond to the request by the Mining Association of Canada for assistance in arranging workable definitions of a "Producing Mine" and "Principal Mining Area" for the Association to follow in its annual publication "Facts and Figures".

2. Redesign of Forms

A small working group on questionnaire review was formed and charged with reviewing the form of the Annual Census of Mines, Quarries and Sand Pits in order to standardize the data and re-evaluate the type of data collected in light of a number of automation projects underway by members' agencies, and the 1988 introduction of the Harmonized System.

3. Reporting of Production Statistics

The Committee requested EMR to prepare an analysis of the shortcomings and recommendations concerning the reporting of production

MINERAL STATISTICS (end)

statistics on a "Recoverable" rather than the "Paid-for" basis that is now being followed in Canada.

Canadian practice is at odds with almost all other countries, whose production is reported by international statistical agencies as Recoverable, i.e., the theoretical amount of metal that can be recovered from ores or concentrates based on smelter or refinery capabilities.

4. Harmonized System

A presentation by Statistics Canada on the impact of the introduction in 1988 of the new commodity classification code system was of particular interest to members because of the resulting needed changes to survey forms. These changes will be the major item for discussion at the April meeting, given the need for acceptance and printing of new forms in the calendar year.

PROVINCIAL ECONOMIC ACCOUNTS

Last meeting: November 1987

Next meeting: October 1988

Members: Provincial and Territorial Focal Points

The last meeting took place November 17, 1987 in Ottawa. The major items on the agenda included reports on the progress of existing provincial programs within the System of National Accounts Branch and on the 1983 public sector market study. The group also discussed the application of the "quid pro quo" agreement to divisions outside the System of National Accounts Branch; there had been some problems in receiving

PROVINCIAL ECONOMIC ACCOUNTS (end)

requested data without charge. It was decided to refer the question to the Data Dissemination Committee or the Consultative Council.

Two major data releases took place during the year: revised estimates of Provincial Economic Accounts for the years 1982 to 1986 and Provincial Gross Domestic Product by Industry for the years 1971 to 1984.

The next meeting of the Committee is scheduled for October 20, 1988. Items on the agenda will be the international revision of the System of National Accounts and the deflation of provincial final demand.

PUBLIC SECTOR STATISTICS

Last meeting: October 1986

Next meeting: October 1988

Members: Mostly delegates from Provincial Departments of Finance and a few Provincial Focal Points

The third meeting of the Public Sector Committee encompassed the following major topics and consisted of papers presented by Public Institutions Division staff and discussions on various topics raised in these papers.

- (a) Statistical Treatment of Public Sector Pension Plans
- (b) Government Employment Statistics
- (c) Extended Financial Management Statistics on Governments
- (d) Coverage of the Public Sector
- (e) International Monetary Fund Requirements

PUBLIC SECTOR STATISTICS (end)

- (f) Small Area Data Aspects of Local Government Financial Data
- (g) Public Debt Statistics - Progress and Future Developments
- (h) Established Program Financing - Statistical Developments re: Data on Education.

Delegates were requested to review proposed new data representations and to provide feedback on a number of subjects including proposals for the improvement of Public Sector data included in the System of National Accounts.

Delegates were also provided with information on the program expansion initiatives put forward by the Public Institutions Division.

The Committee agreed that the division should proceed with development projects discussed by each of its sections within existing resource constraint guidelines.

SMALL-AREA DATA

Last meeting: November 1987

Next meeting: November 1988

Members: Provincial and Territorial Focal Points

Two key issues were discussed at the meeting: the actual situation of the respective provincial/territorial small-area data programs, as well as within Statistics Canada; and the future orientation and activities of the Committee.

Each delegate presented an overview of new developments and important events which occurred in his province or territory, since the last meeting. It was observed that even within a budgetary restraint environment, various activities in small area data were ongoing.

SMALL-AREA DATA (end)

Statistics Canada presented and discussed various recent developments that occurred in the following Divisions: Small Business and Special Surveys, Small Area and Administrative Data, Electronic Data Dissemination and Geography.

The delegates recognized the usefulness of this Committee and agreed to maintain it. Some suggested broadening its mandate by, for example, adding issues pertaining to geography and small business statistics, as well as an eventual link with the Data Dissemination Committee.

SOCIAL STATISTICS

Last meeting: April 1987

Next meeting: To be determined

Members: Provincial and Territorial Focal Points

1. Although the committee had not met since 1981, it was agreed that it does serve a continuing need.
2. The proposed role for the committee ranged from its overview only of those social statistics programs not covered by existing federal/provincial committees to the committee serving as an umbrella committee for all federal/provincial committees in the social statistics.
3. It was agreed that time should be set aside in the fall meeting of the Consultative Council to discuss the role and terms of reference for the Committee and decide on the next meeting date.
4. Presentations were made to the committee members on current activities in a number of programs including Household Surveys, the

SOCIAL STATISTICS (end)

Housing, Family and Social Statistics program, the Health Statistics program and the Education, Culture and Tourism program.

TRANSPORTATION STATISTICS

Last meeting: May 1987

Next meeting: June 1988

Members: Delegates from provincial departments of Transportation and one Focal Point

The Federal-Provincial Committee on Transportation Statistics held its annual meeting in Ottawa May 26, 1987 under the chairmanship of Ellis Drover, Director, Transportation Division. All provinces and territories were represented except Prince Edward Island, Nova Scotia and British Columbia.

The Working Group of the Committee held two meetings during the year -- in Edmonton and Quebec City.

At the Committee meeting a preliminary report was reviewed on the responses to the Working Group questionnaire "Survey of Data Requirements". Responses were coordinated by Jan Reurink of Alberta and Jean Galarneau of Quebec.

Provincial and Territorial participants agreed to review the preliminary report to ensure that it reflects their data requirements and individual inputs and identify those data requirements that are currently being fulfilled. Responses are to be directed to the eastern or western coordinators for a meeting of the Working Group during the fall. A final report will then be prepared.

The Committee reviewed the status of the deregulation environment, ongoing programs, the implementation of the new Business Survey Redesign Project in Statistics

Canada and its impact on transportation surveys and other statistical matters of mutual interest to the federal and provincial transport departments or statistical agencies.

VITAL STATISTICS

Last meeting: June 1987

Next meeting: June 1988

Members: Provincial registrars

The following are the achievements to June, 1987.

- a) A Survey was conducted of almost 800 organizations in Canada to determine the burden that will be placed on the Canadian System of Vital Statistics by Canadian Society during the next 10 years. This is in preparation for the development of new model registration forms.
- b) Pilot project was completed in British Columbia to demonstrate the problems associated with the implementation of national edits and the Automated Coding of Medical Entities System. No problems were encountered during implementation.
- c) The final comments were prepared for presentation at the Uniform Law Conference in August 1987 with respect to Model Vital Statistics and Model Name Acts.

The following are activities scheduled for the next 12 month period.

- a) Forms Committee is scheduled to meet in October 1987, to analyse survey results.
- b) Definitional problems associated with "the manner of death" was referred to the Council's Legislative Committee for study and report in 1988.

VITAL STATISTICS (end)

- c) The Legislative Committee was directed to:
 - examine the scope and operational extent of mandates of vital statistics offices to collect statistical data.
 - examine alternate sources that may be used to collect statistical data now collected or proposed to be collected by the vital statistics system.
- d) Model agreement for exchange of Vital Statistics Council for Canada will be finalized by March 1988.

ANNEX 1

SUMMARY OF FOLLOW-UPS

OCTOBER 22-23, 1987, MEETING

EDMONTON (ALBERTA)

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

May 12, 1988

.../26

Summary of 1987 Follow-ups

	<u>Respon</u> <u>sable</u>	<u>Action</u>
1. Correcting minutes of the 1986 Council meeting.	Secre- tariat	Completed
2. Delays in the distribution of CD-ROM diskettes by the Electronic Data Dissemination Division -- specified by Mr. McReynolds.	Secre- tariat	Distributed
3. New report on cost-recoverable projects following a model proposed by the province of Alberta.	Secre- tariat	Ongoing
4. Return the accepted terms of reference of the Social Statistics Committee to the chairperson of this Committee	Secre- tariat	Completed
5. Send special tables produced using question 7 to statistical agencies for evaluation	Secre- tariat	Completed
6. Question raised by Mme Gendreau concerning a particular case of redistribution of products, produced by Statistics Canada, to its provincial departments.	Secre- tariat	Resolved
7. Consultations between the Canadian Mortgage and Housing Corporation and its provincial/territorial peers concerning a survey undertaken by Statistics Canada without notifying provinces.	Secre- tariat	Explanation distributed.
8. Revision of the Memorandum of Understanding.	Program Committee	Completed

Summary of 1987 Follow-ups

	<u>Respon-</u> <u>sable</u>	<u>Action</u>
9. Schedule next Council meeting near the spring.	Secre- tariat	Completed
10. Choose the next meeting place.	Program Committee	Completed
11. Verify the possibility of committing a Statistics Canada employee to carry out a study of the provincial and territorial component of the national statistical system.	Statis- tics Canada and the Program Committee.	Completed
12. Carry-out a study of the component of the national statistical system at the provincial and territorial level.	Program Committee	Completed, to be presented at the 1988 Council meeting.
13. Result concerning the Resolution put forward by the Agriculture Committee, for obtaining on a free basis by the provincial and territorial delegates of this Committee, various products produced by the Census of Agriculture.	Council and Secre- tariat	Delegates of Prov./Terr. Departments of Agriculture will receive on a complimentary basis, publica- tions only.
14. Applying the Policy requiring that Focal Points be informed of routine contacts between Statistics Canada and provincial /territorial administrations.	Secre- tariat	Completed

ANNEX 2

FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE ON DEMOGRAPHY
TERMS OF REFERENCE FOR APPROVAL BY THE
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

May 5, 1988

.../29

Federal-Provincial Committee on Demography

Terms of Reference

A. Specific

The Federal-Provincial Committee on Demography reviews the methodologies for estimating and projecting population by characteristics (age, sex, marital status, etc.), families and households, components of their change; and demographic analysis.

1. By considering federal and provincial requirements, the committee:
 - a) Provides a forum for consultation between Statistics Canada and provincial and territorial statistical offices on the procedures for population estimations and projections; evaluates the quality of administrative data for estimating migration and other components of population, family and household change.
 - b) Encourages the provincial and territorial participants to present background papers on population estimations and projections.
 - c) Reviews the Demography Division's output and makes recommendations on its dissemination.
 - d) Fosters cooperation between the professionals of Statistics Canada and the provincial and territorial statistical agencies in the development of population estimation and projection techniques, exploring the new data sources for migration and other components of change of population, family and household.
2. The Committee shall be composed of the Director, Demography Division, Statistics Canada, as Chairperson, and one Principal Delegate from each province and territory in Canada.

3. The Committee shall meet at least once every two years or as frequently as necessary. The location and date of the meetings shall be determined at each meeting of the Committee or by the Chairperson and the Central Secretariat.
4. The Committee shall report every two years or as required, on its activities to the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy through the Central Secretariat of the Council; the Council shall also report annually on its activities to the Committee.

B. General

1. The host of each meeting shall provide suitable meeting accommodation. Normally, Statistics Canada will be responsible for the provision of a Secretariat staff, and simultaneous interpretation. In addition, when meetings are held in Ottawa, Statistics Canada will be responsible for the transportation expenses of the principal delegate from each province or territory.
2. Members of the Committee may, at their own discretion, be accompanied to meetings with such support personnel as they deem necessary.
3. Minutes of each meeting should record major points of discussion, decisions and recommendations and are to be prepared within three months of each meeting.

REPORT FROM THE PROGRAM COMMITTEE

TO THE

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

QUEBEC CITY, QUEBEC.

MAY 1988

PROGRAM COMMITTEE REPORT

1. The Memorandum of Understanding

The Program Committee felt that the draft submitted to the 1986 meeting was more acceptable than the one submitted in 1987.

Council members were polled regarding four items relating to the Memorandum of Understanding. Nine of the twelve members responded.

- a) Three preferred a political level agreement, five preferred that it not be political and one abstained.
- b) Four members preferred that the responsibilities of the partners be expressed in one list, three preferred two lists.
- c) Four preferred the term focal point, while three endorsed head of statistical agency.
- d) Most preferred no attachments to the document.

After confirming these views it is proposed that the final version be drafted.

2. Study of the Provincial and Territorial Component of the National Statistical System

The study of the provincial and territorial component of the National Statistical System was completed by Gail Graser. A paper outlining Statistics Canada's views of the current status of provincial and territorial offices was presented to the National Statistics Council with Jan Kestle as discussant on behalf of the provincial and territorial offices.

3. Agenda

The agenda and arrangements for the Council meeting were discussed and circulated to members.

4. Procedures for Nominating the Program Committee

The Program Committee recommends that each Program Committee prepare a slate for the following year ensuring regional representation and that a member of each current committee serve as chairperson for the following year.

MINUTES

**PROGRAM COMMITTEE
OF THE
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY**

Meeting of January 28, 1988

R. H. Coats Building
Ottawa, Ontario

Participants: Ms. Jan Kestle, Chairperson
Mr. Ron McMahon
Mr. John Palmer
Mr. Gordon Brackstone
Mr. Bruce Petrie
Mr. Yvon Goulet
Mr. Denis Desjardins

Recording secretary: Mr. Wayne Smith

1. Memorandum of Understanding

The Chairperson noted that the Program Committee had been charged by the Consultative Council with the task of revising the draft Memorandum of Understanding.

In the ensuing discussion, committee members indicated that the draft submitted to the October 1986 meeting of the Consultative Council was more acceptable than the revision submitted to the October 1987 Council meeting. Provincial and territorial members on the committee also advised that the terminology "statistical focal point" used in the earlier draft was preferred to the terminology "statistical representative" or "heads of statistical agencies" used in the subsequent revision.

It was agreed that Ms. Jan Kestle and Mr. Wayne Smith would, in consultation with the focal points, develop a new draft of the memorandum, working from the draft submitted to the Council in October 1986.

2. Study of the status of the provincial and territorial component of the National Statistical System

The Chairperson advised members that, following up on an undertaking made at the Consultative Council meeting of October 1987, Statistics Canada had agreed to assign Mrs. Gail Graser, Director of User Advisory Services Division to carry out the proposed study of the status of the provincial and territorial component of the National Statistical System. The results of the study would be presented first, without recommendations, to the meeting in early May of the National Statistics Council, and then, with recommendations, to the Consultative Council. The presentation to the National Statistics Council would be made by Ms. Kestle.

Given the limited time available, Mrs. Graser had begun research on the project prior to the Program Committee meeting under general directions from the Chief Statistician. As agreed to at the Consultative Council meeting of October 1987, this project would be directed by the Program Committee.

There ensued a discussion of terms of reference for the study which were then drafted by Mrs. Graser, submitted to the committee and approved (annex 1).

3. **Federal-Provincial Consultative Council on Statistical policy - Agenda, location and date of next meeting**

It was agreed that the principal items on the agenda of the 1988 meeting of the Council would be:

- ° the revised memorandum of understanding
- ° the report of the study on the status of the provincial and territorial component of the National Statistical System
- ° a presentation on new directions in administrative data development at Statistics Canada
- ° a report from the Data Dissemination Committee on Federal-Provincial Data Exchange (Quid Pro Quo)

The location of the meeting was tentatively set for Quebec City on June 21 and 22, 1988, with Ottawa as an alternate site should the Quebec Bureau of Statistics not be able to accommodate the Council at that time.

It was also agreed that the Program Committee would recommend a change in procedures for nominating Program Committee members to the Consultative Council. It will be recommended that, in future, each Program Committee propose a slate of members for the following year. The slate will ensure regional representation and will include a nomination from either Quebec or Ontario, a nomination from the Atlantic Provinces and a nomination from the western provinces or northern territories. To ensure continuity from one

committee to the next, a member of the previous committee from the provinces or territories would serve as chairperson the following year. With respect to the Program Committee for 1989, it would be further recommended that Mr. John Palmer continue to serve on the committee in the capacity of chairperson.

4. Costs of meetings held outside Ottawa

Mr. Denis Desjardins advised members of a decision by Statistics Canada's Policy Committee that, due to the high cost of meetings held outside of Ottawa, Statistics Canada could no longer undertake to pay the full costs of such meetings. Should a federal-provincial committee decide to meet outside of Ottawa, some arrangement would be necessary to limit Statistics Canada's costs to those that would have been incurred had the meeting been in Ottawa.

5. Committee meetings

A number of recommendations were made regarding the scheduling of federal-provincial committee meetings. It was recommended that:

- ° the Public Sector Statistics Committee meet in either May or June 1988, possibly in conjunction with the Intergovernmental Committee on Local Government Accounting and Statistics
- ° the Data Dissemination Committee meet on April 28 and 29, 1988
- ° the Social Statistics Committee meet in the second half of March 1988

Statistics Canada representatives undertook to convey these recommendations to the appropriate senior managers.

It was agreed that the principal focus of the April 1988 meeting of the Data Dissemination Committee would be an examination of Statistics Canada's policy on the distribution of products to provincial and territorial focal points, in the context of the exchange of data between the federal and provincial/territorial governments. Other recommended agenda items for this meeting included reports on Statistics Canada's publications review and on future directions in electronic dissemination at Statistics Canada.

The mandate of the Business Statistics Committee was also discussed but no recommendation was formulated.

6. Follow-up to the October 1987 meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Mr. Smith reported briefly on actions taken with respect to items from the October 1987 meeting of the Council that required follow-up.

VERSION OF THE MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
PRESENTED TO THE 1986 MEETING OF THE
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING OF THE RELATIONSHIP
BETWEEN
PROVINCIAL AND TERRITORIAL FOCAL POINTS
AND STATISTICS CANADA**

I Introduction

The Federal, Provincial and Territorial governments recognize that effective cooperation and coordination between and among statistical agencies in government is essential to a well - functioning national statistical system. To facilitate this interaction each provincial and territorial government has appointed a Focal Point to represent its statistical community. The Focal Point arrangement is a mutually beneficial relationship with all parties operating in partnership mode.

Provincial and Territorial Focal Points are heads of agencies that vary greatly in their mandates, resources, and activities. Nevertheless, they all have a basic role to play in a national statistical system. The points set out in this Memorandum of Understanding apply to all Provincial and Territorial Focal Points. Any specific arrangement required for individual Focal Points can be set out in bilateral agreements between Statistics Canada and those Focal Points (see section IV).

II The Focal Point Role

1. The Focal Points are members of the federal-Provincial Consultative Council on statistical Policy and ensure representation on the federal-provincial statistical committees.
2. The Focal Points recognize their role as participants in and representatives of the national statistical system, within their provincial and territorial governments. They will communicate their governments statistical

needs to Statistics Canada and ensure the effective dissemination of Statistics Canada information within their provinces and territories.

3. The Focal Points, as key components of a national statistical system, are committed to a common understanding of each others roles, mandates, and operations.
4. The Focal Points agree to exchange, both among themselves and with Statistics Canada, information on policies, programs and methodology.
5. The Focal Points agree to solicit and offer constructive evaluations of each other statistical activities as well as Statistics Canada and to work towards joint solutions to problems affecting those activities.
6. The Focal Points will promote the sharing of statistical data among the partners of the national statistical system on a quid pro quo basis.
7. The Focal Points agree to encourage the exchange of staff between their agencies and Statistics Canada.

III Statistics Canada's role

1. Statistics Canada recognizes the Provincial and Territorial Focal Points as the statistical coordinators within their respective government.
2. Statistics Canada agrees to maintain an effective process of consultation with the Focal Points on statistical matters, through the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy and through the informal solicitation of opinions and evaluations.

3. Statistics Canada agrees to exchange information with the Focal Points on statistical needs, policies, programs, new initiatives, initiatives, methodology, and areas of conflict or concern.
4. Statistics Canada will ensure that it is effectively represented on all Federal-Provincial Committees on statistical matters.
5. Statistics Canada will continue to promote the Focal Points arrangement. It will continue to give the Focal Points special access to Statistics Canada's Personnel and internal documents and let them have a special influence on the setting of priorities.
6. Statistics Canada recognizes Focal Points as partners in many collection activities through section 10 and 11 of the Statistics Act.
7. Statistics Canada agrees to encourage the exchange of staff between its agency and the various provincial and territorial statistical offices.
8. Statistics Canada will provide each of the Focal Points with the material described in the Policy on Distribution of Products to Provincial and Territorial Focal Points.

IV Bilateral Agreements

Given the present extensive regional variations in data requirements and data dissemination means, bilateral agreements may be reached between Statistics Canada and individual provinces and territories, complementing this general Memorandum of Understanding. These agreements will be distributed to the other provinces and territories and made available to them for adoption if they so desire.

V Discontinuation

Any party may renounce the Memorandum of Understanding provided that written notification of its intent and of the reasons for its decision has been given.

VI Modifications

This Memorandum of Understanding may be modified from time to time by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

VERSION OF THE MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
PRESENTED TO THE 1987 MEETING OF THE
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING ON
THE RELATIONSHIP BETWEEN
PROVINCIAL AND TERRITORIAL STATISTICAL AGENCIES
AND STATISTICS CANADA**

I Introduction

The Federal, Provincial and Territorial governments recognize that effective cooperation and coordination between and among statistical agencies in government is essential to a well-functioning national statistical system. To facilitate this interaction each provincial and territorial government has appointed a representative of its statistical community. This arrangement is a mutually beneficial relationship with all parties operating in partnership mode.

II Role of the Partners in the Statistical System

The Provincial and Territorial representatives are heads of statistical agencies that vary greatly in their mandates, resources, and activities. Nevertheless, they all have a basic role to play in a national statistical system. The points set out in this Memorandum of Understanding apply to all Provincial and Territorial statistical agencies. Any specific can be set out in bilateral agreements between Statistics Canada and those agencies (Section III).

1. Statistics Canada recognizes the head of each Provincial and Territorial statistical agency as the statistical coordinator within its respective government. They will communicate their governments' statistical needs to Statistics Canada and ensure the effective dissemination of Statistics Canada information within their provinces and territories. To emphasize this role, Statistics Canada keeps the head of the statistical agencies informed of any dealings with government officials within their respective province or territory (Annex No. 1).
2. Statistics Canada and the heads of the Provincial and Territorial statistical offices are members of the Federal-Provincial Consultative

Council on Statistical Policy. They ensure representation on the federal-provincial statistical committees. To encourage the provinces' and territories' participation in the various committees, Statistics Canada subsidizes the travel expenses of one delegate per province or territory to all the formal meetings of the Council and its constituting committees (Annex No. 2).

3. Statistics Canada agrees to maintain an effective process of consultation with the provincial and territorial statistical agencies on statistical matters, through the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy and through the less formal solicitation of opinions and evaluations.
4. Statistics Canada will continue to ensure that provincial and territorial statistical offices have the chance to review important documentation and to discuss significant issues with Agency officials. Statistics Canada is committed to ensure that the statistical offices have a full opportunity to influence Agency priorities.
5. The provincial and territorial statistical agencies agree to solicit and offer constructive evaluations of each other's activities as well as Statistics Canada's and to work towards joint solutions to problems affecting those activities.
6. Statistics Canada recognizes provincial and territorial statistical agencies as partners in many collection activities through agreements based on Section 10 of the Statistics Act. Statistics Canada will promote data sharing, subject to sections 10 and 11 of the Statistics Act. The provincial and territorial statistical offices will promote the sharing of statistical data among the partners of the national statistical system.

7. Statistics Canada and the provincial and territorial statistical agencies agree to encourage the exchange of staff between themselves (Annex No. 3).
8. Statistics Canada will provide each of the provincial and territorial statistical agencies with the material described in the Policy on Distribution of Products to them (Annex No. 4).

III Bilateral Agreements

Given the present extensive regional variations in data requirements and data dissemination means, bilateral agreements may be reached between Statistics Canada and individual provinces and territories, complementing this general Memorandum of Understanding. These agreements will be distributed to the other provinces and territories and made available to them for adoption if they so desire.

IV Discontinuation

Any party may renounce this Memorandum of Understanding provided that written notification of its intent and of the reasons for its decision has been given.

V Modification

This Memorandum of Understanding may be modified from time to time by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

ANNEX -1- / ANNEXE -1-



Statistics Statistique
Canada Canada
Ottawa, Canada

Copy on File
Copie au Dossier

RECORDS MANAGEMENT
GESTION DES DOCUMENTS

To - À 100-143-26.F-3

SEP 21 1987

File / Dossier

100-143-26.F-3

Chg'd. To / Transmis à

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: September 16, 1987
TO: Assistant Chief
Statisticians
Directors General
Directors
FROM: Ivan P. Fellegi
SUBJECT: STATISTICS CANADA'S POLICY
ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND
REGIONAL DIRECTORS

DATE: le 16 septembre 1987
AUX: Statisticiens en chef
adjoints
Directeurs généraux
Directeurs
DE: Ivan P. Fellegi
OBJET: POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES
REPRÉSENTANTS STATISTIQUES
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on Informing Provincial & Territorial Statistical Representative and Regional Directors approved by the Policy Committee on August 26, 1987.

Veuillez trouver ci-joint, à titre d'information, une copie de la politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les Directeurs régionaux approuvée par le Comité des politiques le 26 août 1987.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

POLICY ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND REGIONAL
DIRECTORS

Policy statement

Statistics Canada will keep statistical representatives of the provinces and territories informed of developments with respect to the national statistical program. To this end, information on contacts with and visits to officials of the provinces and territories by Statistics Canada will be provided to the respective provincial and territorial statistical representatives and to regional directors.

Responsibilities

1. All Divisions (including Regional Offices)
 - Identify routine contacts with provincial and territorial officials and report these to the Government Relations Section, Communications Division, on an annual basis.
 - Inform the appropriate provincial and territorial statistical representative, of planned, non-routine visits by Statistics Canada staff to provincial and territorial government offices.

POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES REPRÉSENTANTS
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Énoncé de politique

Statistique Canada tiendra les représentants statistiques des provinces et territoires au courant de l'évolution du programme statistique national. À cette fin, les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs régionaux seront informés chaque fois que des fonctionnaires de Statistique Canada auront des contacts avec les représentants des provinces et territoires ou leur rendront visite.

Responsabilités

1. Toutes les divisions (y compris les bureaux régionaux)
 - Identifier les contacts courants avec les représentants provinciaux et territoriaux et en faire rapport annuellement à la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications.
 - Informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés des visites spéciales que le personnel de Statistique Canada prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Provide a copy of correspondence from Statistics Canada to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate provincial and territorial statistical representative.

2. All Headquarters Divisions

- Inform the appropriate Regional Director of planned, non-routine visits by headquarters staff to provincial and territorial government offices.

- Provide a copy of correspondence from headquarters staff to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate regional director.

3. Communications Division

- Compiles information on routine contacts with provincial and territorial departments and once a year distributes it to:
(a) provincial and territorial statistical representatives;
(b) regional directors; (c) senior managers.

- Fournir aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante, entre Statistique Canada et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

2. Toutes les divisions du bureau central

- Informer le directeur régional concerné des visites spéciales que le personnel du bureau central prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Fournir au directeur régional concerné copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante entre le personnel du bureau central et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

3. Division des communications

- Rassembler l'information sur les contacts courants avec les ministères provinciaux et territoriaux et distribuer cette information une fois par année: a) aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux; b) aux directeurs régionaux; c) aux gestionnaires supérieurs.

- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Agency.

- S'assurer que la politique est appliquée de façon uniforme dans tout le Bureau.

Definitions

Provincial and Territorial Statistical Representatives: Those persons named by the responsible Provincial Ministers and by Territorial governments as official representatives to the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Routine contacts: Encounters or correspondence that are part of established program operations.

Inquiries:

Director, Communications Division, at 990-8223.

Définition

Par représentants statistiques provinciaux et territoriaux, on entend les personnes nommées par les ministres provinciaux responsables et par les gouvernements territoriaux pour les représenter officiellement au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Par contact courant, on entend les rencontres ou l'échange de correspondance dans le cadre de l'exécution des programmes établis.

Demandes de renseignement:

Directeur, Division des communications, 990-8223.

ANNEX -2- / ANNEXE -2-

April 2, 1986

le 2 avril 1986

STATISTICS CANADA'S POLICY ON
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
TRAVEL SUBSIDIES

POLITIQUE DE STATISTIQUE CANADA SUR
LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE
DÉPLACEMENT DES DÉLÉGUÉS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

POLICY

Upon request, Statistics Canada shall pay transportation expenses for one delegate from each Province and Territory for every meeting of the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and its constituent Committees.

DEFINITIONS

- Transportation expenses are the cost of economy air fare and taxis according to Treasury Board regulations. Special arrangements may be made with the Provinces in order to obtain reduced rates, in accordance with policies and procedures of the Operational Planning and Finance Branch.
- Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and Constituent Committees:

The Council is a consultative body chaired by the Chief Statistician of Canada and composed of senior officials appointed by the Premiers of each Province and the Commissioners of the Territories. The consultative system also includes a Program Committee and specific subject Committees, but does not include the Committee on Mineral Statistics since it is the administrative responsibility of the Department of Energy, Mines and Resources.

POLITIQUE

Sur demande, Statistique Canada défrayera les dépenses de déplacement pour un délégué de chaque province et de chaque territoire pour toute réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et de ses comités constitutifs.

DÉFINITIONS

- Les dépenses de déplacement sont le coût du billet d'avion classe économique et des taxis selon le règlement du Conseil du Trésor. Des dispositions spéciales peuvent être convenues avec les provinces afin d'obtenir des tarifs réduits selon les politiques et les procédures de la Direction de la planification opérationnelle et des finances.
- Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et comités constitutifs:

Le Conseil est un organisme consultatif présidé par le Statisticien en chef du Canada et composé de fonctionnaires supérieurs nommés par les premiers ministres des provinces et les commissaires des territoires. Le système de consultation comprend également un Comité des programmes et des comités spécialisés, mais ne comprend pas le Comité de la statistique des minéraux, puisqu'il relève administrativement du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

RESPONSIBILITIES

1. Communications Division:

Pays for the transportation expenses of the provincial and territorial delegates through the Secretariat of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Monitors and reports annually to the Policy Committee on the costs of this travel subsidy program.

INQUIRIES

Inquiries concerning this policy are to be directed to the Director, Communications Division at 990-8223.

RESPONSABILITÉS

1. Division des communications:

Règle les dépenses de déplacement des délégués provinciaux et territoriaux par l'entremise du secrétariat du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Surveille et fait rapport annuellement au Comité des politiques sur les coûts de ce programme de remboursement des dépenses de déplacement.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes concernant la présente politique doivent être adressées au Directeur de la Division des communications au 990-8223.

ANNEX -3- / ANNEXE -3-

November, 1985

Novembre 1985

EXCHANGE OF STAFF

ÉCHANGE DE PERSONNEL

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL ON
STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

PROPOSAL

It has been proposed by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy that staff exchanges between Statistics Canada and Provincial Governments could be mutually beneficial. This paper will outline how these exchanges can be accomplished.

ADVANTAGES OF STAFF EXCHANGES

Staff exchanges between Statistics Canada and other organizations have a number of benefits. They can help to:

- foster understanding and co-operation between Statistics Canada and other governments and organizations;
- assist managers and employees in increasing their understanding of the problems, work methods and areas of interest common to different sectors;

PROPOSITION

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a proposé la création d'un programme d'échange de personnel, entre Statistique Canada et les administrations provinciales, qui serait avantageux pour tous les intervenants. Le présent document donne un aperçu de la mise en oeuvre de ces échanges.

AVANTAGES DES ÉCHANGES DE
PERSONNEL

Les échanges de personnel entre Statistique Canada et d'autres organismes présentent de nombreux avantages:

- Ils peuvent créer un climat favorable à la compréhension et à la collaboration entre Statistique Canada et les autres administrations publiques et organismes.
- Ils peuvent aider les cadres et les employés à améliorer leur compréhension des problèmes, des méthodes de travail et des domaines d'intérêt communs à différents secteurs.

- facilitate the diffusion of knowledge among professionals in specialized fields of interest;
 - assist in the career development of employees;
 - provide high quality professional staff for assignment for critical or hard-to-fill vacancies.
- Ils peuvent faciliter la diffusion des connaissances entre les professionnels de diverses disciplines spécialisées.
 - Ils peuvent jouer un rôle dans l'avancement des employés.
 - Ils peuvent servir à doter des postes très importants ou difficiles à combler à l'aide de personnel professionnel hautement compétent.

EXCHANGE MECHANISM

In order to encourage staff exchanges, it is important to identify and utilize a program which is effective, but not overly cumbersome in lead time and "red tape" required. Also, the rights of the individual employees in terms of pay, benefits and job security must be safeguarded.

For these reasons, methods of exchange which would not protect these rights have been eliminated. An example is the use of leave without pay, a situation in which an employee has less job security, does not retain his/her pay and benefits, and must be placed on the staff or under contract to the employing organization. The use of Personal Service contracts has been discarded for similar reasons.

However, an appropriate exchange mechanism, "Interchange Canada" has been identified.

MÉCANISME D'ÉCHANGE

Afin d'encourager les échanges de personnel, il importe de monter un programme qui soit efficace, qui puisse démarrer rapidement et dont la procédure administrative ne soit pas trop lourde. Il faut en outre veiller à protéger les droits des employés à l'égard du traitement, des avantages et de la sécurité d'emploi.

Nous avons d'emblée éliminé les méthodes d'échange qui ne protègent pas ces droits. Les congés sans solde en sont un exemple, puisqu'ils représentent une situation dans laquelle l'employé a moins de sécurité d'emploi, ne conserve pas son traitement ni ses avantages et doit faire partie du personnel de l'organisme qui l'emploie, ou y travailler à forfait. L'utilisation des marchés de services personnels représente une autre solution qui n'a pas été retenue pour les mêmes raisons.

Le Conseil a toutefois trouvé un mécanisme d'échange convenable; il s'agit du programme "Échanges Canada".

INTERCHANGE CANADA

This program has been designed to facilitate the temporary assignment of middle and senior levels of personnel between the Public Service and outside organizations including other levels of government. The primary objectives of these assignments are to encourage co-operation between organizations while gaining top quality professional staff support, and providing career development opportunities to staff members.

This program has been used by Statistics Canada for a number of years to achieve these objectives, and provides a good degree of flexibility and ease of use.

Administration

The basis for the "Interchange Canada" exchange is a letter of agreement between the two organizations, outlining such aspects as the start and termination dates for the assignment, job title, financial responsibility, and conflict of interest guidelines.

An employee on assignment with the Interchange Canada program receives his/her salary payment directly from the home organization, which arranges financial recovery from the host organization. Regarding

ÉCHANGES CANADA

Ce programme vise à faciliter l'affectation temporaire du personnel aux niveaux intermédiaire et supérieur entre la Fonction publique et les organismes externes, y compris les autres ordres de gouvernement. L'objectif principal de ces affectations consiste à favoriser la collaboration entre les organismes, et ce, en employant les services de professionnels hautement compétents et en donnant aux employés concernés d'intéressantes expériences de travail.

Pour atteindre ces objectifs, Statistique Canada a recours depuis déjà un certain nombre d'années à ce programme, caractérisé par assez de souplesse et de facilité d'emploi.

Administration

Les échanges en vertu du programme susmentionné se font conformément à un protocole entre les deux organismes. On y définit par exemple les dates du début et de la fin de l'affectation, le titre du poste, la responsabilité financière ainsi que les directives concernant les conflits d'intérêt.

L'employé en affectation dans le cadre du programme Échanges Canada reçoit son traitement directement de son employeur régulier, qui prend les dispositions pour recourir les frais auprès de l'organisme hôte.

re-location expenses (if applicable), each organization normally pays for one move. Other expenses, such as training, would be borne by the host organization. If an individual on assignment to the Federal Government is performing duties at the EX or SM level, he or she must be counted against the appropriate management complement.

The Public Service Commission in Ottawa acts as the coordinating body in preparing the agreements. It should be noted that each sponsoring organization commits itself to guarantee re-employment within the organization to each employee at his/her current occupational group/level upon completion of the interchange assignment. As well, the agreements specifically state that the host organization will not offer continuing employment to the assignee at the end of the period.

Once the employee(s) and assignment(s) have been agreed to by the organizations, the Public Service Commission is contacted to prepare the letter of agreement. This normally requires 2-3 weeks.

The agreements are signed by the Deputy Minister (or equivalent) of each organization, the employee and a representative of the Public Service Commission.

Interchange Canada assignments normally last one to three years.

Pour ce qui est de la réinstallation (le cas échéant), chaque organisme assume habituellement les frais d'un déménagement. L'organisme hôte devrait accepter de payer les autres dépenses, comme celles relatives à la formation. Si une personne en affectation dans l'administration fédérale travaille à un poste EX ou SM, il doit compter dans les effectifs de la catégorie appropriée.

La Commission de la fonction publique à Ottawa agit à titre de coordonnateur de la préparation des ententes. Il est important de noter que chaque organisme parrain s'engage à redonner à l'employé, à la fin de l'échange, un poste au groupe et à l'échelon qu'il occupait au moment du départ. Par ailleurs, les ententes stipulent que l'organisme hôte ne devra pas offrir un emploi permanent à la personne échangée à la fin de la période.

Lorsque les organismes s'entendent au sujet de l'employé et de l'affectation, ils communiquent avec la Commission de la Fonction publique pour qu'elle prépare le protocole d'entente. Cette préparation prend habituellement deux ou trois semaines.

Les ententes sont signées par le sous-ministre (ou une personne occupant un poste équivalent) de chaque organisme, par l'employé ainsi que par un représentant de la Commission de la Fonction publique.

Les affectations dans le cadre d'Échanges Canada durent normalement d'une à trois années.

Selection of Candidates /
Assignments

It is recommended that a co-ordinating body or focal point in each organization determine both the available candidates in terms of willingness to undertake an assignment, skills and expertise, as well as the identified assignments regarding the knowledge and skills base required.

It may occur that a two-way exchange is mutually beneficial at a given point in time, or that an employee is assigned to another organization without an immediate exchange.

Sélection des candidats et des
affectations

Un service de coordination ou un point de contact dans chaque organisme devrait définir quels sont les candidats qui sont prêts à obtenir une affectation et quelles sont leurs compétences et connaissances, ainsi que les affectations qui pourraient être offertes, en tenant compte des connaissances et des compétences nécessaires.

Il se peut que des échanges bilatéraux soient avantageux pour les deux organismes, à un moment donné, ou qu'un employé soit affecté à un autre organisme sans que l'échange dans l'autre sens soit effectué immédiatement.

ANNEX -4- / ANNEXE -4-



MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: May 22, 1986

TO: Assistant Chief Statisticians
Directors General
Directors

FROM: Ivan P. Fellegi

SUBJECT: Policy on the Distribution
of Products to Provincial
and Territorial Focal
Points

DATE: le 22 mai 1986

AUX: Statisticiens en chef adjoints
Directeurs généraux
Directeurs

DE: Ivan P. Fellegi

OBJET: Politique sur la distribution
des produits aux contacts
provinciaux et territoriaux

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on the Distribution of Products to Provincial and Territorial Focal Points approved by the Policy Committee, May 14, 1986.

Veillez trouver ci-joint, à titre d'information, copie de la politique de Statistique Canada sur la distribution des produits aux contacts provinciaux et territoriaux approuvée par le Comité des politiques le 14 mai 1986.

Attachment


Ivan P. Fellegi

Pièce jointe

POLICY ON THE DISTRIBUTION
OF PRODUCTS TO
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
FOCAL POINTS

POLITIQUE SUR LA DISTRIBUTION
DES PRODUITS AUX
CONTACTS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Policy Statement

Statistics Canada has a long standing tradition of cooperation with provinces and territories. In keeping with this tradition, Statistics Canada will provide through the Provincial and Territorial Focal Points:

- one set of all catalogued publications, on a complimentary basis.
- any other product or service negotiated as a result of contractual or quid pro quo agreement.

Provincial and Territorial Focal Points will be charged the standard rates for all other products and services.

Responsibilities

1. Dissemination Committee

- Coordinates and monitors the application of this policy.

2. Communications Division

- Arranges, and covers the costs of, distribution of all catalogued publications to each Focal Point.
- Monitors, and reports annually to the Policy Committee, on the costs of all complimentary distribution under this policy.
- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Bureau.

Énoncé de la politique

Statistique Canada possède une longue tradition de collaboration avec les provinces et les territoires. Pour poursuivre cette tradition, Statistique Canada fournira à chaque contact provincial et territorial:

- à titre gracieux, une série de toutes les publications cataloguées.
- tout autre produit ou service offert à la suite d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Les contacts provinciaux et territoriaux devront payer les tarifs réguliers pour les autres produits et services.

Responsabilités

1. Comité de la diffusion

- Coordonne et assure le suivi de cette politique.

2. Division des communications

- Identifie et finance le coût de la distribution à chaque point de contact de toutes les publications cataloguées.
- Contrôle et fait le compte rendu annuel au Comité des politiques des coûts de la distribution à titre gracieux effectuée d'après la présente politique.
- S'assure que la politique est appliquée de façon uniforme dans le Bureau.

3. Other Divisions

- Provide products or services as per contractual or quid pro quo agreements.
- Inform the Communications Division of the cost of any products and services provided to the Provinces and Territories as a result of contractual or quid pro quo agreements.

Definitions

Provincial and Territorial Focal Points -Senior officials appointed to the Federal and Provincial Consultative Council on Statistical Policy by the Premier of each province.

Inquiries

Director, Communications Division, at 990-8223.

3. Autres divisions

- Fournissent les produits et services offerts dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.
- Informent la Division des communications du coût des produits et services fournis aux provinces et territoires dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Définitions

Contacts provinciaux et territoriaux - Hauts fonctionnaires nommés au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par le premier ministre de chaque province.

Renseignements

Directeur, Division des communications, 990-8223.

April 11, 1988

The Provincial/Territorial Component of the
National Statistical System

Current problems and challenges

The issue

1. The national statistical system faces a serious challenge. The challenge is not just a matter of perception. Its symptoms are concrete and have been with us for the last few years. The system is made up of the Statistics Act, the Chief Statistician, Statistics Canada a national statistical agency mandated and funded by the federal government - and the provincial and territorial statistical offices and their respective acts, each funded and mandated by its provincial or territorial government. The national statistical system has evolved over time and created roles, responsibilities and expectations. These are predicated on a certain level of funding for each component and on its keeping its place within its government's hierarchy. By and large, the decline in the level of funding and the relative decline in status has made it difficult for some of the provincial and territorial offices to keep up their roles and responsibilities.
2. The provincial offices were not large to start out. With the exception of the Quebec statistical office with a strength of two hundred, three provinces have offices of 18 to 35 persons and the others range in strength between one and ten. Their current size is the result of the severe reductions to which they were subject. And the national statistical agency, itself on a steep curve of budget reductions, is not in a position to restore the original relationships.
3. The purpose of this paper is threefold: 1) to inform the National Statistics Council of the nature and recent experience of the provincial component of the national statistical system; 2) to draw to their attention the action that Statistics Canada has taken so far; 3) and to seek discussion of additional measures that might be taken to avoid further deterioration.

The National Statistical System

4. In addition to Statistics Canada, there are twelve statistical offices, one in each province and territory. The heads of these organizations have been identified by provincial and territorial premiers as their official spokesmen vis-à-vis Statistics Canada. Ten out of twelve offices have legislation similar to, and for most of them largely inspired by, the Federal Statistics Act, including

strong protection of individually identifiable statistical information. All maintain very close contact with Statistics Canada not only informally but also through a series of agreements on data sharing and a network of consultative committees. The latter cover most of Statistics Canada's substantive programmes (labour, agriculture, business, transportation, etc.). They are capped by a Federal Provincial Consultative Council which serves as a clearing body for the discussion of current issues and as a policy making body to ratify guidelines and rules of behaviour that govern the relationship among the thirteen agencies.

5. One important purpose of the national statistical system is to agree on responsibilities so that the various activities conducted by each of the partners dovetail; and making it possible to satisfy the different objectives and requirements set by each government while avoiding costly duplication of effort. This way, the essential national statistical requirements including those of the provincial and territorial governments can be met at the lowest possible level of expense for the system as a whole.
6. The overwhelming proportion of direct statistical data collection is carried out by Statistics Canada and includes an elaborate network of sharing agreements allowing maximum analytical access to each of the provincial and territorial partners. In addition, the statistical system also relies heavily on the exploitation of administrative records. At the Federal level these are primarily Customs and taxation documents; from the provincial and territorial level they include the records of the vital statistics, health, education, and justice systems. Provincial and territorial statistical offices, because of their orientation - mostly economic because of where they are located within their respective Government's organization - are not intimately involved with the flow to Statistics Canada of administrative records in the social fields. Nonetheless, many of the offices exploit the sales tax and health insurance administrative files in order to meet provincial data requirements for small area data.
7. Not all provincial and territorial statistical offices carry out every single function of a complete statistical agency. All of them compile and abstract data; and all publish statistics of relevance to their respective province or territory. All are engaged in briefing their departmental colleagues on the meaning of recently published data. Eight of the agencies engage in the preparation of provincial economic accounts. Seven of the agencies engage in making current population estimates and projections. Their knowledge of local conditions helps in making realistic assumptions even though the base figures are most often those compiled by Statistics Canada. The

level of analytical work varies a great deal ranging from purely descriptive to econometric modelling for impact studies and forecasting. In fact, the national input-output tables have been adapted by a small number of provincial offices to their own needs and provide a basis for major research projects. Most match their activities directly to their governments' requirements but a number of them also publish information that can be purchased by the public at large.

8. Only one of the offices - Quebec - other than Statistics Canada, carries out significant collection activities on a regular basis. Quebec has had a complete statistical office for the last seventy-six years, foreshadowing the emergence of the national office by six years. Notwithstanding, the allocation of tasks within the system reduces to a minimum or eliminates outright any duplication of collection activities between Statistics Canada and the provinces and territories.

Historical Background

9. Both during and immediately after the Second World War, there was a realization that federal and provincial statistics should complement each other and that the effective strengthening of the one demanded a corresponding improvement in the other. The Dominion-Provincial Conference on Reconstruction (1945) signalled this urgent need. And as a result there was a quick and steady growth in the size and capability of most provincial statistical offices. To coordinate the demands placed on the federal and the provincial offices, to promote harmonious growth in their functions, and to avoid needless duplication, the Federal-Provincial Consultative Conference on Economic Statistics emerged (1953) supported by a number of specialized sub-committees. When the conference became too cumbersome - in spite of its undoubted achievements - it was replaced by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy, a body which after fifteen years of uninterrupted existence and fourteen meetings is still with us as the main channel through which federal-provincial relations in statistics are steered.

Today's National Statistical System

10. The terms of reference of the Council include reviewing statistical priorities in the light of federal and provincial requirements; identifying and removing obstacles from the operation of joint programmes; formulating guidelines on the application of basic matters of statistical policy such as statistical standards, confidentiality and privileged access; and generally ensuring that there is adequate federal-provincial

consultation on matters that can affect the operation of the system.

11. The achievements that can be rightly credited to the national statistical system because of its operation in the last decade or so are considerable. For example, the process of assigning statistical priorities is far more sensitive to provincial needs; there has been a substantial increase in the provincial detail of published statistics in relation to the early 70's; there is a better balance between national and provincial needs; the provincial and territorial statistical offices have privileged and free access to all printed output of Statistics Canada; there is unrestricted professional access to the offices of all members of the national statistical system; the channelling of provincial priorities to Statistics Canada is coordinated through the Council and its structure of committees which ensures that it is orderly and free of contradictions; and the participation in those bodies by all members of the national statistical system has become institutionalized and indeed is subsidized through Statistics Canada's regular budget.
12. The contributions to the national statistical system by provincial and territorial agencies are noteworthy. For example, the publicity given to the census and indeed the support they have provided to data collection have been invaluable to prevent census coverage from sliding; provincial offices have coordinated the articulation of provincial government requirements from national statistical programs; they provided provincial governments with effective dissemination channels for statistical information; and they met an important demand for sub-provincial data. Provincial offices provided reviews of content and improved those vehicles which could particularly benefit from local knowledge - for example in the case of provincial economic accounts and inter-censal population estimates. Lastly, heads of provincial and territorial offices have provided Statistics Canada with their good offices in all dealings with provincial and territorial governments.

Recent Challenges to the System

13. In spite of what by any test is an impressive series of achievements and a solid record of cooperation and understanding, the last few years have seen a steady erosion in the capability of provincial and territorial offices. This erosion expresses itself in two ways: reduced status of the agencies in the framework of the government to which they belong and decreased resources to carry out the programmes to which they were previously

committed. But in spite of widespread and severe budget reductions, only one of the agencies, Ontario, has been relieved of carrying out part of its mandate at the same time as its resources were drastically reduced.

14. In view of the size of the provincial and territorial offices - which even in their heyday did not exceed 460 or so persons and excluding Quebec, averaged just under twenty employed per office, sharp reductions had a devastating effect. Smaller offices find it much more difficult to develop a satisfactory response to large cuts particularly when the size of those cuts affects their statistical infrastructure. Accordingly, the options that were open to Statistics Canada when facing budgetary compressions were not open to the same extent to provincial and territorial offices.
15. In the last five years, total authorized employment for provincial offices was reduced by 30%. Over the period selected average person year reductions to provincial offices were very large. The relationship to the corresponding reduction experienced by Statistics Canada is somewhat misleading because the period chosen follows a sharp drop in Statistics Canada's strength. Excepting Quebec, the largest relative reductions were experienced by the largest offices. Although in Ontario, a substantial portion of the reduction was due to relocation rather than elimination of statistical activities. The two expansions - both recorded for the territories - are large in relative terms but of course very small in absolute numbers.

The Status of Provincial and Territorial Offices

16. The reporting level of the heads of provincial and territorial offices ranges widely. Three among the smallest report directly to Cabinet; five including two of the smallest and the largest report to a Deputy Minister; and the remaining report to lower hierarchical levels. Ontario and Saskatchewan are at the low extreme, the first reporting to a Director and the second to the provincial government's Chief Librarian. When the current federal provincial framework was created, it was strongly recommended that heads of agency be the equivalent of Assistant Deputy Ministers. This recommendation was not heeded at the start and since then the average level has gone down. But while the visibility of an office in its

government's organization is no assurance of budgetary protection, often the lower the hierarchical level of an organization, the more vulnerable its resources in an environment of general budget reduction. This is particularly the case where the provision of statistical information is at best only implicit in the mandate of the host organization. The current reporting level of statistical offices is described below:

PROVINCIAL-TERRITORIAL REPORTING STRUCTURE

	DEPUTY	ASSISTANT	DIRECTOR	
CABINET	MINISTER	DEPUTY MIN.	GENERAL	DIRECTOR OTHER
Nfld.	-----.			
PEI	-----.			
NS	-----.			
NB	---			
Que.	-----.			
Ont.	-----.			
Man.	-----.			
Sask.	-----.			
Alta.	-----.			
BC	-----.			
NWT	---			
Yukon	---			

Response to Budget Reductions

17. While Statistics Canada's response to budgetary compression attempted to rely primarily on accelerated computerization and other measures contributing to overall efficiency, increased cost recovery work and rationalization of publications policy, the same opportunities may not have been open to the same extent to provincial and territorial statistical agencies. Notwithstanding, a number of them found at least a partial response to the challenge in similar options.
18. In fact, most of the offices found that the acquisition and intensive use of personal computers prevented their output from falling off too drastically. Many had to engage in cost sharing with other government departments as a means of protecting priority activities. All offices re-examined their allocation of resources to make it as efficient as possible. But in spite of these measures of self-protection, the results of budget reductions were debilitating. The service to the public was much reduced; offices variously halted data development; failed to renew processing systems; reduced the frequency of important

publications; stopped taking a number of surveys; reduced their analytical activities particularly of secondary sources and generally scaled down their products and services. At the end of the period reviewed, staffs tended to be out of balance, with a dangerously low ratio of support to professional staff. Moreover, in a climate of downscaling activity, some of the best and most talented staff members were first to find alternative employment. Together, these factors contributed to an important reduction in the effectiveness of provincial offices to the point of endangering their constructive partnership with Statistics Canada.

TABLE 1
STRENGTH OF NATIONAL PROVINCIAL AND TERRITORIAL OFFICES
IN TWO SELECTED YEARS

	1982-83	1988-89	% CHANGE
Newfoundland	9	8	- 11
Prince Edward Island	1.3	1.3	0
Nova Scotia	5	4	- 20
New Brunswick	8	8	0
Quebec	257	200	- 22
Ontario	50	18	- 64*
Manitoba	14	10	- 29
Saskatchewan	7	5	- 29
Alberta	50	35	- 30
British Columbia	51	20	- 61
N.W. Territories	6	7	+ 17
Yukon	5	7	+ 40
TOTAL	463.3	323.3	- 30
 STC	 4,712	 4,307	 - 8.6

*To some extent, statistical activity in Ontario was decentralized. Figures reflect a reduction in the size of the provincial office but not in statistical activities.

Factors Affecting the Evolution of Statistical Systems

19. Provincial government agencies' mandate, resources and standing are decided by provincial governments. No one else can step in to take this decision for them. Nonetheless, Statistics Canada, as the national statistical agency has both the duty and self-interest to help in whatever way it reasonably can, to maintain the health of the provincial and territorial component of the national statistical system.

20. The National Statistics Council, through its advice and moral support can assist the system. Accordingly, Council may wish to discuss the considerations below. They are presented under three headings: factors resulting in the establishment or qualitative change in the standing of statistical offices; factors resulting in the improvement of existing statistical offices; and assistance of the type which Statistics Canada can provide.

21. Under the first category, the following stand out as factors (often in combination) instrumental in the establishment of the character and standing of statistical offices:

- competence combined with vision at the top of a statistical agency in being or about to be created, including the ability to mobilize and effectively exploit professional, public and political support;
- influential political support, usually provided by an important minister;
- fundamental organizational change in government (such as in many European countries after World War II and in many developing countries on gaining independence);
- public recognition of the importance of statistics as capable of providing insights into major social problems (e.g. in the course of the redistribution of power after the American Civil War, in support of Keynesian attempts at macroeconomic policy management at the time of the New Deal following the Great Depression);
- cultural factors, such as whether or not the role of government is seen to be in ascendancy.

22. Most of the factors external to the statistical offices do not appear to be at work and in the virtual absence of an impetus towards qualitative change in the status and standing of provincial statistical offices, what other factors can be considered which might lead to an improvement in the current situation? The following factors might not all apply with the same force in each province. Moreover, they are all predicated on the existence of a "critical mass" - which in some cases may no longer exist:

- building critical alliances with other government departments by seeking to undertake, singly or collaboratively, work of strategic importance to them (in more than one province such interdepartmental support was of key importance in initially building the offices and subsequently avoiding even greater cuts);

- undertaking cost recovery work hand in hand with alliance building. The value of free goods is often not adequately appreciated, and the revenue might help in maintaining basic capacity;
 - relying on interdepartmental advisory committees to improve standing, but only if their individual members have influence;
 - mobilizing extra-governmental support which can be of critical importance but is difficult to build. Such support is based on perceived utility and is typically brought about through services to clients (most provincial offices are almost exclusively engaged in providing services to government and this renders them vulnerable), through regular and interesting releases which, directly or via the media, reach a broad audience, by establishing a reputation for objectivity and integrity, and through collaborative interaction with the academic community.
23. Statistics Canada, as the largest statistical agency of the country, can help to bring about improvements - but its relatively limited influence vis-à-vis provincial governments has to be kept in mind:
- Statistics Canada attempts to raise the standing of provincial statistical offices by trying to have them recognized as official channels of communication with provinces (such designation was achieved in the 1970's and reconfirmed in 1986-87);
 - whenever possible, Statistics Canada helps to make visible to other provincial departments the designated coordinating role of provincial statistical offices;
 - the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy, and its several subcommittees, provide a forum for discussion of statistical priorities and coordination of programs. Travel expenses are offered by Statistics Canada for these meetings;
 - a copy of all Statistics Canada publications is provided to provinces free of charge to assist them in their role within the provincial governments;
 - a variety of professional interactions exist and are encouraged; and
 - interchanges of personnel are encouraged (though fewer than desirable have occurred).

THE PROVINCIAL / TERRITORIAL COMPONENT

OF THE

NATIONAL STATISTICAL SYSTEM

Gail Graser
May 25, 1988

TABLE OF CONTENTS

I.	Executive Summary	1
II.	Introduction	3
III.	Historical Context	5
	1. Early Developments	
	2. Federal-Provincial Consultative Council Formed	
	3. Importance of FPCC Role	
	4. Achievements	
	- formal agreements	
	- methodological backup	
	- data collection support	
	- consultative support	
	- provincial/territorial perspective	
IV.	Mandate, Legislation and Current Functions of Provincial and Territorial Statistical Agencies	16
	1. Legislation	
	2. Current Functions	
	- compile and abstract data	
	- analyze	
	- provincial accounts	
	- population estimates and projection	
	- coordination	
V.	Stature and Resources:	21
	1. Stature	
	2. Resources	
VI.	Factors Impacting Upon the National Statistical System:	27
	1. Statistics Canada's Policies	
	2. Other Issues	
VII.	Conclusions	31

I. EXECUTIVE SUMMARY

Canada's Statistics Act calls for the promotion and development of integrated "..... social and economic statistics pertaining to the whole of Canada"; to achieve such a goal calls for close co-operation and collaboration between all levels of government. In seeking to establish a National Statistical System, the Federal, Provincial and Territorial Governments formed The Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy in 1974 in order to further the cause of such collaboration.

In recent years, some elements of the system have appeared to be at risk and an examination of the Provincial/Territorial components has been undertaken. This study reveals that there are some major difficulties facing the provincial agencies' capacity to carry out their coordination role.

One factor affecting coordination within provincial governments is the status and prestige attached to each agency by provincial decision-makers, thus there is a need for a constant reinforcement of the role and essential usefulness of the provincial component of the National Statistical System.

Ideally, the National Statistical System would see an efficient flow of relevant, accurate and up-to-date information across the country. This to permit access by all levels of government, business, academia and the public at large to facilitate and illuminate decision making in every facet of Canadian economic, political and social life.

After fourteen years of operation, the system has seen major achievements and also faces some difficulties. The latter have been exacerbated by resource constraints at all levels of government. The question now arises as to whether radical change is called for or whether the system can be maintained in its present form with some minor modifications.

II. INTRODUCTION

At the meeting of the National Statistics Council (NSC) held in Ottawa, October 15, 1987, members noted the important role played by provincial and territorial statistical agencies in the national statistical system and expressed concern over the substantial deterioration in the capacity of many of these agencies that has occurred in recent years as a result of budget reductions. (i)

In the same month, at its meeting in Edmonton, the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy (FPCC) received a paper presented by Dr. William P. McReynolds. In his paper, Dr. McReynolds addresses the decline in the fortunes of various provincial statistical agencies both in terms of resources and in terms of the status and prestige of the agencies as reflected in their reporting structure within each government.

The paper proposed that the situation receive serious examination with a view to developing "workable remedies" for what was agreed to be a major reversal in the fortunes of many components of the statistical system. Subsequently, it was agreed that one person would make an in-depth study of the situation within each province and territory and, as a first step in a process of redefining objectives and roles, would present a report to the FPCC. The terms of reference for this

(i) Summary of Proceedings, National Statistics Council, October 15-16, 1987, page 3.

study were drawn up and approved by the Program Committee of the FPCC and in February 1988, Gail Graser, seconded from Statistics Canada, undertook a tour of all provincial and territorial capitals. The results of this fact-finding mission form the basis of this report.

It is with great appreciation that the input of all provincial and territorial Statistical Representatives (ii) is acknowledged. Their candid and open discussions on the role of the provincial/territorial component of the National Statistical System formed a major contribution to the report.

Acknowledgement is also made to those people in Statistics Canada who have provided valuable background and insights; these include David Worton, Ellis Drover, Tim Davis, Wayne Smith, Gerry Potter, Agnes Thompson, Linda Berndt and Pierre Lesage.

(ii) George Courage (Newfoundland), John Palmer (Prince Edward Island), Paul Dober (Nova Scotia), Clifford Marks (New Brunswick), Nicole Gendreau (Quebec), Jan Kestle (Ontario), Wilf Falk (Manitoba), Ron McMahon (Saskatchewan), Harvey Ford (Alberta), Bill McReynolds (British Columbia), Ralph Joyce (Northwest Territories) and Glenn Grant (Yukon).

III. HISTORICAL CONTEXT

1. Early Developments

Provincial statistical activity in Canada goes back well before Confederation with Quebec and Ontario developing strong statistical capabilities throughout the nineteenth century. The Province of Quebec has had a Statistics Act since 1912 whereas the Canadian Statistics Act was only passed in 1918. However, for the purposes of this study, only those developments taking place since the second world war will be examined.

During the war, the Royal Commission on Fiscal Relations between the Dominion Government and the Provinces, headed by Messrs. Powell and Sirois, signalled an increased demand for accurate statistical information. Following the war, the Dominion/Provincial Conference on Reconstruction was established and an urgent need for even more data at all levels of government arose. At that time many of the provincial offices responsible for statistical information grew rapidly in response to this need. Simultaneously, the Dominion Bureau of Statistics (DBS) was striving to improve data in the context of provincial and municipal financing.

Throughout the 1950's and 60's data development expanded to areas such as labour, manufacturing and retail trade and it was during this period that the Federal-Provincial Conference on Economic Statistics emerged.

Annual Meetings of the Conference were held involving many players from all provinces and from the federal government. This mechanism, while proving useful and constructive, became increasingly unwieldy until in May 1971, at the Conference held in Banff, there were over one hundred participants and the meeting lasted for a week. In addition, a number of working sub-committees had emerged over these two decades. They addressed many serious and relevant issues but they had little in the way of formal mandates. Also, there was no structure to channel their decisions back into the system in any constructive or consistent way.

The Canadian Statistics Act which was originally passed in 1918 and amended in 1948, was further amended in 1971. The latter revised version of the Act had some significant alterations regarding arrangements and agreements with provincial governments. It was, therefore, partly due to the passage of the new Act in February of 1971 that the provincial and territorial governments were encouraged to develop their own legislation and in addition, both levels of government were keen to update and enhance the mechanism of the Federal-Provincial Conference on Economic Statistics.

At the 1971 meeting, a sub-committee was charged with the responsibility for recommending ways in which the structures could be improved. The result of their deliberations was a set of proposals that were

approved and adopted at the eighth meeting of the conference held in Montebello in May, 1973.

2. Federal-Provincial Consultative Council Formed

Following the resolutions taken in Montebello the Conference was formally replaced by the Federal-Provincial Council on Statistical Policy. In May 1974 the Minister of Trade and Commerce, the Minister responsible for Statistics Canada at that time, wrote to the Premier of each province asking for a nominee to sit on the Council. The first meeting was held in the fall of 1974 with representatives of all provinces and territories attending; to date, fourteen meetings of the Consultative Council have taken place. Meetings of the nineteen federal-provincial committees reporting to the FPCC are at least annual and sometimes take place more often if the need arises.

The major purpose of the council is to "achieve a more effective and coordinated statistical system in Canada". The role of the Provincial representatives is integral and crucial to the process; in addition to their provincial/territorial mandate, the terms of reference for the council call for them to:

1. Review and recommend priorities in statistical programs by considering federal and provincial requirements.
2. Identify responsibilities for the production and dissemination of statistics to meet those requirements by categorizing specific work programs as either joint or separate.

3. Determine the outlines of contractual arrangements to facilitate the operation of joint programs.
4. Evaluate the progress of joint statistical work and receive reports on other identified priority programs.
5. Specify action and formulate guidelines pertaining to common problems in carrying out statistical work such as confidentiality, statistical standards and training and computer compatibility.
6. Review results and conclusions of the activities of statistical Committees and Work Groups, and make recommendations, if necessary.
7. Approve the establishment and dissolution of statistical Committees.
8. Set up ad hoc Work Groups, comprised of appropriate expertise and responsible to the Council, on such matters as legislation, methodology and technology.
9. Ensure adequate federal-provincial consultation by establishing a central secretariat which will be responsible for (a) acting as a channel of communication between and for the Council and Committees, (b) providing logistical and technical support for the Council, Committees and Work Groups.

Since 1985, work has been in hand to produce a formal Memorandum of Understanding (MOU) to which all provinces and territories, together with Statistics Canada, could become signatories. Now in its fourth draft, this M.O.U. will be considered at the next meeting of the F.P.C.C.

As recently as March 16, 1987, the Minister responsible for Statistics Canada, Monique Vezina, wrote to the provincial and territorial ministers responsible for the respective statistical agencies. This letter requested provincial/territorial support in maintaining the partnership and for a confirmation of the official representative in the Council. Without

exception, the relevant Ministers responded most favourably and confirmed all the current representatives while endorsing their basic functions:

- conveying to Statistics Canada the statistical needs of their respective governments;
- keeping provincial/territorial departments informed of program development in Statistics Canada;
- avoiding duplication of effort;
- ensuring necessary coordination;
- advising on statistical priorities;
- participating in specialized committees.

In her letter, the Minister also referred to the Memorandum of Understanding being prepared for signature by the statistical representatives and the Chief Statistician of Canada.

3. Importance of FPCC Role

There are many reasons why there should be concern about the role of the provinces within the National Statistics System, namely:

1. Constitutionally, Statistics Canada, on behalf of the Federal Government, is assigned responsibility for statistics.(i) Thus the provinces are crucial clients in that Statistics Canada is mandated to serve them.
2. Provincial Governments are important clients particularly in those areas where the Constitution assigns them prime responsibility such as health, education, justice and agriculture.

(i) Constitutional authority for the Statistics Act is found in Section 91, Head 6 of the Constitution Act, 1867 (formerly the British North American Act, 1867).

3. Provincial administrative records are important to Statistics Canada as inputs to the National Statistics System in such areas as government expenditure, education, health, etc.
4. The Statistics Act assigns the Chief Statistician the task of coordinating "...statistics pertaining to the whole of Canada."(i)
5. The concept of the Provincial/Territorial Focal Point has considerable merit in that:
 - Statistics Canada cannot satisfy all requirements and thus there is both room and need for additional specific provincial needs to be met;
 - the difficulty in maintaining liaison with all provincial and territorial departments would be overwhelming (as well as inefficient and costly) and therefore a provincial coordinating office is needed;
 - certain provincial requirements have to be satisfied which require special purpose data collection activities and it is in the public interest to have national coordination to avoid duplication;
 - the two levels of government have compatible legislation and the Focal Point role is needed to coordinate the parallel activities, again in the interest of efficiency;
 - there is a value to both the provincial/territorial governments and to Statistics Canada to have a knowledgeable (about STC outputs, services, limitations, etc.) agent of the provincial government establishing links;
 - it is a useful complementary role to represent provincial priorities to Statistics Canada.

(i) Statistics Act, Ch - 15, page 2, Para 3(e).

4. Achievements

Federal-Provincial relations at Statistics Canada have evolved over the years to a point where definite achievements can be seen. Statistics Canada is able to produce national data in many areas only because there is valuable provincial and territorial input.

There are many facets to the provincial and territorial involvement in seeking to achieve a more "effective and coordinated statistical system in Canada", and some major instances are:

(a) Formal Agreements:

There are 176 bilateral agreements between Statistics Canada and the various provinces and territories as indicated in Table 1:

Table 1

STATISTICS CANADA'S FORMAL AGREEMENTS WITH PROVINCES AND TERRITORIES UNDER THE TERMS OF THE STATISTICS ACT.

Province/Territory	Statistics Act Section			Total	Statistics Agency Involved
	9	10	11		
Newfoundland	-	2	14	16	6
P.E.I.	-	-	10	10	1
N.S.	-	1	12	13	2
N.B.	-	3	13	16	2
Quebec	4	14	9	27	17
Ontario	1	3	20	24	9
Manitoba	-	6	14	20	9
Saskatchewan	-	3	9	12	5
Alberta	-	3	14	17	9
B.C.	-	4	11	15	5
N.W.T.	-	-	3	3	1
Yukon	-	-	3	3	1
Total	5	39	132	176	67

This gives some indication of the volume of data flowing between the levels of government and of the important role played by the relevant bureau of statistics; they are directly involved as signatories in 38% of the agreements and frequently have a consultative and facilitating role in the negotiations for others. Table 2 shows the subject-matter divisions to whom these agreements pertain:

Table 2 FEDERAL-PROVINCIAL AGREEMENTS MADE UNDER THE TERMS OF THE STATISTICS ACT BY SUBJECT-MATTER DIVISION

Division	Number of Signed Agreements	%
Household Surveys	47	26.7
Industry	30	17.0
Education, Culture and Tourism	28	15.9
Science, Technology & Capital Stocks	19	10.8
Census	12	6.8
Services	11	6.3
Labour	9	5.1
Agriculture	8	4.5
Transportation	6	3.4
Justice	3	1.7
Industrial Organization and Finance	1	.6
Health	1	.6
Standards	1	.6
	176	100

In addition to those agreements already signed, active negotiations are in progress for a further 73 agreements.

(b) Methodological Backup:

Statistics Canada methodologists work together with the provinces and territories in developing survey activities. This enables all jurisdictions to carry out surveys in such a way as to ensure consistency in quality and standards across the country.

(c) Data Collection Support:

During the period leading up to Census collection every five years, Provincial and Territorial Focal Points have provided invaluable support and have actively participated in the public awareness programs.

(d) Consultative Support:

Through the good offices of the Focal Points, data not previously made available, or not compatible with a base at Statistics Canada, has been released in a form that is in accord with the national approach. The Canadian system of national accounts has a world-wide reputation and close cooperation between the various levels of government is one of the influencing factors. The Focal Points are frequently asked to assist with and participate in user consultation sessions for various surveys.

(e) Provincial/Territorial Perspective:

Most subject-matter division directors at Statistics Canada know the Focal Points personally and find their input a useful and helpful contribution in the development of new or altered

data bases. With the emphasis on cost recovery, the relevance of all data has to be clearly recognized and understood.

When looking at the problems and issues raised by the Focal Points over the past few months, it is worth remembering that a solid foundation has been created for a productive partnership that provides stability and strength for the National Statistical System.

The Provincial and Territorial representatives did point out that over the past two years significant strides have been made in overall working relations between Statistics Canada and the provinces and territories.

IV. MANDATE, LEGISLATION
AND CURRENT FUNCTIONS OF
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
STATISTICAL AGENCIES

1. Legislation

The Federal Statistics Act calls upon Statistics Canada to "...promote and develop integrated social and economic statistics pertaining to the whole of Canada and to each of the provinces thereof and to coordinate plans for the integration of such statistics".(i) There are also three major sections of the Act (9, 10 and 11) that directly address the issue of arrangements, agreements and joint collection with provincial governments.

One of the mechanisms put in place to meet the challenge posed by this legislation was the establishment of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. This body was constituted in order to achieve a more effective and coordinated statistical system in Canada. The terms of reference of the FPCC are appended (Appendix 2) and they focus upon the consultative forum for the more general aspects of national statistical activity while its constituent committees have been created to address specific technical and subject-matter areas of federal-provincial statistical activity.

Among the Provinces and Territories, only PEI and the two territories are without Statistics Acts. Quebec was the first in 1912 and New Brunswick the most recent in 1984. The two

(i) Statistics Act, 1971, ch. 15, page 2, para. 3, clause (e)

territories have legislation drafted while PEI has taken little action.

Most of the Acts follow the Federal pattern and the schema in Chart 1 indicates the major areas of commonality.

Because the legislation is couched in general terms, the formal mandate of each agency was examined. Across the country there is considerable diversity of activity; the differences arise from the agency's size in terms of personnel and budget, their professional capacity and their position within government. In some statistical agencies, the Departments in which they are situated are also very much the prime clients whereas in others this is not the case.

All provinces with a Statistics Act have a primary clause stating the agency may:

"Collect, compile, analyze, abstract and publish statistical information relating to the commercial, industrial, financial, social, economic and general activities and conditions of the province and persons in the province".

This mirrors the clause in the Federal Act and all offices strive to carry out these functions to a greater or lesser extent.

Of the twelve agencies, only Quebec carries out significant collection activities with some sixty regular surveys. Five others manage surveys that are carried out under contract; the other six undertake no survey activity.

Statistics Acts

CLAUSES ON:	NFLD	N.S	N.B.	QUÉ	ONT	MAN	SAS	ALTA	B.C.	FED
Year enacted	1977	1970	1984	1912	1962	1971	1972	1980	1977	1918
Permissive or obligatory wording	P	O	P	O	P	O	P	P	P	O
"Collect, compile, analyse"	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
"Colaborate with and assist"	*	*	*	*	-	*	*	*	*	*
Establish appropriate standards	*	-	*	-	-	-	*	-	-	*
Represent Province on Stat. matters	*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Promote Avoidance of Duplication	-	*	*	-	-	*	*	-	-	*
Coordinate Statistical	-	-	*	-	-	-	-	-	-	-
Carry out Statistical research	-	-	-	-	-	-	-	*	-	-
Collect jointly with other ministries and g'ments.	-	-	-	*	*	-	-	-	-	*
Generally organize a schedule of coordinated social & economic statistics	-	-	-	-	-	-	-	*	-	*
Carry out a Census of Pop. and and Census of Ag.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	*

2. Current Functions

All offices compile and abstract data and all produce publications on a regular basis providing provincial economic and social data in annual and monthly publications. In addition, provincial and territorial statistical agencies are providing their government colleagues with machine-readable data bases as increased access to personal computers allows a broader base of data analysis. Eight of the agencies spend a considerable proportion of their resources on provincial accounts; Ontario and Nova Scotia are not involved in this area and the Territories purchase theirs from Statistics Canada.

In the area of analysis, there was again a broad range in that half the agencies feel that they do virtually no analysis other than minor, descriptive pieces in various publications. Others, notably Quebec, British Columbia and the Yukon do a considerable amount including econometric modelling for impact studies and forecasting. Input/output models have been adapted to provincial applications in these provinces and some similar work is carried out in Newfoundland and New Brunswick. In B.C., the Central Statistics Bureau carries out major research projects for other provincial departments with contracts totalling in the \$100 K range.

Seven of the agencies devote considerable resources to population estimates and projections. Their work is done in consultation with Statistics Canada but it is felt that local knowledge is essential when formulating working assumptions.

They also feel that provincial priorities in this area receive inadequate attention.

The other major area of activity examined was the ability of the various agencies to carry out the statistical coordination function within their governments.

Three separate types of coordination were defined:

- (a) Coordination of statistical and survey activity within their own respective governments in order to
 - avoid duplication;
 - reduce respondent burden;
 - ensure standard classifications;
 - maintain high methodological standards.
- (b) Coordination of requests for data from Statistics Canada.
- (c) Coordination of information and data flow into Statistics Canada.

In the present climate of restraint, all agencies felt that the greatest risk to the National Statistical System was their inability to adequately carry out all three coordinating functions, but most importantly that pertaining to statistical survey activity - (a) above.

(a) It is in the important area of survey activity that a coordinating, consultative and advisory role was envisaged for the provincial and territorial statistical agencies. This coordinating role is of prime importance for the Quebec Bureau and they are also the only office with a major survey function (over 60 surveys undertaken each year). Ontario, like many other provinces, does not have the resources to devote to this type of activity and only Newfoundland, PEI and Manitoba have regulations for compulsory consultation. Alberta and the

Territories feel they meet this demand effectively but B.C. say their intervention is minimal. It is interesting to note that the Statistics Acts for Nova Scotia, New Brunswick, Manitoba and Saskatchewan specifically mention 'avoidance of duplication' as a function and those for New Brunswick, Quebec and British Columbia emphasize the coordinating role. All Focal Points stressed that to carry out their coordination role thoroughly would require significant increases in resources and a higher profile within their own jurisdiction.

(b) As far as coordinating data requests from the Provincial/territorial government is concerned, statistical representatives are playing an important role that is useful to both levels of government. Particularly in the area of special tabulations from the Census, provinces are forming consortia who can purchase multiple-use tabulations for several provincial departments and agencies at a time.

(c) Only Quebec and the Yukon act as a channel and quality check for data flowing from their jurisdiction into Statistics Canada. The other agencies carry out the survey of provincial/territorial employment required by Statistics Canada and some of them coordinate input for the Survey of Government Expenditure on Culture. All other data flowing into STC from the provinces and territories does so direct from the relevant line Department.

V. STATURE AND RESOURCES

1. Stature

The question of where, in the hierarchy of their respective governments, the provincial and territorial statistical agencies are situated has a direct bearing upon their ability to fulfil their role. The reporting level of the Focal Points particularly influences the degree to which they can carry out the coordination aspect of their work and obtain the necessary resources. Those agencies reporting directly to cabinet have not received cuts and in fact the two Territories have gained resources. However, even the fortunes of those agencies reporting to Deputy Ministers have varied and still appear to be at risk in many provinces.

As of February 1988, three of the twelve provincial and territorial statistical agencies, New Brunswick, Yukon and Northwest Territories, are situated in the executive council, or cabinet office, of their respective governments.

In Quebec, The Director General of the Quebec Statistics Bureau reports directly to the Deputy Minister of Finance as does the Director, Economics, Statistics and Fiscal Analysis Division in Prince Edward Island.

Newfoundland, Manitoba and British Columbia have Directors of Statistics Bureaus reporting directly to Deputy Ministers; in Newfoundland the Agency is located in the Executive Council; in Manitoba, in the Department of Employment Services and Economic Security and in British Columbia it is in the Department of Economic Development.

The Director of the Alberta Bureau of Statistics reports to an Assistant Deputy Minister in the Treasury and in Nova Scotia the Director of the Statistics and Research Services Branch reports to the Director General of Policy and Planning in the Department of Industry, Trade and Technology.

This leaves Ontario and Saskatchewan who enjoy the least elevated positions within their respective governments. In Ontario, the provincial focal point is the Manager of the Statistics Unit. This position reports to The Director of Sectoral and Regional Policy who, in turn, reports to the A.D.M. of the office of Economic Policy within the Ministry of Treasury and Economics. In Saskatchewan, the Director of the Bureau of Statistics reports to the Chief Librarian of the Ministry of Education.

In the paper prepared prior to the establishment of the FPCC, it was indicated that at the Federal level, representation would be at the Deputy Minister level, i.e. the Chief Statistician. In recognizing that statistics did not occupy departmental status in any province, the paper went on to recommend provincial representation at the Assistant Deputy Minister level. (See Appendix 4.)

At the first meeting of the FPCC held in Ottawa November 7-8, 1974, representation was mostly at the Director level, being those individuals responsible for the statistical agencies within their respective governments. While these individuals had the best level of professional expertise for representation on working level committees, they could not, by virtue of their relative position within the Provincial hierarchy, be in a position to make commitments or decisions on behalf of their respective governments.

This situation is largely unchanged today, in that the representation is frequently at a level too removed from major decision-making to be effective. The diagram below indicates the reporting relationship in each jurisdiction.

PROVINCIAL-TERRITORIAL REPORTING STRUCTURE

	Deputy Cabinet Minister	Assistant Deputy Min.	Director General	Director	Other
Nfld.	-----.				
PEI	-----.				
NS	-----.				
NB	-----.				
Que.	-----.				
Ont.	-----.				
Man.	-----.				
Sask.	-----.				
Alta.	-----.				
BC	-----.				
NWT	-----.				
Yukon	-----.				

2. Resources

Table 3 shows the full-time personnel and non-salary dollars allocated to the various statistical agencies across Canada. In terms of human resources as a percentage of the provincial public service the statistics agencies are extremely small, ranging from 0.01% in Ontario to 0.29% in the Yukon. This emphasizes the fact that most line departments in the provincial governments have their own statistical capability though data on the exact dimensions of these groups are not available. It also emphasizes the fact that with such small complements, the statistical agencies are not capable of fulfilling the mandate originally envisaged for them in the early seventies.

Over the past five years, reductions to human resource levels in the larger provinces have been dramatic and debilitating in that no change in mandate accompanied the cuts (except in Ontario where two functions were transferred out).

A policy of resource restraint and reduction has been a feature at both the Federal and Provincial levels of government dating as far back as ten years and it is one impact of these reductions that is reflected by the current difficulties being experienced by statistical agencies, including Statistics Canada, in trying to meet their commitments.

Table 3

RESOURCES OF PROVINCIAL/TERRITORIAL STATISTICAL AGENCIES 1988-89

Province/ Territory	(a) (i) # employees of Statistical Agencies	(b) Reduction since 1982-83	(c) (ii) # public service employees	(d) (a) as % of (c)	(e) (i) Non-Sal Budget of Statistical Agencies
					\$000's
Newfoundland	8	-11%	25,225	.03	50
P.E.I.	1.3	-	5,520	.07	10
Nova Scotia	4	-20%	23,214	.02	70
New Brunswick	8	-	25,069	.03	90
Quebec	200	-22%	104,847	.19	612
Ontario	18	-64%	133,179	.01	275
Manitoba	10	-29%	19,994	.05	40
Saskatchewan	5	-29%	23,281	.02	90
Alberta	35	-30%	71,107	.05	720
B.C.	20	-61%	56,593	.04	890
N.W.T.	7	+17%	4,900	.14	111
Yukon	7	+40%	2,481	.28	130
Total	323.3	-30%			

Source:

- (i) Provincial Focal Points
- (ii) Public Institutions Division, Provincial Government Employment Systems 1987. Includes employees of departments, agencies, boards and commissions, but not provincial government business enterprises.

The non-salary budgets, representing a minute fraction of provincial non-salary spending, have also undergone severe reductions over the past ten years. Quebec and Ontario in particular have suffered major cut-backs just when non-salary costs such as new technologies, travel and purchase prices of data have risen.

Table 4 shows the provinces and territories ranked according to their population, public service, statistical agency staff and non-salary budget. This highlights the priority being accorded, or not, to the various agencies.

Table 4 RANKING BY SIZE

<u>Population</u>	<u>Government Employees</u>	<u>Statistical Agency Empl.</u>	<u>Statistical Agency Budg.</u>
(1) Ontario	Ont.	Que.	Alta.
(2) Quebec	Que.	Alta.	BC
(3) B C	Alta.	BC	Que.
(4) Alberta	BC	Ont.	Ont.
(5) Manitoba	Sask.	Man.	Yukon
(6) Saskatchewan	NB	Nfld.	NWT
(7) Nova Scotia	Nfld.	Sask.	Sask.
(8) New Brunswick	NS	NWT	NB
(9) Newfoundland	Man.	Yukon	NS
(10) P E I	PEI	Sask.	Nfld.
(11) N W T	NWT	PEI	Man.
(12) Yukon	Yukon	NS	PEI

VI. FACTORS IMPACTING UPON THE NATIONAL
STATISTICAL SYSTEM

1. Statistics Canada's Policies

- (a) Policy on Informing Provincial and Territorial
Statistical Representatives (August 26, 1987)

This policy is designed to ensure that statistical representatives of the provinces and territories are kept informed of developments with respect to the National Statistics program. All areas of Statistics Canada are enjoined to keep the representatives fully informed concerning contacts with, or visits to, any areas of the respective provincial or territorial governments.

The policy has just recently been re-stated and circulated within Statistics Canada and there has been a perceptible improvement in the flow of information from Statistics Canada to the provinces and territories, both from Headquarters and the Regional Offices.

It is, however, worth noting that inclusion of "c.c to:....." at the foot of any correspondence with Provincial or Territorial Departments is frequently forgotten. This small courtesy may seem trivial but it does, however, serve two important purposes:

Focal Points are made aware of the contact and its purpose and the recipient is made aware of the Focal Point. The latter is a significant way in which Statistics Canada can help raise the profile of the Focal Points within their own governments.

- (b) Policy on the Distributions of Products to Provincial and Territorial Focal Points: (May 14, 1986)

This policy presently states that Provincial Focal Points will receive one free copy of all Statistics Canada catalogued publications. In addition, where the provincial or territorial government has a specific agreement with Statistics Canada regarding the provision of data to Statistics Canada, they will receive certain products in return as a quid pro quo.

While it is debatable as to whether or not problems arising from Statistics Canada's cost recovery practices impact upon this policy in such way as to affect the provincial/territorial role within the overall National Statistical System, the Focal Points' perception is that it does. Their reduced resource base means that their access to Statistics Canada data is similarly reduced and this, in turn, affects their ability to carry out analytical work and to respond to requests from their governments.

Several examples have been raised of instances where provinces and territories feel they receive less data in published form than in the past; they then have to consider purchase of data with their reduced resources.

In addition, it is their contention that in the case of larger provinces, sub-provincial detail has been lost and for the smaller provinces, provincial data are now only accessible through customized and expensive tabulations. Further, they have expressed the fear that sample frames are increasingly being designed in such a way as to provide only national-level data.

Discussion is ongoing with regard to a reexamination of the quid pro quo aspects of data provision.

(c) Policy of Provincial and Territorial
Travel Subsidies (April 2, 1986)

This policy states that Statistics Canada will pay transportation expenses for one delegate from each province and territory for every meeting of the FPCC and its constituent committees.

There was very little comment on this policy other than the fact that it would be useful for the Focal Point to accompany a Departmental representative to some of the specific committees; particularly if the delegate were new and/or the subject matter of the meeting was of particularly interest.

In those areas where budgets are very low it is difficult to fund travel and it was felt that such augmented representation would contribute to improved communication within the provincial or territorial government and would represent an important element in intra-provincial coordination.

(d) Policy on Exchange of staff
(November 1985)

Since 1975, five provincial employees have had work assignments at Statistics Canada and seven Statistics Canada employees have received provincial assignments. Some expansion of this policy is presently being examined by the Director of the Corporate Assignments Division at Statistics Canada.

2. Other Issues

The other major issues raised were not directly associated with specific Statistics Canada policies. One issue, frequently mentioned though not as a criticism, was the question of the diminution of the provincial/territorial voice in the decision-making process of the National Statistics System. The move to form Advisory Committees was praised as was the establishment of the National Statistics Council. Nevertheless, their addition to the system is perceived as having weakened the provincial contribution.

VII. CONCLUSIONS

The strength of the Provincial/Territorial component of the National Statistical System has been seriously eroded by resource reductions both at the provincial/territorial level and at the federal level. In particular, the ability of provincial/territorial statistical agencies to adequately fulfill their coordinating role is in jeopardy.

As governmental restraint is expected to continue at all levels, any significant resource solution is unlikely. This would leave the following three avenues open:

- 1) No action
- 2) Some modifications to the present modus operandi
- 3) Other approaches.

1. No Action

If no action is taken, the feeling is that the current erosion will persist to a point where the Council and its constituent committees will cease to have any impact. There is a danger that statistical activities at both levels of government will regress or decline to the detriment of the National Statistical System.

2. Some Modifications to the Present Modus Operandi

The existing mechanism could be retained but with certain enhancements designed to strengthen the ability of all members to contribute to the achievement of the basic objective of the FPCC: "to achieve a more effective and coordinated statistical system in Canada". Possible modifications could include:

- higher level of representation on the Council;
- broader recognition of the provincial/territorial role both by Statistics Canada and within provincial/territorial governments;
- strengthening of the Federal-Provincial Liaison Division function within Statistics Canada.

3. Other Approach, Federal/Provincial arrangements

In determining a future course of action, a look at how other Federal Departments and governments address working relations with the provinces and territories was undertaken. Eight departments were polled and discussions were held with the Federal-Provincial office of the Privy Council. In the case of many large-line departments such as Agriculture, Communications, Fisheries and Forestry, agreements with the provinces are frequently under the auspices of Economic Regional Development Agreements (ERDA).

All Departments canvassed had Councils of Ministers that meet annually and also Deputy Ministers hold annual meetings. The majority of agreements are of a bilateral nature with few or no multilateral agreements. In several cases, it has been found useful to have multilateral working groups set up to address particular horizontal issues; such groups have a limited life span.

There are no overall federal guidelines or procedures for Federal-Provincial working relations because this function is delegated to the Deputy Head, and a diversity of arrangements have been made. In the case of Environment Canada (with 80% of its workforce outside the National Capital Region), umbrella accords are presently being negotiated with each province because this department has over 400 agreements (mostly bilateral) with the provinces which they wish to rationalize.

Agriculture Canada has a cumbersome committee structure that has evolved over the past century. However, an innovative change has recently been introduced with the signing of a National Agriculture Strategy by all provincial Ministers of Agriculture. The strategy is viewed as a blueprint for Federal/Provincial discussions and it lays out an agenda for meetings. Last year, there were 32 meetings of Ministers and Deputy Ministers in the agricultural area. This notion of Ministerial involvement with

the overall strategy or direction of a department could warrant further exploration.

As far as other countries with a federal system are concerned, only Australia (i) and the U.S.A. have been examined. In the case of Australia, the personnel of the State Statistical Offices are federal employees but with a mandate to serve the State governments. The staff of these offices, nine across the country, numbers more than that of the Australian Bureau of Statistics (ABS) headquarters in Canberra. In addition to the provision of information to the State and to the public, these offices carry out collection work for ABS; thus they represent an amalgam of the Statistics Canada regional offices and the Provincial Bureaus of Statistics.

The U.S. State Data Centres mirror many of the functions of Statistics Canada's Advisory Services and to do this, their staff receive training, technical support and support materials from the U.S. Bureau of the Census headquarters, even though they are staffed by State, local government and university personnel. They do not, however, carry out any data collection activities as this is done by the Field Offices of the U.S. Bureau.

(i) "The Australian National Statistics System", William P. McReynolds, February, 1982.

In addition, it is the Field offices that are responsible for the Census Outreach Program. However, the Field Offices are regional in distribution with each one of the twelve covering several states whereas there are 191 State Data Centres covering 52 States (including the District of Columbia). The major point emerging from these two examples is the large capacity to serve both the public and the State governments outside the national capital area. Even taking into consideration the different levels of population and excluding the data collection activities, Australia and the U.S. provide more resources at the local level for the dissemination of data and the required user training and consultative capacity to go with that dissemination ability.

Considering the three major alternatives, most provincial and territorial representatives give the impression of wishing to retain the present mechanism but with some modifications. As illustrated by the achievements outlined earlier, it is clear that the present modus operandi can serve the National Statistical System well. Relatively minor adjustments at the margin could certainly make it function more effectively and efficiently.

August 4, 1988

Bibliography
Provincial/Territorial
Component of the National Statistical System

1. McReynolds, W.P. Changes to the Provincial/Territorial Component of the National Statistical System. Presentation to the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. Edmonton, Alberta, October, 1987.
2. Terms of Reference for a report on the Role and Status of the Provincial/Territorial Component of the National Statistical System for Gail Graser. January 29, 1988.
3. 1971 Sub-committee proposals - Seventh Federal-Provincial Conference on Economic Statistics, Banff, Alberta, May 19-23, 1970.
4. Eighth Federal-Provincial Conference on Economic Statistics, Summary Report, Montebello, Québec, May 22-26, 1973.
5. Ministerial Letter to Provincial Premiers-Invitation to nominate delegates to the (new) Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy, Ottawa, Ontario May 15, 1974.

Directions in Administrative Data Development
at Statistics Canada

Prepared for the Meeting of the Federal-Provincial
Consultative Council

May 25-26, 1988, Quebec City

I Introduction

1. Administrative records have been, remain, and will continue to be an essential source of input data to Statistics Canada's programs. Long-standing uses of administrative records in such areas as vital statistics, imports and exports, and immigration have been supplemented more recently with the use of records arising from income tax and various social benefit programs. Use of business tax data became more widespread following revisions to the Statistics Act in 1971, while in 1979 an organized effort to develop statistical data on individuals from administrative records began. Since 1984, an integrated strategy for the use of administrative data about businesses has been developed in the context of the Business Survey Redesign project.
2. Persistent budgetary pressure, and mounting concern for response burden, necessitate continuing attention to opportunities for using administrative records to replace or supplement expensive survey techniques. On the other hand, limitations of administrative records for statistical purposes have been well-recognized, and methods for mitigating some of these limitations have been developed. For Statistics Canada, as for most other statistical agencies, administrative records are now pervasively entwined in the fabric of our programs, and are likely to become more so. The challenge is not only to develop the technical means by which existing administrative records can be more effectively used for statistical purposes, but also to influence the development of administrative systems themselves so that their statistical utility can be maximized.
3. In this paper, we will briefly review current strategies and plans for administrative record use in four main program areas: Business Surveys; Small Area and Administrative Data; Small Business Statistics; and Institutions Statistics.

II Business Surveys

4. The use of administrative records as a basis for compiling economic statistics is well established. In the case of international trade statistics, it goes back many centuries; in the case of national income statistics it started - at least in developed countries - shortly after the introduction of a universal income tax, roughly in the late twenties. There is a new use of administrative records - new in relation to the previous examples - which started some twenty-five years ago. Banking on their universality, up-to-dateness, and ease of access, statistical offices began to compile mailing lists based on administrative records as a means of conducting business surveys.
5. Statistics Canada has been no exception. The novel features it has introduced are the intensity with which it uses such records and the combination of administrative records with data derived from traditional surveys. In fact, these elements are the basis of the business survey redesign project about which the Council has had two reports.
6. The program of business statistics relies on two main classes of documents: tax returns for identification and location of a business and for a first pass at classification by type of activity; and financial statements attached to tax returns for additional classification material and for the composition and total value of business' revenues and expenses, source and application of funds, and ownership relationships with other businesses. These sources are used in all kinds of economic surveys. They are part of annual surveys of the value of output (e.g. the "censuses" of manufacturing and construction), and of the surveys of financing and corporate taxation (e.g. corporation statistics). In these cases, the tax returns supplement or replace outright information that would have been collected from respondents through a Statistics Canada questionnaire.
7. Two other types of records used extensively are the payroll deduction registration form (PD-20) and the payroll deduction remittance form (PD-7). The former is used for the initial updating of the Business Register. "Initial" because there is supplementary information that must be collected before the updating is completed and which in many cases requires direct contact with the new or changed business. In the absence of a PD-20 form, there would be no source from which to derive current information on births, deaths and modifications to the existing list of businesses.

8. As for the remittance form (PD-7), in its most passive form it confirms that the intention to register and to start operations announced through the filing of a PD-20, was carried out and that wages and salaries have started to accrue to the business's employees.
9. No further reference will be made here to the use of import and export Customs form for the compilation of international trade statistics. Only those initiatives related to business surveys, and inspired by the need to reduce response burden and survey costs without reducing the quality of data produced through survey methods, will be discussed. The approach adopted is based on the following propositions: the smaller a business the greater the chances it describes itself to the tax authorities identically to the way it describes itself for statistical purposes; and the smaller a business the greater the chances the only kind of financial records it is willing to share with government is what its accountant prepares for tax purposes. Over the years, Statistics Canada has managed to collect and analyse evidence that supports these two propositions.
10. The approach adopted for business surveys - it is now in place and will yield a first round of results in relation to reference year 1988 - is summarized below:
 - all surveys designed to gather financial data will include a component based on tax returns. Hitherto this has been the case ad hoc; from now on this component will be included systematically in all industry estimates;
 - for each industry/province or territory cell there is a defined threshold below which businesses are declared small. The tax component is targeted at all businesses below the threshold;
 - surveying of businesses of all sizes in order to gather information on their "other characteristics" is allowed. These characteristics include commodities produced and materials consumed in manufacturing, sub-contracts awarded by type in construction; the use of computing hardware and software for the business service industry etc. This measure is in place to overcome the limitations of tax returns and even of financial statements. But no questions on financial variables are allowed in the case of annual surveys of small business.
 - information on the existence, birth and death, and change of activity or location of a business will be mostly derived from Revenue Canada's PD-20 file. (For non-employers, their

basic characteristics will be taken from their tax returns, albeit with an eighteen to twenty-four month lag.) The PD-20's that appear to relate to businesses above a certain size - once this is confirmed through the size of PD-7 remittances - will be further looked into by direct contact.

11. This approach is designed to exploit to the greatest extent possible the information recorded in administrative files while keeping the ability to supplement this information by direct contact with business. The approach is also designed to allocate survey-taking resources to the cases where it matters, both because of the complexity of the businesses surveyed and because of their impact on estimates of industry aggregates. Admittedly, there is a cost involved in increasing reliance on administrative files. Some elements of this cost such as reduced scope for shared ventures with provincial statistical offices were discussed at previous meetings of the Council; other elements include greater vulnerability to changes in the content of these files as well as a far more rigid attitude towards changes in content should such changes be demanded by changing public policy concerns.
12. However, the relationship between Statistics Canada and Revenue Canada has greatly improved in the last few years. There is an inter-departmental committee which meets frequently and through which both parties become informed of new initiatives, remove irritants, deal with changes in policy, and consider requirements for joint work. As an example, when the Federal Government considered introducing a variant of a value added tax to replace the existing manufacturer's sales tax, Statistics Canada was extensively consulted on procedures and content of the related forms.
13. There are several new uses of administrative records under study. A potentially very interesting application of the PD-7 forms would have them complement or even replace the survey source from which payroll information is derived. This source, the Survey of Employment, Payroll and Hours (SEPH) could become far more dependent on administrative records if a way were found to complete the information supplied by the PD-7 and to provide it systematically and in a timely fashion to Statistics Canada. There is currently a Revenue Canada-Statistics Canada Task Force looking into whether this is a cheaper and more reliable way to secure the information.
14. Another example of the possible use of administrative records in the framework of business surveys is the tapping of provincial files on sales tax remittances. Should future study show that these files are accessible for statistical and research purposes,

and that it is possible to produce reliable statistics from them, - once all provinces introduce a sales tax ... - their potential is considerable. For example, Statistics Canada does not have the resources to produce annual small area data on retail sales; Statistics Canada does not have an alternative source to the annual tax returns for purposes of tracking the births of non-employers in the retail industry (other than an area frame); and Statistics Canada has to rely exclusively on the classification information provided by PD-20's and tax returns, albeit supplemented by direct contact but only where the expected size of the business seems to warrant it. The provincial sales tax files, at least in theory, provide a means of overcoming these difficulties. If so, the cooperative efforts of provincial statistical offices and Statistics Canada will be required to extract, compile and tabulate the relevant information in the most effective way possible.

III Small Area and Administrative Data

15. The original mandate of the Small Area and Administrative Data program was to demonstrate the use of administrative data in the production of small area socio-economic data for individuals, households and families. The administrative sources available to the program include individual income tax files (T1), Unemployment Insurance beneficiary files, Old Age Security files and Family Allowance files. Extensive work has been done with the tax files, limited work with the UI and OAS files, and virtually no work to date with the FA files.
16. The work can be divided into two types, that producing data on the population directly covered by the program (e.g. taxfilers) and that producing data on the Canadian population (e.g. families). The latter work involves building models and establishing estimation techniques that use administrative data as the main component but supplement it with data from other sources such as household surveys and the Census of Population.

Program Data

17. Data on taxfilers are produced in many forms. Standard tables of taxfiler data are available for a variety of geographic systems including Census Divisions, Federal Electoral Districts (1981 boundaries), and postal code areas. These tables contain a range of data items including demographic characteristics of taxfilers, income levels and distributions, and information on specific sources of income. In addition, a publication has been produced showing summary data on taxfilers for approximately 7000 postal code areas (Urban FSA and Rural Postal Code Summary Data, Cat. No. 17-602).

18. Specialized products for specific subsets of taxfilers have also been produced for marketers in financial institutions: RRSP Package on RRSP contributors; and the Investment Portfolio on taxfilers reporting investment income. These special products are available for postal code areas such as urban FSAs and Postal Walks.
19. Data on UI beneficiaries are produced monthly. Counts of beneficiaries by type of benefit are produced for Census Divisions and Federal Electoral Districts. For Census Divisions, a beneficiary rate, calculated as the percentage of the population aged 15-64 receiving regular benefits but with no earnings (UI/P), is also produced. These outputs are made available in standard tables. Data on motor vehicles by model and year have also been compiled based on motor vehicle registration files.

Estimation

20. Taxfiler data are used as input to a model to produce estimates of migration flows between Census Divisions on an annual basis. Two years of tax data are merged and taxfilers who have changed Census Division between the two years are selected. The dependants of these taxfilers are imputed using total personal exemptions claimed. The resulting migrants are aggregated by origin-destination pairs. As a final step, the data are adjusted to account for non-filers using independent population estimates. These migration data are used for the official inter-provincial migration estimates and in official population estimates produced by Demography Division.
21. Some preliminary work has been done to examine the possibility of producing migration flows for flexible areas defined by postal codes. A postal code for an individual can change for two reasons. Either Canada Post has allocated that person a new postal code in his/her present location (e.g. a switch from rural service to door-to-door urban service) or the person has moved to a new location (i.e. migrated). The current state of documentation of postal service changes available to Statistics Canada does not allow us to distinguish between these two cases with any degree of confidence. Until better documentation is available no further progress can be made.
22. Taxfiler data have been used as a basis to construct taxfiler family data for 1982, 1983, and 1985. Families are assembled through a series of steps: spouses who file are matched; children who file are matched to their parent(s); a family type is assigned; non-filing family members are imputed; and common-law couples are matched. A prototype databank is being

created using 1985 data to be used for quality evaluation and market testing. The proposed content includes information on family type, family size, and family employment income. On the basis of the findings in this market test, a 1986 databank will be made available by postal code geography. As resources become available, family income estimates for sub-provincial areas will be produced.

23. A project is underway to complete a comprehensive comparison of data derived from administrative records to 1991 Census of Population data. This project is an attempt to examine the extent to which data from administrative records can simulate the output of a Census of Population. The tax, OAS and FA files are expected to be the main sources. A comparison will be made between data based on the 1990 tax file and supplemented by 1991 OAS or FA files as necessary.

IV Small Business Statistics

24. The use of administrative records for business statistics is not confined to the examples provided earlier in section II. In the past few years, a new class of applications has developed based on the matching of different files, primarily though not necessarily administrative records. Three of the applications developed so far appear to be in greatest demand:
- tracking individual businesses over time in order to measure their success or failure in terms of changes in their income statements and their sources and applications of funds;
 - tracking individual businesses over time to measure their record as employers by examining changes in reported employment; and
 - relating several classes of information (e.g. production and trade) to information on ownership collected through the income tax files and CALURA.
25. This review is limited to the first two applications which have become widely known as a result of the small business statistics programme. By and large, these applications rely on the administrative files discussed earlier, together with a new class of records - the summary and individual T-4's. In a few additional applications, use is also made of the social insurance and record of employment files, but these are not discussed in detail.
26. The matching of files for purposes of analysing business success and failure over time is based on the PD-20, the T-1 and T-2 income tax files and the business register. For incorporated business, their T-2 number is stable over time (with a few

unfortunate exceptions); and for unincorporated business tracking over time relies on the social insurance number of the taxfiler. As a general comment, it would be preferable to follow a panel of businesses through survey methods. Direct contact would make it possible to determine whether the business was the same or whether the number of structural changes to which it was subject made it different. The corresponding signals that can be derived from administrative records are often incomplete and at times misleading. But the use of administrative records involves a continuing trade-off between cost and response burden on the one hand, and the imperfections of information that was not designed for statistical purposes on the other.

27. The second application which is subject to the same comment involves the use of T-4's in conjunction with the Business Register and tax information. Employers issue summary T-4's (as well as individual T-4's) in which their total disbursements on wages, salaries, and supplementary payments are listed. The employer's industrial activity and location - both recorded on the business register - are matched to the estimate derived from the summary T-4. Since the T-4's are issued annually, each business recorded on the business register can be tracked in terms of its annual employment.
28. But neither the individual nor the summary T-4 distinguishes between full time, part-time, all year round and part-year work. The T-4 provides a count of all names ever recorded on a business' payroll over the period of reference and the value of the wages and supplementary payments that accrued to each. But this basic information is not sufficient to estimate levels of employment nor their changes over time.
29. In order to overcome these gaps, SEPH averages are used as auxiliary information. The value of wages and supplementary payments in each SIC/province cell is deflated by the corresponding average earnings figure to produce a "full year equivalent" number of employed for the cell. Each business is classified into an employment size class and tracked over time. The upshot of the exercise is that it makes it possible to measure the net additions to employment in an industry/province/size group over time. In fact, this exercise lent substance to the presumption that in the first half of the current decade, an overwhelming proportion of the additions to total employment was generated by businesses classified as "small" at the beginning of the period.
30. This approach is one of the best examples of how information derived from administrative records can be matched to survey information to develop new types of statistics. Of course the

reliability of the resulting data is not the same across the board. For those cells which hide very different patterns of employment the application of the same average earnings to each of the businesses in the cell may give rise to misleading results particularly as the business is tracked over time. The extent to which this is the case and whether it occurs frequently enough to invalidate the overall conclusions drawn from the data is still under study.

31. A more ambitious project, not yet attempted although scheduled as part of the small business statistics programme for the current fiscal year, is to combine labour tracking with source and application of funds. The input files include the income tax returns, the business register, T-4's and SEPH. In connection with this study, there was also a requirement to distinguish between the record of foreign-owned and wholly-Canadian business in terms of their growth and employment record. Naturally, each time that another file is added to the chain of matched files there are more losses because of failed matches and less reliability can be attached to each cell of the final tabulations.
32. The small business programme also included a subsequent analysis of the demographic characteristics of the employed by business size, activity and location. This analysis was based on matching individual T-4's with the social insurance file and attaching to each record the corresponding information on sex and age. The purpose was to derive an employment profile for each industry and estimate how that profile changes over time. Another study tracked how the employed in one particular industry move over time to different industries and different locations. In addition to the information described above this last study also used the Record of Employment file. Basically this file contains a reference to the dates (and places of work) on which an individual social insurance contributor or beneficiary started and ended employment. Its matching to social insurance identifiers and subsequently to T-4's and to the Business Register improves immeasurably the information developed by the simple tracking described earlier.
33. These studies are subject to Statistics Canada's policy on record linkage and it is not necessary to dwell here on the conditions that must prevail for them to be approved. The studies are experimental in nature. There has not been a comprehensive programme to evaluate the quality of the results and the adequacy of the procedures. Nor have there been time and resources to develop even a small programme to correct through survey methods obvious failings of the matching techniques. No doubt, these will develop as users become more familiar with the results of these studies and also more demanding in terms of their expected quality.

V Institutions Statistics

34. The term "institutions" refers to the structures, agencies and social systems that have been created to deal with societal needs which are largely entrusted to governments or government supported agencies. Institutions receiving some level of fiscal support from the federal, provincial or municipal governments are within the scope of this statistical program.
35. The program currently makes (or is in the process of making) extensive secondary use of administrative records from federal, provincial and municipal governments and individual institutions in a wide number of areas. Examples of information from these sources include:
- o Education
 - o Elementary, secondary, university and college enrollment information.
 - o Characteristics on full time teaching staff.
 - o Information on education finance.
 - o Justice
 - o Data on crime, suspects and victims; police organization, expenditures and activities.
 - o Legal aid caseloads, expenditures and source of funding.
 - o Court caseload, case and accused characteristics, resources and personnel.
 - o Corrections caseloads, case characteristics and resource expenditures.
 - o Health
 - o Information on the caseload, expenditures and personnel in Canadian Health Care Institutions.
 - o Information on the health status of Canadians.
 - o Information on vital events - births, deaths, marriages and divorces.
 - o Public Finance
 - o Revenues and expenditures of all levels of government.
 - o Government employment.
 - o Information on borrowing by the government sector.

As a matter of principle, direct surveys of respondent populations are only undertaken if needed information is not available from existing administrative systems.

36. Although administrative sources provide a wide range of data at the expense of negligible respondent burden, administrative records can have significant data gaps with respect to variables that are not required for administrative purposes but are pertinent to statistical analysis. In order to overcome these deficiencies a number of strategies are employed.
- o Development of mechanisms to reach a national consensus on data requirements and definitions.
 - o Linkage of administrative records to other information sources.
 - o Use of administrative records as a frame for the conduct of follow-back surveys to provide supplementary information.
37. The extent of information collected for administrative purposes is increasing in our society. This may carry a potential for increased information being available for exploitation. On the other hand, it could equally result in the availability of less comparable information in the future. For administrative information to be useful statistically, it must have the key attribute of being conceptually comparable over time, between jurisdictions and, ideally, between institutional programs. The proliferation of computing technology is allowing individual organizations greater scope in the design of information systems to meet their specific needs yet at the same time potentially producing an administrative system based on concepts and definitions which are not compatible with other organizations/ jurisdictions.
38. To foster inter-organizational compatibility, the institutions statistics program places a priority on creating mechanisms through which a national consensus on data requirements, definitions, concepts and standards may be built. The creation of the Canadian Centre for Justice Statistics represents an excellent example of this emphasis. Overseen by federal and provincial deputy ministers with responsibility for justice and thus justice statistics, the Centre has been the focus of activity in developing a consensus on needed change and the implementation of new data systems. Consensus building is further facilitated through a technical assistance program which provides jurisdictions with resources to develop new systems from which inter-jurisdictionally compatible statistics may be drawn. Drawing upon the Justice Centre experience, consideration is currently being given to the establishment of new arrangements with Statistics Canada's provincial/ territorial partners in the areas of education and health statistics.

39. Frequently analysis of information from administrative records is severely limited by the lack of sufficient analytic variables on the administrative record. In order to overcome this deficiency, the linkage of administrative data sets can be considered under the provisions of Statistics Canada's record linkage policy. The policy ensures that all such linkages are thoroughly reviewed prior to being undertaken and that their potential cost, in terms of invasion of privacy, are outweighed by their societal benefit.
40. A recent example of such a linkage of administrative records occurred in the health area. For some time, researchers have noted significantly different mortality rates from heart attacks in Canadian provinces. Although some information is available from death certificates, the research plan demanded more information on the interaction of heart attack victims with the health care system prior to death. Through the use of computerized record linkage, a research database was successfully created which combined information from hospital admission/separation records and death certificates. Without the use of linkage such important research would either not be technically feasible or its cost would be prohibitive.
41. In the future such linkages will not only be employed for special studies, but may radically reshape databases in the institutions statistics area. For social analysis, the experience of the individual over time is the preferred focus of study. However, most databases derived from administrative sources do not contain records pertaining to individuals over time. Rather the event itself is the unit of measurement and, thus, of analysis - for example, the stay of a patient in an acute care hospital, the enrollment of a student in university program, an individual crime case. With the availability of efficient and cost effective means of record linkage, consideration is being given to the creation of databases based on linked event records to create profiles of, for example, individual's health.
42. When required information is not available from existing administrative systems, use of existing administrative records as a frame for follow-back surveys is considered. The National Graduate Survey, conducted in the education statistics program, provides an excellent example of this type of undertaking. Using university records of graduation as a sample frame, this survey has been used to track the employment experience of graduates several years after their graduation. In a period when youth unemployment is significantly higher than for adults, such an approach provides valuable information on the dynamics of individual transition from school to work.

VI Conclusions

43. These descriptions of administrative record use in four program areas have served to show the range and diversity of administrative record use in Statistics Canada's program, though without any attempt at completeness. They illustrate that, while the Bureau has a strategic objective of increasing its use of administrative records relative to direct data collection, it cannot have a single strategy for how administrative records should be used. We can, however, discern three broad categories of administrative record use from the programs described.
44. Firstly, there is the use of administrative records to support, complement or replace survey programs. The description of business surveys is the prime example of this, while a follow-back survey such as the National Graduate Survey (paragraph 42) provides a more limited example on the social side. Such uses are very much concerned with the identity of the individual administrative subjects in order to ensure accurate matching or unduplication between the administrative and survey components of the program.
45. A second type of use is the direct production of statistical data from a single or closely related set of administrative systems, with no reference to survey data for individual units. Most of the small area and administrative data program is of this nature, as well as the small business statistics program. Here, our primary concern is the evaluation and analysis, at an aggregate level, of the quality of the resulting data, and particularly their consistency with related data emerging from survey programs where these exist. It is these types of administrative data use that have been most directly responsive to client needs for particular data sets.
46. The third family of uses exemplified by many of the Institutions programs relates to the integration of administrative records from the various provincial and territorial jurisdictions. Here the main issues concern common standards - conceptual, statistical and technical, and the need to extract and relate the experience of individuals as they interact with the various institutions from which administrative data are obtained.
47. There are, of course, other uses of administrative data not represented in the above examples (e.g. their use for survey evaluation). However, the above examples indicate the diversity of administrative record use and the different approaches that are being taken to develop different types of use. A short list of references that expand on administrative record uses is attached.

REFERENCES

- Brackstone, G.J. (1987) "Issues in the Use of Administrative Records for Statistical Purposes" Survey Methodology, 13, 1, 29-43.
- Colledge, M.J. (1987) "The Business Survey Redesign Project: Implementation of a new Strategy at Statistics Canada". Proceedings of the Third Annual Research Conference, U.S. Bureau of the Census.
- U.S. Department of the Treasury, Internal Revenue Service (1984) Statistical Uses of Administrative Records: Recent Research and Present Prospects (ed. B. Kilss and W. Alvey).
- Rowebottom, L.E. (1978). The utilization of administrative records for statistical purposes. Survey Methodology, 4, 1-15.
- Statistics Canada (1987). Urban FSA and rural postal code summary data. Catalogue No. 17-602, Statistics Canada.
- Statistics Canada (1988). Proceedings of the International Symposium on the Statistical Use of Administrative Data, Ottawa, Ontario, Nov. 24-26, 1987 (forthcoming).

FEDERAL PROVINCIAL COMMITTEE
ON
DATA DISSEMINATION

MINUTES

Meeting of April 21, 1988

Canadian Government Conference Centre
Ottawa, Ontario

1. Opening remarks

The Chairman opened the meeting and welcomed the delegates.

2. Adoption of agenda and minutes

The agenda was adopted without modification.

The chairman proposed adoption of a corrected version of the minutes distributed at the meeting (attached). The minutes were approved as amended.

The delegate for the Northwest Territories noted that point four in the "Summary of Decisions Made and Actions Taken," concerning secondary distribution of Statistics Canada data by provincial/territorial statistical agencies should reflect the position taken by the Chief Statistician of Canada at the October 1987 meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. At that meeting, it was stated that provincial/territorial statistical agencies should restrict their secondary distribution to the narrowly defined provincial and territorial government when the data has been provided without charge, but that data purchased from Statistics Canada could be redistributed without restriction. The "Summary of Decisions" will be amended to reflect this position (amended text attached).

3. Statistics Canada Report

The Chairman gave a brief presentation on significant developments in Statistics Canada's dissemination programs since the last meeting of the Committee.

- ° Statistics Canada's publication program has been restructured, two major new publications have been introduced, and a number of initiatives have been undertaken to improve publication content.
- ° A new discount policy for back-issues has been introduced to facilitate access to publications. The policy is aimed primarily, but not exclusively, at academics.
- ° Statistics Canada's objective of balancing revenues and post-manuscript costs of the publication program has not yet been achieved.
- ° A major project has been undertaken to identify non-publication products and services and to standardize their pricing. A fee-structure determined by this project has been published in the Canada-Gazette and a comprehensive catalogue of these products and services is in preparation. The catalogue will be distributed to provincial and territorial statistical agencies as soon as it is available.

- ° The variety of electronic products has continued to broaden.
- ° The range of services offered by Statistics Canada's regional reference centres has not changed, but the reference centres are becoming an increasingly important channel for distribution of products.
- ° A new reference centre has been opened in Calgary and an experimental outreach service is operating in London, Ontario.
- ° Statistics Canada has approved a marketing strategy, copies of which were distributed at the meeting. Copies of Statistics Canada's Policy on Fees and Charges for Specialized Services and Products were also distributed.

Mr. Douglas Newson reported briefly on the current status of the 1986 Census output and marketing programs.

Discussion:

In response to an inquiry from the delegate for the Northwest Territories, Mr. Newson informed the committee that Statistics Canada receives only partial compensation for the value of its publications provided to libraries under the Depository Services Program.

The delegate from New Brunswick inquired whether Statistics Canada's decision to accept advertising from external sources in Canadian Social Trends would lead to an expansion of the editorial content of the publication, and what type of advertising would be accepted. Statistics Canada participants advised that the publication would not be expanded and that advertising would likely resemble that found in American Demographics.

The delegate from Newfoundland inquired whether tabulations containing equivalent provincial and territorial data would be made available when publications, such as Canadian Social Trends, or the 1986 Census Focus on Canada Series, are released that contain data at the national level only. Mr. Doug Norris advised that arrangements can be made on a cost-recoverable basis with regard to Census publications but that there is no plan to provide such supplementary data on an automatic or complimentary basis.

4. Federal-Provincial Data Exchange (Quid Pro Quo)

The chairman opened the discussion on this topic with a short statement noting the difficulties experienced in the implementation of Statistics Canada's Policy on Distribution of Products to Provincial and Territorial Statistical Focal Points (copies made available at the meeting). Also discussed by the Chairman were options available to resolve the current difficulties within the framework of the existing policy. A proposal was

advanced to attempt to refine the application of the policy by Statistics Canada. Specifically, Statistics Canada's divisions would be encouraged, within the spirit of the existing policy, to supply complimentary copies of products or complimentary services to the provincial/territorial statistical agencies where doing so would give rise neither to a significant increase in costs nor a significant reduction in revenues. The federal-provincial relations secretariat would be the agent for resolving specific cases where provinces/territories and Statistics Canada directors cannot reach agreement.

Discussion:

Procedure for resolving difficulties in the application of the existing policy:

Various delegates stated that dealing with specific requests on a case by case basis was not cost-effective and that this approach suggested an absence of a clear policy. In response to the request for a list of specific irritants under the quid pro quo policy, some delegates noted that this list varies with time due to changing policies at Statistics Canada. Other delegates suggested that, in the past, undertakings received from Statistics Canada with regard to specific cases had been honoured for a short time only.

In response to a suggestion that the federal-provincial relations secretariat absorb the costs of supplying data to the provinces and territories where no other arrangement could be made, the Chairman advised that, for budgetary reasons, this was not possible. Some delegates expressed their view that Statistics Canada's approach to data exchange demonstrated an inadequate appreciation of the contributions of the provinces and territories to Statistics Canada's programs. The Chairman remarked that a report on routine communications with the provinces and territories, which testified to the importance of the provincial/territorial contribution, would soon be discussed at Statistics Canada's Policy Committee. It was also noted that the results of this study would soon be made available to the provinces and territories, probably at the May meeting of the Consultative Council.

While the delegate from Saskatchewan expressed pessimism regarding the success of the proposed approach, it was agreed:

- 1) the proposed approach would be applied in the context of the existing Statistics Canada policy for the coming year;
- 2) that provincial and territorial delegates would provide comprehensive lists of specific irritants to the secretariat by May 21, 1988;
- 3) that the secretariat would obtain from the Director of User Advisory Services Division information on specific irritants that had previously been provided by provincial/territorial statistical agencies;

- 4) that the Chairman would explain the approach being taken and report on progress realized in this regard at the May 25-26, 1988 meeting of the Consultative Council;
- 5) that the secretariat would determine the feasibility of reviewing invoices to be sent to provincial and territorial statistical agencies prior to mailing;
- 6) that the secretariat would cost any specific cases of data requests that could not be resolved in discussions with Statistics Canada directors and report to the Chief Statistician on the potential cost to Statistics Canada of accepting the unresolved requests in the interests of improved federal-provincial relations;
- 7) that the Chairman would brief the Chief Statistician on progress made at the Dissemination Committee toward resolving problems arising from Statistics Canada's policy on data exchange.

Draft resolution on federal-provincial data exchange:

The delegate from Saskatchewan tabled a draft resolution (attached) on federal-provincial data exchange defining the principles under which data would be exchanged without charge. It was noted that the resolution had been drafted for submission to the Program Committee at the request of the Business Statistics Committee. The delegate proposed that the draft resolution be referred to the Consultative Council for discussion at its May meeting.

The Chairman expressed reservations regarding the wording of the resolution and regarding its utility as a basis for constructive discussion at the Consultative Council. Three options were considered for disposition of the draft resolution:

- 1) rewriting of the resolution in committee and forwarding the revised text to the Consultative Council with a recommendation for adoption;
- 2) referral of the draft resolution, without revision and without recommendation, for discussion at the Consultative Council;
- 3) referral of the draft resolution to the Program Committee for revision and submission to the 1989 meeting of the Consultative Council.

In the discussion it was noted: that the issue of data exchange was already on the agenda of the Consultative Council for its May meeting; that the agreement not to discuss policy aspects of data exchange appeared to preclude rewriting of the resolution by the Committee; that a consensual resolution of all delegates, including the representative of Statistics Canada, was preferable to a strictly provincial/territorial initiative; and that it would be preferable not to enter into an undirected debate on data exchange at the May meeting of the Consultative Council.

It was agreed to refer the draft resolution to the Program Committee for revision and submission to the Consultative Council at its 1989 meeting. It was also agreed that the Chairman would report on measures taken by the Dissemination Committee with respect to the data exchange issue at the May 1988 meeting of the Consultative Council. Provincial and territorial delegates stressed their determination that a definitive solution be found to the issues in federal-provincial data exchange and that this solution be enunciated in a resolution of the Consultative Council. It was agreed that this issue would be revisited at the 1989 meetings of the Consultative Council and the Dissemination Committee.

5. Future Directions for Electronic Data Dissemination at Statistics Canada

Mr. Ernie Boyko gave a brief presentation on future directions for electronic data dissemination at Statistics Canada. Mr. Boyko noted the renaming of the former CANSIM Division to the Electronic Data Dissemination Division and the broader mandate attributed to the renamed division. User consultations, combined with priorities internal to Statistics Canada, have lead to the development of five major thrusts: 1) a more integrated marketing effort across product formats; 2) greater availability of data in formats suitable for micro computers including diskettes and CD-ROM; 3) development of meta data products; 4) review of the on-line distribution network, and 5) use of facilities to stream-line Statistics Canada's production processes.

Discussion:

Provincial and territorial delegates expressed interest in the projected diskette to supplement the SNA Income and Expenditure Accounts publication 13-001. Concern was expressed regarding the potential impact on the publication's content. Several delegates indicated a preference that the diskette have similar content to the unpublished release day tabulations presently made available. Timeliness of the diskette product relative to release date was also discussed.

The delegate from Alberta inquired whether Statistics Canada is considering making numeric as well as meta data available in a CD-ROM format. Mr. Boyko indicated that this was the case, though it is necessary to be sensitive to the interests of private sector distributors of Statistics Canada data.

The delegate from the Northwest Territories indicated concern over the timeliness of Census data on magnetic tape. Mr. Jerry Stinson of Statistics Canada responded that efforts had been made to increase the priority of these products in the Census production process.

The potential for making Census data available on diskette, and the cost of doing so was also discussed. Mr. Jerry Stinson advised that microcomputer back-up tape systems are not suitable for data transfer due to the large number of incompatible formats.

6. Publications Review Process at Statistics Canada

The chairman briefed delegates on the publications review initiated recently at Statistics Canada. Statistics Canada's objective is to recover the post-manuscript costs of its publication program through sales revenues. Revenues continue to be significantly lower than costs. This problem has been exacerbated by the large proportion of publications supplied to libraries and other depository institutions under the Supply and Services Canada Depository Services Program. Supply and Services is no longer able to meet Statistics Canada's costs under the program, and while the federal Treasury Board has made up the shortfall on a temporary basis, Statistics Canada has been instructed to review its published output.

The Chief Statistician has assigned the task of bringing costs and revenues into balance to the Division level. Information on revenues, costs and the impact of the depository services program has been provided to directors to support their review of their divisional publications program. The eventual impact of this undertaking is not yet clear, though some reduction in the publication program can be expected, both through elimination of titles and reduced publication content. Data would likely continue to be made available in less costly formats.

Discussion:

Several delegates expressed concern that information presently made available to provinces/territories without charge as part of the publication program would now be available only in other formats for a fee. The Chairman advised delegates that the alternative formats would likely be provided to provincial/territorial statistical agencies without charge. Some delegates provided examples of recent cases where this had not been done. The impact of removal of historical and cumulative data from publications on the usefulness of the publication was also discussed.

7. Provincial and Territorial Reports on Dissemination Programs

Quebec

The delegate from Quebec reported that, in view of the rising costs of Statistics Canada's products, the Bureau de la statistique du Québec is increasingly involved in the co-ordination of the acquisition of machine readable files and in their exploitation on behalf of other provincial departments and agencies. Consortia are being formed for the acquisition of 1986 Census data.

New Brunswick

The delegate from New Brunswick advised that there has been little change in that province's dissemination programs. A new publication on social indicators has been developed.

British Columbia

The delegate from British Columbia reported the development of a system for dissemination of Census data based on enumeration areas. The provincial statistical agency now has a representative in the Vancouver B.C. Enterprise Centre to deal with statistical inquiries and the B.C. Business Network, an electronic information system, may be employed to disseminate statistical information to the business community. Developmental work is being done on the use of the microcomputer software package Atlas for thematic mapping based on Census enumeration area data. Provincial sales tax administrative records are being used to develop estimates of room rental revenues of interest to the tourism industry. The delegate also noted the increased use of facsimile transmission for communication with clients.

Saskatchewan

The delegate for Saskatchewan reported that the provincial statistical agency is placing increasing emphasis on micro-computer technology to automate its operations, including the dissemination of statistical information on diskette. A problem was noted with data in Statistics Canada publications that do not add to the published total, presumably due to rounding. There has been no change in Saskatchewan's publication program and estimation of retail sales from provincial sales tax records has been abandoned due to resource constraints.

Newfoundland

The delegate for Newfoundland noted the provincial statistical agency is also making increased use of microcomputers. A collection of 150 time series for the province was recently distributed to key users and was well received. Clients are increasingly asking that data on diskettes be directly updated by the agency. Requests for production of graphics are also increasing.

Northwest Territories

The delegate for the Northwest Territories reported that the territorial statistical agency has revamped its quarterly statistical publication and is developing a statistical booklet. In contrast to other provinces and territories, the Northwest Territories is making increased use of main-frame computing facilities for data dissemination. An on-line system, originally developed for internal purposes, has now been made available to other territorial departments and agencies. These other organizations have expressed interest in disseminating their own data through this system which now contains about 1,000 series. It is planned to use the system in development of publications. Electronic mail is now also being used for data dissemination.

Yukon

The delegate from the Yukon advised that, while the Yukon's publication program has not changed over the last year, an evaluation of the program is underway. Census data has been placed on government computing facilities and is now available to users through the territorial government's data network. The Yukon is also making data available on microcomputer diskettes and experimenting with electronic mail for data dissemination.

Alberta

The Alberta Bureau of Statistics has developed a microcomputer based system for tabulating enumeration area data. The system is linked to geographic databases that allow tabulations for client specified nonstandard areas. Some 80 tabulations have been done for provincial departments and agencies. Alberta is in the process of redesigning the community profile module of its ASIST system. A relational data base approach is being studied that would allow several existing community data bases to be linked as well as permitting inclusion of textual data. Production of graphics through the use of the Atlas and similar software is also being explored. The Alberta Bureau of Statistics increasingly views its role as that of an information provider rather than a disseminator of pure data. As an information provider, the provincial agency is placing greater emphasis on interpretation, analysis and presentation of data.

Prince Edward Island

The delegate from Prince Edward Island reported that the provincial agency is also increasing its computerization. There have been no major changes in the provincial publication program.

Manitoba

The delegate from Manitoba reported that the provincial statistical agency was not involved in the secondary distribution of Statistics Canada data within the provincial government. Inquiries for such data are referred to Statistics Canada's regional office. Cost recovery goals set for the provincial agency have resulted in a preference for paper rather than electronic products to reduce unauthorized reproduction. The provincial agency does coordinate acquisitions of custom Census tabulations for other departments and agencies. The Agency will be acquiring the 20 Census summary tabulations at the enumeration area level. Some of these files have been downloaded to micro-computers, however, the agency's emphasis is now on developing a main frame system for storage, retrieval and tabulation, though random rounding of Census data does present a problem for this development. The Manitoba Bureau of Statistics produces a quarterly compendium publication. Statistics Canada data used in this publication are downloaded from CANSIM.

Nova Scotia

The delegate from Nova Scotia noted that the department of which their agency is part is being reorganized. Progress in computerization of their operations has been relatively slow in comparison to that reported by other provinces and territories. Nova Scotia is maintaining its existing publication program, though an increasing inquiries workload is placing some strain on resources. Two significant projects are in preparation: provincial population projections and provincial input-output tables.

Ontario

The delegate for Ontario reported that statistical inquiries have increased, even though inquiries for Statistics Canada data are referred to the regional office. Ontario has organized a consortium for the purchase of 1986 Census data and will acquire 80 tables in addition to the 20 provided under quid pro quo arrangements. This data is being stored on a micro-computer and diskettes are frequently used as a medium for dissemination.

Ontario's small area data system, SHARC, continues to expand in terms of both the number of users and data base contents. There is a steady demand for community profiles from this system, which include graphics, some of which are developed using the Atlas software. The publication Ontario Statistics will be produced this year. Its production has been brought in-house and will be done using the Ventura desk-top publishing system.

Ontario now has one micro-computer for each staff member in the statistical unit, and two for use by clients. Consideration is being given to networking to encourage greater direct use by clients due to limited staff resources in the unit. The networking project is, however, presently suspended.

The statistical unit does co-ordinate special requests to Statistics Canada for other provincial departments and agencies. An inventory of these requests is maintained to assist in responding to related inquiries. Ontario is also continuing its secondary distributorship of the CANSIM mini base within the provincial government.

8. Closing remarks

The Chairman advised delegates that an abridged version of the study of the provincial-territorial component of the National Statistical System, conducted by Mrs. Gail Graser, will be submitted to the National Statistics Council to meet a request for such a report from the Program Committee of that body. The unabridged report will be submitted to the Consultative Council at its May 1988 meeting. Copies of the unabridged text were distributed to delegates.

It was agreed that the 1989 meeting of the Dissemination Committee would be linked to the meeting of the Consultative Council and held on the day immediately following the conclusion of the Consultative Council's meeting.

The Chairman advised delegates that minutes would be made available as quickly as possible.

The delegate from the Northwest Territories inquired whether a publication is planned from the motor vehicle registration administrative data project. The Chairman advised that no such publication was planned. Discussion ensued of payments made to some provinces in respect of data provided by those provinces. The delegate from Saskatchewan asked that he be advised of whether any payment was made to Saskatchewan and, if so, in what amount. The delegate also requested information on payments made to other provinces if this information could be released.

The meeting was adjourned.

MINUTES

FEDERAL - PROVINCIAL COMMITTEE

ON DATA DISSEMINATION

R.H. Coats Building

Tunney's Pasture

Ottawa, Ontario

October 3, 1986

Prepared by F. Singh

Secretary of the Committee

Introduction

The chairperson, Mr. Rochon, opened the meeting by welcoming the delegates and expressed regret at the absence of the delegate from British Columbia.

The chairperson asked for approval of the minutes by the members. The delegate from the Northwest Territories noted that on the third line of page 5, it should read "tabulations needed by provinces for statistical programs" instead of "to carry out tests". The delegate from Saskatchewan proposed that agenda item no. 4 "Application of the Policy on Distribution of Products to Focal Points" be treated as agenda item no. 2. Both suggestions were approved by the members.

1. Application of the Policy on Distribution of Products to Focal Points

Tim Davis summarized the policy and its implementation. He explained that since individual Divisions are responsible for the application of the policy, this could lead to some degree of inconsistency. The Communications Division is responsible for minimizing this problem. It does so by monitoring the applications of the policy. Mr. Davis gave examples of quid pro quo arrangements. The provincial and territorial focal points receive tabulations from Labour Income, Provincial economic accounts and Census as well as a full publication subscription. The Division of Agriculture has an arrangement with the provincial departments of Agriculture for a subscription to their publications and the Health Division has a similar arrangement with provincial departments of health.

Mr. Davis remarked that the establishment of consortiums is not generalized but there are a few exceptions which concern the coding of dwelling types. He explained why a consortium could not be created for the SEPH subprovincial tabulations. For a consortium to be viable, it has to be a significantly large project and it must be planned before the start of the project.

The delegate from Saskatchewan opened the discussion by saying that he was totally opposed to the cost recovery policy. He added that he had made that statement last year at the meeting and it had not been recorded in the minutes. He wanted to make sure that it would be recorded this year. Other delegates voiced the apparent inconsistency of removing tables from publications (e.g., SEPH sub-provincial tabulations) to reduce costs while additional pages were being added to carry advertisements.

The chairperson indicated that there are some problems regarding billing procedures between Ottawa headquarter divisions and provincial focal points. What happens is that the provincial offices sometimes receive bills from one section of a Division, while they have significantly contributed to the development of data in another part of the same Division. This, in essence, is unfair to the provincial offices and so the Chairperson asked all directors to review bills that go out of their Division to provincial focal points. In addition, he asked the provinces to establish, in writing, a list of remaining irritants and to send it to him.

The question of the distribution of Statistics Canada products to provincial departments was raised. The chairperson confirmed that focal points can distribute Statistics Canada information free of charge to other provincial departments but not to the private sector.

2. Update on New Aspects of Data Dissemination in Statistics Canada

2.1 Publications

Mr. Gagnon reported that sales have exceeded the target and that no major price increases were planned. He described the marketing efforts made in the Publications Division, both to keep the present clients and to open new markets. New products like Canadian Social Trends were developed while others were presented in a more attractive fashion, e.g., Trucking in Canada. The 250 bulletins produced for the former Mapid Division are being redesigned in two series: cheap service bulletins by industry and well illustrated publications regrouping several industries.

Mr. Gagnon described the techniques being developed for printing and the increasing role of CANSIM as a source for publication. He indicated that the new equipment now enables printing on demand.

The chairperson added that these changes could bring reduction in person years and increased revenues. He invited the delegates to visit the installations.

The delegate from Northwest Territories said that it was not surprising that revenues had increased since the prices have been raised significantly. The chairperson added that Statistics Canada was very much aware of its quasi-monopolistic situation and would not abuse the system.

The delegate from Saskatchewan showed a special interest in the development of electronic support to publications and wanted to explore further the possibility of getting certain data on electronic form that could be used as a source for his own publications.

2.2 CANSIM

Jerry Stinson gave updates on Cansim and indicated that they were expected to meet the targeted revenues. He described the increased use of Cansim by the divisions in the preparation of their publications. The World Data Base and the data developed by the Tourism Task Force are stored on Cansim and will be accessible to outside users. Ways to reduce cost to users are also being investigated and class B distributorship has been established with the Ontario focal point and is under discussion with the British Columbia focal point. New products

are examined which could be put on CANSIM, especially the bibliographic reference material. Packaging could be improved to serve the micro-computer network.

Mr. Stinson showed the delegates the CD Rom disk where all 1986 Census could be stored on one hard disk. CANSIM is examining this possible means of dissemination.

Questions were asked by delegates on the IST contract and the access to users, as well as details on the CD Rom.

3. Provincial and Territorial Reports on New Developments in the Field of Data Dissemination

Ontario - The provincial office answers requests using two data bases - SHARC and SNAP. The class B distributor arrangement with CANSIM works well and a promotional campaign will start shortly in the government. Ontario Statistics is being updated and will be published in both French and English.

Nova Scotia - The delegate said that with the release of the 1986 Census, the crunch will come due to the need to disseminate these data with less resources.

Manitoba - The emphasis in MBS is to disseminate its own data. The regional office is asked to disseminate Statistics Canada's data even to provincial departments.

Prince Edward Island - The agency has developed new publications: External Trade and Historical Statistics.

Alberta - The delegate gave updates on the development of ASIST. A multi-dimensional portion of the data base has been developed and contains 4,000 variables on a community basis. A micro-computer software package is being designed to enable the user to extract data by their own custom areas. All Enumeration Areas are related to the data base using the centroid concept.

YUKON - The agency has a sophisticated network of PC's and obtains a good feedback on the needs of the business community by participating in a consultative group.

Northwest Territories - The delegate outlined his agency's data dissemination activities and indicated that they were reluctant to use diskettes and was rather using the main frame with a downloading capacity.

Newfoundland - A new publication was prepared. The equipment used is IBM compatible.

Saskatchewan - A micro-data network has been established and the delegate is especially interested in electronic transformation of data.

New Brunswick - Since the office became a Statistical Agency, the visibility amongst other government departments has increased. Articles on statistical issues are prepared for distribution to other provincial departments.

Quebec - The government has adopted a cost-recovery policy for official publications marketed towards the public. A master plan on data processing has been prepared and a person designated as the Data Administrator. B.S.Q. is planning to have a socio-economic data base that would be accessible to organizations which were part of the provincial government. A series of 12 regional profiles is being drafted, showing data at the Regional Municipality level.

4. 1986 Census Output

The Session was opened by Doug Norris who explained that Census output would be split into two parts: General output program and Aboriginal output program.

4.1 The General Output Program was described by Joan Coulter who tackled mostly the unpublished products. Statistics Canada's offer to give to the provincial and territorial focal points 20 Enumeration Area level tabulations was discussed. The delegates wished to receive a list of the 40 tabulations available to make the choice.

D. Norris explained that he would appreciate knowing in advance who will want specific tables so that production can be planned.

The delegate from Newfoundland indicated that he was mostly interested in CSD level tabulations. He would also like microfiche and some data on diskette. He would like to know the cost of 2A and 2B profiles for budgeting purposes.

Since the delegate from Nova Scotia also showed an interest in data on microfiche, Doug Norris indicated that fiches could be produced. However, he mentioned that they would not be of the same quality as those prepared for the 1981 Census, mainly because they will not be produced for general distribution.

Discussion followed on dissemination using diskettes and CD Rom. The problems resulting from the delays in producing the 1981 Census custom tabulations were cited. The same problem could happen with the 1986 Census results since there is still a ceiling on resources. It was generally agreed that the best way to avoid delays was to plan in advance.

Adele Furrie presented the disability survey and indicated that no information on disability will be released from Census results. It will all be generated from the results of the disability survey.

Several products should be announced shortly, for example, maps from the 1986 Census, interim 1986 counts and detailed data on the type of dwelling. The layout for the tabulations of the preliminary population counts was described, as well as the role the focal points will be asked to play in the checking of the interim figures.

4.2 The Aboriginal Program

Alex Martin described the various steps in the program. The first step, started in January 1986, was the hiring of 31 native employees for community liaison with Native Friendship centres and Native associations.

The second step was the preparation of the interim aboriginal counts and their release in the Daily at the end of January. An information session will be held with seven native associations and three federal departments. Focal points might want to be informed at the same time to be able to brief their own governments.

The delegates discussed the problem of coverage of the Census amongst Native people. In general, the northern Census went well. However, in southern Canada, 500 bands cooperated while 90 did not. A letter was sent to the chiefs of these 90 bands, but had little positive response.

The delegates asked to have a list of the bands that did not cooperate and a copy of the material that was sent to them. They discussed the possibility of receiving information in advance of the meeting. It was agreed that provincial focal points would receive a list of the reserves that were not enumerated as well as the report that a consultant is preparing on the collection procedures. This report will be available a week or two before the anticipated release date.

The delegates wanted to be briefed by Statistics Canada at the same time as the Native associations and the federal departments on the morning of the release. Due to questions of time zones, a discussion for an appropriate hour was held. There was agreement that the figures should be released one week after the release of the Interim Counts on population.

Andrew Siggner described the plans that were prepared for the outputs on aboriginal data. He described the consultation process with native associations and the challenge of introducing the census to people who have not been big census users up to now.

The questions of the availability of the products on Native people and their cost was raised. The provincial and territorial delegates urged that they should be free for native associations and focal points. The chairperson said that the availability of funds for these purposes will be checked and focal points contacted on the outcome.

Incidentally, it was noted that Alex Martin was leaving the Census after having been associated with it for 16 years. He expressed his thanks to the provincial and territorial delegates for their support along the years and they in turn expressed their good wishes for his new appointment.

5. Concluding Remarks

The chairperson thanked the delegates for their active participation and summarized the major points of the meeting. He said that a list of follow-ups to the meeting would be prepared and distributed to the delegates. It would then be closely monitored. He repeated his invitation to the delegates to document areas of friction in writing so that solutions could be worked out. He concluded by stating that one such friction - the availability of CPI information on the morning of the release to Saskatchewan which does not have Cansim - had been sorted out during the meeting by J. Stinson who suggested that they dial to the VAX, to access INFO which carries electronically CPI on the morning of release. It was stated that this service could be made available to other focal points.

FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE
ON DATA DISSEMINATION

Meeting held on October 3rd, 1986

Summary of Decisions Made and Actions to be Taken

Updated as of June 22, 1988

*Modifications are highlighted in bold face

		<u>Action</u>	<u>Deadline</u>	<u>Status of the follow-up</u>
1.	Make a correction to the 1965 minutes on page 5, first paragraph, replace "tests" by "statistical programs".	Secretariat	End of October	Done
2.	Each provincial focal point should send to Mr. Kochon a list of problems regarding prices of special products.	Focal Points	No deadline established	
3.	A credit note or reimbursement should be given to the focal points who have paid in advance for products now covered under qui pro quo arrangements.	Secretariat, Finance, Subject Matter Divisions		Done
4.	Focal points can distribute Statistics Canada products within their government but should not distribute them free outside of the government.	Focal Points		Discussed at Federal-Provincial Consultative Council (Oct. 87). Policy is to limit distribution to immediate prov./terr. depts for free of charge products. No limit on distribution for paid products.
5.	In preparation for the release of the interim counts on aboriginal people, focal points will receive a copy of the consultant's report on collection procedures.	E. Pryor	Middle of January 1987	Sent to focal points in June 1987.
6.	Copy of the letter sent by Mr. Pellegri to Indian chiefs on reserves that could not be enumerated, will be sent to focal points.	E. Pryor	End of October	Done
7.	Copy of a revised list of Indian reserves that could not be enumerated will be given to focal points.	E. Pryor	End of October	Done

	<u>Action</u>	<u>Deadline</u>	<u>Status of the follow-up</u>
8. The time for the briefing on Interim Native Courts will be selected so that all provinces can be briefed at the same time as federal departments and Native Associations.	E. Pryor	Middle of January 1987	Briefing cancelled.
9. The possibility of finding funds to deliver the Native package free will be looked at.	E. Pryor	February 1987	Due to data quality problems, Native data will not be published. Provincial/territorial focal points have been sent limited data packages for evaluation purposes only.
10. Chairperson of the Data Dissemination Committee will ask all directors of Statistics Canada to review bills that go out of their Division to focal points, taking in account quid pro quo agreements.	Chairperson		resolved

POLICY STATEMENT ON THE EXCHANGE OF INFORMATION
BETWEEN PARTNERS IN THE CANADIAN STATISTICAL SYSTEM

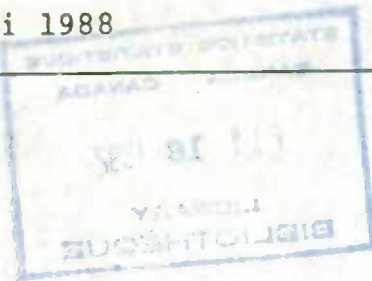
The statistical system in Canada consists of a partnership between the federal government, represented by Statistics Canada, and the provinces and territories. In recognition of the partnership the provinces and territories have designated units within their government structures to act as focal points in dealing with Statistics Canada. As partners, Statistics Canada, along with the focal points, attempt to maximize the utilization of statistical data while at the same time minimize both monetary and other resource costs.

Statistics Canada requests a great deal of information from each government jurisdiction. This information is provided by the focal point in accordance with its resources and capabilities or by other government departments or entities depending on the circumstances. In any event each jurisdiction, regardless of the focal point's resources, is faced with costs in providing data to Statistics Canada.

In recognition of this cooperation the focal points receive both published and unpublished data from Statistics Canada on a complimentary basis. The unpublished data include micro data (individual or establishment data) where an agreement between the partners is in place. It also includes non-confidential unpublished data geographically coded and aggregated to a statistical or political boundary recognized by Statistics Canada's geographic coding systems. This cooperation and complimentary flow of information between partners increase data availability, reduce costs and allow the Canadian statistical system to survive in a period of severe restraint.

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

25 et 26 mai 1988



Québec (Québec)



13.390
lis 050

1992
National
Library

1992
1991
1990
1989
1988
1987
1986
1985
1984
1983
1982
1981
1980
1979
1978
1977
1976
1975
1974
1973
1972
1971
1970
1969
1968
1967
1966
1965
1964
1963
1962
1961
1960
1959
1958
1957
1956
1955
1954
1953
1952
1951
1950
1949
1948
1947
1946
1945
1944
1943
1942
1941
1940
1939
1938
1937
1936
1935
1934
1933
1932
1931
1930
1929
1928
1927
1926
1925
1924
1923
1922
1921
1920
1919
1918
1917
1916
1915
1914
1913
1912
1911
1910
1909
1908
1907
1906
1905
1904
1903
1902
1901
1900

STATISTICS STATISTIQUE
CANADA CANADA
F11 18 1992
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbal

Liste de délégués et participants

- Annexe 1 - Procès-verbal de 1987 révisé (français)
- Annexe 2 - Rapport du Statisticien en chef au Conseil national de la statistique
- Rapport du Statisticien en chef
- Annexe 3 - Rapport de l'Alberta
- Rapport de la Colombie-Britannique
- Rapport de l'Ontario
- Rapport du Québec
- Annexe 4 - Rapport du secrétaire
- Annexe 5 - Rapport du Comité du programme
- Procès-verbal de janvier 1988 du Comité du programme
- Annexe 6 - Ébauche de 1986 du Protocole d'entente
- Ébauche de 1987 du Protocole d'entente
- Annexe 7 - La composante provinciale du système statistique national: problèmes et défis actuels
- La composante provinciale-territoriale de l'appareil statistique national
- Annexe 8 - Orientation du développement des données administratives à Statistique Canada
- Annexe 9 - Procès-verbal de la réunion de 1988 du Comité fédéral-provincial de la diffusion des données

1. Remarques préliminaires

Le président, M. Ivan Fellegi, a ouvert la réunion et Mme Nicole Gendreau, déléguée du Québec, a souhaité la bienvenue aux délégués dans la ville de Québec.

Le procès-verbal de la réunion précédente (22 et 23 octobre 1987) a été adopté après l'apport d'une correction à la version française du texte (on trouvera le procès-verbal révisé à l'annexe 1). L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification.

2. Rapport du statisticien en chef du Canada

M. Fellegi a brossé un tableau d'ensemble des principaux programmes élaborés et mis en oeuvre par Statistique Canada au cours de la dernière année et il a présenté un résumé des initiatives les plus importantes prévues pour l'exercice 1988-1989 (on trouvera une copie des notes et des transparents à l'annexe 2).

La discussion a essentiellement porté sur l'élaboration du Modèle de base de données de simulation de la politique sociale et sur sa diffusion éventuelle par l'intermédiaire des points de contact statistiques. On a aussi étudié la mise en oeuvre de la politique de Statistique Canada en matière d'information des points de contact statistiques des communications avec leurs administrations respectives.

En ce qui a trait au Modèle de simulation de la politique sociale, il a été convenu que :

- sous réserve de la disponibilité du personnel clé, Statistique Canada ferait un exposé sur le modèle à l'occasion de la réunion de juin 1988 du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale;
- de la documentation écrite sur le modèle serait distribuée aux représentants statistiques.

Pour ce qui est de la politique de Statistique Canada en matière de communications avec les administrations provinciales et territoriales, il a été convenu que :

- les représentants statistiques feraient part au statisticien en chef de toute suggestion visant à améliorer la circulation des données entre Statistique Canada et leurs organismes;
- les représentants statistiques informeraient le Secrétariat de leurs secteurs d'intérêt particuliers pour permettre à ce

dernier de rappeler aux directeurs à l'oeuvre dans ces secteurs la nécessité de tenir le point de contact informé;

Statistique Canada clarifierait sa politique en instruisant les hauts fonctionnaires de la nécessité de faire tenir copie aux points de contact de toutes lettres non courantes échangées avec les administrations provinciales et territoriales.

3. Rapports provinciaux et territoriaux

Les délégués provinciaux et territoriaux ont soumis des rapports sur l'état actuel et les activités de leurs bureaux de la statistique respectifs (on trouvera copie des rapports soumis sous forme écrite à l'annexe 3).

Lors de la discussion portant sur ces rapports, Statistique Canada s'est engagé à :

- fournir aux représentants statistiques les données provisoires sur le flux du commerce interprovincial recueillies dans le cadre du programme d'établissement de tableaux provinciaux d'entrées-sorties pour 1984;
- ouvrir les cours de formation internes de Statistique Canada aux participants des bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux et déterminer s'il est possible d'enregistrer sur bande magnétoscopique le volet conférence de ces cours;
- fournir aux points de contact de la documentation sur le projet visant à améliorer la déclaration des données sur les revenus et les dépenses des administrations provinciales et territoriales (ce projet a pour objet de raccourcir le délai de déclaration des données nécessaires pour le système de comptabilité nationale).

4. Rapport du secrétaire

Le secrétaire, M. Desjardins, a présenté un résumé du rapport distribué aux délégués avant la tenue de la réunion (ci-joint à l'annexe 4).

Structure des comités

M. Desjardins a soumis une proposition visant la constitution définitive en comité du Comité de la démographie ainsi que l'adoption du projet de mandat pour le comité joint au rapport du secrétaire. Compte tenu de l'incertitude exprimée quant aux avantages pouvant

découler de la constitution définitive en comité de ce comité ainsi que de l'opposition manifestée par nombre de délégués à l'égard de la proposition visant la tenue de réunions biennales du comité, il a été convenu de soumettre la proposition à l'examen du Comité du programme.

M. Desjardins a fait état d'une suggestion, formulée à l'occasion de la récente réunion du Comité sur les données régionales, selon laquelle le domaine de la géographie devrait être incorporé au mandat de ce comité. Comme les questions géographiques sont souvent abordées par d'autres comités, il a été convenu de soumettre cette proposition au Comité du programme pour qu'il l'étudie et formule une recommandation à son égard.

Mme Nicole Gendreau, déléguée du Québec, a déposé une proposition visant la création d'un comité fédéral-provincial de la culture et des communications. La discussion subséquente a surtout porté sur les récents développements dans le secteur du programme, sur les raisons justifiant la création d'un tel comité, sur les modalités relatives à la nomination de représentants provinciaux et territoriaux (nomination par les bureaux de la statistique ou par les ministères participant au programme) et sur le bien-fondé d'assurer la coordination de tout mécanisme de consultation par l'intermédiaire des bureaux des points de contact. Il a été convenu d'inscrire à l'ordre du jour de la réunion de juin 1988 du Comité de la statistique sociale la présentation d'un exposé sur l'état actuel du programme de la statistique culturelle, sur les développements récents survenus dans ce secteur et sur les mécanismes de consultation fédérale-provinciale mis en oeuvre dans le cadre du programme de la statistique culturelle.

Rapport annuel sur les bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux

M. Desjardins a tracé les grandes lignes d'une proposition du Secrétariat visant l'établissement d'un rapport annuel à partir des données recueillies dans le cadre d'une enquête sur l'organisation, les ressources, les programmes et les produits des bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux. Il a été convenu de soumettre cette proposition au Comité du programme pour qu'il l'examine et formule une recommandation à son égard.

5. Rapport du Comité du programme

Mme Jan Kestle, présidente du Comité du programme, a présenté un rapport sur les activités du comité (annexe 5).

Le Comité du programme a recommandé au Conseil de modifier la procédure de nomination des délégués provinciaux et territoriaux au Comité du programme ainsi que la procédure de sélection du président du comité. On a proposé que, chaque année, les membres du Comité du programme établissent une liste de candidats en vue de la constitution du comité de l'année suivante, assurant ainsi le maintien de la représentation traditionnelle d'un membre pour chacune des régions de l'Atlantique, du Centre et de l'Ouest, ainsi qu'une rotation des participants de chacune de ces régions. En outre, on a proposé qu'un représentant provincial ou territorial de l'année précédente agisse en qualité de président et de représentant régional sur le comité de l'année suivante pour assurer une certaine continuité. La proposition a été adoptée telle quelle.

6. Mémoire d'entente

En sa qualité de présidente, M^{me} Jan Kestle a donné les résultats d'un sondage effectué auprès des membres afin de connaître leur position sur les quatre questions non résolues lors de la préparation du Mémoire d'entente (on trouvera les versions de 1986 et 1987 à l'annexe 6) :

- le terme devant être utilisé pour désigner les membres du Conseil;
- la présentation des fonctions et attributions dans différentes sections pour Statistique Canada d'une part et les provinces et territoires de l'autre, ou dans une même section;
- l'inclusion de la politique et de procédures précises de Statistique Canada à titre d'annexes aux rapports;
- l'échelon approprié - politique ou bureaucratique - pour la signature de l'entente.

À la demande de M^{me} Kestle, M. Bill McReynolds, délégué de la Colombie-Britannique, a présenté une brève analyse des mécanismes pouvant être mis en oeuvre pour en arriver à une entente à l'échelon politique et des avantages découlant de l'adoption d'une telle approche.

Au terme de la discussion subséquente, il a été convenu que :

- l'expression "statistical focal point" serait retenue en anglais, mais qu'il faudrait en établir un équivalent français plus acceptable (dans le Mémoire d'entente, la première occurrence de cette expression serait suivie de la note "d'ordinaire le chef du bureau de la statistique provincial ou territorial");

- les fonctions et attributions des membres du Conseil seraient présentées dans une seule liste à l'intérieur du mémoire;
- la politique et les procédures de Statistique Canada ne seraient pas annexées au mémoire et que la référence à un "quid pro quo" dans la clause relative à l'échange de données serait éliminée;
- on ne tenterait pas de conclure d'ententes à l'échelon politique;
- le matériel d'introduction du projet d'entente type de M. McReynolds serait incorporé dans l'introduction au mémoire, après qu'on y ait apporté les modifications appropriées;
- M. Wayne Smith préparerait une version révisée du mémoire en se basant sur ces décisions et ferait parvenir cette version à tous les membres pour observation;
- une version définitive serait soumise à l'approbation du Comité du programme.

Étant donné l'absence de consensus au sujet de plusieurs de ces questions, la présidente a tenté de déterminer si les membres souhaitaient toujours qu'on procède à la rédaction du mémoire. Aucun membre n'a formulé d'objection.

7. Étude de la composante provinciale et territoriale du système statistique national

M^{me} Kestle, présidente du Comité du programme, a présenté au Conseil national de la statistique (CNS) un rapport sur le statut de la composante provinciale et territoriale du système statistique national. Elle a résumé la discussion du Conseil national de la statistique et leur inclination envers l'étude. Une étude préparée pour le CNS et un document de référence sont à l'annexe 7.

M^{me} Kestle a indiqué que les membres du Conseil national de la statistique avaient exprimé un intérêt marqué et une vive inquiétude à l'égard de l'érosion de l'importance des bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux ainsi que des ressources dont ils disposent. A cet égard, quatre mesures précises ont été proposées par le Conseil national de la statistique :

- qu'un sous-comité du Conseil soit chargé d'étudier les composantes du système statistique national;

- que Statistique Canada tente d'aider les bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux en transférant son savoir-faire technique afin de rehausser l'image de ceux-ci au sein de leurs administrations respectives;
- que les membres du Conseil national de la statistique fassent jouer leurs contacts pour exprimer directement leurs inquiétudes aux gouvernements provinciaux et territoriaux;
- que le Statisticien en chef soit autorisé à écrire aux membres du Conseil consultatif pour leur faire part des inquiétudes exprimées par le Conseil national de la statistique.

La discussion a surtout porté sur les quatre propositions du Conseil national de la statistique, un accent particulier étant placé sur les mécanismes de transfert du savoir-faire technique et l'amélioration de l'image des bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux. Il a été convenu :

- qu'on remettrait aux représentants provinciaux et territoriaux une liste mise à jour des membres du Conseil national de la statistique leur indiquant quels membres étaient présents à la réunion du Conseil tenue les 4 et 5 mai 1988 (on a souligné que les représentants provinciaux et territoriaux pourraient souhaiter communiquer avec les membres du Conseil national de la statistique originaires de leur province ou territoire afin de discuter de leur programme statistique);
- que le statisticien en chef préparerait une lettre faisant part aux représentants statistiques des inquiétudes exprimées par le Conseil national de la statistique et qu'on ferait parvenir une version préliminaire de cette lettre aux points de contact pour observations;
- que les représentants statistiques écriraient au statisticien en chef s'ils souhaitaient obtenir le Modèle de simulation de la politique sociale pour une période d'essai - la faisabilité de la mise en oeuvre de telles périodes d'essai reste toujours à déterminer.

La présidente a aussi souligné que des ententes conclues précédemment dans le cadre de la réunion au sujet de l'accès des représentants provinciaux et territoriaux aux programmes de formation de Statistique Canada et de leur participation à l'élaboration du Modèle de simulation de la politique sociale faisaient également écho aux suggestions formulées par le Conseil national de la statistique.

8. Tendances en matière d'élaboration des données administratives

M. Gordon Brackstone a présenté un résumé d'un rapport distribué aux membres du Conseil avant la tenue de la réunion (annexe 8). Un rapport d'étape a aussi été présenté sur la controverse soulevée par les registraires provinciaux des véhicules automobiles au sujet de l'utilisation faite par Statistique Canada des dossiers d'immatriculation des véhicules automobiles.

Au cours de la discussion qui a suivi, M. Fellegi a informé les membres qu'aucun progrès n'avait été réalisé dans le cadre des démarches visant à permettre aux bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux d'avoir accès aux dossiers fiscaux. Par ailleurs, on a confirmé la possibilité pour Statistique Canada d'entreprendre de nouveaux travaux basés sur les dossiers administratifs et axés sur le recouvrement des coûts.

9. Rapport du Comité de la diffusion des données sur l'échange fédéral-provincial de données

M. Desjardins a présenté un bref résumé des conclusions atteintes et des ententes conclues à l'occasion de la réunion du 21 avril 1988 du Comité de la diffusion des données dans le cadre de la discussion portant sur l'échange de données entre le fédéral et les provinces (on trouvera le procès-verbal provisoire de cette réunion à l'annexe 9). On a indiqué qu'une proposition visant la rédaction par le Conseil d'une résolution sur l'échange de données a été soumise à l'approbation du Comité du programme. Bien que plusieurs provinces aient déjà soumis des listes de problèmes rencontrés à cet égard, comme convenu à l'occasion de la réunion du Comité de la diffusion des données, la majorité des provinces n'ont pas encore soumis de liste.

Par après, à la suite d'une brève discussion portant sur les raisons justifiant la politique actuelle de Statistique Canada et sur certains points précis du procès-verbal de la réunion du Comité de la diffusion des données, il a été convenu de reporter la date limite pour la soumission des listes de problèmes rencontrés au 31 mai 1988. M. Desjardins s'est engagé à déterminer, d'ici la fin du mois de juin 1988, s'il était possible de régler d'avance les factures destinées aux bureaux des points de contact par l'intermédiaire du Secrétariat.

10. Constitution du Comité du programme

M^{me} Jane Kestle, présidente sortante du Comité du programme, a nommé M. Bill McReynolds, M^{me} Nicole Gendreau et M. John Palmer représentants provinciaux et territoriaux sur le Comité du programme, M. Palmer devant agir à titre de président. Le Statisticien en chef a pour sa part nommé MM. Guy Labossière, Jean-Paul Trudel et Ray Ryan représentants de Statistique Canada. Les nominations ont été acceptées par le Conseil.

Le président a invité les membres à soumettre des propositions au Comité du programme à l'égard des sujets devant être abordés à l'occasion de la réunion de 1989 du Conseil. M. Ford, délégué de l'Alberta, a proposé comme sujet possible de discussion la commercialisation dans les bureaux de la statistique. Certains membres du Comité du programme de 1989 ont suggéré qu'une réunion du Comité soit tenue à l'automne et ont indiqué qu'il pourrait se révéler nécessaire de tenir d'autres réunions compte tenu de tous les points à étudier.

11. Autres points

Au nom de tous les membres du Conseil, M. Fellegi a exprimé ses regrets de voir M^{me} Jan Kestle assister pour la dernière fois à la réunion du Conseil à titre de déléguée de l'Ontario. Il a aussi souhaité la meilleure des chances à M^{me} Kestle dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

La réunion a été ajournée.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

May 26 and 27, 1988

Quebec City, Quebec

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

Les 26 et 27 mai 1988

Ville de Québec (Québec)

LIST OF DELEGATES (*)
AND PARTICIPANTS

Luc Bissette
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Gordon Brackstone
Assistant Chief Statistician
Informatics and Methodology Field
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (J)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

George Courage *
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Camille Courchesnes
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

LISTE DE DÉLÉGUÉS (*)
ET DE PARTICIPANTS

Denis Desjardins *
Director General
Marketing and Information
Services Branch
Statistics Canada
R.H. Coats Building
9th Floor, Station O
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Dober *
Director, Statistical Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Industry, Trade
and Technology
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street
Post Office Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Wilf Falk *
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Ivan P. Fellegi *
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor, Station A
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford *
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811 - 109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Yvon Fortin
Statisticien en chef adjoint
Secteur des communications et
des opérations
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26e étage (J)
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Nicole Gendreau *
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant *
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building
Post Office Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Gail Graser
Director
User Advisory Services
Statistics Canada
Jean Talon Building
6th Floor (B2)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Nicole Griffin
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Louise Harvey
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Ralph Joyce *
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
Laing Building, 5th Floor
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Jan Kestle *
Senior Policy Advisor
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Guy Labossière
Statisticien en chef adjoint
Secteur des services de gestion
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26e étage (P)
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Clifford Marks *
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon *
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds *
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Nicole Montreuil
Directrice régionale
Région du Québec
Statistique Canada
Complexe Guy Favreau, pièce 412
200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Arch Noseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Communications Division
88.06.22

John Palmer *
Director, Economics, Statistics
and Fiscal Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street
Post Office Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Guy Savard
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Wayne Smith
Chief, Government Relations
Communications Division
Statistics Canada
R.H. Coats Building
3rd Floor (P)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Division des communications
88.06.22

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE**

(Les 22 et 23 octobre 1987)

Edmonton (Alberta)

1. Discours d'ouverture

Le président du Conseil, M. Fellegi, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués.

Une plaque commémorant le 75^e anniversaire du Bureau de la statistique du Québec est présentée, au nom du Conseil, à Mme Gendreau, déléguée du Québec.

Le procès-verbal de la dernière réunion (tenue les 1^{er} et 2 octobre 1986) est approuvé après modification (le procès-verbal corrigé figure à l'Annexe 1) et l'ordre du jour est adopté.

2. Rapport du Statisticien en chef du Canada

M. Fellegi résume brièvement les principaux points soulevés au cours d'une récente réunion du Conseil national de la statistique et donne un aperçu du statut actuel, des dernières réalisations et des orientations futures des programmes de Statistique Canada (voir Annexe 2).

Suivent alors des débats portant sur le Conseil national de la statistique, son mandat et ses rapports avec le système statistique national.

3. Rapports des provinces et territoires

Les délégués des provinces et territoires présentent des rapports sur le statut actuel et les activités de leurs organismes statistiques respectifs. (Les rapports soumis par écrit figurent à l'Annexe 3 du procès-verbal).

4. Régionalisation

M. Lynch fait un bref compte rendu du rapport distribué aux délégués avant la réunion (voir Annexe 4).

Les délégués discutent les possibilités de coordination entre les bureaux régionaux de Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux en ce qui a trait à la diffusion des données, la

demande de services de diffusion des statistiques et les ressources nécessaires pour répondre à cette demande.

Le statut actuel du Bureau de Statistique Canada à Winnipeg fait aussi l'objet de discussions, principalement en raison des répercussions sur l'emploi, au niveau local, de la restructuration et des initiatives de régionalisation de Statistique Canada. Certains délégués demandent que soit maintenue la liaison entre leur organisme et le Bureau provincial de Statistique Canada.

5. Rapport du Comité du programme

M. Falk présente un rapport sur les activités du comité (voir Annexe 5).

M. Fellegi le remercie d'avoir assumé la présidence du Comité du programme.

6. Rapport du Secrétaire

Le secrétaire, M. Desjardins, fait un résumé du rapport distribué à l'avance aux délégués (un rapport modifié figure à l'Annexe 6 du procès-verbal).

Structure du comité:

Lors des discussions qui suivent, les délégués expriment leurs préoccupations au sujet de la décision du Conseil de dissoudre le Comité fédéral-provincial de la statistique de l'énergie et de confier le dossier au Comité de la statistique des entreprises. Il a fait remarqué que l'option de reconstitution dudit comité demeure ouverte s'il existe de nouveau un besoin réel. La même inquiétude est exprimée au sujet de la dissolution possible du Comité fédéral-provincial des données régionales. Ce comité doit se réunir en novembre et son avenir sera alors discuté.

Échéancier des réunions du Conseil:

Plusieurs délégués mentionnent le fait qu'étant donné le calendrier des réunions des sous-comités, la date ne convient pas bien. Il est proposé de la changer progressivement afin que la réunion soit tenue chaque année au printemps au lieu de l'automne. Le problème est confié au Comité du programme.

Statistique de l'emploi dans le secteur public:

Une erreur est relevée dans le rapport du Secrétaire concernant le comité chargé de l'étude des programmes de statistique de l'emploi dans le secteur public. La décision antérieure du Conseil de s'en remettre au Comité de la statistique du secteur public pour l'examen de cette question est brièvement discutée, mais maintenue.

Rapports sur les projets à coûts recouvrables:

Il est décidé de modifier la procédure de communication, aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux, des rapports relatifs aux projets à coûts recouvrables exécutés pour le compte de ministères et d'organismes de leurs administrations respectives. Des sommaires de données seront produits; suivant un modèle mis au point par le Bureau de la statistique de l'Alberta. Les rapports seront trimestriels ou mensuels, au choix des organismes statistiques provinciaux/territoriaux respectifs.

7. Relations fédérales-provinciales

M. Lynch présente un rapport, préalablement remis aux délégués, sur les différentes questions touchant les relations fédérales-provinciales (voir Annexe 7).

Politique sur les contacts avec les ministères provinciaux et territoriaux:

La discussion concernant la politique sur l'obligation de Statistique Canada d'informer les organismes statistiques provinciaux/territoriaux des contacts établis avec leur administration respective a porté sur l'interprétation de cette politique, ainsi que sur le genre et la fréquence de cette communication. Statistique Canada annonce son intention de maintenir la politique actuelle à très court terme, faisant valoir que l'on s'occupera d'abord de s'y conformer avant d'y apporter des améliorations. Des délégués provinciaux et territoriaux ont signalé leur préférence que l'envoi d'une copie de toute correspondance au responsable de l'agence statistique provincial ou territorial soit indiqué à même la lettre originale. Le président s'est dit d'accord que cette pratique devrait être suivie.

Résolution du Comité de la statistique agricole:

Une résolution du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole est présentée comme partie intégrante du rapport. Il est convenu que Statistique Canada examinera, en collaboration avec les représentants provinciaux de l'agriculture, la possibilité d'ententes de contrepartie pour les travaux effectués lors du recensement agricole de 1986.

Protocole d'entente:

Un second projet de protocole d'entente est présenté. Les préoccupations soulevées au cours des débats portent autant sur le niveau approprié - politique ou bureaucratique - de signature d'une telle entente que sur la question de savoir si des procédures et politiques spécifiques devraient être annexées au document. La question est de nouveau soumise au Comité du

programme. Les membres sont invités à faire connaître leur opinion sur le projet de protocole à M. Desjardins d'ici trois semaines.

Comité de la statistique sociale:

Le mandat révisé du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale est présenté et approuvé.

8. Rapport d'étape des activités du recensement de 1986

M. Petrie informe le Conseil que le programme des produits du recensement de 1986 suivait normalement son cours et même qu'il était légèrement en avance sur son calendrier. Des plans sont en cours d'élaboration en vue de la publication des données 2B par étapes successives, à commencer par les données sur les origines ethniques, probablement au début du mois de novembre 1987.

Lors des discussions qui suivent, M. Petrie affirme que les totalisations des données sur les autochtones (question 7) seront disponibles sous peu aux fins d'évaluation. Il est fortement recommandé aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux de ne pas communiquer ces données directement aux utilisateurs éventuels, mais plutôt de leur demander de s'adresser à Statistique Canada.

Les délégués soulèvent les problèmes touchant la distribution secondaire des données du recensement par leurs organismes. Le Président confirme que Statistique Canada désire que les données fournies gratuitement par le Bureau ne soient distribuées qu'à l'intérieur des administrations provinciales/territoriales au sens strict (par ex., ministères, organismes, etc.) et non aux institutions plus autonomes relevant des dites administrations (par ex., les universités, les municipalités, les sociétés de la Couronne, les hôpitaux, etc.). Les données achetées par l'organisme statistique, les autres ministères ou groupes d'entreprises ne sont pas assujetties à cette restriction.

9. Modification de l'ordre du jour

Il est convenu que la discussion concernant le sous-dénombrement au recensement de 1986 et les plans relatifs à celui de 1991 serait reportée au jour suivant et que la présentation du projet de révision de l'Enquête sur les entreprises serait annulée si nécessaire, afin de clore les travaux dans les délais.

10. Sous-dénombrement au recensement de 1986

M. Petrie annonce aux délégués que les résultats de la contre-vérification des dossiers seraient probablement publiés vers la fin du mois de novembre 1987. On s'attend à ce qu'il y ait une augmentation du sous-dénombrement par rapport à 1981. Cette situation semble générale et ne peut être facilement attribuée à une cause unique ou à un ensemble de facteurs. L'analyse des résultats et l'élaboration de plans d'évaluation et de réduction du sous-dénombrement sont en cours en ce qui concerne le recensement de 1991.

Les débats ont porté ensuite sur la décision de Statistique Canada de ne pas corriger les données du recensement de 1986 pour tenir compte du sous-dénombrement et la possibilité d'ajuster les chiffres de population officiels en conséquence.

La déléguée du Québec, Mme Gendreau, fait connaître la position du Bureau de la statistique du Québec à ce sujet, et dit, entre autres, qu'il est inadmissible que les organismes de la statistique publient ou diffusent des estimations démographiques que l'on sait ne pas être les meilleures. Les autres délégués et, également, Statistique Canada sont d'accord - mais, la difficulté réside en réalité, dans le fait que les méthodes d'estimation qui ne sont pas basées sur les données du recensement ne font pas consensus.

D'autres discussions portent sur l'impact de l'augmentation du sous-dénombrement sur les résultats du recensement agricole de 1986.

11. Plans concernant le recensement de 1991

M. Petrie présente un rapport sur les plans élaborés pour le recensement de 1991, basé sur des notes préalablement distribués (voir Annexe 8).

Les discussions portent sur l'intérêt suscité par les données sur les autochtones et la participation de ces derniers au processus de consultation.

12. Statut actuel et futur du système statistique national

Un projet sur le statut actuel et futur du système statistique national est présenté par M. McReynolds, délégué de la Colombie-Britannique, conjointement avec M. McMahon, délégué de la Saskatchewan, agissant à titre de participant aux discussions (voir Annexe 9).

Les débats se concentrent alors sur les recommandations du rapport, notamment:

- ° qu'un sous-comité du Conseil soit constitué en vue d'étudier comment renforcer la composante provinciale/territoriale du système statistique national, et
- ° qu'un consultant soit engagé pour assister le comité dans cette étude.

L'accent est mis sur les mécanismes disponibles pour garantir la mise en application des conclusions d'une telle étude.

Il est convenu que le Comité du programme se chargera de la conduite de l'étude ainsi recommandée. M. Fellegi se charge de voir dans quelle mesure Statistique Canada pourrait détacher un agent de soutien approprié. La question du paiement du coût des activités de recherche dans le cadre de cette étude reste en suspens.

13. Accès au dossier d'impôt

M. Dodds présente un rapport sur l'accès au dossier d'impôt, fondé sur les notes préalablement distribuées (Annexe 10).

Au cours de la discussion qui suit, les membres se disent entièrement satisfaits de l'approche choisie pour avoir accès aux données de l'impôt, sauf le Québec, qui se trouve plus démuné qu'auparavant, puisqu'il perd ainsi l'accès à des données individuelles très importantes pour ses travaux réguliers dans ce domaine. L'accès aux données sur la taxe de vente au niveau du détail et leur utilité pour les besoins statistiques font aussi l'objet de discussions. Statistique Canada exprime son désir de travailler avec une ou deux provinces/territoires à préparer des données sur la taxe de vente au niveau du détail pour étayer son enquête sur le commerce de détail.

Une discussion sur les mécanismes garantissant aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux, à des fins statistiques, l'accès aux dossiers de l'impôt sur le revenu personnel met fin à cette question. L'accent est mis sur les mesures éventuelles que prendraient les organismes provinciaux/territoriaux pour aider Statistique Canada à obtenir un tel accès.

14. Mise sur pied du Comité du programme

La déléguée de l'Ontario (Mlle Kestle) est proposée pour le poste de président du comité. Les délégués de l'Île-du-Prince-Édouard (M. Palmer) et de la Saskatchewan (M. McMahon) ainsi que M.M. Petrie, Brackstone et Goulet, sont proposés comme membres.

Les nominations furent approuvées telles quelles. M. Desjardins est un membre ex-officio du comité.

15. Autres questions

Il est convenu que Statistique Canada suivra les consultations menées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement avec les autorités provinciales

en matière de logement sur les questions concernant le logement qui pourraient être posées lors de l'Enquête sur l'équipement ménager de 1988, et qu'il en fera rapport aux délégués.

Un peu plus tôt au cours de la réunion, M. Desjardins a fait un exposé sur la nouvelle politique d'escomptes sur les publications appliquée par Statistique Canada.

Cette politique a pour but de faciliter l'accès aux publications périmées par des étudiants. Ces escomptes qui, jusque-là, ne faisaient l'objet de promotion qu'au niveau des institutions postsecondaires, s'adresseront désormais à tous. Cette politique entrera probablement en vigueur le 1^{er} janvier 1988.

16. Conclusions

M. Fellegi remercie le Bureau de la statistique de l'Alberta qui est l'hôte de cette réunion.

Le lieu où sera tenue la prochaine réunion du Conseil est brièvement discuté. M. Fellegi fait remarquer que conformément à la coutume, la prochaine réunion devrait avoir lieu à Ottawa. Il prend note de l'invitation du Québec, dans le cadre des célébrations marquant son anniversaire, et de la Colombie-Britannique. La décision est laissée au Comité du Programme.

La séance est levée.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

List of Delegates(*)
and Participants

Liste des délégués(*)
et participants

Rob Bietting
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

David Dodds
Director
Business Survey Transition
Statistics Canada
8th Floor (B8), Jean Talon Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

George Courage (*)
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Paul Dober (*)
Director
Statistics and Research
Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Levelopment
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street, P.O.Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Jan Kestle (*)
Senior Policy Advisor
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Wilf Falk (*)
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Denis Desjardins
Directeur général
Direction du marketing et
des services d'information
Statistique Canada
9^e étage (J), Édifice R.H. Coats
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Ivan Fellegi (*)
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
26th Floor (A), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford (*)
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Nicole Gendreau (*)
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant (*)
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building,
P.O.Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Greg Jones
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Ralph Joyce (*)
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
5th Floor, Laing Building
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Bernie Lynch
Director General
Operations Branch
15th Floor (A), R.H. Coats Building
Statistics Canada
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Cliff Marks (*)
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon (*)
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds (*)
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Arch Roseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional
Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

John Palmer (*)
Director
Economics, Statistics and Fiscal
Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street, P.O.Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Jerry Page
Director
Regional Office
Prairie Region
Statistics Canada
HYS Centre, Suite 215
11010-101 Street
Edmonton, Alberta
T5H 4C5

Marjorie Pedrick
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Bruce Petrie
Assistant Chief Statistician
Social Institutions and
Labour Statistics Field
Statistics Canada
26th Floor (N), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

RAPPORT DU STATISTICIEN EN CHEF
AU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

LE 5 MAI 1988

1. REVUE DES IMPORTANTES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Encore une fois, l'année dernière, d'importantes améliorations ont été apportées aux programmes et se sont traduites par des produits nouveaux, mieux présentés et plus actuels. Voici certains des principaux événements.

- Une entente a été signée avec les États-Unis en vue d'échanger des données sur les importations et d'effectuer un rapprochement complet et actuel des données sur le commerce. Cette entente a permis d'éliminer dans les statistiques officielles des États-Unis l'exagération persistante concernant le déficit commercial de ce pays avec le Canada et, par conséquent, d'aider l'équipe canadienne de l'accord de libre-échange. La possibilité d'avoir de meilleures données sur le commerce devrait aussi être utile aux négociateurs canadiens dans le cadre du GATT.
- L'intégration complète des principales composantes du Système des comptes nationaux et la publication conjointe, chaque trimestre, des comptes de revenus et de dépenses, de la balance des paiements et des produits des industries ont grandement amélioré l'utilité de ces données sur le plan analytique.
- Grâce à notre toute première enquête sur la technologie de pointe qu'utilisent les industries manufacturières au Canada, nous avons obtenu des renseignements nouveaux dans un domaine pour lequel nous ne possédions aucune donnée.
- Des données de référence sur le commerce interprovincial ont été établies avant l'entrée en vigueur de l'accord du libre-échange qui mettra l'accent sur les courants d'échanges Nord-sud; ces données serviront aussi lors des discussions fédérales-provinciales concernant l'élimination des barrières commerciales interprovinciales.
- De nouvelles mesures pour la comparaison du pouvoir d'achat de notre monnaie à celui des autres pays (parité des pouvoirs d'achat) ont été élaborées, surtout en ce qui concerne les États-Unis, notre principal partenaire commercial.
- Nous avons diffusé avec succès les premières données tirées du recensement de 1986. Les produits des recensements de la population et de l'agriculture, malgré de sévères coupures budgétaires, furent prêts à temps et ont conservé leur utilité.

- De nouvelles données provenant de l'Enquête sociale générale sur les personnes âgées: leur santé, les réseaux de soutien mis à leur disposition et ceux qu'elles utilisent.
- L'enquête auprès des diplômés d'université de 1982, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, a été réalisée afin de recueillir des données sur leur succès sur le marché du travail et en vue de connaître le rapport entre leur emploi et leur domaine d'études à l'université.
- Pour la première fois depuis 1981, nous avons mené une Enquête sur le bénévolat qui répond aux principales pressions sociales.
- Une base de données et un modèle complexes ont été élaborés pour la Base de données/modèle de simulation des politiques sociales, afin de permettre l'analyse des répercussions, sur les familles, des modifications qui pourraient être apportées aux impôts et aux transferts de paiements.
- On a produit une nouvelle publication de prestige: L'observateur économique canadien.

Relations avec les clients

- Un Aperçu stratégique contenant notre évaluation des lacunes des programmes et des priorités stratégiques ainsi que les améliorations planifiées a été élaboré et publié. Ce document a fait l'objet d'éloges au Canada et à l'étranger;
- nous sommes arrivés à améliorer les relations avec les sous-ministres provinciaux responsables de l'éducation, domaine dans lequel la collaboration officielle avec les ministères fédéraux est plutôt rare;
- nous avons reçu pour la première fois des félicitations des sous-ministres provinciaux et fédéraux responsables de la culture;
- nous avons établi des liens avec les ministères impliqués dans l'accord sur le libre-échange afin de planifier leurs besoins en information statistique en vue du contrôle qu'ils auront à exercer;
- nous avons maintenu d'excellentes relations avec les médias qui se sont traduites par de l'information largement répandue et uniformément positive;
- le Comité consultatif de la petite entreprise sur la réduction de la paperasserie a donné Statistique Canada en exemple aux autres ministères. "Le Comité a été favorablement impressionné par l'obligation que, de toute

évidence, Statistique Canada s'est faite de réduire la paperasserie et par les progrès déjà réalisés. Nous aimerions vraiment retrouver un peu de cette attitude et de cette expertise chez les autres institutions fédérales" (traduction).

2. RÉSULTAT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION À LONG TERME DE 1988-1989

A. Restrictions budgétaires

- Il n'a pas été tenu compte de l'inflation pour les dépenses non salariales (ce qui équivaut à une réduction de \$2 millions, soit 4 % de 47.3 millions)
- Nous nous sommes engagés à couper 114 années-personnes en 1988-1989 dans le cadre de la politique de réduction des effectifs
- Une nouvelle taxe de vente fédérale de 10 % sur les services de télécommunications a été mise en vigueur: \$573,000

B. Mesures prises face aux restrictions budgétaires

1) Augmentation de la productivité et de l'efficacité:

Exemple:

- 35 A.-P. affectées au Projet de remaniement des enquêtes-entreprises ont été retournées au Conseil du Trésor

2) Réduction, suspension ou élimination de certaines activités

Exemples:

- réduction du niveau de détail dans l'enquête sur les manufactures de 1987 (31 A.-P.)
- annulation de l'enquête sur les dépenses des familles de 1988 (13 A.-P.: \$800,000)

C. Nouvelles initiatives

1. Amélioration des données sur l'éducation (début)

Elaboration et maintien d'une base analytique de données complètes et améliorées sur l'éducation, fondée sur des ententes de coopération avec les provinces et les autres clients.

Le travail comprend:

- a) L'élaboration d'un cadre de compte satellite
- b) Une liaison plus grande avec les provinces, les associations nationales, les institutions, les comités consultatifs et les ministères fédéraux
- c) Des études de faisabilité destinées à combler les lacunes relevées dans les données:
 - enseignants à temps partiel dans les universités et les collèges
 - effectif des écoles commerciales privées
 - effectif des écoles de formation professionnelle
 - dépenses provinciales pour l'enseignement post-secondaire
 - études longitudinales de l'enseignement post-secondaire
 - participation à l'éducation des adultes
 - personnel hautement qualifié
- d) Amélioration de la qualité des données
- e) Amélioration des communications avec les clients

2. Amélioration des données sur la santé (début)

- a) Afin de faciliter les études épidémiologiques, le Comité consultatif de la statistique de la santé de Statistique Canada a recommandé l'élaboration de statistiques fondées sur les fichiers des personnes plutôt que sur ceux concernant les soins médicaux et les événements relevant de la statistique de l'état civil qui se trouvent dans les hôpitaux et les dossiers médicaux.
- b) Quatre initiatives importantes sont actuellement entreprises avec les provinces et les territoires et elles comportent la mise à jour et l'extension des systèmes actuels d'information sur les soins médicaux ainsi qu'une plus grande responsabilité pour les provinces en ce qui concerne l'entrée et la vérification des données:
 1. Un nouveau système d'information sur la gestion des hôpitaux sera mis en oeuvre dans les provinces et les territoires au cours des trois prochaines années, sous la direction du Comité consultatif fédéral-provincial des services médicaux et des services en établissement.
 2. Le système de soins médicaux enregistre maintenant les paiements faits aux médecins pour les malades traités, quel que soit l'endroit.

3. À l'heure actuelle, le Conseil des statistiques démographiques fait une étude des formules d'entrée de données qui devrait avoir pour résultat la modification des entrées.
4. Les responsables des registres des tumeurs au Canada ont recommandé l'établissement d'un registre national des tumeurs.

3. Enquête sur les réparations et rénovations des maisons

- a) Les dépenses en matière de réparation et de rénovation des maisons sont passées de \$1.7 milliard en 1971 à \$12.5 milliards en 1985.
- b) Elles représentent maintenant 52% du total des dépenses reliées au logement.
- c) De façon à mieux mesurer cette activité, une Enquête annuelle sur les réparations et rénovations des maisons sera entreprise.
- d) L'enquête sera faite comme supplément à l'Enquête sur la population active en mars 1989 pour couvrir l'année 1988.
- e) Plusieurs groupes bénéficieront de ces données:
 1. Statistique Canada: pour les estimations trimestrielles et annuelles des dépenses en matière de logement.
 2. La Société canadienne d'hypothèques et de logement, Énergie, Mines et Ressources.

4. Comptes satellites sur le tourisme

- a) Les recommandations du Groupe d'étude national des données sur le tourisme sont sur le point de tomber à l'eau à moins que l'on s'entende pour mettre en oeuvre certaines des recommandations les plus importantes. La plupart des programmes peuvent faire l'objet de recouvrement ou de partage des coûts.
- b) Toutefois, avant que l'on puisse réaliser des bénéfices, il faut investir du temps, préparer les données et s'occuper de la commercialisation.
- c) Deux lacunes principales doivent être comblées avant que des données efficaces puissent être offertes aux provinces:

1. Etablissement de comptes satellites et d'ensembles de données désagrégées intégrées pour les provinces.
2. Amélioration de la qualité et de la cohésion des données sur les voyages internationaux.

5. Amélioration des comptes nationaux trimestriels

Ceci est en réponse au besoin d'amélioration de la qualité et de l'actualité des séries du SCN ayant trait au secteur administratif de l'économie.

Cela comprend deux composantes:

- a) Amélioration des données trimestrielles concernant les dépenses et les revenus des administrations provinciales. Pour cela, au lieu de fonder l'entrée des données et les procédures d'estimation sur les états financiers, il faut les fonder sur une combinaison des données des budgets annuels et d'une série de données ou de chiffres clés préalablement choisis pour chaque province.
- b) Amélioration de l'actualité des données trimestrielles sur l'emploi en faisant exécuter par les Opérations régionales l'envoi des questionnaires, la collecte et le suivi et en augmentant le nombre de contact entre le personnel de la DIP et les autres répondants.

6. Enquête sur les tribunaux criminels pour adultes (contribution)

Statistique Canada, de concert avec le ministère de la Justice et le ministère du Solliciteur général, fournira des ressources pour développer cette enquête.

7. Comptes des statistiques sur la santé

Statistique Canada a entrepris de produire un prototype de statistiques sur la santé fondées sur la personne, c'est-à-dire l'état de santé de la personne et ses liens avec le système de soutien de santé. On fera appel pour ce projet à des personnes provenant de différentes divisions de Statistique Canada ainsi que des universités et du secteur privé. Des fonds ont été prévus pour la participation des personnes venant de l'extérieur du gouvernement.

Si l'essai réussit, le système prototype sera utilisé pour la révision du système actuel de statistiques sur la santé.

8. Données sur le revenu des familles tirées des dossiers d'impôt

- a) Un fichier de données sur les familles a été créé à partir du dossier d'impôt de 1982, 1983 et 1985. Les travaux d'élaboration ont porté sur l'estimation intercensitaire du nombre des familles et du revenu des familles des petites régions. Jusqu'à présent, les résultats indiquent qu'il y a concordance avec les autres sources de données (p. ex. le recensement de 1981 et l'EFC, sur diverses années). Cependant, il est nécessaire d'améliorer les données et cela sera fait au début de l'automne de 1988. On pense pouvoir alors produire des données à partir du fichier d'impôt de 1986 pour les familles en 1987 et le revenu en 1986.
- b) On peut actuellement obtenir tous les cinq ans, à partir du recensement de la population, des données infraprovinciales sur les familles (y compris des données sur le revenu). En utilisant les dossiers d'impôt, les données infraprovinciales sur les familles peuvent être produites annuellement.
- c) Pour les utilisateurs qui désirent obtenir plus fréquemment des données sur le nombre de familles et le revenu des familles des petites régions, ces données sont une amélioration par rapport à celles obtenues entre chaque recensement de population. De plus, un grand nombre d'acheteurs éventuels de données fiscales ont indiqué qu'ils préféreraient des données sur les familles plutôt que des données sur les personnes.

9. Recherche sur la productivité à facteurs multiples

L'analyse actuelle de la productivité que fait Statistique Canada est fondée sur le traitement économique habituel de la question et toutes les améliorations de la productivité sont attribuées à l'augmentation de l'efficacité du travail.

Les théories courantes reconnaissent que l'amélioration de l'investissement contribue aussi à accroître la productivité.

Nous mettrons l'accent sur l'analyse pratique et les techniques de mesure afin de permettre à Statistique Canada de publier des estimations sur la contribution des investissements et du travail à l'amélioration de la productivité.

10. Amélioration de la fiabilité des données des enquêtes sur le revenu

Afin d'améliorer la fiabilité des données de l'enquête sur les finances des consommateurs, il faut prévoir un chevauchement d'échantillons entre des années consécutives.

Telle qu'elle est conçue actuellement, l'enquête permet difficilement d'obtenir, pour une variation moyenne de 2 % du revenu moyen des familles après correction de l'inflation, un niveau de signification de 95 %.

Les variations enregistrées par l'EFC en ce qui concerne le revenu moyen des familles et la taille de la population à faible revenu sont des données auxquelles les décideurs, les analystes et les commentateurs sociaux accordent une grande importance.

Etant donné qu'en ce moment le niveau des variations du revenu réel est généralement bas, il est important d'avoir des données plus fiables. Il semble possible de réduire les erreurs types de 20 à 25 %, selon le concept choisi.

11. Service téléphonique gratuit pour les répondants aux enquêtes

Le but de cette initiative est de fournir un service téléphonique gratuit dans six de nos bureaux régionaux afin de répondre aux demandes des répondants aux enquêtes sur les entreprises.

Ce service va permettre au monde des affaires d'avoir un accès rapide, facile et efficace auprès d'un personnel compétent afin de les aider à remplir leurs questionnaires.

Environ 600 à 650 répondants par mois utilisent ce service à Toronto.

Ceci aura pour effet de compléter les enquêtes plus rapidement et d'améliorer l'image de Statistique Canada. De plus, les commentaires et questions des répondants aideront à améliorer la conception des questionnaires futurs.

12. Participation à la production de bandes-échantillons à grande diffusion du recensement de 1986

- a) Pour le moment il n'est pas prévu de produire des bandes-échantillons à grande diffusion à moins que les utilisateurs des données ne les financent.
- b) Un certain nombre de ministères fédéraux (SCHL, SBSC, EIC pour l'équité en matière d'emploi) ont laissé entendre qu'ils seraient prêts à financer un dossier de bandes-échantillons à grande diffusion et il se pourrait que les ministères fédéraux contribuent \$300,000.

- c) On estime que le dossier des bandes-échantillons à grande diffusion de 1981 pourrait être répété pour environ \$400,000.
- d) Si le financement immédiat des ministères fédéraux représentait le montant total des coûts moins \$100,000, le reste pourrait être recouvré à l'aide de la vente des BEGD (15 ventes à \$7,000 par fichier) aux universités.
- e) Il est proposé que si la somme manquante au début du financement des BEGD est d'environ \$100,000, le projet obtienne un financement supplémentaire pour permettre l'élaboration du fichier et que les fonds fournis soient recouverts par l'intermédiaire des ventes subséquentes des bandes. La somme de \$100,000 qui manque au financement immédiat représente une partie des ressources de la DTD nécessaires pour le projet. Le projet sera ensuite poursuivi en tant que projet assujéti au recouvrement des coûts (6 A.-P. \$50,000 sur les ressources de la DTD) et le bureau fournira \$100,000 pour les ressources de la DTD. Le fichier sera ensuite vendu dans le but de recouvrer les \$100,000 que le Bureau aura avancés.

13. "Païement en nature" pour les chercheurs externes dans le cadre du recensement de 1986

Un grand nombre de chercheurs externes ne peuvent payer le prix demandé pour les produits personnalisés du recensement de 1986.

Un grand nombre de ces analystes seraient prêts à accepter des produits personnalisés du recensement en tant que "païement en nature" pour les travaux de recherche commandés, ce qui réduirait ainsi considérablement les dépenses de Statistique Canada à l'égard de ces recherches.

Le projet a été approuvé pour un an.

14. Développement des enquêtes par téléphone

Depuis 1985, un programme de recherche très actif a été entrepris afin de tester la méthodologie du téléphone pour les enquêtes-ménages afin de voir si on pouvait remplacer, là où c'est possible, les approches traditionnelles qui faisaient appel à l'interview face-à-face.

Le but de ce projet est de tester davantage cette possibilité.

15. Matériel de chiffrement

- a) Actuellement, les données qui en vertu des lois sont confidentielles et qui sont communiquées par voie électronique entre Ottawa et les bureaux régionaux font l'objet d'un programme de chiffrement puisque leur accès n'est pas autorisé. Les études faites indiquent que cette méthodologie de cryptage est vulnérable dans certains domaines. Il est recommandé de remplacer la méthode actuelle d'utilisation du logiciel par du matériel de chiffrement.
- b) Ce matériel sera joint à chaque ordinateur Honeywell de chaque région ainsi qu'à l'ordinateur Honeywell régional au Bureau central.
- c) Il faut mettre en place des installations techniques qui, au moyen d'un procédé de chiffrement approuvé, permettent de satisfaire aux besoins en matière de communications électroniques intrarégionales et d'amélioration de la sécurité des données. Lorsque ce matériel sera installé, la sécurité des données confidentielles transmises sera entièrement assurée.

D. Principaux événements de 1988-1989

- 1) Remaniement de l'enquête sur les entreprises
- 2) Système harmonisé
- 3) Négociation avec les provinces en matière de statistiques sur l'éducation, la santé et la culture.

RÉALISATIONS IMPORTANTES, 1987-88

Au niveau des produits

- Accord bilatéral avec les É.-U. sur les données des échanges commerciaux
- Intégration de composantes du Système de comptabilité nationale
- Enquête sur la technologie de la fabrication
- Enquête sur le commerce interprovincial
- Pouvoir d'achat du \$ canadien
- Parution des premières données provenant du Recensement de 1986

Au niveau des produits

- **Nouvelles données sur les personnes âgées**
- **Données sur l'importance d'un niveau supérieur d'éducation sur le marché du travail**
- **Données sur le bénévolat**
- **Modèle sur le système de taxation et les transferts sociaux**
- **L'Observateur économique canadien**

Au niveau des relations avec les clients

- **L'Aperçu stratégique**
- **Négociations avec les sous-ministres provinciaux responsables de l'éducation**
- **Éloges des sous-ministres provinciaux responsables de la culture**
- **Appui aux négociations de l'accord de libre-échange et du GATT**
- **Excellentes relations avec les médias**
- **Comité consultatif auprès du Ministre sur la réduction de la paperasserie pour les petites entreprises**

PROJETS POUR 1988-89

Contraintes budgétaires

- **Aucune provision au budget non-salarial pour l'inflation:
\$2 millions**
- **Engagement de réduire 114 A.-P.**
- **Taxe de vente fédérale de 10% sur les services de
télécommunications: \$573,000**
- **Plan d'urgence pour les données du commerce international:
30 A.-P.**

Projets face aux réductions budgétaires

- **Efficacités**

ex.: 35 A.-P. retournées au Conseil du trésor, résultat du Projet de remaniement des enquêtes-entreprises

- **Réduction des détails de l'Enquête de 1987 sur les manufactures (31 A.-P.)**
- **Annulation de l'Enquête sur les dépenses des familles (13 A.-P.; \$800,000)**

Nouvelles initiatives

- **Données améliorées sur l'éducation (commencement)**
- **Données améliorées sur la santé (commencement)**
- **Enquête sur les réparations et rénovations des maisons**
- **Comptes satellites du tourisme**
- **Amélioration des Comptes nationaux**

Nouvelles initiatives

- **Enquête sur les tribunaux criminels pour adultes (contribution)**
- **Comptes de la statistique de la santé**
- **Modélisation des données sur le revenu des familles à partir des dossiers fiscaux**
- **Recherche sur la productivité multi-factorielle**
- **Fiabilité accrue des enquêtes sur le revenu**

Nouvelles initiatives

- **Service téléphonique gratuit pour les répondants aux enquêtes**
- **Contribuer à produire des bandes-échantillons à grande diffusion pour le Recensement de 1986**
- **"Paiement en nature" aux chercheurs extérieurs concernant le Recensement de 1986**
- **Développement des enquêtes par téléphone**
- **Matériel de chiffrement des données**

Événements importants en 1988-89

- **Remaniement des enquêtes-entreprises**
- **Système harmonisé**
- **Négociation avec les provinces au sujet des statistiques de l'éducation, de la santé et de la culture**

BUREAU DE LA STATISTIQUE DE L'ALBERTA
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Préparé pour la réunion de mai 1988 du
Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Mai 1988

**BUREAU DE LA STATISTIQUE DE L'ALBERTA (ABS)
RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR 1988**

Le budget du Bureau pour l'année financière 1988-1989 est essentiellement le même que pour l'année financière 1987-1988 (c'est-à-dire qu'aucune somme d'argent additionnelle n'a été prévue pour couvrir l'inflation). Il s'agit là d'un répit apprécié après les deux années précédentes.

Nous continuons à fonctionner sur la base du plan triennal inclus dans notre rapport de 1987 au Conseil. Les ébauches qui suivent touchant le mandat, les buts, les objectifs et les stratégies résultent de ce plan. Un changement fondamental consistera pour nous à mettre l'accent sur nos services d'aide et de soutien à l'intention des clients du gouvernement. Cela se traduira par:

- une collaboration accrue entre le Bureau et les ministères en vue de coordonner et d'intégrer les activités, de trouver des moyens de répondre aux besoins non satisfaits et de produire un plus grand nombre de données et d'analyses s'appliquant aux préoccupations politiques actuelles et aux tendances significatives
- un plus grand nombre de produits élaborés sur demande; il sera essentiel de posséder suffisamment de flexibilité pour modifier nos produits existants ou participer à l'élaboration de nouveaux produits en vue de répondre aux besoins
- une proportion plus restreinte des ressources consacrées aux produits statistiques standard, aux services destinés au secteur gouvernemental non provincial et à la diffusion de sorties sur support en papier.

Le programme d'activités de base du Bureau continuera à inclure:

- la collaboration avec les ministères du gouvernement en vue de répondre aux besoins non satisfaits
- l'exploitation de sources secondaires de données
- la diffusion électronique et celle de sorties sur support en papier
- les services de soutien destinés au gouvernement, notamment l'aide méthodologique, les listes d'échantillonnage et la conversion géographique

- les estimations et les projections démographiques
- les comptes économiques et les entrées/sorties
- la coordination intra- et intergouvernementale

Parmi les développements récents survenus au sein de l'ABS, on peut mentionner:

- l'enquête sur les caractéristiques des migrants, utilisant les fichiers des allocations familiales comme base de sondage
- des profils statistiques sur les circonscriptions électorales provinciales (recours aux données du recensement de 1986)
- de courts rapports statistiques sur les personnes âgées et les handicapés
- des projections de la population de l'Alberta jusqu'en 2016
- le prototype d'un registre des entreprises
- l'augmentation sur ASIST des données sur le profil social

**BUREAU DE LA STATISTIQUE DE L'ALBERTA
ÉBAUCHES DE L'ÉNONCÉ DE MISSION, DES BUTS, OBJECTIFS ET
STRATÉGIES**

A. ÉNONCÉ DE MISSION

À titre d'organisme statistique central du gouvernement provincial, le Bureau de statistique de l'Alberta (ABS) a pour mission d'assurer que les activités statistiques du gouvernement fournissent d'une manière efficace les données économiques et sociales dont ont besoin les décideurs et les formulateurs de politiques des secteurs public et privé.

B. OBJECTIFS

1. S'acquitter des activités* statistiques importantes qui sont effectuées de la manière la plus efficace au nom du gouvernement par un organisme central.
2. Faciliter et soutenir les efforts des ministères gouvernementaux en matière de statistique en fournissant des conseils ou des produits spécialisés** que les ministères ne sont pas en mesure d'assurer eux-mêmes.

* Parmi celles-ci, on compte a) les activités de production statistique (par exemple les estimations et les projections démographiques, les comptes économiques, l'établissement de modèles et l'estimation, l'extraction des données statistiques à partir de documents administratifs, b) le fait de constituer pour le gouvernement la source centrale d'accès aux statistiques de l'Alberta, et c) la coordination et l'intégration des activités statistiques du gouvernement.

** Cela inclut notamment 1) la collaboration avec les ministères en vue de trouver des solutions réalisables et rentables pour répondre aux besoins non satisfaits, b) l'aide méthodologique et les listes d'échantillonnage aux fins d'enquête c) le recours aux compétences du Bureau dans un rôle consultatif relativement aux activités statistiques d) l'élaboration sur demande de produits (par exemple des projections démographiques par zone administrative), et e) la conception d'outils appropriés pour la conversion géographique des données.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

OBJECTIFS

1. Accroître l'utilité du Bureau à l'égard des utilisateurs de statistiques du gouvernement.

STRATÉGIES

- a) Améliorer notre connaissance des besoins et des priorités des utilisateurs.
- b) Répondre promptement, chaque fois que c'est possible, aux besoins et aux priorités de ce type.
- c) Avoir suffisamment de flexibilité pour modifier les produits existants ou élaborer sur demande les produits (lorsque c'est possible) afin de répondre efficacement aux besoins de l'utilisateur.
- d) Accorder aux utilisateurs une plus grande collaboration afin de découvrir et d'appliquer des solutions innovatrices, uniques et permettant de répondre aux besoins statistiques non satisfaits.
- e) Rechercher et appliquer des solutions de rechange économiquement réalisables (par exemple les documents administratifs, l'établissement de modèles, l'estimation) afin de produire les nouvelles données statistiques dont ont besoin les ministères pour planifier et pour déterminer leurs politiques.
- f) Recourir davantage aux groupes consultatifs d'utilisateurs afin d'obtenir des réactions aux produits et aux services de l'ABS.

2. Mettre davantage l'accent sur la diffusion électronique des données.

- g) S'assurer que les services d'aide et de soutien offerts par l'ABS sont élaborés et modifiés afin de mieux répondre aux besoins.
- h) Jouer un rôle plus actif dans l'élaboration, l'intégration et l'analyse des données ayant trait aux questions politiques courantes et aux tendances significatives, par exemple transformer les "données" en "informations" et présenter celles-ci d'une manière efficace.
- i) Fournir d'une manière efficace des renseignements sur les produits et les services de soutien du Bureau et rendre ces renseignements disponibles.

3. Faire de l'ABS un organisme plus axé vers l'utilisateur et plus innovateur.

- a) S'assurer que ASIST fonctionne efficacement en tant que système commun d'information sur les statistiques socio-économiques à l'intention du gouvernement.
- b) S'assurer que nos moyens de diffusion électronique font l'objet d'une commercialisation efficace.
- c) Étudier les méthodes de rechange (par exemple les disquettes) pour la diffusion électronique des données.
- a) Appliquer un certain nombre de suggestions récentes présentées par les employés au comité de gestion et assurer l'exécution fructueuse de ces suggestions, notamment en encourageant les nouvelles idées.

4. S'assurer que le Bureau est l'organisme directeur dans la coordination effective intra- et intergouvernementale des activités statistiques.

b) Élaborer un programme efficace de détermination des besoins de l'utilisateur ainsi qu'une stratégie de commercialisation destinée à l'ABS et fondée sur les renseignements relatifs aux besoins de l'utilisateur, c'est-à-dire que ce sont les besoins de l'utilisateur qui doivent servir de base aux activités de l'organisme.

c) Développer un plus grand souci de l'utilisateur parmi les employés.

a) Faciliter en matière de coordination l'approche "douce" (c'est-à-dire volontaire) utilisée par l'ABS au sein du gouvernement de l'Alberta, c'est-à-dire:

- maintenir et raffiner au besoin les services de facilitation et de soutien pour lesquels l'ABS joue actuellement un rôle directeur important;

- rechercher d'autres secteurs (par exemple l'analyse, la présentation de données) où les compétences de l'ABS peuvent être utilisées efficacement dans un rôle directeur.

b) Utiliser efficacement le Comité interministériel de coordination des statistiques.

- c) Accroître nos connaissances des activités et des programmes statistiques des ministères et organismes du gouvernement provincial de l'Alberta afin de minimiser les recouvrements inutiles, de favoriser les activités communes, de promouvoir le partage des données et de fournir des données en vue d'augmenter la qualité des activités statistiques.
- d) S'assurer que nous connaissons bien les activités et les programmes de Statistique Canada et des organismes statistiques provinciaux; utiliser ces connaissances en vue d'améliorer les activités statistiques dans notre organisme et au sein du gouvernement de l'Alberta.
- e) Élaborer des ententes innovatrices de partage et de collecte de données avec Statistique Canada en vue d'assurer aux utilisateurs du gouvernement de l'Alberta des frais moins élevés ou des données nouvelles.
- f) S'assurer que Statistique Canada est au courant des besoins des ministères de l'Alberta; chercher à apporter des changements aux programmes de Statistique Canada afin que ceux-ci répondent mieux à ces besoins.
- g) Jouer un rôle dirigeant dans le règlement des sources de mésentente entre les ministères de l'Alberta et Statistique Canada.

- h) Favoriser l'utilisation de normes, d'une méthodologie et de concepts cohérents parmi les organismes statistiques canadiens et au sein du gouvernement de l'Alberta.
5. Servir le secteur privé aussi efficacement que possible dans le cadre d'une diminution des ressources pouvant être affectées à ce marché.
- a) S'assurer que tout produit de nature non confidentielle élaboré pour les utilisateurs du gouvernement est offert au secteur privé (probablement par l'intermédiaire du bureau régional de Statistique Canada), si cela peut être effectué à un coût peu élevé.
- b) Encourager les utilisateurs du secteur privé à avoir accès à ASIST soit directement, soit par l'intermédiaire du service spécial offert par l'ABS.
6. Accroître l'efficacité opérationnelle pour les trois prochaines années, ce qui veut dire:
- assurer les fonds nécessaires pour de nouvelles initiatives;
 - réaliser une réduction des dépenses de 5 à 10 % sans incidence majeure sur notre efficacité en tant qu'organisme statistique central.
- a) Chercher à réaliser des coupures additionnelles dans les dépenses de TED.
- b) Assurer chaque fois que c'est possible le partage des coûts avec le client.
- c) Évaluer la possibilité de rendre les outils et les modèles de l'ABS disponibles aux utilisateurs afin que ces derniers puissent exploiter leurs propres produits.
- d) Encourager les employés à accroître encore davantage l'efficacité de nos activités en cours.

**Rapport de la Colombie-Britannique pour la réunion du
Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique
25 et 26 mai 1988, Québec (Québec)**

Changements au niveau du gouvernement

Comme vous le savez peut-être, des changements majeurs s'effectuent au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique. Ces changements auront des effets tant directs qu'indirects sur le rôle, l'organisation et les priorités du Bureau central de statistique (CSB).

Les réductions d'effectifs notées dans mon rapport présenté au Conseil à l'occasion de sa réunion d'octobre dernier à Edmonton se poursuivent en Colombie-Britannique. Le CSB, comme les autres divisions du ministère du Développement économique, a fait l'objet d'une coupure de 10 % de son personnel pour l'année financière 1988-1989. Il s'agit du prolongement du mouvement à la baisse commencé au cours de l'année financière 1982-1983.

Le gouvernement s'est engagé dans un programme de décentralisation ou de régionalisation se voulant "une restructuration du gouvernement et une redéfinition de son rôle". Huit régions de développement ont été financées, et un ministre d'Etat nommé pour chacune. Les employés du Bureau central ont reçu comme instruction d'accorder la priorité aux initiatives provenant des régions. Le CSB a non seulement reçu des demandes étendues de données et d'analyses en rapport avec cette initiative, mais il a été nécessaire de procéder à un réaménagement substantiel de certaines des unités géostatistiques existantes de la province.

Une autre importante initiative du gouvernement vise la privatisation des services gouvernementaux. L'incidence sur le CSB du programme de privatisation du gouvernement est difficile à évaluer en ce moment. Il semble que les secteurs dont la privatisation est prévue ne figurent pas parmi les principaux clients du Bureau. Il est difficile de prévoir quelles exigences ces secteurs imposeront dans l'avenir aux services du Bureau.

La restructuration gouvernementale doit inclure un réaligement des ministères. Alors que la création d'aucun nouveau ministère n'a encore été annoncée, il semble certain que le nombre des ministères sera réduit. Un secteur gouvernemental plus restreint nécessitera une rationalisation de la manière dont les services gouvernementaux doivent être fournis afin d'en assurer l'efficacité. À l'heure actuelle, on ne peut rien déclarer quant à la place du CSB. Le ministère du Développement économique continue à être le ministère hôte, et, avec le bureau du Premier ministre et le ministère des Finances et des Relations avec l'entreprise, l'un des principaux consommateurs des services du CSB.

Situation au sein du ministère du Développement économique

M. Stan Dubas, sous-ministre du Développement économique depuis avril 1987, est retourné au ministère de la Santé en tant que sous-ministre. M. Robert A. Food, sous-ministre adjoint de la Division de la promotion des entreprises, est devenu sous-ministre intérimaire en mars de cette année. Au moment où ces lignes sont écrites, on ne sait pas si un nouveau sous-ministre sera nommé ou si M. Food sera confirmé dans ses fonctions.

Le rôle de meneur qu'a joué le CSB au fil des ans dans l'application de la technologie informatique a entraîné l'assignation au Bureau de la responsabilité des systèmes pour l'ensemble du Ministère. L'un des changements organisationnels effectués par Stan Dubas (M. Dubas avait une expérience de travail étendue relativement aux systèmes) a été la création d'un groupe des systèmes distinct au sein du Ministère relevant directement de lui. Cela s'est effectué, en partie, par le transfert des employés et des contrats relevant des systèmes du CSB au nouvel organisme. Bien que le dégagement des responsabilités touchant les systèmes dans l'ensemble du Ministère comporte certains avantages, nous regrettons quelque peu de ne plus exercer un contrôle direct sur les ressources des systèmes en vue d'assurer la satisfaction de nos propres besoins, et nous prenons note que notre "masse critique" a fait l'objet d'une atteinte supplémentaire.

Certaines branches ont été identifiées, dans le cadre du programme commercial ministériel officiellement adopté, comme des "secteurs prioritaires". Il s'agit des produits du bois à valeur ajoutée, ainsi que du génie et du matériel aérospatial, électroniques et sous-marins. Les renseignements statistiques portant sur ces branches d'activité représentent donc une priorité pour le CSB.

En promouvant une "économie saine, compétitive et diverse", le Ministère adopte une "approche créative, proactive et tournée vers le marché", qui met l'accent sur la qualité de ses services. La mise sur pied du Centre des entreprises situé dans l'ancien pavillon de la Colombie-Britannique à l'Expo de Vancouver et permettant aux entreprises d'avoir accès aux services en un lieu unique, représente l'un des moyens qu'a pris le Ministère pour assurer l'excellence de ses services. Toute la gamme des services du Ministère est disponible au Centre, ainsi que les services aux entreprises de certains autres organismes. Les employés d'Approvisionnement et Services Canada aident les fournisseurs à vendre au gouvernement fédéral. Cela représente un complément à un programme similaire de la Commission d'achat de la Colombie-Britannique, qui met l'accent sur un répertoire d'achats informatisés connu sous le nom de "SUPPLYNET". Le "Discovery Innovation Centre" assure un service confidentiel aux innovateurs et aux entrepreneurs qui désirent explorer les possibilités commerciales de leurs inventions. Au début, le CSB

était en mesure de répondre aux demandes touchant ses services en affectant un représentant au Centre. Cependant, la demande a crû régulièrement, et une deuxième personne sera détachée à la fin de mai, grâce à une entente contractuelle conclue avec Statistique Canada -- autre exemple des relations mutuellement avantageuses qu'entretiennent le CSB et les employés du bureau régional et du bureau central de Statistique Canada.

Le Centre des entreprises a connu un tel succès qu'on a décidé d'en faire une version itinérante. Celle-ci, appelée "Action for Enterprise", a commencé à faire la tournée de la province le 9 mai. La phase 1 se terminera le 18 juin, et la phase 2 est prévue cet automne. Notre représentant pour le domaine de la statistique dirige un séminaire portant sur "les renseignements en vue de profits plus élevés". On prévoit qu'un tel séminaire entraînera une augmentation significative des demandes de services auprès du CSB.

L'une des caractéristiques du Centre des entreprises est le réseau commercial de la Colombie-Britannique, qui permet un accès dans toute la province aux bases de données commerciales et économiques du Ministère. Le réseau commercial de la Colombie-Britannique est conçu comme un "centre d'échange de renseignements, une source de conseils quant aux manières d'aider, un lien avec d'autres organismes et un point de renvoi pour les experts locaux". Le réseau est accessible moyennant le versement de frais très raisonnables par quiconque est inscrit et possède le matériel informatique nécessaire. Le réseau commercial de la Colombie-Britannique, qui en est encore à sa phase opérationnelle initiale, a mis sur pied cinq bases de données (International Business Opportunities Network, SUPPLYNET, Small Business Information, Calendar of Events and B.C. Stats, et une base de données du CSB), et prévoit en ajouter d'autres encore. Au moins trois de ces bases de données relèveront du Bureau: les statistiques sur le commerce international, l'indice régional et les répertoires des manufacturiers de la Colombie-Britannique et autres. Les utilisateurs inscrits auront accès immédiatement au réseau, vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine, de n'importe où dans le monde.

Changements touchant le personnel

À la réorganisation du personnel affecté aux systèmes, s'ajoute le départ du Bureau de M. Har Singh au terme de 13 années où celui-ci a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des capacités statistiques et analytiques de la Colombie-Britannique. Il sera impossible de retrouver la combinaison remarquable de compétence, d'expérience et de connaissances spécialisées que possédait Har. Il est maintenant le conseiller économique principal pour les relations fédérales-provinciales-internationales au Bureau du Premier ministre, où il apportera sans aucun doute une contribution significative.

Autres développements

Avant son retour au ministère de la Santé, M. Dubas, ancien sous-ministre, a demandé au statisticien provincial de mettre sur pied et de présider un comité formé de cadres supérieurs des principaux clients du CSB, dont le rôle serait de donner des conseils relativement à l'exécution efficace du mandat du Bureau. Huit sous-ministres adjoints, quatre du ministère du Développement économique et quatre venant d'autres secteurs du gouvernement, se sont réunis et ont décidé de se constituer en comité statistique consultatif (CSC). Ils ont également décidé de mettre sur pied un comité technique interministériel portant sur les statistiques et dont les membres seraient des gestionnaires expérimentés des recherches et des données, le CSC se bornant à étudier les questions intéressant l'ensemble du gouvernement. Les ébauches des mandats des deux comités ont été préparées et sont actuellement passées en revue par les membres du CSC. Ce processus a toutefois été ralenti par la nécessité de remplacer l'un des membres qui avait été nommé à la magistrature, et par la réaffectation d'un autre à un poste de sous-ministre sur une base intérimaire.

En juin de l'année dernière, le Conseil économique consultatif du Premier ministre a été mis sur pied afin de travailler avec le gouvernement de la province relativement à la planification et au développement économiques. On compte 23 membres du Conseil venant du secteur privé, ainsi qu'un groupe-ressource de huit personnes relevant du gouvernement de la province, notamment le statisticien provincial. Le Conseil est présidé par le Premier ministre et compte en son sein le ministre des Finances et des Relations avec l'entreprise ainsi que le ministre du Développement économique. Le CSB a effectué une somme impressionnante de travail pour le Conseil.

Conclusion

Il n'existe aucune diminution dans le nombre de demandes adressées au CSB. En même temps, comme il a été noté plus haut, les ressources dont il dispose font l'objet de réductions additionnelles. Face à une telle situation, et à la perte d'employés occupant des postes clés du fait de leur compétence, le Bureau n'est pas en mesure d'effectuer toutes les tâches dont il s'acquittait auparavant. L'élaboration de nouvelles données a été réduite d'une manière radicale, nos efforts étant consacrés au maintien de nos programmes de base. Nos ressources seront grevées autant qu'elles peuvent l'être pour nous permettre d'effectuer au cours des douze prochains mois la réorganisation impérieuse de nos modèles de prévisions économétriques et d'entrées-sorties.

Le 11 mai 1988

MISE À JOUR CONCERNANT LES ACTIVITÉS EN ONTARIO

BASE DE DONNÉES SUR LES PETITES RÉGIONS (SHARC)

La base de données SHARC continue à être de plus en plus utilisée au sein de l'administration. De nouveaux profils normalisés ont été élaborés pour les régions et comtés et les profils des collectivités ont été révisés pour les nouvelles séries de données. Parmi les nouvelles séries de données élaborées pour SHARC, notons les suivantes:

- des moyennes mobiles sur 3 mois (et des moyennes annuelles) établies à partir des données régionales de l'enquête sur la population active et ventilées selon la branche d'activité, la profession, le niveau d'instruction ainsi que l'âge et le sexe;
- des moyennes trimestrielles et annuelles établies à partir des données de l'enquête sur la population active sur les collectivités de la base de données SHARC, les collectivités du Nord de l'Ontario étant regroupées selon leurs principales ressources;
- des données mensuelles provenant de l'EERH pour les régions, les RMR et les AR. Les fichiers de l'EERH reçus en vertu de l'article 10 sont examinés afin de déterminer s'il est possible d'établir d'autres séries de données infraprovinciales;
- des données administratives sur l'aide sociale et l'emploi tirées des fichiers de l'administration provinciale;
- les données sur la taxe de vente au détail sont actuellement étudiées afin de déterminer si elles pourraient servir d'approximation de l'activité économique.

BASE DE DONNÉES SECTORIELLE

- L'accent est mis sur l'élaboration de profils sectoriaux normalisés - les nouvelles séries de données qui seront ajoutées comprennent les statistiques de la Société de développement de l'Ontario.

STATISTIQUES DE L'ONTARIO

- Le recueil de statistiques biennal Statistiques de l'Ontario est actuellement mis à jour. Ce document bilingue servira de fondement à une base de données micro-informatisée.

BASE DE DONNÉES SUR LE TRAVAIL

- Un grand nombre de totalisations spéciales de l'enquête sur la population active et de l'EERH ont été achetées afin d'être introduites dans le système d'interrogation fonctionnant sur micro-ordinateur qui est planifié par la Direction des statistiques démographiques et sociales.

CANSIM

- Les mécanismes de distribution secondaire fonctionnent efficacement et permettent aux utilisateurs d'économiser de l'argent et de bénéficier d'un traitement plus rapide.

RECENSEMENT

- Les données du recensement de l'Ontario sont introduites dans un système micro-informatisé à partir duquel des données normalisées et spéciales sont transmises sur bandes, disquettes ou sous forme imprimée pour toutes les unités géographiques. Il y a eu de nombreuses activités de liaison et de coordination en ce qui concerne les produits du recensement de 1986 et la planification du recensement de 1991. Des bulletins périodiques sont produits et distribués aux utilisateurs des données du recensement. Un consortium provincial a été formé afin de regrouper les utilisateurs d'une base de données constituée de tableaux croisés sommaires du recensement de 1986.

COORDINATION AVEC LE SECTEUR PUBLIC

- Une entente a été signée par Statistique Canada et la Section de la statistique concernant l'échange de données sur les recettes et dépenses de l'administration provinciale. Une autre est en voie d'être conclue concernant les recettes et dépenses des administrations locales.

RAPPORT

du

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

présenté

par

MME NICOLE P.-GENDREAU

DIRECTRICE GÉNÉRALE

au

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

QUÉBEC, 25 et 26 mai 1988

SOMMAIRE

	Page
FAITS SAILLANTS	i
RAPPORT D'ACTIVITÉS	1
Organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche	1
Organisation de l'information sur les entreprises manufacturières	1
Secteur tertiaire	2
Commerce international	3
Organisation des statistiques sur les investissements	3
Recherche et développement en industrie	3
Emploi, rémunération et heures de travail	4
Organisation des statistiques financières	4
Comptes économiques des revenus et des dépenses	4
Indicateurs économiques et analyses conjoncturelles	5
Analyse et modélisation de la structure industrielle	5
Analyse, modélisation et prévisions économiques à moyen et long termes	6
Statistiques démographiques	6
Statistiques sur les individus et les ménages	7
Organisation des statistiques régionales	8
Statistiques environnementales	8
Consultation et méthodologie statistique	9
Normalisation territoriale	9
Enquêtes	10
Services aux utilisateurs	10
Centre d'information et de documentation	10
Informatique	11

FAITS SAILLANTS

Depuis la dernière réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, au mois d'octobre 1987, le Bureau de la statistique du Québec a continué de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements de nature statistique dans les domaines démographique, économique, social et culturel, il a amorcé le développement du système statistique dans le domaine environnemental, et il a intensifié sa collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux en ces matières, afin d'assurer la complémentarité et la coordination entre les agents du système statistique québécois.

L'événement marquant des derniers mois a, sans contredit, été la mise en place des mécanismes administratifs du fonds spécial créé en juin 1987 par une modification à la loi du Bureau, pour permettre au BSQ de facturer les coûts encourus pour certains services qu'il rend en réponse à des besoins spécifiques de ses clients. La tarification des services couverts par le fonds du Bureau a été officialisée. Ces services auxquels les utilisateurs peuvent maintenant avoir recours via le fonds sont: l'abonnement à la Banque de statistiques du Québec, la fourniture de données sur support magnétique ou autre, les études d'impact socio-économiques et démographiques, les services-conseils sur la Classification des activités économiques du Québec, la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, des entreprises ou des institutions, la consultation méthodologique, les compilations statistiques spéciales, les prévisions démographiques selon divers découpages géographiques, la réalisation d'analyses faisant le portrait de clientèles ou de secteurs économiques particuliers, le développement d'outils statistiques ou économétriques spécifiques, l'abonnement à des sources de données ou à des services spécialisés (par exemple Conference Board, Data Resources), la recherche de sources de données.

FAITS SAILLANTS (suite)

Un des véhicules importants de diffusion de l'information statistique mis en place récemment au Bureau, soit la Banque de statistiques du Québec, est maintenant devenue une source d'informations socio-économiques pour l'ensemble de l'administration publique québécoise, et ses perspectives d'expansion sont encourageantes.

Le Bureau a amorcé la préparation de l'édition 1989 du "Québec statistique", ouvrage statistique imposant qui présente un panorama complet de la société et de l'activité économique du Québec. Cet ouvrage est réalisé cette année selon un mode de production distribué parmi les différentes unités administratives du Bureau. Sa parution est prévue pour le dernier trimestre du présent exercice.

Le 19 janvier 1988, le Bureau a procédé au lancement des activités soulignant ses 75 ans d'existence en rendant public un album intitulé "Trois quart de siècle en mémoire, 1913-1918". Cet ouvrage, qui retrace les 75 ans d'existence du BSQ depuis sa création en 1913 jusqu'à nos jours, a été lancé, en présence de Monsieur Gérard D. Levesque, ministre responsable du Bureau de la statistique du Québec, lors d'une cérémonie à laquelle participaient au-delà de 400 invités, collaborateurs et clients du Bureau dans divers domaines. Afin de souligner également cette année de 75^e anniversaire, le Québec a été l'hôte, les 5 et 6 mai dernier, du Conseil national de la statistique. Sur le plan interne, le Bureau a honoré de façon particulière 17 de ses employé(e)s qui ont plus de 25 années de service continu au BSQ, en leur remettant une plaque commémorative, en présence du ministre Gérard D. Levesque.

Dans un autre ordre d'idée, le BSQ a organisé, pour la troisième année consécutive, un colloque dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, sous le thème "Méthodes et domaines d'application de la statistique".

FAITS SAILLANTS (suite)

Enfin, au cours des derniers six mois, une étape importante dans la modernisation des équipements et outils essentiels aux diverses productions du Bureau a été franchie par l'acquisition d'un mini-ordinateur, le parachèvement du réseau de traitement de texte, et l'achat de micro-ordinateurs et d'appareils d'édition électronique. Des efforts constants ont été déployés dans le but de dégager une certaine marge de manoeuvre grâce à une utilisation de plus en plus poussée de la technologie.

Des développements importants et des améliorations notables aux services et produits du Bureau caractérisent les six derniers mois d'activités, et ce, dans un contexte de rareté des ressources de plus en plus accentué. Les pages suivantes présentent un résumé de ces progrès, pour chacun des programmes d'activités du Bureau.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le Bureau de la statistique du Québec a poursuivi, au cours des derniers mois, son travail d'organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche. Des révisions méthodologiques et des modifications ont été apportées à certains projets comme, par exemple, aux enquêtes sur les pommes et sur les produits de l'érable, et aux statistiques laitières. Les données administratives ont été utilisées chaque fois que cela a été possible (notamment les données de la Fédération des producteurs de lait, de la Fédération des producteurs de pommes, de Pêches et Océans Canada, du MAPAQ, tant dans le secteur de l'agriculture que de la pêche), et des démarches sont en cours auprès de plusieurs intervenants (entre autres auprès de FEDCO, de VOLBEC, de la Fédération des producteurs de cultures commerciales, de la Régie de l'assurance agricole, etc.) pour accentuer l'usage de telles données. Un protocole d'entente avec Statistique Canada est en préparation afin de déterminer le partage des rôles et les modalités d'échange d'informations entre les deux organismes. Le Bureau a orchestré la consultation des usagers de l'administration publique sur le recensement agricole de 1991. Le programme informatique d'exploitation des données sur les achats et les ventes de lait a été refait pour permettre de tenir compte des corrections faites après publication des données préliminaires. Les révisions intercensitaires des statistiques sur les cultures et le bétail ont été effectuées et les publications correspondantes ont été distribuées. La publication synthèse sur l'agro-alimentaire et la rétrospective sur la pêche n'ont pu être finalisées, faute de ressources suffisantes.

Dans le domaine de l'organisation de l'information sur les entreprises manufacturières, le passage de la classification des activités économiques de 1970 à celle de 1980 a continué de susciter

des remous. Malgré qu'il rencontre des problèmes d'uniformisation des programmes de traitement informatiques et certaines difficultés à répondre aux utilisateurs, le Bureau possède maintenant de courtes séries chronologiques selon la nouvelle classification. Beaucoup d'efforts ont été mis sur la normalisation des publications. En plus d'avoir pour effet d'uniformiser les publications, ces travaux ont permis de mettre à contribution la macro et la micro-informatique, conjointement avec le traitement de texte, pour la production de ces publications. Enfin, citons la mise en place des premiers jalons qui conduiront à la constitution d'une table de concertation dans ce secteur.

Les changements que Statistique Canada apporte à certains de ses programmes ont été une préoccupation majeure au cours de l'année. On a mesuré les effets de la refonte des enquêtes auprès des entreprises et de l'adoption du "système harmonisé" de classification des produits sur la qualité des données. L'organisation de données à des fins d'études structurelles selon l'activité, la taille, ou la localisation géographique nécessite une information de qualité à des niveaux hautement désagrégés. Pour rencontrer ce dernier objectif, le BSQ a entrepris des consultations avec les principaux utilisateurs afin d'évaluer leurs besoins et les moyens à prendre pour y répondre.

Notons enfin que le programme de Statistique Canada pour la production de données sur les petites entreprises a fait l'objet de nombreuses analyses et évaluations. À la demande du ministère de l'Industrie et du Commerce, une entente est intervenue avec le MIC afin que le BSQ puisse exploiter l'information sur rubans magnétiques pour répondre aux besoins de l'administration québécoise.

Les efforts en vue d'améliorer la couverture du secteur tertiaire se sont poursuivis en 1987. L'enquête sur les dépenses de l'administration provinciale au titre de la culture s'est poursuivie et une publication sur le sujet a été éditée pour une

seconde année consécutive. Le Bureau a entrepris les travaux nécessaires afin d'extensionner la couverture de cette enquête aux administrations locales. L'enquête mensuelle auprès des salles de cinéma et des ciné-parcs a été réalisée et la publication comportant les données de 1987 sur les projections cinématographiques est en voie de préparation. Enfin, le Bureau a continué de produire le taux mensuel d'occupation des établissements hôteliers du Québec.

Dans le domaine du Commerce international, le BSQ a modifié sa programmation afin de pouvoir diffuser les données selon la nouvelle classification des produits, c'est-à-dire selon le "système harmonisé". Le Bureau a profité de l'occasion pour adapter son mode de diffusion à la nouvelle technologie: les données seront maintenant accessibles directement par communication informatique via la Banque de statistiques du Québec. Le BSQ étudie, avec ses principaux partenaires, la faisabilité de mettre en place un système de base de données sur le commerce international. L'étude de faisabilité visant la production de données sur le commerce interprovincial va se poursuivre pour déterminer les options possibles et réalistes de ce projet.

En ce qui a trait à l'organisation des statistiques sur les investissements, le BSQ a produit une publication sur les investissements privés et publics au Québec pour la période 1984-86 avec, pour la troisième année consécutive, des données sur les investissements par pays de contrôle. L'univers couvert a été élargi pour comprendre les administrations locales, et le questionnaire a été modelé sur celui de Statistique Canada. De plus, la fréquence des enquêtes a été doublée afin d'assurer une meilleure qualité des données. Enfin, les données de 1985 sur la recherche et le développement en industrie ont été publiées.

Le développement du programme sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est complété sauf pour le secteur de l'administration fédérale, l'information dont dispose Statistique Canada ne permettant pas de produire des données désagrégées complètes et fiables sur ce secteur. Statistique Canada devra d'ailleurs s'attaquer à ce problème, car la situation devient de moins en moins acceptable. Les données sont maintenant publiées sur une base trimestrielle. Enfin, la diffusion des bulletins mensuels sur la population active, les prix et l'emploi s'est poursuivie.

Dans le domaine de l'organisation des statistiques financières, le programme de mise en marché des nouvelles publications sur les institutions de dépôt au Québec a été poursuivi et le nombre d'abonnements obtenus jusqu'à maintenant est des plus encourageants. Les travaux de développement sur l'ensemble de l'assurance au Québec ont franchi une nouvelle étape avec la définition d'une classification des types d'entreprises de ce secteur. Au chapitre des statistiques financières publiques, l'univers du secteur public au Québec a été révisé de façon à le rendre davantage conforme aux systèmes statistiques internationaux du FMI et de l'ONU. La prochaine étape des travaux de développement sur les institutions de santé et d'éducation sera bientôt entreprise afin de compléter la couverture du secteur public québécois. Mentionnons également que diverses mesures ont été prises afin de réduire encore davantage les délais de parution et les ressources nécessaires aux productions existantes.

Plusieurs réalisations récentes caractérisent le programme des comptes économiques des revenus et des dépenses. En effet, la dernière édition annuelle des "Comptes économiques des revenus et des dépenses" tient compte de la révision historique des comptes provinciaux de juin 1987 et présente des données provisoires pour l'année 1986. Par ailleurs, les données des comptes trimestriels du deuxième trimestre de 1987 sont disponibles depuis le mois

d'octobre et celles du troisième trimestre depuis le mois de janvier 1988. Cette publication en est à sa deuxième année d'existence et l'accueil réservé à celle-ci est très encourageant. Le Bureau produit également, de façon expérimentale, des données trimestrielles des revenus et des dépenses de l'Administration provinciale sur la base des comptes économiques. Ces données ont fait l'objet de plusieurs discussions méthodologiques avec les spécialistes de Statistique Canada et seront produites officiellement au cours des prochains mois. Une entente est en voie d'être convenue. Le Bureau poursuit actuellement des travaux sur la déflation et la désaisonnalisation des principales composantes de la demande finale, et la finalisation prochaine de ces travaux devrait permettre au Bureau d'amorcer les travaux de déflation des données trimestrielles qu'il produit.

Dans le cadre des activités au programme Indicateurs économiques et analyses conjoncturelles, le Bureau a produit trois publications de périodicité différente: "La quinzaine statistique", paraissant aux deux semaines; la revue "Statistiques", un trimestriel, "La situation économique au Québec", publiée en septembre de chaque année. Le BSQ a également préparé en janvier un "Profil de la situation économique au Québec" pour l'année 1987. De plus, l'indice composite avancé de l'économie du Québec est produit de façon mensuelle et diffusé sur une base régulière par l'intermédiaire de "La quinzaine statistique". Enfin, des estimations préliminaires des statistiques principales des manufacturiers québécois (qui permettent aux utilisateurs d'avoir des données deux ans plus tôt) ont de nouveau été préparées à l'aide d'un modèle économétrique approprié. Cette réalisation est devenue une production régulière du Bureau.

En ce qui a trait au programme Analyse et modélisation de la structure industrielle, le BSQ a poursuivi, au cours des derniers mois, ses travaux de mise à jour continue des paramètres du modèle INTERSECTORIEL du Québec et il a amorcé les activités

relatives à la production d'une version 1984 du tableau INTERSECTORIEL du Québec qui sera complémentaire au tableau interprovincial de Statistique Canada, tout en respectant les besoins plus spécifiques des utilisateurs du Québec ainsi que certaines des particularités des tableaux québécois antérieurs. Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1988, 199 études d'impact économique ont été faites à l'aide du modèle INTERSECTORIEL du BSQ, pour un total de 468 simulations.

Le programme Analyse, modélisation et prévisions économiques à moyen et long termes a connu lui aussi des développements intéressants: la version 2 du modèle CHOIX a été exploitée pour la réalisation d'une étude importante sur l'immigration, et la version 3 servira, dans un premier temps, à la réalisation de l'étude sur la diffusion des nouvelles technologies dans une soixantaine de secteurs de l'économie québécoise. Cette étude en est maintenant à la phase finale de test, et sera complétée au cours des prochains mois. De plus, le scénario de l'économie québécoise à l'horizon 2005 a été réalisé en décembre dernier à l'intention des ministères utilisateurs qui ont été appelés à en discuter les hypothèses et les résultats préliminaires; ce processus de consultation sera d'ailleurs systématisé.

Dans le domaine des statistiques démographiques, le Bureau a réalisé des développements relatifs à la production des statistiques de l'état civil, notamment en créant un logiciel d'exploitation des données, en amorçant des travaux sur l'évaluation de la qualité des données et en concevant de nouveaux formulaires de déclaration; ces derniers, pour la première fois, tiennent compte de l'état matrimonial de fait, en plus de l'état matrimonial légal. Dans le cadre des travaux sur le sous-dénombrement du recensement de 1986, le Bureau a effectué une nouvelle évaluation de la population du Québec basée sur l'exploitation du fichier d'inscription des bénéficiaires de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Cette dernière évaluation a

fourni la population de départ des projections démographiques réalisées par le Bureau pour l'ensemble du Québec. Dans le domaine de l'analyse démographique, le BSQ parachève actuellement une publication sur les caractéristiques des migrants, de même que sa publication annuelle sur la situation démographique. De plus, des travaux ont été entrepris sur les interactions entre l'évolution démographique et l'économie, plus particulièrement sur les effets de la démographie sur l'activité économique. Signalons enfin que les efforts méthodologiques ont surtout été dirigés vers l'assouplissement de nos modèles, de façon à répondre rapidement aux demandes provenant des nombreux clients dans ce domaine.

Dans le domaine des Statistiques sur les individus et les ménages, certains facteurs ont eu un impact profond sur les travaux du Bureau et ont engendré plusieurs activités imprévues à la programmation. La nouvelle politique de diffusion des données sur les individus et les ménages de Statistique Canada, ainsi que la mise en place d'un fonds spécial au BSQ, font partie de ces facteurs. On a assisté à une augmentation importante de l'activité de diffusion des données sur les individus et les ménages via le fonds du BSQ. Un premier projet, maintenant à terme, concerne la formation d'un consortium d'achat de tableaux du recensement 1986: 12 ministères participent à ce groupe qui fait l'acquisition de 123 tableaux à un coût estimé de 185 000 \$; grâce à cet effort, le Bureau aura permis à l'administration publique québécoise de réaliser une économie de l'ordre de 175 000 \$. Un fort volume d'activité résulte de demandes de compilations spéciales à partir des fichiers de micro-données des enquêtes auprès des individus et des ménages (revenus, dépenses, logements, etc.). Le BSQ diffuse également une grande quantité de copies de rubans vers des ministères et des organismes qui préfèrent exécuter leurs compilations eux-mêmes. Ce développement a amené le Bureau à constituer la base de données la plus complète au Québec sur les enquêtes suivantes: l'Enquête sur les finances des

consommateurs, l'Enquête sur les dépenses des familles, l'Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager, les bandes échantillons des recensements et, enfin, l'Enquête sur les avoirs et dettes. Le Bureau possède aussi des fichiers de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sociale générale et de l'Enquête rétrospective sur la famille. La base de données sur les individus et les ménages sera développée au fur et à mesure de l'évolution de la demande de service et de la capacité du Bureau à absorber la gestion de ces enquêtes. Le BSQ a complété le rapport de consultation sur l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité (ESLA). Ce rapport s'inscrit dans le cadre des fonctions de consultation et de coordination du système statistique québécois, et les résultats ont été transmis à Statistique Canada. Toujours dans le cadre du fonds du BSQ, le Bureau travaille à la mise à jour du dossier statistique sur les jeunes intitulé "Les 15-29"; on s'affaire aussi à produire un document d'analyse sur les caractéristiques socio-économiques des familles québécoises. Mentionnons à ce sujet, la participation de Mme Phyllis Will de la Division des études sociales et économiques de Statistique Canada, à ce projet. Mme Will effectue un stage de 3 mois au BSQ. Signalons enfin, que le Bureau dispose maintenant d'une matrice de comptabilité sociale pour 1984 et que ce nouvel outil d'analyse et de simulation pourra vraisemblablement être mis à la disposition des utilisateurs à l'automne 1988.

Au chapitre de l'organisation des statistiques régionales, la seconde moitié de l'exercice 1987-88 a donné lieu à la publication de quatre compendiums de données régionales, les quatre derniers d'une série de 12 ouvrages d'envergure correspondant à autant de régions administratives. Un Comité consultatif interministériel sur les données régionales a été mis sur pied; son objectif principal est de contribuer à optimiser les efforts de régionalisation statistique au sein de l'Administration publique québécoise. La poursuite de cet objectif constitue une

orientation d'autant plus essentielle qu'une nouvelle carte des régions administratives a été officiellement implantée au Québec en janvier dernier. Cette transformation majeure a de nombreuses incidences sur chacun des programmes statistiques du Bureau. Enfin, un certain nombre de travaux d'exploration ont été conduits notamment en ce qui a trait à l'identification des principales séries statistiques régionales à être versées dans la Banque de statistiques du Québec, et à l'élaboration d'un plan de publication d'un profil statistique synthèse sur le Québec et ses régions.

Pour ce qui est des statistiques environnementales, le Bureau a poursuivi sa réflexion exploratoire conjointement avec le ministère de l'Environnement, dans une optique de concertation de la production statistique. Des perspectives prometteuses se dessinent.

Les demandes externes dans le cadre des activités de consultation et de méthodologie statistique ont atteint des niveaux sans précédent et s'ajoutent aux travaux requis par les programmes internes du Bureau. Parmi les principaux travaux achevés ou entrepris à la demande de ministères ou organismes on peut mentionner: l'enquête Santé-Québec, l'enquête sur la rémunération autour du salaire minimum, l'enquête sur les disparités régionales, et l'enquête sur l'utilisation des banques de données gouvernementales.

Dans le domaine de la normalisation territoriale, parallèlement à la poursuite de ses opérations régulières de gestion du code géographique, le Bureau a poursuivi le développement nécessaire à l'intégration du système du code géographique à la Banque de statistiques du Québec. L'opérationnalisation de cette nouvelle approche de diffusion et d'accès au code géographique du Québec est prévue pour le milieu du présent exercice. Diverses activités auxiliaires et complémentaires ont également été conduites

dont la production d'une nouvelle table de correspondance géographique code postal - municipalité régionale de comté, principalement bâtie à l'aide du Fichier de conversion du code postal produit par Statistique Canada. Cette table répond tant à un besoin du Bureau de la statistique du Québec pour la conduite de ses propres programmes statistiques, qu'à une demande de l'ensemble de l'Administration publique québécoise pour divers usages particuliers. Enfin, en ce qui a trait au recensement de 1991 notamment et aux divers programmes statistiques de Statistique Canada et du BSQ, l'objectif poursuivi consiste à développer les modalités de mise en place et d'utilisation d'une codification géographique uniforme face au remplacement progressif des comtés municipaux par les municipalités régionale de comté (MRC) au titre des divisions de recensement dans les divers fichiers statistiques et systèmes automatisés existants.

Le Bureau est impliqué dans la réalisation d'une soixantaine d'enquêtes chaque année. La plupart de ces enquêtes sont réalisées sur une base régulière dans le cadre des programmes statistiques initiés par le Bureau; un certain nombre le sont en collaboration avec Statistique Canada et d'autres sont mises de l'avant pour répondre aux besoins d'organismes gouvernementaux qui contribuent financièrement à leurs réalisations.

Le programme Services aux utilisateurs a connu des développements importants au cours de la dernière année. En effet, une vingtaine de ministères et organismes sont maintenant reliés à la Banque de statistiques du Québec, implantée sur l'ordinateur central du BCI. Un support continu est offert à ces clients et il se traduit par un accroissement du contenu de la Banque ou une adaptation des produits qu'elle permet de diffuser. Le Centre d'information et de documentation a poursuivi son effort d'implantation du nouveau système de classification qui permettra au Bureau d'être relié aux différents réseaux en voie d'implantation au sein de l'Administration publique québécoise.

De plus, l'implantation récente du Fonds du BSQ a amené le Centre à définir un certain nombre de règles et modalités de tarification en complément à la politique générale du Bureau. Ces mesures étaient rendues nécessaires dans le but de permettre la gestion la plus souple possible du service à la clientèle, plus de 11 000 demandes d'information étant acheminées au Centre annuellement. Enfin, le Bureau a procédé à la fermeture de ses bureaux situés à Montréal dans une volonté de rationalisation de ses activités de diffusion, et dans un contexte de sévères restrictions des ressources.

Dans le domaine informatique, le Bureau a poursuivi au cours de la dernière année la réalisation technique de son plan directeur des systèmes d'information de gestion. Cette informatisation assurera, entre autres, une plus grande autonomie du gestionnaire et un maintien de l'intégrité des données utilisées par tous les autres systèmes du Bureau. Au plan technologique, le Bureau aura dans les prochains mois son propre environnement informatique. L'installation prévue pour mai 1988 d'un mini-ordinateur de marque IBM 9375 permettra principalement le support des opérations et l'amélioration de la productivité du personnel.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

VILLE DE QUÉBEC

MAI 1988

12 mai 1988

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Faits saillants	1
Rapports des comités	
Statistique agricole	7
Statistique des entreprises	9
Recensement de la population	12
Diffusion des données	12
Démographie (sous-comité Statistique sociale)	14
Statistique du travail	16
Intergouvernemental de la comptabilité et de la statistique des gouvernements locaux	18
Statistique des minéraux	20
Comptes économiques provinciaux	23
Statistique des administrations publiques	23
Données régionales	25
Statistique sociale	26
Statistique des transports	27
Statistique de l'état civil	28
Annexe - 1 Sommaire des suivis (Réunion des 22-23 octobre 1987 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique)	30
Annexe - 2 Mandat du comité de la démographie	33

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

FAITS SAILLANTS 1987-1988

1. Secrétariat

Au cours de l'année qui s'achève, la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications a de nouveau rempli les fonctions de secrétariat du Conseil et de ses comités. En plus de coordonner les réunions du Conseil et de ses comités, le Secrétariat administre les politiques de Statistique Canada en matière de relations fédérales-provinciales et veille à la bonne circulation de l'information entre Statistique Canada et les membres du Conseil.

Vos commentaires et suggestions relativement à l'amélioration des services du Secrétariat sont les bienvenus. Veuillez les adresser à Wayne Smith.

2. Conseil consultatif de la politique statistique - Réunion d'octobre 1987

Les efforts déployés par le Secrétariat ont permis d'accélérer grandement la production du procès-verbal de la réunion du Conseil tenue à Edmonton. Il a fallu assurer un suivi à un certain nombre de questions à l'ordre du jour de cette rencontre. Ces questions et les activités de suivi connexes figurent en annexe.

Il reste à nous pencher sur l'une de ces questions, à savoir la production d'un nouveau rapport trimestriel sur le travail à frais recouvrables effectué par Statistique Canada au nom des ministères et organismes provinciaux et territoriaux. Le nouveau rapport devait s'inspirer d'un modèle proposé par le Bureau de la statistique de l'Alberta.

Un remaniement majeur du système des comptes recevables de Statistique Canada nous a empêché de tenir cet engagement immédiatement. La production

de ce rapport a cependant été retenue comme l'une des exigences du nouveau système. Ce rapport devrait paraître à l'automne.

Veillez noter toutefois que Statistique Canada continuera de produire le présent rapport mensuel sur les projets à frais recouvrables dans un format pratiquement identique. Le nouveau rapport trimestriel sera un ajout plutôt qu'un substitut au rapport mensuel.

3. Rapport sur les communications courantes avec les administrations provinciales et territoriales

Conformément à la promesse faite aux membres du Conseil consultatif, Statistique Canada a adopté, en août 1987, une politique exigeant que l'on avise les membres du Conseil de toutes les communications effectuées avec leur administration respective. La politique stipule que dans le cas des communications courantes avec les administrations provinciales et territoriales, on produise un rapport annuel. La collecte, la compilation et la distribution de cette information ont été confiées au Secrétariat du Conseil.

La première étape de cet examen annuel des communications courantes a pris fin. Les rapports provinciaux et territoriaux respectifs vous ont été distribués ce matin. Ils contiendront inévitablement des omissions et des erreurs. Vos commentaires nous permettront de raffiner ce processus; c'est pourquoi nous vous prions à nouveau de faire part de tout commentaire, ajout ou correction à Wayne Smith.

4. Étude de la composante provinciale-territoriale du Système national statistique

Tel qu'amorcé lors de la rencontre du Conseil consultatif tenue en octobre 1987, Statistique Canada a fourni les ressources humaines et autres

nécessaires à la conduite de l'étude de la composante provinciale et territoriale du système national statistique. Mme Gail Graser, directrice de la Division de l'assistance-utilisateurs, a accepté de mener ce projet sous la direction du Comité du programme et avec l'appui du Secrétariat. Comme vous le savez, une ébauche du rapport de Mme Graser a servi de base au document présenté lors de la réunion du Conseil national de la statistique tenue à Québec les 5 et 6 mai dernier. Le rapport final de l'étude et les recommandations qui l'accompagneront sont l'un des principaux points au présent ordre du jour.

5. Comités fédéraux-provinciaux

a) Résumé des activités

La dernière réunion du Conseil a eu lieu il y a à peine sept mois, ce qui explique le fait qu'à peine sept des quatorze comités existants et des sous-comités se sont recontrés jusqu'à maintenant. Un rapport exhaustif sur les activités des comités fédéraux-provinciaux figure en annexe.

b) Rencontre des présidents de Comité

Lors de la préparation de ce rapport, les présidents des comités fédéraux-provinciaux rattachés au Conseil se sont rencontrés afin de passer en revue les activités tenues au cours des sept derniers mois. Les participants ont exprimé leur nette satisfaction à l'égard du système consultatif fédéral-provincial. La tendance de certains comités à limiter leurs activités à un échange de rapports sur les activités de chacune des agences plutôt que de dialoguer, de se consulter ou de formuler des projets communs a été remarquée.

Aucune proposition n'a été soumise aujourd'hui, mais le Secrétariat apprécierait recevoir vos commentaires formels ou informels sur la façon d'améliorer l'efficacité des comités fédéraux-provinciaux.

c) Structure

Comité de la démographie

Le Comité fédéral-provincial de la démographie est présentement un sous-comité du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale. Il est proposé de lui conférer le statut de comité autonome. Une ébauche de mandat figure en annexe. On cherche l'approbation du Conseil afin de modifier le statut et le mandat du Comité.

Comité sur les données régionales

Lors de sa dernière réunion, le Comité sur les données régionales a confirmé la nécessité de ses rencontres. Il sera question de l'extension de son mandat. Des propositions mises de l'avant, Statistique Canada est d'avis que seul l'ajout du secteur de la géographie au mandat est faisable. Cet ajout créerait cependant un chevauchement avec le mandat du Comité du recensement de la population. Avec le consentement du Conseil, nous proposons de confier cette question au Comité du programme afin qu'il la révise et formule des recommandations.

6. Enquête annuelle sur les bureaux de la statistique des provinces et des territoires

L'étude de la composante provinciale et territoriale du système statistique national a révélé l'inexistence d'une base exhaustive et systématique d'information sur les ressources, les programmes et les produits des agences provinciales et territoriales.

Le Secrétariat croit que le développement d'une telle base d'information s'avérerait utile à la fois pour Statistique Canada et pour les membres provinciaux et territoriaux du Conseil. Il est recommandé au Conseil, qu'une proposition d'étude annuelle des agences statistiques provinciales et territoriales, soit développée par le secrétariat et soumise au Comité du programme pour approbation. Les résultats de l'enquête annuelle seraient fournis au Conseil consultatif par le secrétaire dans un bref rapport.

RAPPORT DES COMITÉS

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

VILLE DE QUÉBEC

MAI 1988

12 mai 1988

STATISTIQUE AGRICOLE

Dernière réunion: septembre 1987

Prochaine réunion: septembre 1988

Membres: Représentants des ministères provinciaux de
l'Agriculture et du Bureau de la statistique
du Québec

Les questions suivantes ont fait l'objet de discussions:

1. Recensement de l'agriculture

Les provinces ont félicité Statistique Canada pour avoir respecté les dates limites de diffusion des données et pour avoir fourni des données de bonne qualité. L'initiative de la Division de l'agriculture visant à rendre les données du recensement disponibles sur disquettes a été jugée favorablement et bien reçue. Les provinces ont également soulevé un certain nombre de préoccupations: 1) les différences entre les données du recensement et les données administratives, 2) la confidentialité et les règles de suppression des données, 3) un possible sous-dénombrement dans certaines provinces, et 4) les conséquences de l'attribution des données s'appliquant à toute une ferme au siège géographique de celle-ci.

2. Cultures spéciales

Certaines provinces ont exprimé le désir de voir Statistique Canada diriger des ressources plus importantes pour la tenue d'enquêtes sur des cultures spéciales telles que la moutarde, les pois, les fèves et les lentilles, et l'estimation de celles-ci, car il s'agit d'importantes cultures de rechange face au blé, à l'avoine et à l'orge.

3. Recouvrement des coûts

La politique de Statistique Canada relativement au recouvrement des coûts représentait une question d'importance majeure durant cette réunion. Un

STATISTIQUE AGRICOLE (suite)

certain nombre de provinces ont exprimé leur désapprobation à l'égard de cette politique, et la résolution suivante a été adoptée:

"Considérant que les bureaux provinciaux sont des partenaires à part entière de Statistique Canada dans la résolution de ses programmes de statistiques agricoles,

Considérant que selon les directives administratives, la Division de l'agriculture doit récupérer les coûts du recensement agricole de 1986 et que pour se faire la Division de l'agriculture doit facturer les utilisateurs de données,

Considérant que les provinces ne veulent pas, en tant que partenaires, payer pour l'information qu'elles collaborent à établir,

Le Comité fédéral-provincial de la statistique agricole demande respectueusement au Ministre responsable de Statistique Canada d'autoriser la Division de l'agriculture à ne pas facturer ses partenaires privilégiés et que le manque à gagner encouru ne soit pas une raison de coupure dans les programmes,

Le Comité demande aussi que les budgets nécessaires au maintien des programmes soient attribués à la Division de l'agriculture."

4. Agriculture Canada

En collaboration avec Statistique Canada, Agriculture Canada élabore un "projet de données au niveau des fermes" afin de répondre aux besoins de données plus exactes concernant les revenus agricoles par secteur géographique, marchandises et taille de la ferme. Un projet-pilote est prévu pour 1988.

STATISTIQUE AGRICOLE (fin)

Les questions devant être abordées à l'occasion de la prochaine réunion de septembre 1988 ont été laissées à la discrétion du sous-comité responsable de l'ordre du jour.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Dernière réunion: novembre 1987

Prochaine réunion: novembre 1988

Membres: Représentants des points de contact provinciaux et territoriaux

1. L'aperçu de la stratégie de Statistique Canada

Le milieu dans lequel travaille le Bureau, ainsi que les pressions et les priorités actuelles du programme, ont fait l'objet de discussions. Une copie du document d'aperçu de la stratégie a fait l'objet d'une diffusion par la suite.

2. Droits d'auteur

Les amendements proposés à la Loi sur le droit d'auteur peuvent entraîner certains changements auprès des utilisateurs des données de Statistique Canada. L'interprétation actuelle de la loi existante a été clarifiée par Statistique Canada.

3. Recouvrement des coûts

La politique de Statistique Canada touchant le recouvrement des coûts représentait un des principaux points de l'ordre du jour de la réunion. On a convenu que le Comité du programme du Conseil consultatif préparerait un document sur la politique de recouvrement des coûts et sur de possibles

STATISTIQUE DES ENTREPRISES (suite)

accords de compensation. Ce document serait alors distribué afin d'être utilisé avant la prochaine réunion du Comité de la diffusion.

4. DC-MM

Un certain nombre de provinces étaient préoccupées par la manière dont seraient fixés les prix. Statistique Canada a indiqué qu'il n'avait pas encore défini sa politique relativement à la fixation des prix, mais que le Bureau tiendrait compte des préoccupations provinciales et y apporterait une réponse à la prochaine réunion.

5. Triades

Statistique Canada a été félicité pour ses efforts visant à partager les renseignements relatifs à la fiscalité tout en protégeant la confidentialité des dossiers personnels.

6. Statistiques sur le secteur des services

L'amélioration des statistiques sur le secteur des services est une question prioritaire dans l'aperçu de la stratégie, et un rapport d'étape du programme a été présenté.

7. Travaux à contrat

En réponse à des préoccupations relativement à la capacité de Statistique Canada de répondre à des demandes extérieures exigeant l'affectation de ressources substantielles, on a souligné que le Conseil du Trésor avait élevé le plafond des années-personnes pouvant être affectées à de tels travaux, et que toutes les demandes récentes avaient pu être satisfaites.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES (fin)

8. Remaniement des enquêtes-entreprises

Statistique Canada a fourni une mise à jour concernant ce projet, et les provinces ont commenté favorablement les visites effectuées par des employés de Statistique Canada en vue d'expliquer le remaniement des enquêtes-entreprises.

9. Fardeau de déclaration

Un rapport a été présenté concernant les progrès accomplis. Statistique Canada continue, dans le cadre de son mandat, à réduire le fardeau du répondant, mais même en disposant de solutions de rechange comme les données fiscales, il est évident qu'on ne peut éliminer complètement les enquêtes.

10. Système harmonisé

En janvier 1988, toutes les données relatives aux importations et aux exportations seront codées au moyen du Système harmonisé.

11. Petites entreprises et enquêtes spéciales

Une nouvelle division a été créée en septembre 1987. Elle comprend l'ancien Projet de statistiques sur les petites entreprises, et constitue le point de mire de tous les projets spéciaux relatifs aux statistiques sur les entreprises.

On a suggéré cinq sujets de discussion pour la prochaine réunion de novembre 1988: 1) le Système harmonisé, 2) l'accord visant à partager les données commerciales avec les États-Unis, 3) le nouveau registre des entreprises, 4) le recouvrement des coûts, et 5) le Programme de la statistique des petites entreprises.

Les rapports de la Division présentés par les directeurs ont été bien reçus, tous convenant qu'une approche similaire devait être adoptée à l'occasion de la prochaine réunion en 1988.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dernière réunion: décembre 1987
Prochaine réunion: à déterminer
Membres: Points de contact provinciaux et territoriaux

La réunion du Comité du recensement a eu lieu le 9 décembre 1987.

Au début de la rencontre, le président du Comité, M. Ed Pryor, a présenté les directeurs régionaux et le personnel clef présents. Les domaines d'intérêt discutés avec les provinces/territoires furent le sous-dénombrement d'estimations de population, la contre-vérification des dossiers et les données sur les autochtones. Ces sujets furent abordés par la voie de présentations au cours de la journée. Les délégués ont réagi favorablement au compte-rendu du programme de consultation du recensement de 1991. Tous les items de l'ordre du jour furent couverts. Pour certains items la discussion a soupiré à la rencontre du sous-comité fédéral/provincial de la démographie, qui a eu lieu le 10 décembre 1987.

DIFFUSION DES DONNÉES

Dernière réunion: avril 1988
Prochaine réunion: mai ou juin 1989
Membres: Points de contact provinciaux et territoriaux

La réunion a eu lieu à Ottawa le 21 avril 1988. Le président a présenté brièvement les principaux développements survenus aux programmes depuis la dernière rencontre du Comité. La politique de Statistique Canada sur les frais des services spécialisés et des produits a été distribuée lors de la réunion ainsi que la Stratégie de commercialisation.

On a fait état de la préparation d'un répertoire exhaustif des produits et services non publiés, lequel sera distribué aux bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique dans un avenir rapproché.

On a émis une proposition visant à raffiner l'application de la politique de distribution des produits aux points de contact provinciaux et territoriaux. Plus précisément, les divisions de Statistique Canada seraient encouragées à fournir gratuitement les produits et services aux points de contact provinciaux et territoriaux dans les cas où cela n'entraînerait ni hausse substantielle des prix ni baisse importante des revenus. Le Secrétariat des relations fédérales-provinciales agirait comme médiateur lorsque les directeurs provinciaux/territoriaux et de Statistique Canada ne pourraient conclure d'ententes.

La mesure serait appliquée pour la prochaine année. Les délégués des provinces et des territoires devraient fournir des listes exhaustives de problèmes spécifiques au Secrétariat au plus tard le 21 mai 1988.

Le délégué de la Saskatchewan a présenté l'ébauche d'une résolution au sujet d'un échange fédéral-provincial de données, qui définit les principes gouvernant la gratuité de cet échange. L'ébauche a été confiée au Comité du programme pour fins de révision et de présentation lors de la rencontre de 1989 du Conseil consultatif.

Une brève présentation des orientations futures de Statistique Canada en matière de diffusion informatique des données a suscité l'intérêt des délégués, notamment en ce qui concerne le projet de produire un supplément sur disquette à la publication 13-001, Système de comptabilité nationale - Comptes des revenus et dépenses. On s'est dit préoccupé de l'impact que cela pourrait avoir sur le contenu de la publication ainsi que de l'actualité des données du recensement sur bande magnétique.

Le président a informé les délégués d'une revue des publications en cours à Statistique Canada. Cet exercice vise à recouvrir les coûts post-manuscrit du programme de publication par l'entremise de la perception des recettes; ces recettes ne cessent cependant d'être inférieures aux coûts.

Les délégués ont présenté leurs rapports respectifs sur les activités de diffusion. Le Québec et l'Ontario forment présentement chacun un consortium pour faire l'acquisition de données du recensement de 1986. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont chacune fait part de l'élaboration d'un système de diffusion de données du recensement basé sur les secteurs de dénombrement; la Colombie-Britannique a eu outre discuté des efforts continus qu'elle déploie afin d'accroître la disponibilité de ses statistiques à l'intention de la communauté des affaires. Terre-Neuve et la Saskatchewan mettent de plus en plus l'accent sur l'acquisition de micro-ordinateurs afin d'automatiser leurs opérations, y compris la diffusion de statistiques sur disquettes. Le Manitoba se concentre sur le développement d'un système central d'emmagasiner, d'extraction et de totalisation.

DÉMOGRAPHIE (sous-comité)

Dernière réunion: décembre 1987

Prochaine réunion: mars 1989

Membres: Points de contact provinciaux et territoriaux

Le sous-comité de la démographie s'est réuni les 10 et 11 décembre 1987 à Ottawa. Des exposés ont été présentés sur les sujets suivants:

- (i) l'évaluation des estimations du recensement de 1986 et des estimations démographiques;

- (ii) les estimations relatives à l'émigration et aux migrations interprovinciales, à la famille et aux estimations démographiques portant sur l'état matrimonial;
- (iii) la méthodologie relative aux estimations démographiques postérieures à 1986 et aux estimations intercensitaires pour 1981-1986, ainsi que les stratégies visant 1991;
- (iv) les projections touchant la population, les familles et les ménages; et
- (v) les plans de travail pour l'avenir.

Lors de l'étude de l'évaluation, on a considéré les trois options suivantes relativement à la méthodologie des estimations effectuées après 1986:

- (1) Le statu quo: la méthodologie actuelle, avec recours aux données du recensement de 1986 comme base des estimations post-censitaires et inter-censitaires de 1981-1986;
- (2) Utiliser les données démographiques du recensement de 1986, ajustées en fonction du sous-dénombrement;
- (3) Continuer en utilisant comme référence les données du recensement de 1981.

Après avoir soigneusement considéré le pour et le contre, c'est l'option du statu quo qui a été recommandée et appuyée par les gestionnaires supérieurs de Statistique Canada. Les chiffres du recensement de 1986 doivent donc être utilisés, sans aucun ajustement en fonction du sous-dénombrement, comme base des estimations démographiques postérieures à 1986 ainsi que des estimations inter-censitaires pour 1981-1986.

Les délégués ont toutefois insisté sur le besoin de poursuivre activement l'élaboration de stratégies d'estimation pour la période postérieure à 1991. Deux scénarios se sont dégagés des débats. L'un, consistant

DÉMOGRAPHIE (sous-comité) (fin)

à maintenir l'actuel modèle basé sur le recensement; l'autre, consistant à élaborer un modèle plus flexible qui tiendrait compte des meilleurs renseignements disponibles afin de produire des estimations démographiques opportunes et très précises. Le choix éventuel du modèle d'estimation dépendra de ce que l'on aura pu accomplir en ce qui a trait à l'amélioration (1) du champ d'observation du recensement, (2) de la mesure du sous-dénombrement et du sur-dénombrement, et (3) de la disponibilité de sources fiables de données permettant d'estimer la population, et particulièrement les migrations.

La prochaine réunion se tiendra les 8 et 9 mars 1989 au Centre des conférences du gouvernement fédéral à Ottawa, afin de discuter de certaines questions relatives (1) aux projections démographiques, c'est-à-dire les questions méthodologiques et conceptuelles se posant aux niveaux national, provincial et infraprovincial, et (2) aux estimations démographiques, c'est-à-dire les résultats des études d'évaluation des estimations démographiques du recensement de 1986 et postérieures à celui-ci, les statistiques internationales relatives aux migrations telles que définies par les Nations Unies, les stratégies méthodologiques pour les estimations postérieures à 1991, et l'évaluation des estimations démographiques de 1986 par âge et sexe pour les DR et les RMR.

STATISTIQUE DU TRAVAIL

Dernière réunion: juin 1987

Prochaine réunion: juin 1988

Membres: La plupart des représentants proviennent des ministères provinciaux concernés par les ressources humaines, du Travail et quelques points de contact provinciaux et territoriaux.

La vingt-deuxième rencontre du Comité fédéral-provincial de la statistique du travail s'est déroulée les 16 et 17 juin 1987 à Ottawa. Les conférences ont porté sur les aspects du travail rattachés aux programmes de Statistique Canada tels que l'Enquête sur l'emploi, les gains et la durée du travail, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur l'activité sur le marché du travail, la statistique des accidents de travail ainsi que les recensements de 1986 et 1991. Au programme figuraient également des présentations de conférenciers d'Emploi et Immigration Canada, de Travail Canada, de l'Institut canadien sur la recherche touristique, de l'Institut Nord-Sud ainsi que de délégués fédéraux et provinciaux. On a présenté d'intéressants résultats de recherches qui ont été menées en matière de changement structurel, d'évolution des marchés du travail, de chômage à long terme et de répercussions du vieillissement de la population sur le marché du travail.

En outre, il y eu le dépôt d'un rapport d'activité sur sept résolutions qui ont été prises lors de la rencontre de l'an dernier.

Six résolutions ont été adoptées lors de la rencontre de 1987:

1. Éliminer la précision régionale des Maritimes et des Prairies que l'on trouve dans les tableaux statistiques.
2. S'assurer de la consistance historique des séries de l'Enquête sur l'emploi, les gains et la durée du travail (SEPH) après leur conversion à la Base de données centrale (BDC).
3. Évaluer les options et les conceptions d'une Enquête sur la population active du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
4. Consulter les provinces et les territoires de façon exhaustive en ce qui a trait au programme du travail et son évaluation.

STATISTIQUE DU TRAVAIL (fin)

5. Soutien de la part des provinces et territoires les efforts statistiques déployés pour aider les groupes ayant des besoins spéciaux et les groupes d'action positive.
6. S'assurer que Statistique Canada examine la possibilité d'élargir le champ des données sur la production de la SEPH en vue d'offrir des données selon la taille des entreprises.

INTERGOUVERNEMENTAL DE LA COMPTABILITÉ ET
DE LA STATISTIQUE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Dernière réunion: mai 1987

Prochaine réunion: octobre 1988 (provisoire)

Membres: la plupart des représentants proviennent des ministères des affaires municipales provinciales et quelques responsables des points de contact provinciaux et territoriaux

Au cours de la rencontre tenue en 1987, les participants ont abordé les sujets suivants, et certains délégués provinciaux et territoriaux ont fait des présentations.

- a) rapports d'activité sur les progrès relatifs aux projets de statistiques locales de la Division des institutions publiques;
- b) rapport sur le Projet de données des petites régions;
- c) révision du Système d'information financière des municipalités;
- d) recherche de l'Institut canadien des comptables agréés sur le mode de Déclaration financière des administrations locales;

**INTERGOUVERNEMENTAL DE LA COMPTABILITÉ ET
DE LA STATISTIQUE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX (suite)**

- e) développements en matière de traitement des données - fournisseurs de données et Statistique Canada;
- f) diffusion de données sur les administrations locales;
- g) points de vue des utilisateurs sur les données régionales;
 - i) projets d'entrée/sortie
 - ii) immobilisations et stocks
 - iii) assiette fiscale canadienne
- h) traitement des régimes de retraite des administrations locales.

Les délégués se sont entendus pour modifier le nom du groupe à Comité intergouvernemental de la comptabilité et de la statistique des gouvernements locaux et de poursuivre les efforts conjoints en vue d'élaborer des systèmes de déclaration comptable et financière standard et des systèmes et concepts susceptibles de contribuer à l'amélioration des statistiques financières au niveau de l'administration locale.

**INTERGOVERNMENTAL DE LA COMPTABILITÉ ET
DE LA STATISTIQUE DES GOUVERNEMENT LOCAUX (fin)**

Les délégués ont déposé des documents sur la plupart des points à l'ordre du jour et ont voté en faveur de la proposition soumise par Statistique Canada, laquelle consiste à répandre l'utilisation des données financières ordinolingues mises au point par les ministères provinciaux et territoriaux.

Les délégués ont approuvé les projets d'expansion de la Division des institutions publiques relativement à ses programmes de statistiques sur l'emploi et la rémunération et sur la dette publique; ils ont également accepté d'aider à la cueillette de données sur le capital et d'information détaillée sur les dépenses municipales pour fins d'utilisation par la Division des entrées/sorties.

Un rapport de concensus sur les recommandations en matière de comptabilité contenues dans l'étude de cet organisme ainsi que sur leurs répercussions éventuelles sur les statistiques financières des municipalités sera préparé et soumis à l'Institut canadien des comptables agréés.

Afin de mener des recherches entre les conférences, d'étudier des projets et de préparer le contenu de l'ordre du jour suivant, les délégués avaient créé le Groupe de travail sur les déclarations financières, lequel a présenté, pour fins d'étude, un document au cours de la rencontre de 1987. Le mandat de ce groupe a été élargi de façon à présenter un autre rapport en 1988.

STATISTIQUE DES MINÉRAUX

Dernière réunion: octobre 1987
Prochaine réunion: octobre 1988

STATISTIQUE DES MINÉRAUX (suite)

Membres: Délégués d'Énergie, Mines et Ressources (président), Affaires indiennes et du Nord, Statistique Canada, et l'ensemble des ministères ou organismes provinciaux et territoriaux responsables des mines.

La treizième réunion annuelle du Comité fédéral-provincial de la statistique minérale s'est tenue les 6, 7 et 8 octobre 1987 à Whitehorse. Une réunion se tiendra les 25 et 26 avril à Ottawa, où de petits groupes de travail ont présenté des exposés portant sur des points d'exécution représentant tant un suivi de la dernière réunion annuelle qu'une introduction à la prochaine réunion annuelle.

1. Exploration

La définition officielle de "consacré à la production" a été acceptée; les critères servant à subdiviser les dépenses d'exploration en dépenses d'exploration "générale" ou "sur le terrain" ont fait l'objet de discussions, et la décision a été reportée en attendant les résultats d'un examen mené par des experts; la détermination de la nécessité ou non de définir les "frais d'administration liés à l'exploration" a été laissée au soin du petit groupe de travail sur les définitions.

De plus, le Comité a été prié de répondre à la demande d'aide présentée par l'Association minière du Canada, en vue d'en arriver à des définitions pratiques d'une "mine productive" et d'une "principale région minière", que l'Association pourrait adopter dans sa publication annuelle ayant pour titre "Faits et chiffres".

2. Nouvelle conception des formulaires

Un petit groupe de travail sur l'examen des questionnaires a été formé, et il a reçu pour mandat

STATISTIQUE DES MINÉRAUX (fin)

de passer en revue le formulaire du recensement annuel des mines, des carrières et des sablières, afin d'en standardiser les données et de réévaluer le type de données recueillies à la lumière d'un certain nombre de projets d'automatisation actuellement menés par les organismes membres, et de l'introduction prévue en 1988 du Système harmonisé.

3. Déclaration des statistiques relatives à la production

Le Comité a demandé à EMR de préparer une analyse des failles, ainsi que des recommandations concernant la déclaration des statistiques portant sur la production, en se fondant sur le facteur de la "récupération" plutôt que sur celui du "paiement" actuellement utilisé au Canada.

L'usage canadien est aux antipodes de ce qui se fait dans presque tous les autres pays, dont la production est déclarée par les organismes statistiques internationaux en fonction de son caractère récupérable, c'est-à-dire de la quantité théorique de métal qui peut être récupéré des minerais ou des concentrés, en se basant sur les capacités des hauts fourneaux ou des raffineries.

4. Système harmonisé

Un exposé présenté par Statistique Canada concernant les conséquences de l'introduction en 1988 du nouveau système de codage des classifications des marchandises a soulevé un intérêt particulier auprès des membres, étant donné les changements qui doivent être apportés aux formulaires d'enquête suite à cette introduction. Ces changements constitueront le principal point de discussion à la réunion du mois d'avril, eu égard à la nécessité d'accepter et d'imprimer les nouveaux formulaires au cours de l'année civile.

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Dernière réunion: novembre 1987

Prochaine réunion: octobre 1988

Membres: Points de contact provinciaux et territoriaux

La dernière rencontre du Comité a eu lieu le 17 novembre 1987. On y a surtout discuté des rapports de progrès des programmes provinciaux existants dans le cadre des opérations du Secteur des comptes nationaux et de l'étude de marché de 1983 du secteur public. La discussion a également miroîter sur l'application d'ententes "quid pro quo" spécifiques aux divisions à l'extérieur du Secteur du système national des comptes nationaux; il y a eu certaines difficultés à obtenir les données requises sans frais. Il a été décidé de référer la question au Comité de diffusion des données ou au Conseil Consultatif.

Au cours de l'année, deux parutions importantes ont eu lieu, celle des estimations historiques révisées des comptes économiques provinciaux pour les années 1982 à 1986 et celle du produit national brut selon l'industrie pour les années 1971 à 1984.

La prochaine rencontre du Comité aura lieu le 20 Octobre 1988. Les principaux points à l'ordre du jour seront la révision internationale du Système des comptes nationaux et la déflation de la demande finale à l'échelle provinciale.

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dernière réunion: octobre 1986

Prochaine réunion: octobre 1988

Membres: la plupart proviennent des ministères des finances provinciaux et quelques points de contact provinciaux et territoriaux

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (suite)

La troisième réunion du Comité portait principalement sur les sujets énumérés ci-dessous. Le personnel de la Division des institutions publiques y a présenté des documents, dont on a discuté:

- a) traitement statistique des régimes de retraite du secteur public;
- b) statistique de l'emploi dans les administrations publiques;
- c) expansion de la statistique de la gestion financière des administrations publiques;
- d) champ statistique du secteur public;
- e) exigences du Fonds monétaire international;
- f) aspects des données des petites régions relatifs aux données financières des administrations locales;
- g) statistique sur la dette publique - progrès et développements futurs;
- h) financement des programmes établis - développements statistiques par rapport aux données sur l'éducation.

Les délégués ont demandé de passer en revue les propositions de nouvelles données et de pouvoir réagir face à un certain nombre de sujets, y compris les propositions visant à améliorer les données du secteur public comprises dans le système de comptabilité nationale.

On a également présenté aux délégués de l'information sur les activités d'expansion des programmes des entreprises par la Division des institutions publiques.

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (fin)

Le Comité est d'accord que la Division devrait aller de l'avant avec les projets de développement formulés par chacune de ces sections tout en respectant les lignes directrices actuelles en matière de disponibilité des ressources.

DONNÉES RÉGIONALES

Dernière réunion: novembre 1987
Prochaine réunion: novembre 1988
Membres: Points de contact provinciales
et territoriales

Deux questions clés ont été abordées lors de la réunion: la situation actuelle vis-à-vis les programmes de données régionales des provinces/territoires et de Statistique Canada; et l'orientation future des activités du Comité.

Chaque délégué a présenté un aperçu des derniers développements et événements survenus dans sa province ou territoire depuis la dernière réunion. On a fait remarquer qu'en dépit des contraintes budgétaires, de nombreuses activités relatives aux données se poursuivent.

Statistique Canada a présenté et expliqué divers développements survenus récemment dans les division suivantes : Petites entreprises et des enquêtes spéciales; Données régionales et administratives; Diffusion informatique des données; et Géographie.

Les délégués ont reconnu l'utilité du Comité et accepté de le maintenir. Certains ont suggéré d'élargir son mandat, par exemple en lui confiant des questions

DONNÉES RÉGIONALES (fin)

relatives aux statistiques géographiques et des affaires ainsi qu'un lien éventuel avec le Comité de diffusion des données.

STATISTIQUE SOCIALE

Dernière réunion: avril 1987

Prochaine réunion: à déterminer

Membres: Points de contact provinciaux et territoriaux

1. Bien que le Comité ne se soit pas réuni depuis 1981, on en a reconnu le bien-fondé.
2. Le mandat éventuel de ce comité, selon les suggestions formulées en réunion, allait de surveiller les programmes de statistique sociale dont ne s'occupent pas les comités fédéral-provinciaux à celui d'agir comme comité parapluie de tous les comités fédéral-provinciaux de statistique sociale.
3. On s'est entendu pour consacrer une période de discussion sur le rôle et le mandat de ce comité lors de la rencontre d'automne du Conseil consultatif et d'arrêter une date pour la prochaine rencontre du Comité.
4. Les membres du Comité ont assisté à des présentations sur les activités courantes d'un certain nombre de programmes tels que les enquêtes-ménages, la statistique sociale, des logements et de la famille, le programme de la statistique sur la santé et le programme de la statistique sur l'éducation, la culture et le tourisme.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS

Dernière réunion: mai 1987
Prochaine réunion: juin 1988
Membres: Délégués des ministères de Transport
provinciaux et un point de contact

Le Comité fédéral-provincial sur la statistique des transports a tenu sa rencontre annuelle à Ottawa le 26 mai 1987 sous la présidence d'Ellis Drover, directeur de la Division des transports. Les provinces et les territoires étaient tous représentés à cette réunion sauf l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique.

Le groupe de travail du comité s'est réuni à deux reprises (Edmonton et Québec) au courant de l'année.

Le Comité a passé en revue un rapport préliminaire sur les réponses au questionnaire du groupe d'études intitulé "Enquête des exigences relatives aux données". Le traitement des réponses a été coordonné par Jan Reurink de l'Alberta et Jean Galarneau du Québec.

Les représentants provinciaux et territoriaux ont accepté de revoir le rapport préliminaire pour s'assurer qu'il reflète bien leurs exigences en matière de données et leurs contributions individuelles et pour identifier les besoins actuellement en voie d'être satisfaits. Les réponses seront acheminées aux coordonnateurs de l'Est ou de l'Ouest en vue d'une rencontre du groupe de travail qui aura lieu à l'automne. On préparera alors un rapport final.

Le Comité a passé en revue la question de la déréglementation, les programmes courants, la mise en oeuvre du Projet de remaniement des enquêtes-entreprises à Statistique Canada et ses répercussions éventuelles sur les enquêtes sur le transport ainsi que sur d'autres questions statistiques d'intérêt commun pour les ministères des Transports fédéral et provinciaux ou les agences statistiques.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS (fin)

Le Comité entend se réunir de nouveau l'an prochain.

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

Dernière réunion: juin 1987
Prochaine réunion: juin 1988
Membres: Régistrais provinciaux

Voici les réalisations du Conseil en date de juin 1987:

- a) Le Conseil a mené une enquête auprès de 800 organisations au Canada afin d'évaluer le fardeau de déclaration qu'imposera la société canadienne au système canadien de la statistique de l'état civil au cours des dix prochaines années. Cette enquête avait pour but de se préparer à l'élaboration de nouvelles formules d'enregistrement types.
- b) Un projet-pilote a pris fin en Colombie-Britannique. Ce projet avait pour but de démontrer les problèmes associés à l'implantation des révisions nationales et du système de codage automatique des entités médicales. La mise en oeuvre du projet s'est effectuée sans problème.
- c) On a préparé les derniers commentaires en vue de la présentation devant être faite lors de la Conférence sur la loi unifiée en août 1987 relativement aux "statistiques modèles de l'état civil" et aux "lois sur les noms modèles".

Voici les activités prévues au cours des douze prochains mois:

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

- a) Le Comité des formulaires se réunira en octobre 1987 afin d'analyser les résultats de l'enquête.
- b) Les problèmes associés à la définition de l'expression "type de décès" ont été confiés au Comité législatif du Conseil pour qu'il les étudie et en fasse un rapport pour 1988.
- c) Le Comité législatif a été chargé:
 - D'examiner l'importance et la portée opérationnelle des mandats confiés aux bureaux chargés de la collecte des données statistiques.
 - D'examiner les sources optionnelles auquel on pourrait avoir recours pour la cueillette de données statistiques qui sont maintenant recueillies ou devraient l'être par le système des statistiques de l'état civil.
- d) Une entente type sur l'échange de statistiques sur l'état civil sera préparé pour le Conseil de la statistique de l'état civil au plus tard en mars 1988.

ANNEXE - 1

SOMMAIRE DES SUIVIS

RÉUNION DES 22-23 OCTOBRE 1987

EDMONTON (ALBERTA)

**CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

12 mai 1988

.../31

<u>Compte rendu des suivis de 1987</u>	<u>Respon- sable</u>	<u>Action</u>
1. Correction du procès-verbal de la réunion du Conseil de 1986.	Secré- tariat	Fait
2. Délais dans la distribution des disquettes CD-ROM par la Division de diffusion électronique des données -- précisé par M. McReynolds.	Secré- tariat	Distribuées
3. Nouveau rapport des projets à frais recouvrables suivant le modèle proposé par la province de l'Alberta.	Secré- tariat	En cours
4. Remettre le cadre de référence approuvé du Comité de la statistique sociale au président de ce comité.	Secré- tariat	Fait
5. Envoyé les tableaux spéciaux provenant de la question 7 aux agences statistiques pour évaluation.	Secré- tariat	Fait
6. Question posée par Mme Gendreau concernant un cas particulier de redistribution de produits, provenant de Statistique Canada, à ces ministères provinciaux respectifs.	Secré- tariat	Réglé
7. Consultations entre la Société canadienne d'hypothèque et de logement et ses homologues provinciaux/territoriaux par rapport à une enquête menée par Statistique Canada sans avertissement aux provinces.	Secré- tariat	Explication distribuée.
8. Révision du protocole d'entente.	Comité du Programme	Fait

<u>Compte rendu des suivis de 1987</u>	<u>Respon- sable</u>	<u>Action</u>
9. Déplacer la tenue de la prochaine rencontre du Conseil vers le printemps.	Secré- tariat	Fait
10. Sélectionner le lieu de rencontre du prochain Conseil.	Comité du Programme	Fait
11. Vérifier la possibilité d'assurer la participation d'un employé de Statistique Canada à la réalisation d'une étude sur la composante provinciale et territoriale du système statistique national.	Statisti- que Canada et le Comité du Programme	Fait
12. Entreprendre une étude de la composante nationale du système statistique à l'échelle de toutes les provinces et territoires.	Comité du Programme	Complétée, à être présenter à la rencontre de 1988 du Conseil.
13. Situation de la résolution du Comité de la statistique de l'agriculture, concernant l'obtention gratuite de divers produits émanant du Recensement de l'Agriculture, par les représentants provinciaux et territoriaux à ce comité.	Conseil et Secré- tariat	Les représen- tants des ministères de l'agriculture recevront à titre gracieux, les publications seulement.
14. Application de la politique requérant que les représentants d'agences statistiques provinciales/territoriales soient informés des contacts routiniers entre Statistique Canada et les administrations provinciales et territoriales.	Secré- tariat	Fait

ANNEXE- 2

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA DÉMOGRAPHIE
MANDAT POUR APPROBATION PAR LE
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL -
PROVINCIAL DE LA POLITIQUE
STATISTIQUE

5 mai 1988

.../34

Comité fédéral-provincial de la démographie

Mandat

A. Mandat particulier

Le comité fédéral-provincial de la démographie étudie les méthodologies d'estimation et de projection de la population selon certaines caractéristiques (âge, sex, état matrimonial, etc.), les familles et des ménages, des parties constituantes du changement; et d'analyses démographiques.

1. En égard aux exigences fédérales et provinciales, le comité:
 - a) Pourvoit un forum de consultation entre Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux sur les procédures d'estimations et de projections de la population; évalue la qualité des données utilisées pour estimer la migration et diverses composantes de la population, la famille et la fluctuation du ménage.
 - b) Encourage les délégués provinciaux et territoriaux à présenter des documents de recherche sur les estimations et projections de population.
 - c) Révise la production provenant de la Division de la démographie et formule des recommandations à l'effet de sa diffusion.
 - d) Favorise la coopération entre les professionnels de Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux dans le développement de techniques d'estimation et de projection, de la population, explorer de nouvelles sources de données envers la migration et diverses composantes relatives au changement de la population, à la famille et au ménage.

2. Le Comité sera composé du Directeur, de la Division de la démographie, de Statistique Canada qui agira en qualité de président, et d'un délégué principal de chaque province et territoire du Canada.
3. Le comité se réunira au moins une fois tout les deux ans ou plus souvent si nécessaire. Le lieu et la date des réunions futures seront déterminés lors de chaque assemblée du comité ou par le président et le secrétariat central.
4. Le comité présentera tous les deux ans ou selon le besoin, un rapport de ses travaux au conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par l'entremise du secrétariat central du conseil: le conseil remettra également au comité un rapport annuel de ses activités.

B. Mandat général

1. L'hôte de chaque assemblée fournira les locaux nécessaires aux réunions. Statistique Canada se chargera normalement de fournir un personnel de secrétariat, et l'interprétation simultanée. En outre, lorsque les assemblées auront lieu à Ottawa, Statistique Canada assumera les frais de transport du délégué principal de chaque province ou territoire.
2. Les membres du comité peuvent, s'ils le jugent à propos, se faire accompagner du personnel de soutien qu'ils jugent nécessaire.
3. Le procès-verbal de chaque assemblée doit renfermer les principaux points de discussion, les décisions et recommandations et il doit être rédigé au cours du mois suivant chaque assemblée.

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

AU

**CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

VILLE DE QUÉBEC, QUÉBEC.

MAI 1988

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

1. Le Protocole d'entente

Le Comité du programme a préféré l'ébauche du Protocole d'entente soumise à la rencontre de 1986 à celle de 1987.

Une enquête auprès des membres du Conseil concernant quatre items spécifiques au Protocole d'entente a été réalisée. Neuf des douze membres ont répondu.

- a) Trois membres préfèrent une entente signée au niveau politique, cinq préfèrent que ce ne soit pas au niveau politique et un s'est abstenu.
- b) Quatre membres préfèrent que les responsabilités des partenaires soient exprimées à l'intérieur d'une liste et trois en deux listes.
- c) Quatre préfèrent la terminologie "point de contact", tandis que trois appuient "représentant d'agence statistique".
- d) La majorité préfèrent qu'il n'y ait aucune annexe accompagnant le document.

Suivant la confirmation de ces points de vue, il est recommandé que la version finale soit rédigée.

2. L'étude de la composante provinciale et territoriale du système statistique national

L'étude de la composante provinciale et territoriale du système statistique national a été complétée par Gail Graser. Un document, esquissant l'opinion de Statistique Canada concernant l'état actuel des agences statistiques provinciales et territoriales, a été présenté au Conseil Statistique National, avec le concours de Jan Kestle qui en a discuté au nom des agences statistiques provinciales et territoriales.

3. L'ordre du jour

L'ordre du jour et les dispositions relatifs à la rencontre du Conseil ont été discutés et circulés aux membres.

4. Procédures relatives à la nomination du Comité du Programme

Le Comité du programme recommande que dorénavant chaque Comité du programme prépare une liste de nominations pour la prochaine année, laquelle assurera la représentation régionale et la participation d'un membre du Comité précédent à titre de président pour la prochaine année.

PROCÈS-VERBAL

**COMITÉ DU PROGRAMME
DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

Réunion du 28 janvier 1988

Immeuble R.H. Coats
Ottawa (Ontario)

Participant(e)s: Mme Jan Kestle, présidente
M. Ron McMahon
M. John Palmer
M. Gordon Brackstone
M. Bruce Petrie
M. Yvon Goulet
M. Denis Desjardins

Secrétaire de réunion: M. Wayne Smith

1. Protocole d'entente

La présidente du Comité du programme a fait remarquer que le Conseil consultatif a chargé le Comité du programme de réviser l'ébauche du protocole d'entente.

Dans les discussions subséquentes, les membres du Comité ont précisé que l'ébauche soumise lors de la réunion d'octobre 1986 du Conseil consultatif était plus acceptable que la version révisée présentée lors de la réunion d'octobre 1987. Les membres provinciaux et territoriaux du Comité ont également indiqué préférer les termes "point de contact statistique" utilisés dans les versions précédentes aux termes "organisme statistique" ou "responsable de l'organisme statistique" employés dans la version révisée.

On s'est entendu pour que Mme Jan Kestle et M. Wayne Smith élaborent de concert avec les points de contact une nouvelle ébauche du protocole à partir de l'ébauche soumise au Conseil en octobre 1986.

2. Étude de la situation de la composante provinciale-territoriale du Système statistique national

La présidente a signalé aux membres qu'à la suite d'un engagement pris lors d'une réunion du Conseil consultatif en octobre 1987, Statistique Canada avait accepté de confier à Mme Gail Graser, directrice de la Division d'assistance-utilisateurs, la conduite de l'étude proposée sur la situation de la composante provinciale-territoriale du système statistique national. Les résultats de l'étude seraient d'abord présentés, non accompagnés de recommandations, lors de la réunion du début de mai du Conseil national de la statistique, puis accompagnés de recommandations au Conseil consultatif. Mme Kestle présenterait les résultats au Conseil national de la statistique.

L'échéancier étant serré, Mme Graser avait débuté, sous la direction générale du statisticien en chef, sa recherche avant la réunion du Comité du programme. Tel qu'entendu lors de la réunion du Conseil consultatif d'octobre 1987, ce projet serait dirigé par le Comité du programme.

Par la suite, une discussion a eu lieu sur le cadre de référence de l'étude, qui fut par la suite rédigé par Mme Graser, puis soumis au Comité et approuvé (annexe 1).

3. Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique - Ordre du jour, lieu et date de la prochaine réunion

On s'est entendu sur l'ordre du jour suivant en vue de la réunion que tiendra le Conseil en 1988:

- ° Protocole d'entente révisé
- ° Rapport sur l'étude de la situation de la composante provinciale-territoriale du système statistique national
- ° Présentation de nouvelles orientations en matière d'élaboration de données administratives
- ° Rapport du Comité de la diffusion des données sur l'échange de données fédéral-provincial (quid pro quo)

La rencontre devrait avoir lieu à Québec les 21 et 22 juin 1988, sinon à Ottawa, dans l'éventualité où il serait impossible que le Bureau de la statistique du Québec puisse satisfaire les besoins du Conseil à ces dates.

Il fut également entendu que le Comité du programme recommanderait une modification des procédures de nomination des membres du Comité du programme au Conseil consultatif. Il sera recommandé qu'à l'avenir, chaque Comité du programme propose une équipe de relève pour la prochaine année. Cette équipe assurerait une représentation régionale et incluerait un membre du Québec ou de l'Ontario, un membre des provinces de l'Atlantique et un membre de l'Ouest et des Territoires. Afin d'assurer la continuité d'un comité à l'autre, un membre des

provinces ou des territoires ayant fait partie du comité précédent agirait comme président(e) l'année suivante. En ce qui concerne le Comité du programme de 1989, il est de plus recommandé que M. John Palmer agisse comme président.

4. Coûts des rencontres tenues à l'extérieur d'Ottawa

M. Denis Desjardins a informé les membres que le Comité des politiques a décidé qu'en raison des coûts élevés rattachés à la tenue de rencontres à l'extérieur d'Ottawa, Statistique Canada n'en assumerait plus la totalité. Dans l'éventualité où un comité fédéral-provincial décidait de se réunir à l'extérieur d'Ottawa, Statistique Canada assumerait des dépenses équivalentes à celles de la tenue d'une réunion à Ottawa.

5. Rencontres du Comité

Un certain nombre de recommandations ont été formulées relativement au programme des réunions des comités fédéraux-provinciaux. Il est recommandé:

- ° Que le Comité de la statistique des administrations publiques se réunisse en mai ou en juin 1988, et ce peut-être en conjonction avec le Comité intergouvernemental de la comptabilité et de la statistique des gouvernements locaux.
- ° Que le Comité de la diffusion des données se réunisse les 28 et 29 avril 1988.
- ° Que le Comité de la statistique sociale se réunisse au cours de la seconde tranche du mois de mars 1988.

Les représentants de Statistique Canada se sont chargés de communiquer ces recommandations aux cadres appropriés.

Il fut entendu que la réunion d'avril 1988 du Comité de diffusion des données serait principalement axée sur l'étude de la politique de distribution de produits auprès des points de contact provinciaux et territoriaux de Statistique Canada, et ce dans le contexte de l'échange de données entre les administrations provinciales et territoriales. L'on a également recommandé d'ajouter à l'ordre du jour de cette réunion les questions des rapports sur l'étude des publications de Statistique Canada et des nouvelles orientations en matière de diffusion électronique à Statistique Canada.

Le mandat du Comité de la statistique des entreprises a également fait l'objet de discussions, mais aucune recommandation n'a été formulée à cet égard.

6. Suivi de la réunion d'octobre 1987
du Conseil consultatif fédéral-
provincial de la politique statistique

M. Wayne Smith a fait un bref rapport sur le suivi apporté aux questions discutées lors de la réunion du Conseil d'octobre 1987.

**VERSION DU PROTOCOLE D'ENTENTE PRÉSENTÉE
À LA RENCONTRE DE 1986 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

**PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LES RELATIONS
ENTRE LES POINTS DE CONTACT
DANS LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES
ET STATISTIQUE CANADA**

I Introduction

Les administrations fédérale, provinciales et territoriales reconnaissent qu'une collaboration et une coordination efficaces entre les organismes statistiques publics et au sein de ceux-ci sont essentiels au bon fonctionnement du système statistique national. Afin de faciliter les relations entre ces organismes statistiques, chacune des administrations provinciales et territoriales a nommé un point de contact chargé de les représenter. Toutes les parties en cause, devenues partenaires, profitent de cet arrangement.

Les points de contact dans les provinces et les territoires sont les directeurs d'organismes dont le mandat, les ressources et les activités varient grandement. Néanmoins, ils ont tous un rôle fondamental à jouer au sein du système statistique national. Les clauses du présent protocole d'entente concernent tous les points de contact. Ceux-ci peuvent cependant conclure avec Statistique Canada des accords bilatéraux spéciaux (voir section IV).

II Le rôle des points de contact

1. Membres du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, les points de contact siègent également aux comités statistiques fédéraux-provinciaux.
2. Les points de contact reconnaissent leur rôle en tant que représentants du système statistique national au sein de leurs administrations provinciales et territoriales respectives. Ils s'engagent à faire part à Statistique Canada des besoins de leur administration en

matière de statistiques et à assurer la diffusion efficace des données du Bureau dans leur province ou territoire.

3. Les points de contact s'engagent, à titre de rouages du système statistique national, à s'entendre sur le rôle, le mandat et les activités de chacun d'entre eux.
4. Les points de contact conviennent d'échanger, tant entre eux qu'avec Statistique Canada, des informations sur les politiques, les programmes et la méthodologie.
5. Les points de contact acceptent de demander et d'offrir des évaluations constructives concernant leurs activités statistiques respectives ainsi que celles de Statistique Canada, d'une part, et de travailler ensemble en vue de régler les problèmes que posent ces activités.
6. Les points de contact s'engagent à promouvoir entre eux le partage des données statistiques.
7. Les points de contact conviennent d'encourager l'échange de personnel entre leur organisme et Statistique Canada.

III Le rôle de Statistique Canada

1. Statistique Canada reconnaît que les points de contact dans les provinces et les territoires sont les coordonnateurs statistiques au sein de leurs administrations respectives.
2. Statistique Canada convient de maintenir, par l'entremise du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, un processus de consultation efficace auprès des points de contact au sujet de questions statistiques. En outre, le Bureau s'engage à les consulter personnellement afin de connaître leurs opinions et leurs évaluations.

3. Statistique Canada accepte d'échanger avec les points de contact des renseignements concernant les besoins, les politiques, les programmes, les initiatives nouvelles, la méthodologie, les litiges et les préoccupations en matière de statistique.
4. Statistique Canada s'engage à faire en sorte d'être représenté efficacement au sein de tous les comités fédéraux-provinciaux chargés de questions statistiques.
5. Le Bureau s'engage à continuer de promouvoir l'entente relative aux points de contact, d'assurer à ceux-ci l'accès privilégié à son personnel et à ses documents et de contribuer à l'établissement des priorités.
6. Statistique Canada reconnaît les points de contact pour partenaires dans de nombreuses activités de collecte de données menées en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique. Le Bureau s'engage à promouvoir le partage des données, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur la statistique.
7. Statistique Canada convient d'encourager l'échange de personnel avec les organismes statistiques des provinces et des territoires.
8. Statistique Canada s'engage à fournir à chaque point de contact le matériel décrit dans la politique relative à la distribution des produits aux points de contact dans les provinces et les territoires.

IV Accords Bilatéraux

En raison des importantes variations actuelles entre les régions pour ce qui est des besoins en données et des moyens de diffusion, Statistique Canada peut conclure avec les provinces et les

territoires des accords bilatéraux complémentaires. Ceux-ci doivent être mis à la disposition de l'ensemble des provinces et des territoires et leur être distribués pour qu'ils les adoptent, si tel est leur désir.

V Résiliation

L'une ou l'autre des parties peut, sur préavis écrit de son intention et des raisons de sa décision, mettre fin au présent protocole d'entente.

VI Modifications

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique peut, de temps à autre, modifier le présent protocole d'entente.

Protocole d'entente
Révisé le 16 juillet 1986
Division des communications

**VERSION DU PROTOCOLE D'ENTENTE PRÉSENTÉE
À LA RENCONTRE DE 1987 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

**PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES RAPPORTS
ENTRE LES ORGANISMES STATISTIQUES PROVINCIAUX
ET TERRITORIAUX ET STATISTIQUE CANADA**

I Introduction

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux reconnaissent qu'une coopération et qu'une coordination efficaces entre les différents organismes statistiques gouvernementaux et au sein de ces derniers sont essentielles au bon fonctionnement du système statistique national. Afin de faciliter cette interaction, chaque gouvernement provincial et territorial a nommé un représentant de son secteur statistique. Ce mode de fonctionnement est avantageux pour toutes les parties qui agissent en tant qu'associés du système.

II Rôle des associés du système statistique

Les représentants provinciaux et territoriaux sont les chefs des organismes statistiques dont les mandats, les ressources et les activités varient grandement. Néanmoins, ils ont tous un rôle de base à jouer dans le système statistique national. Les points énoncés dans le présent protocole d'entente s'appliquent à tous les organismes statistiques provinciaux et territoriaux. Selon les besoins, une entente particulière avec l'un des organismes statistiques peut être établie bilatéralement entre Statistique Canada et l'organisme en cause (article III).

1. Statistique Canada reconnaît que le chef de chaque organisme statistique provincial ou territorial est le coordonnateur statistique au sein de son gouvernement. Ces chefs communiqueront les besoins statistiques de leurs gouvernements à Statistique Canada et s'assureront que l'information de Statistique Canada est efficacement diffusée dans leurs provinces et territoires respectifs. Pour souligner ce rôle, Statistique Canada tient les chefs des organismes statistiques au courant de ses relations avec les représentants provinciaux de leurs provinces ou territoires (annexe n^o 1).

2. Statistique Canada et les chefs des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux sont membres du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Ils sont représentés au sein des comités statistiques fédéraux-provinciaux. Pour inciter les provinces et territoires à participer aux travaux des différents comités, Statistique Canada finance les déplacements d'un délégué de chaque province et territoire chaque fois que des réunions officielles du Conseil et de ses comités ont lieu (annexe n° 2).
3. Statistique Canada s'engage à maintenir avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux un mécanisme de consultation efficace sur les questions statistiques, en faisant appel au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et, dans un cadre moins structuré, en sollicitant les opinions et les évaluations desdits organismes.
4. Statistique Canada continuera de s'assurer que les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux ont l'occasion de passer en revue la documentation importante et de discuter des grands enjeux avec ses représentants. Statistique Canada s'est engagé à garantir que les bureaux statistiques ont vraiment la chance d'influer sur ses priorités.
5. Chaque organisme statistique provincial et territorial s'engage à offrir ses services pour évaluer de façon constructive les activités des autres et de Statistique Canada, à soumettre ses propres activités à telles évaluations et à s'efforcer de trouver des solutions communes aux problèmes rattachés aux activités.
6. Statistique Canada reconnaît que les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et lui-même sont associés dans bon nombre d'activités de collecte et sont liés par des

ententes en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique. Statistique Canada favorisera le partage des données, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur la statistique. Les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux favoriseront le partage des données statistiques entre les associés du système statistique national.

7. Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux s'engagent à favoriser l'échange de personnel entre eux (annexe n° 3).
8. Statistique Canada fournira à chaque organisme statistique provincial et territorial les documents décrits dans la politique sur la distribution des produits à ces organismes (annexe n° 4).

III Ententes bilatérales

Compte tenu du fait que les besoins de données et les moyens de diffusion de ces données varient beaucoup d'une région à l'autre actuellement, des ententes bilatérales pourront être passées entre Statistique Canada et les différentes provinces et territoires, en complément du présent protocole d'entente général. Ces ententes seront distribuées aux autres provinces et territoires qui auront la possibilité de les adopter s'ils le désirent.

IV Désistement

Toute partie au présent protocole d'entente peut se désister à condition d'avoir préalablement indiqué par écrit son intention de le faire et ses motifs.

V Modifications

Le présent protocole d'entente peut être modifié à l'occasion par le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Révisé le 21 septembre 1987
Division des communications

ANNEX -1- / ANNEXE -1-



Statistics Statistique
Canada Canada
Ottawa, Canada

Copy on File
Copie au Dossier

RECORDS MANAGEMENT
GESTION DES DOCUMENTS

To - À 100-1-10

SEP 21 1987

File / Dossier
100-1-10-1-1

Chg'd. To / Transmis à

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: September 16, 1987
TO: Assistant Chief
Statisticians
Directors General
Directors
FROM: Ivan P. Fellegi
SUBJECT: STATISTICS CANADA'S POLICY
ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND
REGIONAL DIRECTORS

DATE: le 16 septembre 1987
AUX: Statisticiens en chef
adjoints
Directeurs généraux
Directeurs
DE: Ivan P. Fellegi
OBJET: POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES
REPRÉSENTANTS STATISTIQUES
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on Informing Provincial & Territorial Statistical Representative and Regional Directors approved by the Policy Committee on August 26, 1987.

Veillez trouver ci-joint, à titre d'information, une copie de la politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les Directeurs régionaux approuvée par le Comité des politiques le 26 août 1987.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

**POLICY ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND REGIONAL
DIRECTORS**

Policy statement

Statistics Canada will keep statistical representatives of the provinces and territories informed of developments with respect to the national statistical program. To this end, information on contacts with and visits to officials of the provinces and territories by Statistics Canada will be provided to the respective provincial and territorial statistical representatives and to regional directors.

Responsibilities

1. All Divisions (including Regional Offices)
 - Identify routine contacts with provincial and territorial officials and report these to the Government Relations Section, Communications Division, on an annual basis.
 - Inform the appropriate provincial and territorial statistical representative, of planned, non-routine visits by Statistics Canada staff to provincial and territorial government offices.

**POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES REPRÉSENTANTS
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX**

Énoncé de politique

Statistique Canada tiendra les représentants statistiques des provinces et territoires au courant de l'évolution du programme statistique national. À cette fin, les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs régionaux seront informés chaque fois que des fonctionnaires de Statistique Canada auront des contacts avec les représentants des provinces et territoires ou leur rendront visite.

Responsabilités

1. Toutes les divisions (y compris les bureaux régionaux)
 - Identifier les contacts courants avec les représentants provinciaux et territoriaux et en faire rapport annuellement à la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications.
 - Informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés des visites spéciales que le personnel de Statistique Canada prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Provide a copy of correspondence from Statistics Canada to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate provincial and territorial statistical representative.

2. All Headquarters Divisions

- Inform the appropriate Regional Director of planned, non-routine visits by headquarters staff to provincial and territorial government offices.

- Provide a copy of correspondence from headquarters staff to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate regional director.

3. Communications Division

- Compiles information on routine contacts with provincial and territorial departments and once a year distributes it to:
(a) provincial and territorial statistical representatives;
(b) regional directors; (c) senior managers.

- Fournir aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante, entre Statistique Canada et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

2. Toutes les divisions du bureau central

- Informer le directeur régional concerné des visites spéciales que le personnel du bureau central prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Fournir au directeur régional concerné copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante entre le personnel du bureau central et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

3. Division des communications

- Rassembler l'information sur les contacts courants avec les ministères provinciaux et territoriaux et distribuer cette information une fois par année: a) aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux; b) aux directeurs régionaux; c) aux gestionnaires supérieurs.

- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Agency.

- S'assurer que la politique est appliquée de façon uniforme dans tout le Bureau.

Definitions

Provincial and Territorial Statistical Representatives: Those persons named by the responsible Provincial Ministers and by Territorial governments as official representatives to the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Routine contacts: Encounters or correspondence that are part of established program operations.

Inquiries:

Director, Communications Division, at 990-8223.

Définition

Par représentants statistiques provinciaux et territoriaux, on entend les personnes nommées par les ministres provinciaux responsables et par les gouvernements territoriaux pour les représenter officiellement au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Par contact courant, on entend les rencontres ou l'échange de correspondance dans le cadre de l'exécution des programmes établis.

Demandes de renseignement:

Directeur, Division des communications, 990-8223.

ANNEX -2- / ANNEXE -2-

April 2, 1986

le 2 avril 1986

STATISTICS CANADA'S POLICY ON
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
TRAVEL SUBSIDIES

POLITIQUE DE STATISTIQUE CANADA SUR
LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE
DÉPLACEMENT DES DÉLÉGUÉS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

POLICY

Upon request, Statistics Canada shall pay transportation expenses for one delegate from each Province and Territory for every meeting of the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and its constituent Committees.

DEFINITIONS

- Transportation expenses are the cost of economy air fare and taxis according to Treasury Board regulations. Special arrangements may be made with the Provinces in order to obtain reduced rates, in accordance with policies and procedures of the Operational Planning and Finance Branch.
- Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and Constituent Committees:

The Council is a consultative body chaired by the Chief Statistician of Canada and composed of senior officials appointed by the Premiers of each Province and the Commissioners of the Territories. The consultative system also includes a Program Committee and specific subject Committees, but does not include the Committee on Mineral Statistics since it is the administrative responsibility of the Department of Energy, Mines and Resources.

POLITIQUE

Sur demande, Statistique Canada défrayera les dépenses de déplacement pour un délégué de chaque province et de chaque territoire pour toute réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et de ses comités constitutifs.

DÉFINITIONS

- Les dépenses de déplacement sont le coût du billet d'avion classe économique et des taxis selon les règlements du Conseil du Trésor. Des dispositions spéciales peuvent être convenues avec les provinces afin d'obtenir des tarifs réduits selon les politiques et les procédures de la Direction de la planification opérationnelle et des finances.
- Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et comités constitutifs:

Le Conseil est un organisme consultatif présidé par le Statisticien en chef du Canada composé de fonctionnaires supérieurs nommés par les premiers ministres des provinces et les commissaires des territoires. Le système de consultation comprend également un Comité des programmes et des comités spécialisés, mais ne comprend pas le Comité de la politique statistique des minéraux, pour lequel celui-ci relève administrativement du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

RESPONSIBILITIES

i. Communications Division:

Pays for the transportation expenses of the provincial and territorial delegates through the Secretariat of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Monitors and reports annually to the Policy Committee on the costs of this travel subsidy program.

INQUIRIES

Inquiries concerning this policy are to be directed to the Director, Communications Division at 990-8223.

RESPONSABILITÉS

1. Division des communications:

Règle les dépenses de déplacement des délégués provinciaux et territoriaux par l'entremise du secrétariat du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Surveille et fait rapport annuellement au Comité des politiques sur les coûts de ce programme de remboursement des dépenses de déplacement.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes concernant la présente politique doivent être adressées au Directeur de la Division des communications au 990-8223.

ANNEX -3- / ANNEXE -3-

November, 1985

Novembre 1985

EXCHANGE OF STAFF

ÉCHANGE DE PERSONNEL

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL ON
STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

PROPOSAL

It has been proposed by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy that staff exchanges between Statistics Canada and Provincial Governments could be mutually beneficial. This paper will outline how these exchanges can be accomplished.

PROPOSITION

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a proposé la création d'un programme d'échange de personnel, entre Statistique Canada et les administrations provinciales, qui serait avantageux pour tous les intervenants. Le présent document donne un aperçu de la mise en oeuvre de ces échanges.

ADVANTAGES OF STAFF EXCHANGES

Staff exchanges between Statistics Canada and other organizations have a number of benefits. They can help to:

- foster understanding and co-operation between Statistics Canada and other governments and organizations;
- assist managers and employees in increasing their understanding of the problems, work methods and areas of interest common to different sectors;

AVANTAGES DES ÉCHANGES DE
PERSONNEL

Les échanges de personnel entre Statistique Canada et d'autres organismes présentent de nombreux avantages:

- Ils peuvent créer un climat favorable à la compréhension et à la collaboration entre Statistique Canada et les autres administrations publiques et organismes.
- Ils peuvent aider les cadres et les employés à améliorer leur compréhension des problèmes, des méthodes de travail et des domaines d'intérêt communs à différents secteurs.

- facilitate the diffusion of knowledge among professionals in specialized fields of interest;
 - assist in the career development of employees;
 - provide high quality professional staff for assignment for critical or hard-to-fill vacancies.
- Ils peuvent faciliter la diffusion des connaissances entre les professionnels de diverses disciplines spécialisées.
 - Ils peuvent jouer un rôle dans l'avancement des employés.
 - Ils peuvent servir à doter des postes très importants ou difficiles à combler à l'aide de personnel professionnel hautement compétent.

EXCHANGE MECHANISM

In order to encourage staff exchanges, it is important to identify and utilize a program which is effective, but not overly cumbersome in lead time and "red tape" required. Also, the rights of the individual employees in terms of pay, benefits and job security must be safeguarded.

For these reasons, methods of exchange which would not protect these rights have been eliminated. An example is the use of leave without pay, a situation in which an employee has less job security, does not retain his/her pay and benefits, and must be placed on the staff or under contract to the employing organization. The use of Personal Service contracts has been discarded for similar reasons.

However, an appropriate exchange mechanism, "Interchange Canada" has been identified.

MÉCANISME D'ÉCHANGE

Afin d'encourager les échanges de personnel, il importe de monter un programme qui soit efficace, qui puisse démarrer rapidement et dont la procédure administrative ne soit pas trop lourde. Il faut en outre veiller à protéger les droits des employés à l'égard du traitement, des avantages et de la sécurité d'emploi.

Nous avons d'emblée éliminé les méthodes d'échange qui ne protègent pas ces droits. Les congés sans solde en sont un exemple, puisqu'ils représentent une situation dans laquelle l'employé a moins de sécurité d'emploi, ne conserve pas son traitement ni ses avantages et doit faire partie du personnel de l'organisme qui l'emploie, ou y travailler à forfait. L'utilisation des marchés de services personnels représente une autre solution qui n'a pas été retenue pour les mêmes raisons.

Le Conseil a toutefois trouvé un mécanisme d'échange convenable; il s'agit du programme "Échanges Canada".

INTERCHANGE CANADA

This program has been designed to facilitate the temporary assignment of middle and senior levels of personnel between the Public Service and outside organizations including other levels of government. The primary objectives of these assignments are to encourage co-operation between organizations while gaining top quality professional staff support, and providing career development opportunities to staff members.

This program has been used by Statistics Canada for a number of years to achieve these objectives, and provides a good degree of flexibility and ease of use.

Administration

The basis for the "Interchange Canada" exchange is a letter of agreement between the two organizations, outlining such aspects as the start and termination dates for the assignment, job title, financial responsibility, and conflict of interest guidelines.

An employee on assignment with the Interchange Canada program receives his/her salary payment directly from the home organization, which arranges financial recovery from the host organization. Regarding

ÉCHANGES CANADA

Ce programme vise à faciliter l'affectation temporaire du personnel aux niveaux intermédiaire et supérieur entre la Fonction publique et les organismes externes, y compris les autres ordres de gouvernement. L'objectif principal de ces affectations consiste à favoriser la collaboration entre les organismes, et ce, en employant les services de professionnels hautement compétents et en donnant aux employés concernés d'intéressantes expériences de travail.

Pour atteindre ces objectifs, Statistique Canada a recours depuis déjà un certain nombre d'années à ce programme, caractérisé par assez de souplesse et de facilité d'emploi.

Administration

Les échanges en vertu du programme susmentionné se font conformément à un protocole entre les deux organismes. On y définit par exemple les dates du début et de la fin de l'affectation, le titre du poste, la responsabilité financière ainsi que les directives concernant les conflits d'intérêt.

L'employé en affectation dans le cadre du programme Échanges Canada reçoit son traitement directement de son employeur régulier, qui prend les dispositions pour recourir les frais auprès de l'organisme hôte.

re-location expenses (if applicable), each organization normally pays for one move. Other expenses, such as training, would be borne by the host organization. If an individual on assignment to the Federal Government is performing duties at the EX or SM level, he or she must be counted against the appropriate management complement.

The Public Service Commission in Ottawa acts as the coordinating body in preparing the agreements. It should be noted that each sponsoring organization commits itself to guarantee re-employment within the organization to each employee at his/her current occupational group/level upon completion of the interchange assignment. As well, the agreements specifically state that the host organization will not offer continuing employment to the assignee at the end of the period.

Once the employee(s) and assignment(s) have been agreed to by the organizations, the Public Service Commission is contacted to prepare the letter of agreement. This normally requires 2-3 weeks.

The agreements are signed by the Deputy Minister (or equivalent) of each organization, the employee and a representative of the Public Service Commission.

Interchange Canada assignments normally last one to three years.

Pour ce qui est de la réinstallation (le cas échéant), chaque organisme assume habituellement les frais d'un déménagement. L'organisme hôte devrait accepter de payer les autres dépenses, comme celles relatives à la formation. Si une personne en affectation dans l'administration fédérale travaille à un poste EX ou SM, il doit compté dans les effectifs de la catégorie appropriée.

La Commission de la fonction publique à Ottawa agit à titre de coordonnateur de la préparation des ententes. Il est important de noter que chaque organisme parrain s'engage à redonner à l'employé, à la fin de l'échange, un poste au groupe et à l'échelon qu'il occupait au moment du départ. Par ailleurs, les ententes stipulent que l'organisme hôte ne devra pas offrir un emploi permanent à la personne échangée à la fin de la période.

Lorsque les organismes s'entendent au sujet de l'employé et de l'affectation, ils communiquent avec la Commission de la Fonction publique pour qu'elle prépare le protocole d'entente. Cette préparation prend habituellement deux ou trois semaines.

Les ententes sont signées par le sous-ministre (ou une personne occupant un poste équivalent) de chaque organisme, par l'employé ainsi que par un représentant de la Commission de la Fonction publique.

Les affectations dans le cadre d'Échanges Canada durent normalement d'une à trois années.

Selection of Candidates /
Assignments

It is recommended that a co-ordinating body or focal point in each organization determine both the available candidates in terms of willingness to undertake an assignment, skills and expertise, as well as the identified assignments regarding the knowledge and skills base required.

It may occur that a two-way exchange is mutually beneficial at a given point in time, or that an employee is assigned to another organization without an immediate exchange.

Sélection des candidats et des
affectations

Un service de coordination ou un point de contact dans chaque organisme devrait définir quels sont les candidats qui sont prêts à obtenir une affectation et quelles sont leurs compétences et connaissances, ainsi que les affectations qui pourraient être offertes, en tenant compte des connaissances et des compétences nécessaires.

Il se peut que des échanges bilatéraux soient avantageux pour les deux organismes, à un moment donné, ou qu'un employé soit affecté à un autre organisme sans que l'échange dans l'autre sens soit effectué immédiatement.

ANNEX -4- / ANNEXE -4-



MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: May 22, 1986

TO: Assistant Chief Statisticians
Directors General
Directors

FROM: Ivan P. Fellegi

SUBJECT: Policy on the Distribution
of Products to Provincial
and Territorial Focal
Points

DATE: le 22 mai 1986

AUX: Statisticiens en chef adjoints
Directeurs généraux
Directeurs

DE: Ivan P. Fellegi

OBJET: Politique sur la distribution
des produits aux contacts
provinciaux et territoriaux

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on the Distribution of Products to Provincial and Territorial Focal Points approved by Policy Committee, May 14, 1986.

Veuillez trouver ci-joint, à titre d'information, copie de la politique de Statistique Canada sur la distribution des produits aux contacts provinciaux et territoriaux approuvée par le Comité des politiques le 14 mai 1986.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

POLICY ON THE DISTRIBUTION
OF PRODUCTS TO
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
FOCAL POINTS

POLITIQUE SUR LA DISTRIBUTION
DES PRODUITS AUX
CONTACTS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Policy Statement

Statistics Canada has a long standing tradition of cooperation with provinces and territories. In keeping with this tradition, Statistics Canada will provide through the Provincial and Territorial Focal Points:

- one set of all catalogued publications, on a complimentary basis.
- any other product or service negotiated as a result of contractual or quid pro quo agreement.

Provincial and Territorial Focal Points will be charged the standard rates for all other products and services.

Responsibilities

1. Dissemination Committee

- Coordinates and monitors the application of this policy.

2. Communications Division

- Arranges, and covers the costs of, distribution of all catalogued publications to each Focal Point.
- Monitors, and reports annually to the Policy Committee, on the costs of all complimentary distribution under this policy.
- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Bureau.

Énoncé de la politique

Statistique Canada possède une longue tradition de collaboration avec les provinces et les territoires. Pour poursuivre cette tradition, Statistique Canada fournira à chaque contact provincial et territorial:

- à titre gracieux, une série de toutes les publications cataloguées.
- tout autre produit ou service offert à la suite d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Les contacts provinciaux et territoriaux devront payer les tarifs réguliers pour les autres produits et services.

Responsabilités

1. Comité de la diffusion

- Coordonne et assure le suivi de cette politique.

2. Division des communications

- Identifie et finance le coût de la distribution à chaque point de contact de toutes les publications cataloguées.
- Contrôle et fait le compte rendu annuel au Comité des politiques des coûts de la distribution à titre gracieux effectuée d'après la présente politique.
- S'assure que la politique est appliquée de façon uniforme dans le Bureau.

3. Other Divisions

- Provide products or services as per contractual or quid pro quo agreements.
- Inform the Communications Division of the cost of any products and services provided to the Provinces and Territories as a result of contractual or quid pro quo agreements.

Definitions

Provincial and Territorial Focal Points -Senior officials appointed to the Federal and Provincial Consultative Council on Statistical Policy by the Premier of each province.

Inquiries

Director, Communications Division, at 990-8223.

3. Autres divisions

- Fournissent les produits et services offerts dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.
- Informent la Division des communications du coût des produits et services fournis aux provinces et territoires dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Définitions

Contacts provinciaux et territoriaux - Hauts fonctionnaires nommés au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par le premier ministre de chaque province.

Renseignements

Directeur, Division des communications, 990-8223.



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Ottawa, Canada

**La composante provinciale du système
statistique national: problèmes et défis actuels**

**Document préparé par Statistique Canada
à l'intention du
Conseil national de la statistique**

Avril 1988

(ENGLISH VERSION AVAILABLE)

La composante provinciale du système statistique national

Problèmes et défis actuels

Le problème

1. Le système statistique national doit résoudre un problème de taille, qui n'est pas seulement dû à une simple question de perception. Ses symptômes sont en effet bien réels et sont ressentis depuis quelques années. Comprenant la Loi sur la statistique, le statisticien en chef, Statistique Canada (en tant qu'organisme national financé et mandaté par le gouvernement fédéral), les bureaux statistiques des provinces et des territoires (financés et mandatés par leur gouvernement respectif) ainsi que les lois qui les régissent, le système statistique national a évolué au fil du temps et, par le fait même, des rôles, des responsabilités et des attentes se sont créés suivant le financement accordé à chaque composante et la position que celle-ci occupe au sein de la hiérarchie gouvernementale. On peut dire en gros que, en raison des compressions budgétaires effectuées et de la perte relative de statut, les bureaux statistiques des provinces et des territoires ont de plus en plus de difficultés à assumer leur rôle et leurs responsabilités.
2. Au départ, l'effectif des organismes statistiques provinciaux n'était pas important. À l'exception du Bureau de la statistique du Québec, qui compte un effectif de 200 personnes, ce nombre varie entre 18 et 35 personnes dans trois bureaux et entre une et dix personnes dans les autres bureaux. La taille actuelle du personnel résulte de réductions importantes dont ont fait l'objet ces bureaux. Quant à Statistique Canada, lui-même soumis à des compressions budgétaires considérables, il n'est pas en mesure de restaurer les relations qui existaient à l'origine.
3. Le présent document vise trois objectifs : renseigner le Conseil national de la statistique sur la nature de la composante provinciale du système statistique national et sur les réductions récentes auxquelles celle-ci a été soumise; attirer l'attention du Conseil sur les mesures que Statistique Canada a prises jusqu'à présent; et encourager l'étude des mesures supplémentaires qui pourraient éviter une dégradation plus grande de la situation.

Le système statistique national

4. Outre Statistique Canada, il y a au pays douze bureaux statistiques, nombre correspondant aux dix provinces et deux territoires. Dans chaque province ou territoire, le premier ministre a établi que la personne à la tête de l'organisme en question était son porte-parole officiel auprès de Statistique Canada. Dix des douze bureaux sont régis par une loi qui est similaire à la Loi fédérale sur la statistique, ou qui s'en inspire largement dans la plupart des cas, laquelle prévoit clairement la protection de renseignements statistiques permettant d'identifier les répondants. Tous ces bureaux maintiennent avec Statistique Canada des liens très étroits non seulement de façon informelle, mais aussi grâce à une série d'ententes d'échange de données et à un réseau de comités consultatifs. Ces comités s'occupent de la plupart des programmes réguliers de Statistique Canada (travail, agriculture, entreprises, transports, etc.). Ils sont coiffés d'un Conseil consultatif fédéral-provincial qui constitue un lieu d'échange pour l'étude de questions courantes et qui agit à titre d'organisme décideur appelé à ratifier les lignes directrices et les règles régissant les relations entre les treize organismes existants.
5. Un des objectifs importants poursuivis par le système statistique national est l'entente sur les responsabilités à assumer afin que les diverses activités accomplies par chacun des partenaires se complètent et qu'il soit possible de répondre aux différents objectifs et exigences établis par chaque gouvernement tout en évitant un redoublement coûteux des efforts déployés. De cette façon, l'ensemble du système peut satisfaire, aux plus bas coûts possibles, aux exigences statistiques nationales fondamentales ainsi qu'à celles des administrations provinciales et territoriales.
6. C'est Statistique Canada qui effectue la majorité des activités de collecte directe de renseignements statistiques; pour ces activités, il existe un ensemble complexe d'ententes de partage de données, lequel permet à chaque partenaire provincial ou territorial d'accéder à des données à des fins d'analyse. Le système statistique s'appuie fortement en outre sur l'exploitation de dossiers administratifs. Au niveau fédéral, il s'agit principalement de documents provenant des services des douanes et de l'impôt; aux niveaux provincial et territorial, des documents relatifs à la statistique de l'état civil, à la santé, à l'éducation et à la justice sont utilisés. De par leur orientation (surtout économique en raison de la position occupée au sein de l'administration publique en question), les bureaux statistiques des provinces et des territoires ne participent pas

de façon étroite à l'acheminement à Statistique Canada de dossiers administratifs portant sur des domaines à caractère social. Néanmoins, bon nombre de ces organismes exploitent des fichiers administratifs relatifs à la taxe de vente et à l'assurance-maladie afin de satisfaire aux exigences de leur gouvernement en matière de données régionales.

7. Ce ne sont pas tous les bureaux statistiques des provinces et des territoires qui remplissent chacune des fonctions dévolues à un organisme statistique complet. Mais tous, ils dépouillent et tirent des données, ils publient des statistiques qui intéressent leur province ou leur territoire respectif et ils renseignent leurs collègues qui travaillent dans des ministères ou autres organismes sur la signification de données récemment parues. Huit de ces bureaux préparent des comptes économiques provinciaux. Sept bureaux font des estimations de la population actuelle ainsi que des projections démographiques. Leur connaissance de la situation locale aide à formuler des hypothèses réalistes, bien que les chiffres de base soient la plupart du temps établis par Statistique Canada. Les analyses effectuées varient beaucoup, allant de la simple description à la modélisation économétrique destinée à des études d'impact et à des prévisions. Servant à d'importants projets de recherche, les tables nationales d'entrées-sorties ont en fait été adaptées par un faible nombre de bureaux provinciaux en fonction de leurs besoins. La plupart des bureaux font en sorte que leurs activités correspondent directement aux exigences de leur gouvernement, mais quelques-uns publient des données pouvant être achetées par le grand public.
8. Outre Statistique Canada, il n'y a qu'un seul bureau, celui du Québec, qui effectue de façon régulière des activités importantes de collecte. Ce bureau statistique complet a été créé il y a soixante-seize ans, six ans avant la mise sur pied de l'organisme fédéral. Néanmoins, l'affectation des tâches au sein du système réduit au minimum ou élimine complètement tout redoublement d'activités de collecte entre Statistique Canada et les provinces et territoires.

Historique

9. Pendant et immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, on s'est rendu compte que les statistiques établies par le niveau fédéral et celles tirées par le niveau provincial devaient se compléter et que le renforcement d'un niveau exigeait une amélioration de l'autre niveau. À la suite de la Conférence du Dominion et des provinces sur la reconstruction, tenue en 1945, qui a fait ressortir ce besoin urgent, il y a eu une croissance rapide et constante de l'effectif et des capacités de la plupart

des bureaux statistiques provinciaux. Afin que soient coordonnées les demandes imposées aux bureaux statistiques fédéral et provinciaux, que soit favorisée une croissance harmonieuse des fonctions exercées par ces bureaux et que soit évité un redoublement inutile, la Conférence fédérale-provinciale de la statistique économique a été créée en 1953, laquelle comptait un certain nombre de sous-comités spécialisés. Lorsque le fonctionnement de la Conférence est devenu trop lourd, celle-ci a, malgré ses réalisations incontestables, été remplacée par le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, organisme qui, après quinze ans d'existence et quatorze réunions, continue d'être le mécanisme principal régissant les relations entre le fédéral et les provinces sur le plan statistique.

Le système statistique national actuel

10. De par son mandat, le Conseil doit étudier les priorités statistiques en fonction des exigences fédérales et provinciales, déterminer et supprimer les obstacles qui se posent à l'exploitation de programmes mixtes, formuler des lignes directrices sur l'application de questions fondamentales en matière de politique statistique (comme les normes statistiques, la confidentialité et l'accès privilégié) et veiller en général à ce qu'il y ait une consultation suffisante entre le fédéral et les provinces sur des sujets pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement du système.
11. Les réalisations que le système statistique national a accomplies au cours de la dernière décennie ou presque sont considérables. Par exemple, le mécanisme servant à attribuer les priorités statistiques répond beaucoup plus aux besoins des provinces; le niveau de détail des publications statistiques des provinces est beaucoup plus élevé que ce qu'il était au début des années 70; il y a un meilleur équilibre entre les besoins des provinces et ceux du fédéral; les bureaux statistiques des provinces et des territoires ont un accès privilégié et gratuit à tous les documents publiés par Statistique Canada; sur le plan professionnel, aucune limite n'est imposée à l'accès aux bureaux de tous les membres du système statistique national; l'acheminement à Statistique Canada des priorités des provinces est coordonné par le Conseil et par la structure des comités de ce dernier, laquelle permet que cet acheminement s'effectue de façon ordonnée et libre de contradictions; la participation à ces comités de tous les membres du système statistique national a été institutionnalisée et est financée dans les faits à même le budget ordinaire de Statistique Canada.

12. L'apport des bureaux provinciaux et territoriaux au système statistique national mérite d'être mentionné. Par exemple, sans la publicité accordée au recensement et, en fait, l'appui donné par ces bureaux à la collecte de données, la couverture du recensement aurait été inférieure; les bureaux provinciaux ont coordonné l'articulation des exigences des administrations provinciales en fonction des programmes statistiques nationaux; pour les administrations provinciales, ils ont constitué des mécanismes efficaces de diffusion de renseignements statistiques; et ils ont répondu à une importante demande relatives à des données infraprovinciales. Les bureaux provinciaux ont étudié le contenu de produits statistiques et en ont amélioré certains en raison leur connaissance privilégiée de la situation locale (par exemple, les comptes économiques provinciaux et les estimations intercensitaires de la population). Enfin, les personnes à la tête des bureaux provinciaux et territoriaux ont fait profiter Statistique Canada de leurs bons offices lorsque celui-ci a négocié avec leur gouvernement respectif.

Défis récents au système

13. Malgré ce qui constitue, suivant n'importe quel critère, une série impressionnante de réalisations et un solide tableau de collaboration et de compréhension réciproque, les capacités des bureaux provinciaux et territoriaux ont été érodées au cours des dernières années. Cette érosion se traduit de deux manières : réduction du statut dont jouit ces bureaux au sein de la structure gouvernementale compétente et diminution des ressources nécessaires à la réalisation des programmes pour lesquels un engagement avait été pris. Même si les compressions budgétaires ont été générales et importantes, seul un bureau, Ontario, a été relevé d'une partie de son mandat au moment où ses ressources ont fait l'objet d'une baisse considérable.
14. Compte tenu du fait que l'effectif moyen par bureau, abstraction faite du Québec, était d'un peu moins de 20 employés (l'effectif de tous les bureaux n'a pas dépassé environ 460 personnes à son apogée), les compressions considérables effectuées ont eu un effet dévastateur. Pour les bureaux ayant peu d'employés, il est beaucoup plus difficile de réaménager leurs activités de façon satisfaisante à la suite de compressions marquées, surtout lorsque l'importance de ces dernières influe sur leur organisation statistique. Par conséquent, les options que Statistique Canada a eues au moment où des compressions budgétaires lui ont été imposées ne se sont pas offertes dans la même mesure aux bureaux provinciaux et territoriaux.
15. Le tableau 1 ci-dessous illustre les réductions que le nombre autorisé d'employés des bureaux provinciaux et territoriaux a subies au cours des six dernières années.

TABLEAU 1

COMPARAISON DE L'EFFECTIF DES BUREAUX NATIONAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX ENTRE DEUX EXERCICES FINANCIERS

	1982-1983	1988-1989	VARIATION EN %
T.-N.	9	8	- 11
Î.-P.-É.	1.3	1.3	0
N.-É.	5	4	- 20
N.-B.	8	8	0
QC	257	200	- 22
ONT.	50	18	- 64*
MAN.	14	10	- 29
SASK.	7	5	- 29
ALB.	50	35	- 30
C.-B.	51	20	- 61
T. N.-O.	6	7	+ 17
YUKON	5	7	+ 40
TOTAL	463.3	323.3	- 30

SC** 4,712 4,307 - 8.6

* L'activité statistique en Ontario a été décentralisée dans une certaine mesure. Les chiffres ci-dessus traduisent une réduction de l'effectif du bureau provincial, mais non du nombre des activités statistiques entreprises.

** (années-personnes autorisées)

Il serait trompeur de comparer ces réductions avec celles enregistrées par Statistique Canada, l'effectif de ce dernier ayant accusé une baisse très marquée durant ces années. Abstraction faite du Québec, les réductions relatives les plus importantes ont été affichées par les bureaux comptant le plus grand nombre d'employés. En Ontario cependant, une partie importante de la réduction effectuée s'explique par la réaffectation des activités statistiques plutôt que par leur élimination. Les deux augmentations relevées, qui s'appliquent aux deux territoires, sont fortes en termes relatifs, mais sont très faibles en nombre absolu.

Le statut des bureaux provinciaux et territoriaux

16. Le niveau hiérarchique qu'occupe la personne à la tête d'un bureau provincial ou territorial varie beaucoup. Dans trois cas, cette personne relève directement du Cabinet; dans cinq autres

cas, y compris deux des bureaux les plus petits et le plus grand, la personne est sous l'autorité d'un sous-ministre. Dans les autres cas, la personne rend des comptes à un niveau hiérarchique inférieur à celui de sous-ministre, par exemple, en Ontario, cette personne relève d'un directeur tandis que, en Saskatchewan, elle est sous l'autorité du bibliothécaire en chef du gouvernement. Au moment de la création du cadre fédéral-provincial actuel, il était fortement recommandé que la personne à la tête d'un organisme statistique soit à un niveau équivalent à celui de sous-ministre adjoint. Dès le départ, cette recommandation n'a pas été observée; depuis, le niveau moyen du poste occupé par cette personne a baissé. Bien que le fait d'occuper une place bien en vue au sein de la structure gouvernementale ne confère pas nécessairement une protection à un bureau sur le plan du budget accordé, il faut constater que, plus le niveau occupé par un organisme est bas, plus celui-ci est susceptible d'être touché par des compressions générales. Cela est particulièrement le cas lorsque la prestation de renseignements statistiques est, au mieux, seulement implicite dans le mandat dévolu à l'organisme en question. Le tableau ci-dessous donne le niveau hiérarchique dont relèvent les bureaux statistiques des provinces et territoires.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE AUXQUELS RENDENT COMPTE LES BUREAUX
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

	CABINET	SOUS-MINISTRE	SOUS-MINISTRE ADJOINT	DIRECTEUR GÉNÉRAL	DIRECTEUR	AUTRE
T.-N.	-----.					
Î.-P.-É.	-----.					
N.-É.	-----.					
N.-B.	---					
QC	-----.					
ONT.	-----.					
MAN.	-----.					
SASK.	-----.					
ALB.	-----.					
C.-B.	-----.					
T. N.-O.	---					
YUKON	---					

Mesures prises à la suite des compressions budgétaires

17. Bien que le programme qu'a adopté Statistique Canada pour faire face aux compressions budgétaires imposées consistait principalement en une informatisation accélérée et en d'autres mesures visant une amélioration de l'efficacité d'ensemble, une augmentation des travaux à frais recouvrables et une

rationalisation des directives en matière de publications, il est possible que ces options ne se sont pas offertes dans la même mesure aux bureaux statistiques des provinces et des territoires. Quoi qu'il en soit, bon nombre de ces bureaux ont au moins trouvé dans des actions similaires une solution partielle au défi qu'ils devaient ainsi relever.

18. La plupart de ces bureaux se sont, en fait, rendu compte que l'acquisition et l'utilisation intensive de micro-ordinateurs ont empêché leur production de baisser de façon trop prononcée. Beaucoup ont été amenés à conclure des ententes de partage des coûts avec des ministères afin de protéger leurs activités prioritaires. Tous les bureaux ont réexaminé l'affectation de leurs ressources afin qu'elle soit le plus efficace possible. Malgré ces mesures de protection, les compressions budgétaires ont quand même été néfastes. Le service au public a diminué en grande partie; les bureaux ont diversement stoppé l'établissement de données; ils n'ont pas réussi à renouveler leurs systèmes de traitement; ils ont réduit la fréquence de publications importantes; ils ont cessé d'effectuer un certain nombre d'enquêtes; ils ont restreint leurs activités d'analyse, surtout en ce qui concerne des données de sources secondaires et, en général, ils ont réduit en proportion leurs produits et leurs services. À la fin de la période en question, un déséquilibre tendait à exister au sein du personnel, un ratio dangereusement faible étant observé entre les employés de soutien et les spécialistes. De plus, en raison du climat créé par la compression des effectifs, certains des employés les meilleurs et les plus doués ont été les premiers à se trouver un emploi ailleurs. Pris ensemble, ces facteurs ont contribué à une réduction si importante de l'efficacité des bureaux provinciaux qu'elle menace leur collaboration fructueuse avec Statistique Canada.

Facteurs influant sur l'évolution des systèmes statistiques

19. Le mandat, les ressources et l'importance hiérarchique d'un bureau statistique sont déterminés par le gouvernement provincial dont ce bureau relève. Aucune autre instance ne peut prendre cette décision. Néanmoins, il est du devoir et de l'intérêt de Statistique Canada, en tant qu'organisme statistique national, de contribuer dans la mesure du possible au maintien de l'"état de santé" de la composante provinciale et territoriale du système statistique national.
20. Par ses conseils et son appui moral, le Conseil national de la statistique peut aider le système. Par conséquent, il est possible que le Conseil souhaite prendre en considération les points énoncés ci-dessous. Ces points sont présentés sous trois rubriques : facteurs entraînant l'établissement ou un changement qualitatif de l'importance hiérarchique d'un bureau statistique;

facteurs donnant lieu à une amélioration d'un bureau statistique existant; genre d'aide que peut apporter Statistique Canada.

21. Dans la première catégorie, les facteurs qui suivent sont (souvent combinés) essentiels à la détermination du caractère et de l'importance hiérarchique d'un bureau statistique:
- une compétence et une clairvoyance de la direction de l'organisme statistique en train ou sur le point d'être créé, y compris la capacité d'obtenir et d'exploiter efficacement un appui de nature professionnelle, publique et politique;
 - un appui politique important, accordé en général par un ministre influent;
 - une restructuration fondamentale de l'État (comme celle qu'ont connue de nombreux pays d'Europe après la Deuxième Guerre mondiale et beaucoup de pays en voie de développement au lendemain de leur indépendance);
 - une reconnaissance publique de l'importance de la statistique comme moyen d'obtenir des connaissances approfondies de problèmes sociaux majeurs (par exemple, au cours de la redistribution du pouvoir après la Guerre de sécession aux États-Unis, en appui aux tentatives de nature keynésienne visant une gestion de politiques à caractère macroéconomique, tentatives faites au moment du "New Deal", qui a suivi la grande crise de 1929);
 - des facteurs culturels, comme la perception ou non de l'importance accrue du rôle du gouvernement.
22. La plupart de ces facteurs, qui sont extérieurs aux bureaux statistiques, ne semblent pas s'appliquer et, compte tenu de la quasi-absence d'une tendance à un changement qualitatif du statut et de l'importance hiérarchique des bureaux statistiques provinciaux, il convient de se demander s'il est possible de prendre en considération d'autres facteurs pouvant amener une amélioration de la situation actuelle. Il se peut que les facteurs qui suivent ne s'appliquent pas dans la même mesure dans chaque province. De plus, ils reposent tous sur l'existence d'une "masse critique", laquelle risque de ne plus exister dans certains cas:
- établir des alliances judicieuses avec des ministères ou d'autres organismes gouvernementaux en cherchant à entreprendre, en autonomie ou en collaboration, des activités ayant une importance stratégique pour les parties en cause (dans plus d'une province, un appui interministériel de ce genre a été essentiel à la création du bureau statistique et, par la suite, a permis d'éviter l'imposition de compressions encore plus grandes);

- entreprendre des activités à frais recouvrables concurremment avec l'établissement d'alliances (les produits obtenus gratuitement ne sont souvent pas appréciés à leur juste valeur, et les recettes ainsi tirées de la récupération des coûts pourraient aider au maintien des activités de base);
- compter sur des comités consultatifs interministériels pour améliorer l'importance hiérarchique du bureau, mais seulement si les membres qui les composent sont influents;
- obtenir des appuis extérieurs à l'administration publique; ces appuis, qui sont essentiels mais difficiles à avoir, reposent en effet sur une perception de l'utilité du bureau, laquelle dépend habituellement des services rendus aux clients (à cet égard, c'est là le talon d'Achille de la plupart des bureaux provinciaux, ceux-ci assurant presque exclusivement des services à l'administration publique dont ils relèvent), des produits réguliers et intéressants qui sont diffusés directement ou par les médias et qui atteignent un large public, de l'établissement d'une réputation d'organisme objectif et intègre ainsi que d'une collaboration fructueuse avec le milieu universitaire.

23. En tant que plus grand organisme statistique du pays, Statistique Canada peut aider à la mise en oeuvre de ces améliorations, mais il ne faut pas oublier que son influence auprès des administrations provinciales est relativement limitée:

- Statistique Canada essaie d'élever l'importance hiérarchique des bureaux statistiques provinciaux en visant à ce qu'ils soient reconnus comme ses canaux officiels de communication avec les provinces (cette reconnaissance a été atteinte au cours des années 70 et confirmée de nouveau en 1986-1987);
- Statistique Canada tente, toutes les fois où ceci est possible, de sensibiliser les ministères et autres organismes publics provinciaux au rôle de coordination qui est reconnu aux bureaux statistiques;
- le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et ses nombreux sous-comités constituent une tribune où sont discutées les priorités statistiques et la coordination des programmes (les frais de déplacement pour les réunions de ces comités sont payés par Statistique Canada);
- Statistique Canada remet gratuitement aux bureaux provinciaux un exemplaire de toutes ses publications afin d'aider ces derniers à assumer leur rôle au sein de l'administration provinciale;

- diverses relations de nature professionnelle sont entretenues et encouragées;
- des échanges d'employés sont encouragés (mais leur nombre réel est inférieur à ce qui est souhaitable).

COMPOSANTE PROVINCIALE-TERRITORIALE

DE

L'APPAREIL STATISTIQUE NATIONAL

Gail Graser
le 25 mai 1988

TABLE DES MATIÈRES

I.	Sommaire	1
II	Introduction	3
III.	Historique	6
	1. Débuts	
	2. Création du conseil consultatif fédéral-provincial	
	3. Importance du rôle du CCFP	
	4. Résultats	
	- Accords officiels	
	- Support méthodologique	
	- Collecte des données	
	- Support consultatif	
	- Perspective provinciale-territoriale	
IV.	Mandat, lois et fonctions actuelles des bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique	19
	1. Lois	
	2. Fonctions actuelles	
	- Compilation et dépouillement des données	
	- Analyse	
	- Comptes provinciaux	
	- Estimations et projections démographiques	
	- Coordination	
V.	Structure et ressources	27
	1. Structure	
	2. Ressources	
VI.	Facteurs ayant une incidence sur l'appareil statistique national	34
	1. Politiques de Statistique Canada	
	2. Autres points	
VII.	Conclusion	39

I. SOMMAIRE

La Loi sur la statistique du Canada prévoit la promotion et l'élaboration d'un système intégré de statistiques sociales et économiques ayant trait à l'ensemble du Canada. La poursuite d'un tel objectif suppose une étroite coopération entre les divers paliers de gouvernement. En vue de mettre sur pied un appareil statistique national, les administrations fédérale, provinciales et territoriales ont créé, en 1974, le conseil consultatif fédéral-provincial sur la politique statistique afin de faciliter cette collaboration.

Au cours des dernières années, il est apparu que certains éléments de l'appareil statistique étaient quelque peu menacés et une étude de la composante provinciale-territoriale a été entreprise. Celle-ci révèle que les bureaux provinciaux ont de sérieuses difficultés à assumer leur rôle de coordination.

Un des facteurs qui nuisent à la coordination au sein des administrations provinciales est le statut et le prestige attribués par les décideurs provinciaux à leur bureau de la statistique; c'est pourquoi il faut insister de façon constante sur le rôle et l'importance des composantes provinciales de l'appareil statistique national.

Idéalement, l'appareil statistique national doit regrouper un volume important de données pertinentes, exactes et actuelles ayant trait à l'ensemble du pays. Il doit également permettre aux divers paliers de gouvernement, au secteur des affaires, aux universitaires et au grand public d'avoir accès à ces données afin de faciliter le travail des décisionnaires en éclairant ceux-ci sur les diverses facettes économique, politique et sociale de la société canadienne.

Les quatorze années d'utilisation de l'appareil statistique ont permis d'atteindre des résultats remarquables mais aussi de déceler certaines difficultés. Ces dernières ont été compliquées par suite de la réduction des ressources des divers paliers de gouvernement. La question se pose actuellement de savoir s'il faut procéder à une révision radicale de l'appareil statistique ou si l'on peut conserver celui-ci sous sa présente forme en y apportant quelques modifications mineures.

II. INTRODUCTION

A la réunion du conseil national de statistique (CNS) qui s'est tenue le 15 octobre 1987, à Ottawa, les membres ont souligné le rôle important des bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique à l'intérieur de l'appareil statistique national et se sont montrés préoccupés par le fait que les restrictions budgétaires imposées au cours des dernières années ont réduit de façon appréciable les capacités de bon nombre de ces bureaux⁽ⁱ⁾.

Au cours du même mois, lors de la réunion qui s'est tenue à Edmonton, le conseil consultatif fédéral-provincial sur la politique statistique (CCFP) a entendu le rapport de M. William P. McReynolds. Dans ce document, M. McReynolds souligne les difficultés rencontrées par divers bureaux provinciaux de la statistique en termes de ressources mais également sur le plan de leur statut et de leur prestige déterminés par leur place au sein de leur gouvernement respectif.

Le rapport de M. McReynolds propose que l'on effectue une étude approfondie en vue de trouver des solutions réalistes à ce que l'on s'est accordé pour considérer comme un renversement majeur

(i) Compte rendu, Conseil national de statistique, 15 et 16 octobre 1987.

de la situation de bon nombre des composantes de l'appareil statistique national. Ultérieurement, il a été convenu qu'une personne serait chargée d'examiner en détail la situation propre à chaque province ou territoire et de présenter un rapport au CCFP, à titre d'étape préliminaire du processus visant à redéfinir les objectifs et les rôles. Le mandat donné à la personne chargée de cette étude a été défini et approuvé par le comité du programme du CCFP et, en février 1988, Gail Graser a été détachée par Statistique Canada pour effectuer une visite des capitales provinciales et territoriales. Les résultats de cette mission de recherche constituent le fondement du présent rapport.

L'apport des représentants des divers bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique⁽ⁱ⁾ a été grandement apprécié. Leur participation franche et ouverte à cette étude du rôle de la composante provinciale-territoriale de l'appareil statistique national est une des principales sources du présent rapport.

(i) George Courage (Terre-Neuve), John Palmer (Île-du-Prince-Édouard), Paul Dober (Nouvelle-Écosse), Clifford Marks (Nouveau-Brunswick), Nicole Gendreau (Québec), Jan Kestle (Ontario), Wilf Falk (Manitoba), Ron McMahon (Saskatchewan), Harvey Ford (Alberta), Bill McReynolds (Colombie-Britannique), Ralph Joyce (Territoires du Nord-Ouest) et Glenn Grant (Yukon).

Des remerciements doivent également être adressés au personnel de Statistique Canada qui a fourni des renseignements et des avis très utiles; notamment à David Worton, Ellis Drover, Tim Davis, Wayne Smith, Gerry Potter, Agnes Thompson, Linda Berndt et Pierre Lesage.

III. HISTORIQUE

1. Débuts

L'activité statistique provinciale au Canada remonte à bien avant la Confédération, le Québec et l'Ontario ayant développé leurs services statistiques au cours du dix-neuvième siècle. La province de Québec a promulgué sa Loi sur la statistique en 1912 alors que la Loi fédérale sur la statistique ne l'a été qu'en 1918. Néanmoins, aux fins de la présente étude, nous nous en tiendrons aux changements survenus depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Durant la guerre, la commission royale sur les relations fiscales entre le gouvernement du Dominion et les provinces, présidée par MM. Powell et Sirois, a souligné l'accroissement de la demande de données statistiques exactes. Après la guerre, la conférence du Dominion et des provinces sur la reconstruction ayant été instaurée, un grand besoin de données plus nombreuses s'est fait sentir à tous les paliers de gouvernement. Pour répondre à ce besoin, nombre des bureaux provinciaux de la statistique se sont alors développés. Parallèlement, le Bureau fédéral de la statistique (B.F.S.) a cherché à améliorer la qualité des données grâce au financement par les administrations provinciales et municipales.

Au cours des années 50 et 60, le développement des données a touché des domaines tels que la main-d'oeuvre, le secteur manufacturier et le commerce de détail. C'est alors également qu'a été créée la conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique. Des réunions annuelles ont été tenues auxquelles participaient nombre de représentants de l'administration fédérale et de chacune des administrations provinciales.

Bien qu'il se soit avéré utile et constructif, ce mécanisme est devenu de plus en plus lourd et, en mai 1971, à la conférence qui s'est tenue à Banff, on comptait plus de cent participants et les discussions ont duré une semaine. En outre, un certain nombre de sous-comités ont été mis sur pied au cours des deux dernières décennies. Ceux-ci étaient chargés d'un nombre important de questions sérieuses et cruciales mais leur mandat n'était pas très clair. Par ailleurs, aucune structure n'avait été prévue en vue d'intégrer leurs décisions au système de façon constructive ou cohérente.

La Loi fédérale sur la statistique, promulguée en 1918 et révisée en 1948, a de nouveau été modifiée en 1971. Cette dernière version de la Loi comporte quelques modifications importantes concernant les ententes et les accords avec les gouvernements provinciaux. En conséquence, c'est en partie à la suite de

l'acceptation de la nouvelle loi, en février 1971, que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont été invités à voter leur propre loi et que, par ailleurs, les deux niveaux de gouvernement se sont préoccupés d'actualiser et d'améliorer le mécanisme de la conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique.

A la réunion de 1971, un sous-comité a été chargé de faire des recommandations en vue d'améliorer les structures. Les délibérations du sous-comité ont abouti à un ensemble de propositions qui ont été approuvées et adoptées lors de la huitième réunion de la conférence qui s'est tenue en mai 1973, à Montebello.

2. Création du conseil consultatif fédéral-provincial

À la suite des résolutions votées à Montebello, la conférence a été remplacée officiellement par le conseil fédéral-provincial sur la politique statistique. En mai 1974, le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui était alors responsable de Statistique Canada, a écrit aux premiers ministres des provinces pour les inviter à nommer un représentant au conseil. A l'automne 1974, le conseil tenait sa première réunion à laquelle participaient des représentants de chacune des provinces et territoires. Jusqu'à présent, le conseil consultatif a tenu quatorze réunions. Les dix-neuf comités fédéraux-provinciaux relevant du CCFP doivent tenir au moins une réunion par année et, parfois, plus lorsque le besoin s'en fait sentir.

L'objectif principal du conseil est de mettre au point "un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné pour tout le Canada". Le rôle des représentants provinciaux à l'intérieur de ce processus est intégral et essentiel. Outre le mandat qui est particulier à leur bureau provincial ou territorial, le mandat fixé au conseil leur impose les tâches suivantes:

1. analyser les besoins en fonction des exigences du bureau fédéral et des bureaux provinciaux et établir un ordre de priorité pour les programmes statistiques,
2. déterminer les responsabilités aux niveaux de la production et de la diffusion des statistiques en vue de répondre à ces besoins, en établissant la distinction entre les programmes de travail communs ou distincts,
3. établir les grandes lignes des dispositions contractuelles afin de faciliter la réalisation des programmes communs,
4. évaluer l'état d'avancement des travaux statistiques communs et recevoir les rapports sur les autres programmes jugés prioritaires,
5. établir les mesures à prendre et énoncer des lignes directrices concernant les problèmes communs qui peuvent se poser au cours du travail statistique, notamment sur le plan de la confidentialité des données, des normes statistiques, de la formation, de la compatibilité du matériel informatique utilisé,
6. revoir les résultats des activités accomplies par les comités statistiques et les groupes de travail spéciaux ainsi que les conclusions qu'ils ont dégagés, et formuler des recommandations au besoin,
7. approuver la création et la dissolution des comités statistiques,
8. mettre sur pied des groupes de travail spéciaux, composés d'experts et devant rendre compte au conseil, chargés de sujets tels que les lois et règlements, les méthodes et la technologie,
9. assurer une bonne consultation fédérale-provinciale en créant un secrétariat central chargé a) de faire le lien entre le conseil et les comités, et b) de fournir le soutien logistique et technique nécessaire au conseil, aux comités et aux groupes de travail spéciaux.

Depuis 1985, on a travaillé à l'élaboration d'un mémoire d'entente qui devra être signé par les provinces et territoires ainsi que par Statistique Canada. La quatrième version provisoire de ce mémoire sera étudiée à la prochaine réunion du CCFP.

Il y a peu de temps, c'est-à-dire le 16 mars 1987, le ministre responsable de Statistique Canada, Monique Vézina, a écrit aux ministres responsables des bureaux provinciaux et territoriaux de statistique. Cette lettre invitait ces derniers à poursuivre leur collaboration et à confirmer la nomination de leur représentant officiel au conseil. Tous les ministres concernés, sans exception, ont répondu favorablement à cette invitation et ont confirmé que leurs représentants s'acquitteront des fonctions de base suivantes:

- communiquer à Statistique Canada les besoins de leur gouvernement respectif en matière de données statistiques,
- informer leur ministère provincial ou territorial des modifications apportées aux programmes de Statistique Canada,
- éviter le dédoublement des efforts,
- assurer la coordination requise,
- donner des avis concernant l'ordre de priorité des données statistiques,
- participer à des comités spéciaux.

Dans sa lettre, la ministre fait également allusion au mémoire d'entente qui devra être signé par les représentants des bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et par le statisticien en chef du Canada.

3. Importance du rôle du CCFP

Un certain nombre de raisons font que le rôle des provinces à l'intérieur de l'appareil statistique national est un sujet de préoccupation.

1. De par la Constitution, Statistique Canada a la responsabilité des données statistiques, au nom du gouvernement fédéral(i). En conséquence, les provinces sont des clients potentiels puisque Statistique Canada a pour mandat de les servir.
2. Les gouvernements provinciaux sont d'importants clients, notamment en ce qui a trait aux domaines que la Constitution met sous leur responsabilité première tels que la santé, l'éducation, la justice et l'agriculture.
3. Les dossiers administratifs provinciaux sont importants pour Statistique Canada qui y puise les données pour alimenter son appareil statistique national en ce qui concerne notamment les dépenses publiques, l'éducation, la santé, etc.
4. La Loi sur la statistique attribue au statisticien en chef du Canada la tâche de coordonner les "statistiques concernant le Canada tout entier"(ii).
5. Le concept de point de contact provincial ou territorial est particulièrement intéressant dans le sens que:

(i) L'autorité dont est investi Statistique Canada de par la Constitution est décrite dans le paragraphe 91 (6) de l'Acte constitutionnel de 1867 (anciennement appelé Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867).

(ii) Loi sur la statistique, chapitre 15, page 2, paragraphe 3(e)

- Statistique Canada ne peut satisfaire toutes les exigences et cela permet de répondre à un certain nombre de besoins particuliers aux provinces,
- la difficulté que pose le maintien d'une liaison avec tous les ministères provinciaux et fédéraux est insurmontable (d'ailleurs une telle liaison serait inefficace et trop coûteuse) et il faut donc disposer d'un bureau provincial chargé de la coordination,
- pour satisfaire certains besoins provinciaux il faut utiliser des méthodes de collecte des données spéciales et il est de l'intérêt du public d'assurer une coordination nationale afin d'éviter le dédoublement des efforts,
- les deux paliers de gouvernement ont des lois et règlements compatibles et le point de contact est nécessaire pour coordonner les activités parallèles, toujours dans le même souci d'efficacité,
- tant Statistique Canada que les gouvernements provinciaux ou territoriaux ont avantage à avoir un agent bien informé (sur les produits, les services, les contraintes du Bureau, etc.) au sein de l'administration provinciale afin d'assurer la liaison,
- le point de contact joue un rôle complémentaire des plus utiles en faisant valoir les priorités de son gouvernement auprès de Statistique Canada.

4. Résultats

Les relations fédérales-provinciales à Statistique Canada ont évolué au cours des années à un point tel que l'on peut observer des résultats précis. Le Bureau est en mesure de produire des données nationales pour un bon nombre de régions grâce essentiellement à la contribution des provinces et des territoires.

L'effort fourni par les provinces et les territoires en vue de mettre au point un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné pour tout le Canada se traduit de diverses façons, dont les principales sont décrites ci-après.

a) Accords officiels

Comme il est illustré dans le tableau 1, il y a 176 accords bilatéraux conclus entre Statistique Canada et les provinces et territoires.

Tableau 1 ACCORDS FORMELS CONCLUS ENTRE STATISTIQUE CANADA ET LES PROVINCES ET TERRITOIRES EN VERTU DE LA LOI SUR LA STATISTIQUE

Province ou territoire	Loi sur la statistique			Total	Bureau de la statistique concerné
	Article 9	Article 10	Article 11		
Terre-Neuve	-	2	14	16	6
Î.-P.-É.	-	-	10	10	1
N.-É.	-	1	12	13	2
N.-B.	-	3	13	16	2
Québec	4	14	9	27	17
Ontario	1	3	20	24	9
Manitoba	-	6	14	20	9
Saskatchewan	-	3	9	12	5
Alberta	-	3	14	17	9
C.-B.	-	4	11	15	5
T. du N.-O.	-	-	3	3	1
Yukon	-	-	3	3	1
Total	5	39	132	176	67

Ce tableau donne une indication du volume de données échangées par les divers paliers de gouvernement et de l'importance du rôle des bureaux de la statistique; ces derniers sont signataires de 38% des accords et ont fréquemment à remplir un rôle de conseiller et de médiateur dans la négociation d'autres accords. Le tableau 2 répertorie les divisions spécialisées visées par ces accords:

Tableau 2 ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX CONCLUS EN VERTU DE LA LOI SUR LA STATISTIQUE, SELON LA DIVISION SPÉCIALISÉE

Division	Nombre d'accords conclus	%
Enquêtes des ménages	47	27.7
Industrie	30	17.0
Éducation, culture et tourisme	28	15.9
Sciences, technologie et stock de capital	19	10.8
Recensement	12	6.8
Services	11	6.3
Travail	9	5.1
Agriculture	8	4.5
Transports	6	3.4
Justice	3	1.7
Organisation et finances de l'industrie	1	.6
Santé	1	.6
Normes	1	.6
	<hr/> 176	<hr/> 100

Outre les accords actuellement conclus, des négociations sont en cours concernant 73 autres accords.

b) Support méthodologique

Les méthodologistes de Statistique Canada travaillent, de concert avec les provinces et les territoires, à l'élaboration des activités d'enquête. Cela permet aux diverses parties concernées de mener leurs enquêtes d'une façon qui assure l'homogénéité de la qualité et des normes dans tout le pays.

c) Collecte des données

Au cours de la période de préparation du recensement, qui revient tous les cinq ans, les points de contact provinciaux et territoriaux fournissent une aide appréciable et participent activement à la réalisation des programmes de publicité.

d) Support consultatif

Grâce aux bons services des points de contact, des données jusqu'alors non disponibles ou non compatibles avec la base de Statistique Canada ont été diffusées sous une forme qui respecte l'approche adoptée à l'échelle nationale. Le système canadien de comptabilité nationale a une réputation universelle et sa qualité est attribuable en partie à l'étroite collaboration entre les différents niveaux de gouvernement. Les points de contact sont souvent appelés à assister et à participer aux séances de consultation concernant diverses enquêtes.

e) Perspective provinciale-territoriale

La plupart des directeurs des divisions spécialisées de Statistique Canada connaissent personnellement les points de contact et estiment que ceux-ci fournissent une contribution utile et efficace à l'élaboration de nouvelles bases de données ou de bases révisées. Dans un contexte de recouvrement des coûts, la pertinence de l'ensemble des données doit être bien établie et dûment reconnue.

Si l'on considère les questions et les problèmes soulevés par les points de contact au cours des derniers mois, on voit combien il a été utile d'établir les bases d'une collaboration efficace qui assure la stabilité et la force de l'appareil statistique national.

Les représentants des provinces et des territoires ont souligné que, durant les deux dernières années, de grand pas ont été faits pour intensifier les échanges entre Statistique Canada et les provinces et territoires.

IV. MANDAT, LOIS ET FONCTIONS ACTUELLES
DES BUREAUX PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX DE LA STATISTIQUE

1. Lois

La Loi fédérale sur la statistique impose à Statistique Canada la responsabilité de "favoriser et mettre au point des statistiques sociales et économiques intégrées concernant le Canada tout entier et chacune de ses provinces, et coordonner des projets pour l'intégration de telles statistiques"⁽¹⁾. En outre, trois principaux articles de la Loi (articles 9, 10 et 11) visent directement les ententes, les accords et les renseignements recueillis conjointement par les bureaux fédéral, provinciaux et territoriaux de la statistique.

Un des mécanismes mis sur pied pour répondre aux exigences fixées par la Loi est le conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Ce dernier a été conçu en vue de mettre au point un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné pour tout le Canada.

(1) Loi sur la statistique, 1971, chapitre 15, page 2, alinéa 3(e)

Le mandat du CCFP, qui est joint au présent document (annexe 2), souligne la nécessité, pour le conseil, de constituer un forum consultatif en ce qui concerne les aspects généraux de l'activité statistique nationale et, pour ses comités, de se pencher sur les questions plus particulièrement techniques et spécialisées de l'activité statistique fédérale et provinciale ou territoriale.

Parmi les provinces et les territoires, seuls l'île-du-Prince-Édouard et les deux territoires n'ont pas de loi sur la statistique. Le Québec a été la première province à voter une telle loi, en 1912, alors que la loi provinciale la plus récente est celle qui a été adoptée par le Nouveau-Brunswick, en 1984. Les deux territoires ont élaboré des projets de loi; l'île-du-Prince-Édouard, pour sa part, n'a pas encore entrepris de démarche précise.

La plupart des lois sur la statistique suivent le même plan que la loi fédérale et la figure 1 illustre les principaux points qui leur sont communs.

Comme les lois sont formulées en termes généraux, il a fallu examiner le mandat propre à chaque bureau. L'activité est très diversifiée selon les régions; les différences tiennent à la taille des bureaux de la statistique en termes de ressources humaines et financières, à leur capacité professionnelle et à

leur statut au sein de leur propre gouvernement. Dans certains cas, le ministère auquel le bureau de la statistique est rattaché en est également le principal client de celui-ci mais cela n'est pas vrai pour tous les bureaux.

Toutes les lois provinciales sur la statistique contiennent un article fondamental qui précise que le bureau de la statistique peut:

"recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales et sur l'état de la province et de la population de la province".

Cet énoncé s'inspire de l'article correspondant de la loi fédérale et chacun des bureaux provinciaux s'efforce de remplir ces fonctions dans une plus ou moins grande mesure.

Sur les douze bureaux provinciaux seul celui du Québec, qui mène près de soixante enquêtes permanentes, a des activités de collecte de données importantes. Cinq autres bureaux effectuent des enquêtes sous contrat alors que les six autres n'ont aucune activité de collecte de données.

2. Fonctions actuelles

Tous les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique compilent et dépouillent des données et produisent, de façon régulière (c'est-à-dire mensuellement ou annuellement), des publications qui présentent des données économiques et sociales au niveau provincial ou territorial. En outre, ils fournissent à leurs collègues à l'intérieur de leur gouvernement des bases de données ordinolingues depuis que la plus grande accessibilité des ordinateurs personnels permet une analyse plus détaillée de la base de données. Huit d'entre eux allouent une proportion considérable de leurs ressources à l'établissement des comptes provinciaux; l'Ontario et la Nouvelle-Écosse ne compilent pas ce type de données alors que les territoires achètent les leurs de Statistique Canada.

Au chapitre de l'analyse, l'éventail des activités est également très varié puisque la moitié des bureaux ne font tout au plus que des analyses mineures et descriptives qui paraissent dans diverses publications. D'autres, principalement le Québec, la Colombie-Britannique et le Yukon font énormément d'analyses qui incluent l'application de modèles économétriques en vue d'étudier les effets d'une observation ou d'établir des prévisions. Ces

mêmes provinces ont adapté les modèles d'entrées-sorties pour les appliquer aux données provinciales et Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick sont en train de faire un travail analogue. En Colombie-Britannique, le Central Statistics Bureau effectue des projets de recherche d'envergure pour le compte d'autres ministères provinciaux, le montant global de ces contrats étant de l'ordre de 100,000 dollars.

Sept des bureaux provinciaux de la statistique consacrent des ressources considérables à l'établissement d'estimations et de projections démographiques. Ils consultent Statistique Canada pour effectuer ce travail mais il est certain que l'apport du personnel provincial est essentiel lorsqu'il s'agit de formuler les hypothèses de départ. Ces bureaux font également valoir que l'on ne tient pas suffisamment compte des priorités des provinces dans ce domaine.

Un autre important domaine d'activité qui a été examiné est la capacité pour les divers bureaux provinciaux d'assurer la coordination statistique au sein de leur gouvernement.

On a défini trois types de coordination:

- a) la coordination des activités statistiques et des activités d'enquête à l'intérieur du gouvernement dont relève le bureau de la statistique en vue:
 - d'éviter le dédoublement des efforts,
 - de réduire le fardeau de réponse,
 - d'assurer l'uniformité des classifications,
 - de respecter la rigueur des normes méthodologiques,
- b) la coordination des demandes de données émanant de Statistique Canada,
- c) la coordination de la transmission de renseignements et de données à Statistique Canada.

Dans le contexte actuel de réduction des ressources, tous les bureaux provinciaux et territoriaux ont souligné que le plus grand danger qui menace l'appareil statistique national tient à leur propre incapacité de remplir adéquatement ces trois fonctions de coordination et, plus particulièrement, la coordination des activités d'enquête présentée en a) ci-dessus.

a) C'est dans le domaine essentiel de la réalisation des enquêtes que l'on avait prévu donner aux bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique un rôle de coordination, de consultation et de conseiller. Au sein du bureau de la statistique du Québec, la coordination est un rôle majeur; c'est le seul bureau où la réalisation d'enquêtes est une fonction importante (plus de soixante enquêtes par année).

L'Ontario, comme beaucoup d'autres provinces, ne dispose pas de ressources pour ce type d'activité et seuls Terre-Neuve, l'île-du-Prince-Édouard et le Manitoba ont adopté des règlements qui font de la consultation une obligation. L'Alberta et les territoires jugent qu'ils remplissent efficacement cette fonction mais la Colombie-Britannique souligne n'avoir qu'une contribution minimale. Il est intéressant de relever que les lois sur la statistique de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan traitent comme une fonction particulière la nécessité d'éviter le dédoublement des efforts et que les lois du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Colombie-Britannique mettent l'accent sur la coordination. Tous les points de contact ont fait valoir que, pour pouvoir remplir efficacement le rôle de coordination, leur bureau de la statistique devrait disposer de ressources beaucoup plus substantielles et avoir, à l'intérieur de son propre gouvernement, un profil plus conséquent.

b) En ce qui a trait à la coordination des demandes de données émanant des gouvernements provinciaux et territoriaux, les représentants des bureaux de la statistique ont un rôle important qui est utile aux deux niveaux de gouvernement. Dans le domaine des totalisations spéciales tirées du recensement, notamment, les provinces constituent des consortiums qui achètent en bloc des totalisations à usages multiples pour plusieurs ministères et bureaux provinciaux de la statistique.

c) Seuls les bureaux du Québec et du Yukon assurent l'acheminement des données entre leur gouvernement et Statistique Canada et le contrôle qualitatif. Les autres bureaux se chargent de l'enquête sur l'emploi dans leur province ou territoire, à la demande de Statistique Canada, et certains assurent la coordination de la contribution de leur province ou territoire à l'enquête sur les dépenses publiques au titre de la culture. Toutes les autres données transmises à Statistique Canada par les provinces et les territoires sont acheminées directement par le ministère concerné.

V. STRUCTURE ET RESSOURCES

1. Structure

La place des bureaux provinciaux ou territoriaux de la statistique dans la structure hiérarchique de leur gouvernement respectif influe sur leur capacité de remplir leur rôle. La position hiérarchique du point de contact, en particulier, détermine la mesure dans laquelle celui-ci peut assumer ses fonctions de coordination et obtenir les ressources nécessaires. Les bureaux de la statistique qui relèvent directement du cabinet n'ont pas subi de coupures et, en fait, les deux bureaux territoriaux ont vu leurs ressources augmenter. Néanmoins, même les ressources des bureaux qui relèvent d'un sous-ministre ont été modifiées et elles sont encore à un niveau critique dans bien des provinces.

D'après les renseignements recueillis en février 1988, trois des douze bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique, soit le Nouveau-Brunswick, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, relèvent du conseil exécutif ou du cabinet de leur gouvernement respectif.

Au Québec, le directeur général du Bureau de la statistique du Québec relève directement du sous-ministre des Finances tout comme le directeur de l'Economics, Statistics and Fiscal Analysis Division, à l'île-du-Prince-Édouard.

À Terre-Neuve, au Manitoba et en Colombie-Britannique, le directeur du bureau de la statistique relève directement de sous-ministres; le bureau de la statistique est intégré au conseil exécutif à Terre-Neuve, au Department of Employment Services and Economic Security au Manitoba et au Department of Economic Development en Colombie-Britannique.

Le directeur de l'Alberta Bureau of Statistics relève d'un sous-ministre adjoint du Trésor et, en Nouvelle-Écosse, le directeur de la Statistics and Research Services Branch relève du directeur général de Policy and Planning du Department of Industry, Trade and Technology.

En Ontario et en Saskatchewan, le bureau de la statistique occupe une position moins élevée au sein du gouvernement provincial. En Ontario, le point de contact est également le gestionnaire (Manager) de la Statistics Unit. Ce dernier relève du directeur

de Sectoral and Regional Policy qui, lui-même, relève du sous-ministre adjoint de l'Office of Economic Policy du Ministry of Treasury and Economics. En Saskatchewan, le directeur du Bureau of Statistics relève du Chief Librarian du ministère de l'Éducation.

Dans le document rédigé avant la création du CCFP, il est indiqué qu'au niveau fédéral, les représentants provinciaux et territoriaux doivent communiquer avec le sous-ministre, c'est-à-dire le statisticien en chef. Compte tenu du fait qu'aucun des bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique n'ont un statut ministériel, le document contient une recommandation à l'effet que les représentants provinciaux communiquent avec le sous-ministre adjoint (voir l'annexe 4).

A la première réunion du CCFP, tenue à Ottawa les 7 et 8 novembre 1974, les représentants provinciaux et territoriaux, qui étaient les responsables des bureaux de la statistique de leur gouvernement respectif, étaient des directeurs. Bien que ceux-ci aient eu le niveau voulu d'expertise professionnelle pour faire partie d'un comité de travail, ils ne pouvaient, en raison de leur position dans la structure hiérarchique de leur gouvernement, prendre des engagements ou des décisions au nom de leur gouvernement respectif.

La situation n'a guère changé depuis car les représentants provinciaux et territoriaux ont généralement encore un niveau hiérarchique trop distant de celui qui autorise la prise de décisions importantes pour que leur rôle puisse être efficace. Le graphique ci-après illustre la position hiérarchique de ces derniers au sein de leur gouvernement.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE PROVINCIALE ET TERRITORIALE

	Cabinet	Sous- ministre	Sous-ministre adjoint	Directeur général	Directeur	Autre
T.-N.	-----					
Í.-P.-É.	-----					
N.-É.	-----					
N.-B.	-----					
Qué.	-----					
Ont.	-----					
Man.	-----					
Sask.	-----					
Alb.	-----					
C.-B.	-----					
T. N.-O.	-----					
Yukon	-----					

2. Ressources

Le tableau 3 donne le personnel à plein temps et les ressources financières autres que les salaires alloués aux divers bureaux de la statistique au Canada. En ce qui a trait aux ressources humaines, le personnel des bureaux de la statistique par rapport à l'ensemble de la fonction publique provinciale est minime, les pourcentages correspondants allant de 0.01% en Ontario à 0.29% au Yukon. Cela souligne le fait que la plupart des ministères des gouvernements provinciaux ont leur propre service statistique, encore que l'on n'ait pas de données précises sur l'importance de ces derniers. Par ailleurs, cela souligne qu'avec d'aussi faibles ressources complémentaires, les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique ne sont pas en mesure de remplir le mandat qui leur a été assigné au début des années 70.

Au cours des cinq dernières années, les provinces les plus importantes ont connu des réductions considérables de leurs ressources humaines qui se sont avérées d'autant plus graves qu'elles n'ont entraîné aucune modification du mandat des bureaux de la statistique (sauf en Ontario où deux fonctions ont été supprimées).

La politique de réduction des ressources, qui touche les deux paliers de gouvernement depuis une dizaine d'années, a contribué à créer les difficultés que rencontrent actuellement les bureaux de la statistique, y compris Statistique Canada, lorsqu'il s'agit de remplir leurs engagements.

Tableau 3

RESSOURCES DES BUREAUX PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX DE LA
STATISTIQUE, 1988-1989

Province / territoire	(a) (i) Effectif du bureau de la statistique	(b) Réduction depuis 1982-1983	(c) (ii) Effectif global de fonctionnaires	(d) en % de (c)	(e) (i) statist. sans les salaires
					en milliers de dollars
Terre-Neuve	8	-11%	25,225	.03	50
Î-P-É.	1.3	-	5,520	.07	10
Nouvelle-Écosse	4	-20%	23,214	.02	70
N.-B.	8	-	25,069	.03	90
Québec	200	-22%	104,847	.19	612
Ontario	18	-64%	133,179	.01	275
Manitoba	10	-29%	19,994	.05	40
Saskatchewan	5	-29%	23,281	.02	90
Alberta	35	-30%	71,107	.05	720
C.-B.	20	-61%	56,593	.04	890
T.N-O.	7	+17%	4,900	.14	111
Yukon	7	+40%	2,481	.28	130
Total	323.3	-30%			

Source:

- (i) Points de contact provinciaux ou territoriaux
- (ii) Division des institutions publiques, Systèmes d'emploi des gouvernements provinciaux, 1987. Comprend les employés des ministères, des organismes, des bureaux et des commissions, mais non les entreprises commerciales publiques de niveau provincial.

Le budget sans les salaires, qui représente une fraction minime des dépenses provinciales autres que les salaires, a également subi de fortes réductions au cours de la dernière décennie. Le Québec et l'Ontario, en particulier, ont connu des coupures importantes au moment même où les coûts autres que les salaires, c'est-à-dire ceux qui sont liés à l'acquisition de nouvelles technologies et aux déplacements, ainsi que le prix d'achat des marchandises augmentaient.

Le tableau 4 répertorie les provinces et les territoires d'après l'importance de leur population, de leur fonction publique, de l'effectif de leur bureau de la statistique et de leur budget sans les salaires. Il illustre l'ordre de préséance qui revient aux divers bureaux provinciaux et territoriaux.

Tableau 4

CLASSEMENT D'APRÈS LA TAILLE

Population	Effectif global de fonctionnaires	Effectif du bureau de la statistique	Budget du bureau de la statistique
(1) Ontario	Ont.	Québec	Alb.
(2) Québec	Québec	Alb.	C.-B.
(3) C.-B.	Alb.	C.-B.	Québec
(4) Alberta	C.-B.	Ont.	Ont.
(5) Manitoba	Sask.	Man.	Yukon
(6) Sask.	N.-B.	T.-N.	T. N.-O.
(7) N.-É.	T.-N.	Sask.	Sask.
(8) N.-B.	N.-É.	T. N.-O.	N.-B.
(9) Terre-Neuve	Man.	Yukon	N.-É.
(10) Î.-P.-É.	Î.-P.-É.	Sask.	T.-N.
(11) T. N.-O.	T. N.-O.	Î.-P.-É.	Man.
(12) Yukon	Yukon	N.-É.	Î.-P.-É.

VI. FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR L'APPAREIL
STATISTIQUE NATIONAL

1. Politiques de Statistique Canada

a) Politique d'information des représentants des bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique (26 août 1987)

Cette politique vise à assurer que les représentants des bureaux provinciaux et territoriaux sont mis au courant des éventuels changements relatifs au programme statistique national. Le personnel des divisions de Statistique Canada est tenu d'informer les représentants des contacts ou visites ayant pour cible un secteur particulier de leur gouvernement provincial ou territorial respectif.

Cette politique vient d'être reformulée et redistribuée au personnel de Statistique Canada et l'on a perçu une augmentation des renseignements communiqués par Statistique Canada aux provinces et territoires, autant de la part du bureau central que des bureaux régionaux.

Néanmoins, il est bon de souligner que l'on oublie encore souvent d'écrire la mention "C.c. à...." sur la correspondance destinée aux ministères provinciaux ou territoriaux. Cette formule de courtoisie peut paraître secondaire; toutefois, elle a deux utilités essentielles: les points de contact sont mis au courant

de la communication et le destinataire de la correspondance est informé de l'existence du point de contact. Cette façon de faire permet à Statistique Canada de relever le profil des points de contact au sein de leur propre gouvernement.

- b) Politique concernant la distribution des produits aux points de contact provinciaux et territoriaux (14 mai 1986)

La politique actuelle prévoit que les points de contact doivent recevoir une copie gratuite de chacune des publications inscrites au répertoire. En outre, lorsque le gouvernement provincial ou territorial a conclu avec Statistique Canada un accord spécial concernant la transmission de données à Statistique Canada, ils reçoivent certains produits à titre de paiements en retour. Même s'il n'est pas évident que les problèmes liés au recouvrement des coûts par Statistique Canada peuvent avoir une incidence telle sur cette politique que le rôle des provinces et des territoires dans l'ensemble de l'appareil statistique national s'en trouve modifié, les points de contact soutiennent qu'il en est ainsi. Par suite de la réduction de leur base de ressources, l'accès des bureaux provinciaux et territoriaux aux données de Statistique Canada est également limité ce qui, en retour, restreint leurs possibilités d'analyse et les empêchent de satisfaire les demandes de leur propre gouvernement.

Plusieurs exemples ont été donnés de cas où les provinces et territoires considèrent qu'ils reçoivent moins de données sous forme de publications que par le passé. Il leur faut donc chercher à acheter ces données en puisant dans leurs ressources amoindries.

En outre, les points de contact affirment que, dans le cas des provinces de grande taille, on ne dispose plus de données infraprovinciales alors que, dans le cas des provinces de moindre importance, les données provinciales sont maintenant accessibles seulement sous forme de totalisations sur demande et coûteuses. Par ailleurs, ils ont exprimé la crainte que les bases de sondage soient de plus en plus conçues en vue de la production de données nationales.

Des discussions sont en cours en vue d'un nouvel examen des conditions de paiement en retour liées à la distribution des données.

- c) Politique concernant les subventions pour les déplacements des représentants provinciaux et territoriaux (2 avril 1986)

Cette politique prévoit le remboursement, par Statistique Canada, des frais de déplacement d'un représentant par province ou territoire pour chaque réunion du CCFP ou des sous-comités.

Il y a eu peu de commentaires à ce sujet en dehors de l'observation qu'il serait utile que le point de contact accompagne le représentant du ministère à certains des sous-comités; notamment, lorsque le représentant a été nouvellement désigné et (ou) que le sujet de la réunion présente un intérêt particulier.

Dans le cas des régions qui disposent de fonds très réduits, il est difficile de payer des déplacements et il est apparu qu'une représentation ainsi accrue contribuerait à favoriser une meilleure communication à l'intérieur du gouvernement provincial ou territorial et constituerait un élément important de la coordination infraprovinciale.

d) Politique concernant l'échange de personnel (novembre 1985)

Depuis 1975, cinq fonctionnaires provinciaux ont été chargés de tâches à Statistique Canada et sept employés de Statistique Canada ont été envoyés dans les provinces. Le directeur de la Division des programmes d'affectations spéciales de Statistique Canada étudie la possibilité d'étendre cette politique.

2. Autres points

Les autres grands points soulevés ne sont pas directement liés à des politiques particulières de Statistique Canada. Une question est souvent relevée, sans pour autant être une critique, il s'agit du poids moindre des provinces et territoires dans le processus de prise de décision à l'intérieur de l'appareil statistique national. L'intention de constituer des comités consultatifs a été louée au même titre que la création du conseil national de statistique. Néanmoins, leur inclusion dans l'appareil statistique est perçue comme ayant entraîné une réduction de la contribution des provinces et des territoires.

VII. CONCLUSION

L'importance de la composante provinciale-territoriale de l'appareil statistique national a été sérieusement entamée par suite de la réduction des ressources tant au niveau provincial et territorial qu'au niveau fédéral. Plus particulièrement, les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique ont perdu la capacité de remplir adéquatement leur rôle de coordination.

Du fait que les restrictions vont se maintenir aux divers paliers de gouvernement, on ne peut envisager une révision appréciable des ressources. Il faut donc se tourner vers trois autres types de solutions possibles:

1. le statu quo,
2. une modification partielle du mode de fonctionnement actuel,
3. d'autres approches.

1. Statu quo

Si aucune mesure n'est prise, l'avis est que l'érosion en cours va se poursuivre jusqu'à un point où le conseil et les sous-comités ne pourront plus remplir leur rôle. On risque alors de connaître une régression ou un déclin des activités statistiques aux deux paliers de gouvernement, au détriment de l'appareil statistique national.

2. Modification partielle du mode de fonctionnement actuel

On pourrait conserver le mécanisme actuel en le modifiant de façon à permettre au personnel de contribuer plus adéquatement à la poursuite de l'objectif fondamental du CCFP: "mettre au point un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné pour tout le Canada". Les modifications qui pourraient être apportées sont les suivantes:

- relever le niveau des représentants qui sont invités à siéger au conseil,
- promouvoir le rôle des représentants provinciaux et territoriaux tant à Statistique Canada que dans les gouvernement provinciaux et territoriaux,
- affermir les fonctions de la division responsable des liaisons fédérales-provinciales au sein de Statistique Canada.

3. Autres approches, ententes fédérales-provinciales

En vue de déterminer les mesures qui pourraient être prises, on a examiné les façons dont les autres ministères fédéraux et les autres gouvernements ont établi leurs relations de travail avec les provinces et les territoires. Huit ministères ont été approchés pour avoir leurs commentaires et des discussions ont eu lieu avec le personnel du bureau fédéral-provincial du Conseil privé. Dans le cas des ministères les plus importants, comme Agriculture, Communications, Pêches et Forêts, les accords conclus avec les provinces le sont généralement en vertu des ententes de développement économique régional (EDER).

Tous les ministères interrogés ont une réunion annuelle du conseil des ministres et également une réunion annuelle des sous-ministres. Il s'agit, le plus souvent, d'ententes bilatérales et dans très peu de cas, sinon aucun, d'ententes multilatérales. Dans plusieurs cas, il s'est avéré utile de constituer plusieurs groupes de travail multilatéraux pour débattre de certaines questions à portée horizontale; de tels groupes ont une durée de vie limitée.

Il n'existe pas de directives ni de procédures fédérales régissant les relations de travail fédérales-provinciales car cette fonction est déléguée au sous-ministre et les accords conclus sont différents. En ce qui a trait à Environnement Canada (dont 80% des employés travaillent en dehors de la région de la capitale nationale), des accords multiministériels sont en cours de négociation avec chacune des provinces car ce ministère a conclu avec les provinces plus de 400 ententes (essentiellement bilatérales) qu'il souhaite rationaliser.

Agriculture Canada a une structure de comité plutôt lourde, qui remonte au siècle dernier. Néanmoins, une modification vient d'être apportée sous la forme de la signature par les divers ministres de l'Agriculture d'une stratégie nationale en matière d'agriculture. Cette stratégie est considérée comme une ébauche devant faire l'objet de discussions fédérales-provinciales et elle a donné lieu à une série de réunions. L'an dernier, il y a eu 32 réunions des ministres et sous-ministres de l'agriculture. Ce concept d'implication ministérielle au niveau de la stratégie ou de la direction générale d'un ministère mériterait d'être davantage exploité.

Parmi les autres pays fédérés, seuls l'Australie(i) et les États-Unis ont fait l'objet d'une étude approfondie. En Australie, les employés des State Statistical Offices sont des employés fédéraux qui ont pour mandat de servir les gouvernements des états. Le personnel des neuf bureaux, répartis dans tout le pays, est plus nombreux que celui du bureau central de l'Australian Bureau of Statistics (ABS), installé à Canberra. En plus de devoir fournir des données aux états et au public, ces bureaux assurent la collecte des données pour le compte de l'ABS; ils cumulent donc le rôle des bureaux régionaux de Statistique Canada et celui des bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique.

Aux États-Unis, les State Data Centres ont les mêmes fonctions que les services consultatifs de Statistique Canada et, à cette fin, leur personnel reçoit de la formation, du soutien technique et du matériel de soutien du bureau central de l'U.S. Bureau of the Census bien qu'il s'agisse d'employés recrutés par les états ou par les gouvernements locaux, ou encore d'universitaires. Toutefois, les State Data Centres n'effectuent pas de travaux de collecte des données, ceux-ci étant assurés par les Field Services de l'U.S. Bureau.

(i) "The Australian National Statistics System", William P. McReynolds, février 1982.

Les Field Offices sont également chargés du programme Census Outreach. Cependant, les douze Field Offices sont répartis en régions, chaque région couvrant plusieurs états alors que les State Data Centres, au nombre de 191, sont installés dans les 52 états (y compris le district de Columbia). La caractéristique principale de ces deux exemples tient à leur grande capacité de servir aussi bien le public que les gouvernements des états en dehors de la région de la capitale nationale. Même si l'on tient compte de l'écart entre les chiffres de population et si l'on fait abstraction de la collecte des données, l'Australie et les États-Unis fournissent davantage de ressources au niveau local pour la diffusion des données ainsi que pour la formation des utilisateurs et les services de consultation qui vont de paire avec la diffusion des données.

Face aux trois solutions possibles, la plupart des représentants provinciaux et territoriaux semblent préférer que l'on conserve l'appareil statistique sous sa forme actuelle en y apportant quelques modifications. Comme les résultats que nous avons exposés plus haut en témoignent, il est certain que le mode de fonctionnement actuel sert bien l'appareil statistique national. Des améliorations mineures suffiraient pour en accroître l'efficacité et la rentabilité.

le 4 août 1988

Bibliographie
Composante Provinciale-territoriale
de
L'appareil statistique national

1. McReynolds, W.P.- Changements à la composante provinciale-territoriale de l'appareil statistique national. Une présentation au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, à Edmonton, Alberta, octobre, 1987.
2. Délimitation du sujet d'un rapport sur le rôle et le statut de la composante provinciale-territoriale du système statistique national pour Gail Graser. le 29 janvier 1988.
3. Les propositions du sous-comité de 1971 - La septième réunion fédérale-provinciale sur les statistiques économiques, Banff, Alberta, 19-23 mai 1970.
4. Le rapport sommaire de la huitième réunion fédérale-provinciale sur les statistiques économiques. Montébello, Québec, 22-26 mai 1973.
5. La lettre du ministre aux premiers-ministres provinciaux - L'invitation à nommer des délégués au (nouveau) Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Ottawa, Ontario, le 15 mai 1974.

**Orientation du développement des données administratives
à Statistique Canada**

**Document préparé pour la Réunion du Conseil consultatif
fédéral-provincial**

25-26 mai 1988, Québec

I Introduction

1. Les dossiers administratifs ont été, restent et continueront d'être une source de données indispensable pour l'exécution des programmes de Statistique Canada. Aux utilisations de longue date des dossiers administratifs dans des domaines comme les statistiques de l'état civil, les importations et les exportations et l'immigration sont venues se greffer plus récemment des utilisations de dossiers provenant des programmes de l'impôt sur le revenu et de divers programmes de prestations sociales. On a commencé à se servir beaucoup plus des données relatives à l'impôt des sociétés depuis que la Loi sur la statistique a été révisée en 1971, tandis qu'en 1979 un vaste projet de concertation a été mis sur pied dans le but d'élaborer des données statistiques sur les particuliers à partir de dossiers administratifs. Depuis 1984, on cherche à élaborer une stratégie intégrée d'utilisation des données administratives se rapportant aux entreprises dans le cadre du Projet de remaniement des enquêtes-entreprises.
2. La persistance des pressions budgétaires et la question de plus en plus préoccupante du fardeau de réponse obligent à toujours être à l'affût des occasions d'utiliser les

dossiers administratifs à la place ou en plus des techniques d'enquête coûteuses. Par ailleurs, on connaît très bien les inconvénients de l'utilisation des dossiers administratifs à des fins statistiques, et des méthodes ont été mises au point pour surmonter une partie de ces difficultés. À Statistique Canada, comme dans la plupart des autres organismes statistiques, les dossiers administratifs sont maintenant intégrés un peu partout dans les programmes, et pourraient continuer de l'être encore plus dans les années à venir. Il s'agit donc non seulement d'élaborer les techniques nécessaires pour faire un meilleur usage statistique des dossiers administratifs existant déjà, mais aussi d'influer sur le développement des systèmes administratifs eux-mêmes de manière à maximiser leur utilité statistique.

3. Dans le présent document, nous examinons brièvement les stratégies et les plans actuels concernant l'utilisation des dossiers administratifs dans quatre grands secteurs: les enquêtes-entreprises, les données régionales et les données administratives, les statistiques sur les petites entreprises et les statistiques sur les institutions.

II Enquêtes-entreprises

4. L'utilisation des dossiers administratifs comme base de compilation des statistiques économiques est une pratique ancienne. Dans le cas des statistiques du commerce international, elle remonte à plusieurs siècles; dans le cas des statistiques du revenu national, on a commencé à utiliser les dossiers administratifs - au moins dans les pays développés - peu après l'introduction d'un impôt sur le revenu universel, vers la fin des années 1920 à peu près. Une nouvelle façon d'utiliser les dossiers administratifs - nouvelle par rapport aux exemples précédents - a commencé il y a vingt à vingt-cinq ans. Comptant sur l'universalité, l'actualité et la facilité d'accès de certains fichiers, les bureaux statistiques ont commencé à compiler des listes d'adresses à partir de dossiers administratifs dans le but de s'en servir pour mener des enquêtes auprès des entreprises.
5. Statistique Canada ne fait pas exception. Les innovations que le Bureau a introduites sont la manière intensive dont il utilise ces dossiers et la combinaison des dossiers administratifs et des données tirées d'enquêtes traditionnelles. En fait, ces éléments constituent la base du projet de remaniement des enquêtes-entreprises, au sujet duquel le Conseil a déjà eu deux rapports.
6. Le programme des statistiques sur les entreprises repose sur les catégories de documents suivantes: déclarations d'impôt pour l'identification et la localisation des entreprises et pour une première étape de classification selon le genre d'activité; états financiers joints aux déclarations d'impôt pour une deuxième étape de classification et pour la composition et la valeur totale des recettes et des dépenses des entreprises, la source et l'affectation des fonds et les

relations d'appartenance avec d'autres entreprises. Ces sources de renseignements sont utilisées dans toutes sortes d'enquêtes économiques. Elles servent aux enquêtes annuelles sur la valeur de la production (par exemple aux "recensements" des entreprises manufacturières et de la construction) et aux enquêtes sur les finances et l'impôt des sociétés (par exemple à l'établissement des statistiques des sociétés). Les déclarations d'impôt complètent ou remplacent alors l'information qui aurait été recueillie auprès des répondants à l'aide d'un questionnaire de Statistique Canada.

7. Deux autres types de dossiers très utilisés sont le formulaire d'inscription de l'employeur pour l'ouverture d'un compte de retenue sur la paye (formulaire PD-20) et le formulaire de versement des retenues sur la paye (formulaire PD-7). Le premier type de dossiers est utilisé pour la mise à jour initiale du Registre des entreprises. On dit "initiale" parce qu'il faut recueillir d'autres données avant de pouvoir compléter la mise à jour et qu'il faut, dans bien des cas, communiquer directement avec la nouvelle entreprise ou l'entreprise qui a subi un changement pour obtenir ces renseignements. Si le formulaire PD-20 n'existait pas, il n'y aurait pas de source d'où l'on pourrait tirer l'information nécessaire sur les nouvelles entreprises, les entreprises ayant cessé d'exister et les entreprises ayant subi des changements pour mettre à jour la liste des entreprises.
8. Concernant le formulaire de versement (PD-7), il confirme que l'intention de s'inscrire et de commencer à exploiter une entreprise annoncée par un employeur au moyen de l'envoi du formulaire PD-20 dûment rempli a été concrétisée et que des salaires et traitements ont commencé à être versés aux employés.

9. Nous ne reviendrons plus ici sur l'utilisation des formules de déclaration en douane des importations et des exportations à des fins de compilation des statistiques sur le commerce international. Nous allons considérer seulement les projets liés aux enquêtes-entreprises qui sont inspirés par la nécessité de réduire le fardeau de réponse et les coûts d'enquête sans diminuer la qualité des données produites par des méthodes d'enquête. L'approche adoptée repose sur les observations suivantes: plus une entreprise est petite, plus il y a de chances qu'elle se décrive elle-même aux autorités fiscales de la même façon qu'elle se décrit à des fins statistiques et plus une entreprise est petite, plus il y a de chances que le seul type de dossiers financiers qu'elle soit disposée à partager avec le gouvernement soit le type de dossiers que son comptable prépare à des fins fiscales. Au cours des années, Statistique Canada a recueilli et analysé des données qui soutiennent ces deux propositions.
10. L'approche adoptée pour les enquêtes-entreprises - elle est maintenant appliquée et produira une première série de résultats se rapportant à l'année de référence 1988 - est résumée ci-dessous:
- toutes les enquêtes conçues pour recueillir des données financières inclueront une composante fondée sur les déclarations d'impôt. Jusqu'ici, cela a été le cas occasionnellement; dorénavant, cette composante sera incluse systématiquement dans toutes les estimations par branche d'activité;
 - pour chaque case branche d'activité/province ou territoire, il y a un seuil défini au préalable au-dessous duquel les entreprises sont déclarées petites. La composante fiscale vise toutes les entreprises dont la taille se situe au-dessous de ce seuil;

- il est permis d'interroger les entreprises de toutes tailles pour recueillir des renseignements sur leurs "autres caractéristiques". Ces caractéristiques comprennent notamment les biens produits et les intrants consommés dans la production, les contrats accordés en sous-traitance selon le type de construction; l'utilisation de matériel et de logiciel informatiques dans l'industrie des services aux entreprises, etc. Cette mesure vise à surmonter les inconvénients des déclarations d'impôt et même des états financiers. Mais il est interdit de poser des questions sur les variables financières dans le cas des enquêtes annuelles auprès des petites entreprises;

- les renseignements sur les entreprises existantes, les nouvelles entreprises et les entreprises disparues et sur les changements d'activité ou de localisation d'une entreprise seront surtout tirés du fichier des formulaires PD-20 de Revenu Canada. (Dans le cas des non-employeurs, leurs caractéristiques de base seront tirées de leurs déclarations d'impôt, bien qu'avec un retard de dix-huit à vingt-quatre mois). Les formulaires PD-20 qui semblent se rapporter aux entreprises au-dessus d'une certaine taille - une fois que cela est confirmé par la taille indiquée dans les formulaires de versement PD-7 - seront examinés encore plus par contact direct.

11. Cette approche vise à exploiter le plus possible l'information enregistrée dans les fichiers administratifs tout en continuant de pouvoir compléter cette information par contact direct avec les entreprises. Elle vise aussi à affecter les ressources consacrées aux enquêtes là où il faut, compte tenu aussi bien de la complexité des entreprises interrogées que de leur incidence sur les estimations de données agrégées par branche d'activité.

Naturellement, il y a un prix à payer pour faire une plus grande place à l'usage de données administratives. Certains éléments de ce coût, par exemple le fait qu'il y aura moins de cas où il sera possible de collaborer à des projets communs avec les bureaux statistiques des provinces, ont déjà été abordés à des réunions précédentes du Conseil; au nombre des autres éléments, on peut mentionner le fait d'être plus vulnérable aux changements pouvant se produire dans le contenu de ces fichiers et une attitude beaucoup plus rigide à l'égard d'un changement dans le contenu qu'auraient exigé des changements dans les énoncés de politique publique.

12. Toutefois, les relations entre Statistique Canada et Revenu Canada se sont beaucoup améliorées ces dernières années. Un comité interministériel a été formé qui se réunit souvent et par l'intermédiaire duquel les deux parties se tiennent au courant des nouveaux projets, règlent leurs différends, abordent les changements à apporter aux politiques et examinent les conditions nécessaires à l'exécution des projets en commun. Par exemple, quand le gouvernement fédéral a songé à introduire une version modifiée d'un impôt sur la valeur ajoutée pour remplacer l'actuelle taxe de vente des fabricants, Statistique Canada a été systématiquement consulté sur les procédures et le contenu des formulaires se rattachant à ce domaine.
13. Plusieurs nouvelles utilisations des dossiers administratifs sont actuellement à l'étude. Une application des formulaires PD-7 qui semble très intéressante serait de s'en servir pour compléter ou peut-être même pour remplacer la source d'enquête d'où est tirée l'information sur la rémunération. Cette source, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), pourrait devenir beaucoup plus dépendante des dossiers administratifs si l'on trouvait un moyen de compléter l'information fournie par le PD-7 et de la communiquer systématiquement et dans de

bons délais à Statistique Canada. Un groupe d'étude formé de personnes de Revenu Canada et de Statistique Canada cherche actuellement un moyen moins coûteux et plus fiable d'obtenir l'information.

14. Un autre exemple d'utilisation possible des dossiers administratifs dans le cadre des enquêtes-entreprises est l'utilisation des fichiers provinciaux sur le versement des taxes de vente. Si des études futures révèlent que ces fichiers sont accessibles à des fins statistiques et à des fins de recherche et qu'on peut s'en servir pour produire des statistiques fiables - une fois que toutes les provinces auront introduit une taxe de vente - leur potentiel pourrait être considérable. Par exemple, le Bureau n'a pas les ressources pour produire des données annuelles régionales sur les ventes au détail; il n'a pas d'autre source que les déclarations annuelles d'impôt pour enregistrer l'apparition de nouveaux non-employeurs dans le secteur du commerce de détail (autre qu'une base aréolaire); et il doit compter exclusivement sur l'information tirée des PD-20 et des déclarations d'impôt pour classer les entreprises, quoiqu'il puisse compléter cette information par contact direct, mais seulement dans les cas où la taille prévue de l'entreprise semble le permettre. Les fichiers provinciaux des taxes de vente peuvent, au moins en théorie, servir à surmonter ces difficultés. Il faudrait alors que les bureaux statistiques provinciaux et Statistique Canada collaborent pour extraire, compiler et totaliser les données pertinentes le plus efficacement possible.

III Données régionales et données administratives

15. D'après son mandat original, le Programme des données régionales et des données administratives (il s'appelait alors Programme des données sur les petites régions et

données administratives) visait à montrer comment les données administratives pouvaient servir à la production de données socio-économiques se rapportant aux particuliers, aux ménages et aux familles des petites régions. Les sources administratives pouvant servir au programme sont les fichiers de déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers (T1), les fichiers des prestataires d'assurance-chômage, les fichiers de la Sécurité de la vieillesse et les fichiers des allocations familiales. Beaucoup de travaux ont été faits jusqu'ici avec les fichiers de l'impôt, peu avec les fichiers de l'A.-C. et de la SV et pratiquement aucun avec les fichiers des AF.

16. On peut diviser les travaux en deux types, ceux qui produisent des données sur la population directement couverte par le programme (par exemple les personnes qui produisent une déclaration d'impôt ou déclarants) et ceux qui produisent des données sur la population canadienne en général (par exemple les familles). Les travaux du second type nécessitent la construction de modèles et la création de techniques d'estimation qui utilisent surtout les données administratives mais qui les complètent avec des données provenant d'autres sources comme les enquêtes-ménages et le Recensement de la population.

Données du programme

17. Les données sur les déclarants sont produites sous de nombreuses formes. On peut obtenir des tableaux standard de données sur ces personnes selon divers systèmes géographiques, notamment les divisions de recensement, les circonscriptions électorales fédérales (limites de 1981) et les régions définies selon le code postal. Ces tableaux contiennent divers éléments d'information incluant les caractéristiques démographiques des déclarants, les niveaux

de revenu et la distribution du revenu ainsi que des renseignements sur des sources précises de revenu. De plus, il existe une publication qui présente des données sommaires sur les déclarants pour environ 7000 régions définies selon le code postal (voir publication intitulée Tableaux sommaires pour RTA urbaines et codes postaux ruraux, n° 17-602 au répertoire).

18. Des produits spécialisés se rapportant à des sous-ensembles précis de déclarants ont également été produits à l'intention de vendeurs travaillant dans des institutions financières: données sur les cotisants à des REER et portefeuille de valeurs des personnes qui déclarent des revenus de placement dans leurs déclarations d'impôt. Ces produits spéciaux peuvent être obtenus pour des régions définies selon le code postal comme des RTA urbaines et des itinéraires postaux.
19. Les données sur les prestataires d'A.-C. sont produites tous les mois. Le nombre de bénéficiaires par type de prestation est établi pour les divisions de recensement et les circonscriptions électorales. Pour les divisions de recensement, on calcule aussi un taux de prestataires, correspondant au pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans qui reçoit des prestations ordinaires mais qui ne touche pas de gains (A.-C./P). Ces produits sont offerts en tableaux standard. Des données sur les véhicules automobiles par type de modèle et par année ont aussi été compilées d'après les fichiers d'enregistrement des véhicules automobiles.

Estimation

20. Les données sur les déclarants sont utilisées comme intrants dans un modèle pour estimer les flux de migration annuels entre les divisions de recensement. On compare les données

fiscales portant sur deux années consécutives et on choisit les déclarants qui ont changé de division de recensement entre les deux années. On impute à ces personnes un nombre de personnes à charge à l'aide du total des exemptions personnelles réclamées. Les migrants ainsi obtenus sont ensuite agrégés par paire origine-destination. Enfin, les données sont ajustées pour tenir compte des personnes qui ne produisent pas de déclaration d'impôt au moyen d'estimations de population indépendantes. Ces données sur la migration servent d'estimations officielles de la migration interprovinciale et sont aussi utilisées par la Division de la démographie pour produire les estimations officielles de population.

21. Quelques travaux préliminaires ont déjà été effectués dans le but d'examiner la possibilité d'estimer les flux de migration pour des régions flexibles définies selon le code postal, mais la difficulté d'obtenir la documentation sur les changements apportés au système de codes postaux a obligé les responsables à interrompre provisoirement ce projet. Tant qu'on ne pourra pas distinguer des vrais migrants les personnes qui changent d'adresse postale (et donc de code postal) sans changer de ville, on ne pourra pas progresser dans ce domaine.

22. Les données sur les déclarants ont aussi servi de base à la construction de données sur les familles des déclarants pour 1982, 1983 et 1985. Les familles sont formées selon la séquence suivante: les conjoints qui produisent des déclarations d'impôt sont réunis; les enfants qui produisent des déclarations d'impôt sont réunis à leur(s) parent(s); un genre de famille est attribué; un nombre de membres ne produisant pas de déclaration est imputé à la famille et les conjoints vivant en union libre sont réunis. On s'emploie

actuellement à créer un prototype de banque de données qui utilise les données de 1985 et servira à la réalisation de tests de marché. Le contenu proposé comprend notamment des informations sur le genre de famille, la taille de la famille et le revenu d'emploi de la famille. D'après les résultats des tests de marché qu'on obtiendra, une banque de données pourra être obtenue pour 1986 par régions définies selon le code postal. Si des ressources deviennent disponibles, on pourra commencer à produire des estimations du revenu familial pour des régions infraprovinciales.

23. On s'emploie aussi actuellement à compléter une étude globale visant à comparer des données tirées de dossiers administratifs et les données qu'on veut obtenir du Recensement de la population de 1991. Dans ce projet, on tente de déterminer dans quelle mesure l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs peut simuler la production d'un recensement de la population. On prévoit que les fichiers de l'impôt, de la SV et des AF seront les sources principales. On fera aussi des comparaisons avec les données fondées sur le fichier de l'impôt de 1990 et complétées avec les fichiers de la SV ou des AF s'il le faut.

IV Statistiques sur les petites entreprises

24. L'utilisation des dossiers administratifs à des fins de production de statistiques sur les entreprises n'est pas limitée aux exemples donnés dans la première partie du présent document. Ces dernières années, une nouvelle catégorie d'applications a été développée qui repose sur la comparaison de différents fichiers qui, sans nécessairement être des dossiers administratifs, en sont en fait presque toujours. Au nombre des applications mises au point jusqu'ici, trois semblent particulièrement en grande demande:

- le suivi des entreprises dans le temps pour voir dans quelle mesure chacune a réussi ou n'a pas réussi

à améliorer ses états financiers et pour déterminer les sources de financement et l'affectation des fonds;

- le suivi des entreprises dans le temps pour mesurer leur performance comme employeurs en examinant les variations dans l'emploi déclaré;
- l'établissement d'une correspondance entre des renseignements de différentes catégories (par exemple sur la production et le commerce) et l'information recueillie sur l'appartenance à l'aide des fichiers de l'impôt sur le revenu et de CALURA.

25. Notre examen se limite aux deux premières applications, lesquelles sont maintenant très connues grâce au programme des statistiques sur les petites entreprises. Dans l'ensemble, ces applications reposent sur les fichiers administratifs dont on a parlé plus tôt et sur une nouvelle catégorie de dossiers, les T-4 sommaires et les T-4 individuels. Dans quelques autres applications, on utilise aussi les fichiers de l'assurance sociale et des relevés d'emploi, mais nous n'en parlerons pas en détail ici.

26. La comparaison de fichiers à des fins d'analyse du succès ou de la faillite d'une entreprise dans le temps repose sur les formulaires PD-20, les déclarations d'impôt sur le revenu T-1 et T-2 et le registre des entreprises. Dans le cas des entreprises constituées en société, leur numéro de T-2 est toujours le même (à quelques malheureuses exceptions près), tandis que dans le cas des entreprises non constituées en société, le suivi dans le temps repose sur le numéro d'assurance sociale de la personne qui produit la déclaration d'impôt. De façon générale, il serait préférable de suivre le même panel d'entreprises au moyen de méthodes d'enquête. Des contacts directs permettraient de

déterminer s'il s'agit de la même entreprise ou si les changements structurels qu'elle aurait subies l'ont rendue différente. Les signaux correspondants qu'on peut tirer des dossiers administratifs sont souvent incomplets et induisent parfois en erreur. Mais quand on a recours à des dossiers administratifs, il faut toujours faire un compromis entre les coûts et le fardeau de réponse, d'une part, et, d'autre part, les imperfections qu'on trouve dans des renseignements qui ne sont pas conçus au départ pour servir à des fins statistiques.

27. La deuxième application qui fait l'objet du même commentaire fait intervenir l'utilisation des T-4 de concert avec le registre des entreprises et les données fiscales. Les employeurs produisent un formulaire T-4 sommaire (et aussi les T-4 individuels qu'ils remettent à chacun de leurs employés) dans lequel figurent les montants totaux versés en traitements, salaires et paiements supplémentaires. La branche d'activité et la localisation de l'employeur - figurant tous les deux dans le registre des entreprises - sont comparées à l'estimation produite à partir du T-4 sommaire. Comme les T-4 sont produits une fois par an, on peut suivre l'emploi annuel dans chaque entreprise inscrite au registre des entreprises.
28. Mais ni les formulaires T-4 individuels, ni les formulaires T-4 sommaires ne permettent de faire la distinction entre le travail à plein temps, le travail à temps partiel, le travail pendant une année complète et le travail pendant une partie d'année. Les T-4 indiquent le nombre de noms inscrits sur la liste de paye d'une entreprise au cours de la période de référence et la valeur des salaires et des paiements supplémentaires touchés par chaque employé. Mais cette information de base est insuffisante pour l'estimation des niveaux d'emploi et de leurs variations.

9. Pour surmonter ces difficultés, on utilise les moyennes calculées à partir des données de l'EERH comme renseignements auxiliaires. La valeur des salaires et paiements supplémentaires associée à chaque case de branche d'activité selon la CTI/province est divisée par les gains moyens correspondants pour produire un nombre de personnes employées dans la case exprimé en "unités annuelles équivalentes". Chaque entreprise est classée dans une catégorie de taille selon l'emploi et fait l'objet d'un suivi. On peut ainsi mesurer les ajouts nets à l'emploi dans chaque catégorie d'entreprises définie selon la branche d'activité, la province et la taille. En fait, cet exercice donne à penser que pendant la première moitié de la présente décennie l'augmentation de l'emploi total a été engendrée dans une très grande proportion par les entreprises classées comme "petites" au début de la période.
30. Cette approche est un des meilleurs exemples qu'on puisse donner pour montrer comment on peut comparer des renseignements tirés de dossiers administratifs et des données d'enquête pour développer de nouveaux genres de statistiques. Bien entendu, la fiabilité des données produites de la sorte n'est pas partout uniforme. Dans les cases qui cachent des profils de l'emploi très différents d'un élément à l'autre, l'application d'un même montant de gains annuels à chaque entreprise de la case peut donner des résultats trompeurs, en particulier si l'entreprise fait l'objet d'un suivi. On n'a pas encore réussi à montrer dans quelle mesure c'est le cas et si le phénomène est assez fréquent pour infirmer les conclusions générales.
31. Un projet plus ambitieux, qui n'a pas encore été entrepris mais qu'on prévoit amorcer dans le cadre du programme des statistiques sur les petites entreprises pour l'exercice financier en cours, est de combiner le suivi de la main-d'oeuvre et la source et l'affectation des fonds. Les

fichiers qu'on prévoit utiliser sont les déclarations d'impôt sur le revenu, le registre des entreprises, les T-4 et l'EERH. À propos de cette étude, il faut aussi distinguer la performance au niveau de la croissance et de l'emploi des entreprises appartenant à des étrangers de celle des entreprises appartenant entièrement à des Canadiens. Naturellement, chaque fois qu'on ajoute un autre fichier à la chaîne des fichiers appariés, il y a plus de pertes à cause des appariements manqués et les renseignements obtenus sur chaque case des tableaux finals sont moins fiables.

32. Les responsables du programme des petites entreprises ont également procédé à une analyse subséquente des caractéristiques démographiques des personnes employées par taille d'entreprise, branche d'activité et localisation. Pour faire cette analyse, ils ont apparié des T-4 individuels et le fichier de l'assurance sociale et associé à chaque enregistrement l'information correspondante sur le sexe et l'âge. Le but visé était de déduire un profil d'emploi dans chaque branche d'activité et d'estimer comment ce profil varie dans le temps. Une autre étude a cherché à voir comment les personnes employées dans une branche d'activité donnée changeaient de branche d'activité ou d'endroit de travail. En plus de fournir les renseignements décrits ci-dessus, cette dernière étude a utilisé le fichier des relevés d'emploi. En gros, ce fichier indique les dates (et les lieux de travail) où un cotisant à l'assurance sociale ou un prestataire d'assurance sociale a commencé à travailler ou a fini de travailler. En appariant ce fichier aux identificateurs d'assurance sociale, on améliore infiniment l'information obtenue au moyen du simple suivi décrit plus haut.
33. Ces études doivent respecter les politiques de Statistique Canada concernant le couplage d'enregistrements, et il n'est pas nécessaire de s'étendre longtemps ici sur

les conditions auxquelles doivent satisfaire pour être approuvées. Elles sont expérimentales. Il n'y a pas eu de programme global d'évaluation de la qualité des résultats et de la pertinence des procédures. En outre, faute de temps et de ressources, il a été impossible d'élaborer un programme qui, si limité soit-il, pourrait servir à corriger par des méthodes d'enquête les défauts évidents des techniques d'appariement. Il n'y a pas de doute que ces techniques seront perfectionnées au fur et à mesure que les utilisateurs connaîtront mieux les résultats de ces études et voudront qu'on en améliore la qualité.

V Statistiques sur les institutions

34. Le terme "institutions" désigne les structures, les organismes et les systèmes sociaux créés pour répondre à un certain nombre de besoins de la société dont la satisfaction est confiée en grande partie à l'État ou à des organismes gouvernementaux. Les institutions qui reçoivent un certain niveau d'aide financière du gouvernement fédéral, des provinces ou des municipalités font partie de l'univers visé par ce programme statistique.
35. Le programme fait actuellement (ou fera bientôt) un grand usage secondaire des dossiers administratifs des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et d'institutions dans des domaines très variés. Voici quelques exemples de renseignements tirés de ces sources.

. Éducation

- . Information sur les effectifs des niveaux primaire, secondaire, universitaire et collégial.
- . Caractéristiques des enseignants à plein temps.
- . Information sur les finances de l'enseignement.

. Justice

- . Données sur les actes criminels, les suspects et les victimes; organisation, dépenses et activités des corps de police.
- . Nombre de cas traités par l'assistance judiciaire, dépenses et source de financement de l'assistance judiciaire.
- . Nombre de cas traités par les tribunaux, caractéristiques des cas et des accusés, ressources et personne.
- . Nombre de cas traités par les services correctionnels, caractéristiques des cas et dépenses en ressources.

. Santé

- . Information sur le nombre de cas traités dans les institutions canadiennes de soins de santé et sur les dépenses et le personnel de ces institutions.
- . Information sur l'état de santé des Canadiens.
- . Information sur les événements de l'état civil (naissances, décès, mariages et divorces).

. Finances publiques

- . Revenus et dépenses de tous les paliers de gouvernement.
- . Emploi dans le secteur gouvernemental.
- . Information sur les emprunts faits par le secteur gouvernemental.

Par principe, on n'interroge directement les répondants que dans les cas où l'on ne peut pas obtenir l'information requise des systèmes administratifs qui existent déjà.

36. Même si les dossiers administratifs produisent des données très variées au prix d'un fardeau de réponse négligeable, ils peuvent comporter des lacunes importantes quant aux variables qui ne sont pas requises à des fins administratives mais sont pertinentes à l'analyse statistique. Pour surmonter ces difficultés, plusieurs stratégies sont employées.

- . Mise au point de mécanismes pour développer un consensus national sur le genre de données requises et les définitions des données.
- . Couplage des dossiers administratifs avec d'autres sources d'information.
- . Utilisation des dossiers administratifs comme base servant à la réalisation d'enquêtes de suivi dans le but d'obtenir des renseignements supplémentaires.

37. Le volume de renseignements recueillis à des fins administratives augmente dans notre société. Les possibilités d'exploitation de renseignements à diverses fins pourraient donc augmenter elles aussi. D'autre part, on risque aussi d'avoir des renseignements moins comparables au fil des ans. Pour que les renseignements administratifs soient utiles à des fins statistiques, il faut qu'ils aient la caractéristique clé de reposer sur des concepts comparables dans le temps, d'un territoire administratif à l'autre et, idéalement, d'un programme institutionnel à l'autre. La prolifération des techniques informatiques permet aux organisations de concevoir des systèmes informatiques mieux adaptés à leurs besoins précis, mais qui risquent aussi en même temps de produire des systèmes administratifs fondés sur des concepts et des définitions non compatibles avec ceux d'autres organisations ou ceux d'autres territoires administratifs.

38. Pour favoriser la compatibilité inter-organisationnelle, le programme des statistiques sur les institutions prévoit prioritairement la création de mécanismes contribuant au développement d'un consensus national sur le genre de données requises, les définitions, les concepts et les normes. La création du Centre canadien de la statistique juridique est un excellent exemple de ce genre d'effort. Supervisé par les ministres fédéral et provinciaux chargés de la justice et donc des statistiques juridiques, le Centre a joué un rôle de premier plan dans le développement d'un consensus sur les changements à apporter aux systèmes de données déjà en place et sur la mise en application de nouveaux systèmes. Pour faciliter les débats et ainsi arriver plus facilement à un consensus général, on a aussi mis sur pied un programme d'aide technique qui fournit aux territoires administratifs les ressources techniques nécessaires pour élaborer de nouveaux systèmes qui serviront à produire des statistiques compatibles d'un territoire administratif à l'autre. Encouragé par les résultats obtenus par le Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada songe actuellement à prendre de nouveaux arrangements avec ses partenaires des provinces et des territoires dans le domaine des statistiques de l'éducation et des statistiques de la santé.
39. Il arrive souvent qu'on ne puisse pas pousser beaucoup l'analyse des renseignements tirés de dossiers administratifs parce qu'il manque trop de variables analytiques dans les dossiers. Pour surmonter cette lacune, on peut envisager d'apparier divers ensembles de données administratives tout en respectant la politique de Statistique Canada en matière de couplage d'enregistrements. Cette politique vise à assurer que tous les appariements sont examinés en détail avant d'être effectués et que leur coût éventuel, en termes d'invasion de la vie privée, est largement compensé par les avantages qu'ils procurent à la société.

40. Un exemple récent de ces appariements de dossiers administratifs s'est produit dans le secteur de la santé. Depuis un certain temps, des chercheurs chargés d'une étude ont constaté que les taux de mortalité associés à la crise cardiaque différaient beaucoup d'une province à l'autre. Même s'il est possible de tirer un certain nombre de renseignements des actes de décès, il fallait, selon le plan de recherche, plus de renseignements sur la relation entre les victimes de crise cardiaque et le système de soins de santé avant leur décès. En utilisant une méthode de couplage d'enregistrements informatisé, on a réussi à créer une base de données de recherche qui combinait l'information tirée des enregistrements d'admission à l'hôpital et de congé de l'hôpital et l'information tirée des actes de décès. Sans recours à une méthode d'appariement, une recherche d'une telle envergure n'aurait pas été techniquement réalisable ou bien son coût aurait été prohibitif.
41. Dans les années à venir, ces appariements ne serviront pas seulement dans certaines études spéciales, mais pourraient modifier radicalement les bases de données utilisées dans le secteur des statistiques sur les institutions. En analyse sociale, il est préférable que l'unité d'observation soit l'individu. La plupart du temps toutefois, les bases de données ne contiennent pas de renseignements sur des enregistrements d'événement groupés de manière à représenter l'individu. Au lieu de cela, c'est l'événement lui-même qui est l'unité de mesure et donc d'analyse, par exemple la durée du séjour d'un patient aux soins intensifs, l'inscription d'un étudiant à un programme universitaire ou un cas d'acte criminel. Maintenant qu'il existe des méthodes de couplage d'enregistrements efficace et rentable, on songe à créer des bases de données fondées sur des enregistrements d'événement appariés pour créer des profils de santé des individus, par exemple.

42. Dans les cas où l'on ne peut pas tirer l'information requise des systèmes administratifs déjà en place, on peut envisager de recourir aux enregistrements administratifs qui existent déjà comme base de sondage pour faire des enquêtes de suivi. L'Enquête nationale auprès des diplômés, effectuée dans le cadre du programme des statistiques sur l'éducation, est un excellent exemple de ce type d'entreprise. En se servant des enregistrements de collation des grades des universités comme base de sondage, on a utilisé cette enquête pour connaître l'expérience de travail des diplômés plusieurs années après qu'ils ont obtenu leur diplôme. Dans une période où le taux de chômage des jeunes est beaucoup plus élevé que celui des adultes, cette approche donne de précieux renseignements sur la dynamique de la transition des personnes de l'école au marché du travail.

VI Conclusion

43. Sans être exhaustives, ces descriptions de l'utilisation des dossiers administratifs dans quatre programmes différents ont servi à montrer l'éventail et la diversité des applications des dossiers administratifs dans les programmes de Statistique Canada. Elle montrent que le Bureau, même s'il cherche à utiliser davantage des dossiers administratifs pour minimiser le fardeau de réponse et les coûts par rapport aux méthodes de collecte directe des données, ne peut pas avoir une stratégie unique concernant la façon dont les dossiers administratifs doivent être utilisés. Nous pouvons toutefois discerner à partir des programmes décrits trois grandes catégories d'utilisations des dossiers administratifs.
44. Premièrement, les dossiers administratifs peuvent servir à compléter ou à remplacer les programmes d'enquête. Les enquêtes-entreprises sont le meilleur exemple de ce genre

d'application, tandis que les enquêtes de suivi comme l'Enquête nationale auprès des diplômés (paragraphe 42) sont jusqu'à un certain point un exemple de ce genre d'application dans le domaine social. Dans ce genre d'application, l'identité des personnes dont les noms figurent dans les dossiers administratifs est très importante puisqu'il faut faire un appariement précis ou éviter la duplication des données administratives et des données d'enquête d'un même programme.

45. Un deuxième genre d'utilisation est la production directe de données statistiques à partir d'un seul ensemble de systèmes administratifs ou de plusieurs ensembles étroitement liés, abstraction faite des données d'enquête relatives aux unités individuelles. Le programme des données régionales et des données administratives entre en grande partie dans cette catégorie, tout comme le programme des statistiques sur les petites entreprises. Ici, notre préoccupation principale est l'évaluation et l'analyse, à un niveau agrégé, de la qualité des données produites et, en particulier, de leur compatibilité avec des données correspondantes provenant de programmes d'enquête quand elles existent. C'est en recourant à ce genre d'application des données administratives qu'on a tenu compte le plus directement des demandes des clients pour des ensembles de données adaptés à leurs besoins précis.

46. La troisième famille d'utilisations, qu'illustrent bon nombre des programmes sur les institutions, concerne l'intégration des dossiers administratifs provenant de divers territoires administratifs des provinces et des territoires. Ici, la question principale concerne les normes communes - conceptuelles, statistiques et techniques - et la nécessité d'extraire des données sur l'expérience des individus qui sont en relation avec les diverses institutions d'où les données administratives sont obtenues.

47. Bien entendu, il y a d'autres utilisations des données administratives que celles qui sont représentées dans les exemples ci-dessus (comme l'utilisation des données administratives à des fins d'évaluation des enquêtes). Les exemples ci-dessus auront tout de même servi à montrer la diversité des applications des dossiers administratifs et les différentes approches actuellement adoptées pour développer de nouveaux genres d'application. Nous terminons en présentant une liste très brève d'ouvrages de référence se rapportant aux utilisations des dossiers administratifs.

BIBLIOGRAPHIE

Brackstone, G.J. (1987), "Utilisation des dossiers administratifs à des fins statistiques", Techniques d'enquête, volume 13, numéro 1, p. 35-51.

Colledge, M.J. (1987), "Projet de remaniement des enquêtes-entreprises: mise en pratique d'une nouvelle stratégie à Statistique Canada", Proceedings of the Third Annual Research Conference, U.S. Bureau of the Census.

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA
DIFFUSION DES DONNÉES

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU 21 AVRIL 1988

Centre de conférences du gouvernement du Canada
Ottawa (Ontario)

1. Allocution d'ouverture

Le président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux délégués.

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Le président propose l'adoption d'une version corrigée du procès-verbal distribué à la réunion (annexée). Le procès-verbal corrigé est approuvé.

Le délégué des Territoires du Nord-Ouest signale que le point 4 du sommaire des décisions et des mesures prises portant sur la distribution secondaire des données de Statistique Canada par les organismes statistiques provinciaux et territoriaux devrait tenir compte de la position prise par le statisticien en chef du Canada lors de la réunion d'octobre 1987 du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. À cette réunion, on avait dit que les organismes statistiques provinciaux et territoriaux devraient limiter leur distribution secondaire à l'administration provinciale ou territoriale au sens étroit lorsque les données ont été fournies sans frais, mais que les données achetées auprès de Statistique Canada pouvaient être redistribuées sans restriction. Le sommaire des décisions sera corrigé afin de tenir compte de cette position (texte corrigé annexé).

3. Rapport de Statistique Canada

Le président fait un bref exposé sur les principaux faits nouveaux touchant les programmes de diffusion de Statistique Canada depuis la dernière réunion du Comité.

- Le programme de publications de Statistique Canada a été restructuré, on a ajouté deux nouvelles publications importantes et un certain nombre d'initiatives ont été prises afin d'améliorer le contenu des publications.
- Une nouvelle politique de rabais pour les anciens numéros a été mise en place afin de faciliter l'accès aux publications. Cette politique est destinée d'abord aux universitaires, mais ne se limite pas à ces derniers.
- L'objectif de Statistique Canada d'équilibrer les recettes et les coûts après la préparation des manuscrits du programme des publications n'a pas encore été atteint.
- Un important programme a été lancé afin d'identifier les produits et les services non publiés et d'uniformiser leur prix. Le tarif correspondant a paru dans la Gazette du Canada, et un catalogue complet de ces produits et services est en préparation. Ce catalogue sera diffusé aux organismes statistiques des provinces et des territoires dès qu'il sera prêt.
- L'éventail des produits électroniques a continué de s'élargir.
- L'ensemble des services offerts par les centres de référence régionaux de Statistique Canada n'a pas changé, mais les centres deviennent un moyen de plus en plus important pour la distribution des produits.
- Un nouveau centre de référence a ouvert à Calgary et un service expérimental éloigné fonctionne à London (Ontario).
- Statistique Canada a approuvé une stratégie de commercialisation, dont des exemplaires ont été distribués à la réunion. Des exemplaires de la politique de Statistique Canada sur les droits et les frais des services et produits spécialisés ont été également distribués.

M. Douglas Newson fait brièvement rapport sur la situation actuelle des produits du recensement de 1986 et sur les programmes de commercialisation.

Discussion:

En réponse à une demande du délégué des Territoires du Nord-Ouest, M. Newson informe le Comité que Statistique Canada ne reçoit qu'une compensation partielle pour ses publications fournies aux bibliothèques en vertu du programme des services de dépôt.

Le délégué du Nouveau-Brunswick demande si la décision de Statistique Canada d'accepter des publicités extérieures dans Tendances sociales canadiennes se traduirait par un développement du texte de la publication, et quel type de publicité serait accepté. Les participants de Statistique Canada mentionnent que la publication ne serait pas agrandie et que les publicités ressembleraient probablement à celles que l'on trouve dans American Demographics.

Le délégué de Terre-Neuve demande si les tableaux contenant des données provinciales et territoriales équivalentes seraient fournis lorsque des publications telles que Tendances sociales canadiennes ou la série La Nation du recensement de 1986 seront publiées avec des données au niveau national seulement. M. Doug Norris répond qu'il est possible de prendre des mesures pour les publications du recensement sur la base d'un recouvrement des coûts, mais qu'il n'est pas prévu de fournir ces données supplémentaires de façon automatique ou à titre gracieux.

4. Échange fédéral-provincial de données (quid pro quo)

Le président ouvre la discussion sur ce sujet en faisant un bref exposé sur les difficultés que pose la mise en place de la politique de Statistique Canada sur la distribution des produits aux points de contact provinciaux et territoriaux (des exemplaires ont été

distribués à la réunion). Le président parle également des possibilités qui s'offrent pour résoudre les problèmes actuels dans le cadre de la politique existante. On propose d'essayer de perfectionner l'application de la politique par Statistique Canada. Plus précisément, les divisions de Statistique Canada seraient encouragées, dans le cadre de la politique en cause, de fournir des exemplaires gratuits de produits ou des services à titre gracieux aux organismes statistiques provinciaux et territoriaux lorsque ceci n'entraînerait pas une augmentation importante des coûts ni une baisse appréciable des recettes. Le Secrétariat des relations fédérales-provinciales serait l'agent qui s'occuperait de cas particuliers lorsque les provinces ou les territoires et les directeurs de Statistique Canada ne pourraient s'entendre.

Discussion:

Démarche à suivre pour le règlement des problèmes posés par la politique existante:

Divers délégués signalent que l'étude de demandes particulières cas par cas n'était pas rentable, et qu'une telle façon d'agir indiquait l'absence d'une politique claire. En réponse à la demande d'une liste de points litigieux précis en vertu de la politique d'échange, certains délégués signalent que cette liste varie dans le temps en raison de l'évolution des politiques à Statistique Canada. D'autres délégués déclarent que dans le passé, les engagements pris par Statistique Canada pour les cas particuliers n'ont été honorés que pendant peu de temps seulement.

En réponse à une suggestion que le Secrétariat des relations fédérales-provinciales absorbe les coûts de la fourniture des données aux provinces et aux territoires s'il n'est pas possible de faire autrement, le président signale que pour des considérations budgétaires, cela est impossible. Certains délégués estiment que l'approche de Statistique Canada à l'échange des données prouvait une évaluation inadéquate de l'apport des provinces et des territoires aux

programmes de Statistique Canada. Le président remarque qu'un rapport sur les communications ordinaires avec les provinces et les territoires, qui prouverait l'importance de l'apport de ceux-ci, serait bientôt étudié par le Comité des politiques de Statistique Canada. On fait également remarquer que les résultats de cette étude seraient bientôt communiqués aux provinces et aux territoires, probablement à la réunion du Conseil consultatif de mai.

En dépit du pessimisme manifesté par le délégué de la Saskatchewan quant à la réussite de l'approche proposée, on convient de ce qui suit:

- 1) l'approche proposée serait appliquée dans le cadre de la politique actuelle de Statistique Canada pour l'année qui vient;
- 2) les délégués des provinces et des territoires communiqueraient une liste complète des points litigieux précis au Secrétariat d'ici le 21 mai 1988;
- 3) le Secrétariat obtiendrait du directeur de la Division des services consultatifs des renseignements sur des points litigieux précis qui avaient déjà été fournis par les organismes statistiques des provinces et des territoires;
- 4) le président exposerait l'approche adoptée et ferait rapport sur les progrès lors de la réunion des 25 et 26 mai 1988 du Conseil consultatif;
- 5) le Secrétariat déterminerait la possibilité de revoir les factures envoyées aux organismes statistiques des provinces et des territoires avant l'envoi postal;
- 6) le Secrétariat établirait le coût de tout cas précis de demande de données qui ne pourrait être réglé lors de discussions avec les directeurs de

Statistique Canada et ferait rapport au statisticien en chef sur le coût possible pour le Bureau de l'acceptation des demandes non réglées dans le but d'améliorer les relations fédérales-provinciales;

- 7) Le président ferait rapport au statisticien en chef sur les progrès réalisés par le Comité de diffusion pour régler les problèmes posés par la politique de Statistique Canada sur l'échange des données.

Projet de résolution sur l'échange fédéral-provincial de données:

Le délégué de la Saskatchewan dépose un projet de résolution (annexé) sur l'échange fédéral-provincial de données qui expose les principes de l'échange sans frais des données. On relève que la résolution a été préparée pour présentation au Comité du programme à la demande du Comité de la statistique des entreprises. Le délégué propose que le projet de résolution soit transmis au Conseil consultatif pour que celui-ci l'étudie à sa réunion de mai.

Le président exprime des réserves quant au libellé du projet et son utilité pour une discussion constructive au Conseil consultatif. On examine trois options pour le projet de résolution:

- 1) une nouvelle rédaction du projet en comité et la transmission du texte révisé au Conseil consultatif, avec une recommandation d'adoption;
- 2) la transmission du projet de résolution, sans révision ni recommandation, au Conseil consultatif pour discussion;
- 3) la transmission du projet de résolution pour révision et présentation au Comité du programme à la réunion de 1989 du Conseil consultatif.

Pendant la discussion qui suit, on note que la question de l'échange des données figurait déjà à l'ordre du jour du Conseil consultatif pour sa réunion de mai,

que l'accord de ne pas étudier les aspects de politique de l'échange des données semble empêcher une nouvelle rédaction de la résolution par le Comité, qu'une résolution unanime de tous les délégués, y compris le représentant de Statistique Canada, était préférable à une initiative uniquement provinciale/territoriale et qu'il valait mieux ne pas engager un débat indirect sur l'échange des données à la réunion du Conseil consultatif de mai.

On convient de transmettre le projet de résolution au Comité du programme pour révision et présentation au Conseil consultatif à sa réunion de 1989. On convient également que le président ferait rapport sur les mesures prises par le Comité de diffusion quant à la question de l'échange des données à la réunion de mai 1988 du Conseil consultatif. Les délégués provinciaux et territoriaux insistent sur leur détermination de trouver une solution définitive aux problèmes de l'échange fédéral-provincial de données, et sur le fait que cette solution doit figurer dans une résolution du Conseil consultatif. On convient que cette question serait revue aux réunions de 1989 du Conseil consultatif et du Comité de diffusion.

5. Perspectives d'avenir de la diffusion électronique des données à Statistique Canada

M. Ernie Boyko fait une brève présentation sur les perspectives d'avenir de la diffusion électronique des données (SCN) à Statistique Canada. M. Boyko mentionne que l'ancienne Division CANSIM s'appelle maintenant Division de la diffusion électronique des données, et que son mandat est plus vaste. Les consultations avec les utilisateurs et les priorités internes de Statistique Canada ont permis de définir cinq directions principales : 1) un effort de commercialisation plus intégré pour les différents formats de produits, 2) un plus grand choix de données offertes dans des formats

convenant aux micro-ordinateurs, y compris les disquettes et le CD-ROM, 3) la mise au point de produits de métadonnées, 4) la revue du réseau de distribution directe et 5) l'utilisation des installations afin d'améliorer les processus de production à Statistique Canada.

Discussion:

Les délégués provinciaux et territoriaux expriment leur intérêt à l'égard du projet des disquettes pour compléter la publication 13-001 au catalogue intitulée Comptes nationaux des revenus et des dépenses. On s'inquiète de l'impact possible sur le contenu de la publication. Plusieurs délégués préfèrent que le contenu de la disquette soit semblable à celui des totalisations inédites du jour de la parution offertes actuellement. On examine également la question de l'actualité des données sur disquette par rapport à la date de publication.

Le délégué de l'Alberta demande si Statistique Canada envisage de mettre sur format CD-ROM des données numériques et des métadonnées. M. Boyko répond que c'était exact, bien qu'il faille faire attention aux intérêts des distributeurs privés de données de Statistique Canada.

Le délégué des Territoires du Nord-Ouest s'inquiète de l'actualité des données du recensement sur bande magnétique. M. Jerry Stinson, de Statistique Canada, répond que l'on s'efforce d'accroître la priorité de ces produits dans la préparation des produits du recensement.

On examine également la possibilité de fournir les données du recensement sur disquettes et les coûts correspondants. M. Jerry Stinson fait remarquer que les systèmes sur bande secours de micro-ordinateurs ne conviennent pour le transfert de données en raison du grand nombre de formats non compatibles.

6. Processus de revue des publications de Statistique Canada

Le président fait rapport aux délégués sur la revue des publications entreprise récemment à Statistique Canada. L'objectif du Bureau est de recouvrer les coûts après la préparation du manuscrit de son programme de publications à partir des recettes provenant des ventes. Les recettes continuent d'être sensiblement inférieures aux coûts. Le problème s'est trouvé aggravé par l'importante proportion de publications fournies aux bibliothèques et aux autres institutions de dépôt en vertu du programme des services de dépôt d'Approvisionnement et Services Canada. Approvisionnement et Services Canada n'est plus en mesure de combler les coûts pour Statistique Canada en vertu du programme, et bien que le Conseil du Trésor fédéral ait comblé le déficit sur une base temporaire, Statistique Canada a reçu l'instruction de revoir son programme de publications.

Le statisticien en chef a dévolu la tâche d'équilibrer les coûts et les recettes à la Division. Des renseignements sur les recettes, les coûts et l'impact du programme des services de dépôt ont été communiqués aux directeurs afin de les aider à revoir leur programme de publications. L'impact final de cette entreprise n'apparaît pas encore clairement, mais on peut s'attendre à une certaine réduction des publications, à la fois par la suppression de titres et par la réduction du contenu. Les données continueront probablement d'être fournies dans des formats moins chers.

Discussion:

Plusieurs délégués s'inquiètent de ce que les renseignements communiqués actuellement sans frais aux provinces et aux territoires dans le cadre du programme des publications seraient maintenant disponibles dans d'autres formats et contre remboursement. Le président mentionne aux délégués que les autres formats envisagés pourraient probablement être fournis

gratuitement aux organismes statistiques des provinces et des territoires. Certains délégués citent des exemples de cas récents où il n'en a pas été ainsi. On examine également l'impact de la suppression des données chronologiques et cumulatives des publications sur l'utilité de ces dernières.

7. Rapport des provinces et des territoires sur les programmes de diffusion

Québec

Le délégué du Québec signale qu'en raison de l'augmentation des coûts des produits de Statistique Canada, le Bureau de la statistique du Québec s'intéresse de plus en plus à la coordination de l'acquisition de fichiers lisibles par une machine et à leur exploitation pour le compte des autres ministères et organismes provinciaux. Des consortiums sont actuellement mis sur pied pour acheter les données du recensement de 1986.

Nouveau-Brunswick

Le délégué du Nouveau-Brunswick déclare qu'il n'y a eu que peu de changements aux programmes de diffusion de sa province. Une nouvelle publication sur les indicateurs sociaux a été lancée.

Colombie-Britannique

Le délégué de la Colombie-Britannique mentionne la mise au point d'un système de diffusion de données du recensement basé sur les secteurs de dénombrement. L'organisme statistique de la province a maintenant un représentant au Vancouver B.C. Enterprise Centre afin de traiter les demandes de renseignements statistiques, et le B.C. Business Network, qui est un système d'information électronique, peut servir à diffuser les

renseignements statistiques au monde des affaires. Des travaux d'élaboration sont en cours afin d'utiliser le progiciel de micro-ordinateur Atlas pour le traçage de cartes thématiques à partir des données des secteurs de dénombrement du recensement. Les dossiers administratifs de la taxe provinciale de vente servent à préparer des estimations des recettes au titre de la location de chambres qui intéressent le secteur du tourisme. Le délégué mentionne également l'utilisation accrue de la transmission par fac-similé dans les communications avec les clients.

Saskatchewan

Le délégué de la Saskatchewan déclare que l'organisme statistique de sa province fait de plus en plus appel à la technologie des micro-ordinateurs pour automatiser ses activités, ce qui comprend la diffusion de renseignements statistiques sur disquettes. On relève un problème dans le cas des données des publications de Statistique Canada dont le total ne correspond pas au total publié, probablement à cause de l'arrondissement. Le programme de publications de la Saskatchewan n'a pas subi de changements, et l'estimation des ventes au détail à partir des dossiers de la taxe de vente provinciale a été abandonnée en raison du manque de ressources.

Terre-Neuve

Le délégué de Terre-Neuve signale que l'organisme statistique de sa province utilise également de plus en plus les micro-ordinateurs. Un ensemble de 150 séries temporaires pour la province a récemment été distribué aux principaux utilisateurs, qui l'ont bien accueilli. Les clients demandent de plus en plus que les données sur disquettes soient mises à jour directement par l'organisme. Les demandes de production de graphiques sont également à la hausse.

Territoires du Nord-Ouest

Le délégué des Territoires du Nord-Ouest signale que l'organisme statistique des T.N.-O. a révisé sa publication statistique trimestrielle et travaille à la mise au point d'une brochure statistique. Contrairement aux autres provinces et territoires, les T.N.-O. utilisent de plus en plus les installations de l'ordinateur principal pour la diffusion des données.

Un système en direct, mis au point à l'origine pour des fins internes, est maintenant offert aux autres ministères et organismes territoriaux. Ces derniers ont exprimé leur intérêt pour la diffusion de leurs propres données grâce à ce système, qui contient maintenant 1,000 séries. On prévoit utiliser le système pour la mise au point des publications. Le courrier électronique sert également maintenant à la diffusion des données.

Yukon

Le délégué du Yukon signale que même si le programme de publications du Yukon n'a pas changé au cours de l'année écoulée, il fait l'objet d'une évaluation. Les données du recensement étaient versées dans les installations informatiques de l'administration, et elles sont maintenant offertes aussi aux utilisateurs grâce aux réseaux de données de l'administration territoriale. Le Yukon fournit également des données sur des disquettes de micro-ordinateur et essaye le courrier électronique pour la diffusion des données.

Alberta

Le Bureau de la statistique de l'Alberta a mis au point un système sur micro-ordinateur pour la tabulation des données des secteurs de dénombrement. Le système est raccordé aux bases de données géographiques qui permettent de construire des tableaux pour des régions spéciales précisées par le client. Quelque 80 tableaux ont été préparés pour les ministères

et organismes provinciaux. L'Alberta travaille actuellement au remaniement du module des profils communautaires de son système ASIST. On étudie actuellement la possibilité d'utiliser une base de données relationnelles qui permettrait de raccorder plusieurs bases de données communautaires existantes et l'inclusion de données textuelles. La production de graphiques grâce au logiciel Atlas et à des logiciels semblables est également à l'étude. Le Bureau de la statistique de l'Alberta considère de plus en plus que son rôle sera celui d'un fournisseur de renseignements plutôt que d'un diffuseur de données pures. À titre de fournisseur d'information, l'organisme provincial accorde davantage d'importance à l'interprétation, à l'analyse et à la présentation des données.

Île-du-Prince-Édouard

Le délégué de l'Île-du-Prince-Édouard signale que l'organisme de sa province étend également son programme informatique. Le programme de publications de la province n'a pas subi de changements majeurs.

Manitoba

Le délégué du Manitoba déclare que l'organisme statistique de sa province ne participera pas à la distribution secondaire des données de Statistique Canada au sein de l'administration provinciale. Les demandes pour ce type de données sont transmises au bureau régional de Statistique Canada. Les objectifs de recouvrement des coûts fixés pour l'organisme provincial se sont traduits par une préférence pour les produits imprimés plutôt qu'électroniques afin de réduire la reproduction non autorisée. L'organisme provincial coordonne par ailleurs les acquisitions de tableaux sur mesure du recensement pour les comptes des autres ministères et organismes. Le Bureau va acquérir les 20 tableaux sommaires du recensement au niveau du secteur de dénombrement. Certains de ces

fichiers ont été téléchargés sur des micro-ordinateurs, mais le Bureau s'intéresse davantage à la mise au point d'un système d'ordinateur principal pour le stockage, l'extraction et la tabulation, bien que l'arrondissement aléatoire des données du recensement constitue un problème. Le Bureau de la statistique du Manitoba prépare une publication trimestrielle sous forme de recueil. Les données de Statistique Canada qui servent à ces publications sont téléchargées de CANSIM.

Nouvelle-Écosse

Le délégué de la Nouvelle-Écosse signale que le ministère dont son Bureau fait partie est en cours de réorganisation. La progression de l'informatisation de leurs activités a été relativement lente si on la compare à celle des autres provinces et territoires. La Nouvelle-Écosse maintient son programme de publications actuel, bien que l'augmentation des demandes de renseignements ait exercé une certaine pression sur les ressources. Deux importants travaux sont en cours de préparation: les projections démographiques provinciales et les tableaux d'entrées-sorties provinciaux.

Ontario

Le délégué de l'Ontario fait remarquer que le nombre de demandes de renseignements a augmenté, même si celles portant sur les données de Statistique Canada sont transmises au bureau régional. L'Ontario a organisé un consortium pour l'achat des données du recensement de 1986 et va acheter 80 tableaux en plus des 20 prévus en vertu des accords d'échanges réciproques. Ces données sont stockées dans un micro-ordinateur et les disquettes sont fréquemment utilisées comme moyen de diffusion.

Le système des données régionales de l'Ontario SHARC continue d'augmenter à la fois pour ce qui est du nombre d'utilisateurs et du contenu de la base de

données. Il existe une demande soutenue pour les profils de communautés provenant de ce système, qui comprennent des graphiques, dont certains sont mis au point grâce au logiciel Atlas. La publication Ontario Statistics sera produite cette année. Elle a été préparée à l'interne et sa production se fera grâce au système de publication VENTURA.

L'Ontario maintenant dispose d'un micro-ordinateur pour chaque membre du personnel de la sous-section statistique, et deux sont destinés aux clients. On étudie les réseaux afin d'encourager une plus grande utilisation directe par les clients en raison du personnel limité dont dispose la sous-section. Le projet de réseau est, cependant, suspendu pour le moment.

La sous-section statistique coordonne les demandes spéciales pour Statistique Canada des autres ministères et organismes provinciaux. Un répertoire de ces demandes est conservé afin d'aider à répondre aux demandes connexes. L'Ontario maintient son rôle de distributeur secondaire de la mini-base CANSIM au sein de l'administration provinciale.

8. Remarques de clôture

Le président signale aux délégués qu'une version abrégée de l'étude de la composante provinciale-territoriale du système de comptabilité nationale, effectuée par M^{me} Gail Graser, sera présentée au Conseil national de la statistique afin de donner suite à une demande en ce sens du Comité du programme de cet organisme. Le rapport complet sera présenté au Conseil consultatif à sa réunion de mai 1988. Les délégués reçoivent des exemplaires du texte intégral.

On convient que la réunion de 1989 du Comité de diffusion sera reliée à la réunion du Conseil consultatif et se tiendra le jour qui suivra immédiatement la fin de la réunion du Conseil consultatif.

Le président informe les délégués que le procès-verbal sera distribué le plus rapidement possible.

Le délégué des Territoires du Nord-Ouest demande si une publication est prévue dans le cadre du programme des données administratives d'immatriculation des véhicules automobiles. Le président répond qu'aucune publication n'est prévue. La discussion qui suit porte sur les paiements effectués à certaines provinces pour des données fournies par ces dernières. Le délégué de la Saskatchewan demande qu'on lui signale tout paiement fait à la Saskatchewan et son montant. Il demande également des renseignements sur les paiements faits aux autres provinces si ces renseignements peuvent être diffusés.

La réunion est levée.

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU COMITÉ
FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA DIFFUSION DES DONNÉES**

**ÉDIFICE R. H. COATS
PARC TUNNEY
OTTAWA, ONTARIO**

3 octobre 1986

**Rédigé par F. Singh
Secrétaire du Comité**

Introduction

Le président, M. Rochon, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués et déplore l'absence du délégué de la Colombie-Britannique.

Le président demande aux membres d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion. Le délégué des Territoires du Nord-Ouest signale qu'à la page 5, à la huitième ligne, il faudrait remplacer "tableaux requis par les provinces pour effectuer certaines vérifications" par "tableaux dont les provinces ont besoin dans le cadre de programmes statistiques". Le délégué de la Saskatchewan propose d'inscrire au point deux de l'ordre du jour plutôt qu'au point quatre l'"Application de la politique sur la distribution des produits aux contacts". Les deux modifications sont acceptées.

1. Application de la politique sur la distribution des produits aux contacts

Tim Davis résume la politique et son application. Il explique qu'il existe un certain manque d'uniformité au niveau de l'application du fait qu'elle relève des divisions. La Division des communications, qui est chargée de minimiser ce problème, s'acquitte de sa tâche en surveillant l'application de la politique. M. Davis donne des exemples d'ententes de réciprocité. Les contacts provinciaux et territoriaux reçoivent des totalisations des responsables de la statistique du revenu du travail, des comptes économiques provinciaux et du recensement et ils reçoivent également, à titre gratuit, toutes les publications inscrites au catalogue. La Division de l'agriculture distribue gratuitement aux ministères provinciaux de l'Agriculture toutes leurs publications en vertu d'une entente conclue avec ces derniers. La Division de la santé a conclu une entente similaire avec les ministères provinciaux de la Santé.

M. Davis fait remarquer que la formation de consortiums ne s'est pas généralisée bien qu'il existe certaines exceptions concernant le codage des types de logement. Il explique pour quelle raison un consortium ne peut être formé en ce qui a trait aux totalisations infraprovinciales de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Pour que la solution du consortium soit viable, il faut la prévoir avant le début du projet qui doit être d'une certaine envergure.

Le délégué de la Saskatchewan prend le premier la parole et fait savoir qu'il s'oppose à la politique de recouvrement des coûts. Dans le cadre de la réunion de l'année dernière, il avait fait la même déclaration qui n'avait cependant pas été inscrite dans le procès-verbal. Il veut s'assurer qu'on en tiendra compte cette année. D'autres délégués ont exprimé la contradiction d'enlever des tableaux des publications afin de réduire les coûts (e.g. les totalisations infraprovinciales de l'EERH) et de l'ajout de pages publicitaires.

Le président souligne qu'il y a certains problèmes de facturation entre les Divisions de Statistique Canada et les agences statistiques des provinces. Les provinces reçoivent quelquefois des factures émanant d'un secteur d'une division et ce, en dépit du fait qu'elles ont contribué de façon importante à l'élaboration de données dans un autre secteur de cette même division. Comme ceci est injuste pour les agences statistiques, le président demande aux directeurs de passer en revue toutes les factures envoyées par leur division à des contact provinciaux. De plus, il invite les provinces à dresser une liste des questions qui ne sont pas encore réglées et de la lui faire parvenir.

On soulève la question de la distribution des produits de Statistique Canada aux ministères provinciaux. Le président confirme que les points de contact peuvent distribuer gratuitement les produits de Statistique Canada aux autres ministères provinciaux mais non aux entreprises du secteur privé.

2. Mise à jour sur les nouveaux aspects de la diffusion à Statistique Canada

2.1 Publications

M. Gagnon fait remarquer que les ventes ont dépassé l'objectif fixé et qu'on ne prévoit pas de forte augmentation de prix. Il décrit la stratégie de commercialisation de la Division des publications visant à la fois à conserver sa clientèle et à conquérir de nouveaux marchés. De nouveaux produits comme Les tendances sociales au Canada ont été élaborés, tandis que d'autres, par exemple Le camionnage au Canada, ont été présentés sous une forme plus attrayante. Les 250 bulletins produits pour l'ancienne division DIMEP sont en voie d'être restructurés en deux séries: les bulletins de service à prix modique selon la branche d'activité et les publications bien illustrées regroupant plusieurs branches d'activité.

M. Gagnon décrit les techniques en voie d'élaboration dans le domaine de l'impression de même que le rôle de plus en plus grand de CANSIM comme source de données pour les publications. Il souligne que le nouvel équipement permet d'imprimer des publications sur demande.

Le président ajoute que ces modifications pourraient entraîner une réduction des années-personnes et une augmentation des recettes. Il invite les délégués à faire le tour des installations.

Le délégué des Territoires du Nord-Ouest est d'avis qu'il n'est pas surprenant que les recettes aient augmenté compte tenu de la hausse substantielle des prix. Le président souligne que Statistique Canada est parfaitement conscient qu'il jouit d'un quasi-monopole et qu'il ne saurait tirer avantage de la situation.

Le délégué de la Saskatchewan démontre un intérêt particulier à l'égard de l'élaboration d'une logistique électronique pour les publications et il souhaite étudier plus à fond les possibilités d'obtenir sous forme électronique certaines données qui pourraient être utilisées comme sources pour ses propres publications.

2.2 CANSIM

Jerry Stinson donne les dernières nouvelles concernant CANSIM et il précise qu'on prévoit respecter l'objectif fixé en matière de recettes. Il décrit l'utilisation accrue du CANSIM par les divisions dans le cadre de la préparation de leurs publications. Les utilisateurs de l'extérieur pourront avoir accès à la Base de données sur le commerce international ainsi qu'aux données élaborées par le Groupe d'étude national des données sur le tourisme qui sont emmagasinées dans CANSIM. On étudie également à l'heure actuelle des façons de réduire les frais pour les usagers et depuis on offre un service de distribution de classe B au point de contact de l'Ontario et des discussions sont présentement en cours avec le point de contact de la Colombie-Britannique. De nouveaux produits qui pourraient être ajoutés au CANSIM, en particulier des références bibliographiques, font l'objet d'études. Il y aurait lieu d'en améliorer la présentation afin de desservir le réseau des micro-ordinateurs.

M. Stinson montre aux délégués le disque CD ROM qui permettrait d'enregistrer toutes les données du recensement de 1986 sur un seul disque rigide. Les responsables du CANSIM étudient la possibilité d'adopter ce moyen de diffusion.

Les délégués soulèvent des questions au sujet du contrat avec IST et de l'accès pour les utilisateurs, et sollicitent des détails sur le disque CD ROM.

3. Rapport des provinces et territoires sur les nouveaux développements dans le domaine de la diffusion des données

Ontario - Le bureau provincial répond aux demandes de renseignements en se servant de ses deux bases de données - SHARC et SNAP. Les responsables du bureau sont très satisfaits de l'entente de distribution conclue avec CANSIM en vue d'offrir un service de type B et ils organiseront une campagne de sensibilisation au sein de l'administration provinciale. Ils s'occupent en ce moment de mettre à jour la publication "Statistiques de l'Ontario" qui sera diffusée en français et en anglais.

Nouvelle-Écosse - Le délégué précise que la publication des résultats du recensement de 1986 entraînera une surcharge de travail compte tenu de la nécessité de diffuser ces données avec moins de ressources.

Manitoba - Le Bureau de la statistique du Manitoba met l'accent sur la diffusion de ses propres données. Les responsables du bureau régional sont priés de diffuser les données de Statistique Canada même aux ministères provinciaux.

Île-du-Prince-Édouard - Le Bureau de cette province a élaboré de nouvelles publications intitulées: External Trade et Historical Statistics.

Alberta - Le délégué met les membres au courant de l'élaboration d'une partie de la base de données multidimensionnelle (ASIST) qui a été développée et qui contient 4,000 variables au niveau des localités. On élabore en ce moment un progiciel de micro-ordinateurs qui permettra à l'utilisateur d'extraire les données selon ses propres régions. Tous les secteurs de dénombrement sont liés à la base de données au moyen du concept du centre de la masse.

Yukon - Le Bureau du Yukon possède un réseau perfectionné d'ordinateurs personnels et, grâce à sa participation à un organisme consultatif, est bien renseigné sur les besoins du milieu des affaires.

Territoires du Nord-Ouest - Le délégué esquisse les activités de diffusion de données de son Bureau et précise leur réticence à utiliser des disquettes et se sert plutôt d'une unité centrale pouvant effectuer un téléchargement.

Terre-Neuve - Les responsables du Bureau ont rédigé une nouvelle publication et disposent d'un équipement compatible avec les appareils IBM.

Saskatchewan - On a mis sur pied dans cette région un réseau de microdonnées et le délégué s'intéresse particulièrement à la transformation électronique des données.

Nouveau-Brunswick - Depuis que le service est devenu un Bureau de la statistique, sa visibilité auprès des autres ministères a augmenté. Les responsables ont rédigé des articles sur des questions statistiques à des fins de diffusion dans d'autres ministères provinciaux.

Québec - L'administration de cette province a adopté une politique de recouvrement des coûts pour les publications officielles destinées au public. On a élaboré un plan principal relatif au traitement des données et un membre du personnel a été désigné pour jouer le rôle d'administrateur des données. Les responsables prévoient installer une base de données socio-économiques à laquelle les organismes faisant partie de l'administration provinciale pourrait avoir accès. On prépare en ce moment une série de 12 profils régionaux renfermant des données au niveau des municipalités régionales.

4. Les produits du recensement de 1986

Doug Norris explique que les produits du recensement seront divisés en deux catégories: le programme des produits généraux et celui des produits sur les autochtones.

4.1 Programme des produits généraux

Joan Coulter, qui s'occupe surtout des produits non publiés, décrit le Programme des produits généraux. On discute de l'offre de Statistique Canada de transmettre aux contacts provinciaux et territoriaux 20 totalisations au niveau des secteurs de dénombrement. Les délégués souhaitent recevoir une liste des 40 totalisations pour effectuer une sélection.

D. Norris souligne qu'il aimerait qu'on lui fasse connaître à l'avance le nom des personnes qui désirent recevoir certains tableaux afin que la production puisse être planifiée.

Le délégué de Terre-Neuve signale qu'il est surtout intéressé par les totalisations au niveau de la SDR. Il aimerait également recevoir des microfiches et certaines données sur disquette. Il aimerait savoir, à des fins de budgétisation, ce qu'il en coûte pour les profils 2A et 2B.

Étant donné que le délégué de la Nouvelle-Écosse manifeste lui aussi un intérêt pour les données sur microfiches, Doug Norris précise qu'il serait possible de produire des fiches. Il souligne toutefois qu'elles ne seraient pas de la même qualité que celles qui ont été préparées pour le recensement de 1981, surtout en raison du fait qu'elles ne seront pas destinées à être diffusées sur une vaste échelle.

On aborde ensuite la question de la diffusion des produits à l'aide de disquettes et de disques CD ROM. Il est question des problèmes engendrés par les retards de production des totalisations spéciales du recensement de 1981. Le même problème pourrait survenir dans le cas des résultats du recensement de 1986 étant donné que les ressources sont toujours restreintes. Règle générale, tout le monde est d'accord sur le fait que la planification est le meilleur moyen d'éviter les retards.

Adele Furrie donne un aperçu de l'enquête sur les personnes souffrant d'incapacité et précise qu'aucun renseignement sur l'incapacité ne sera publié à partir des résultats du recensement. Toutes les données découleront des résultats de l'enquête elle-même.

Plusieurs produits seront annoncés sous peu, par exemple les cartes du recensement de 1986, les chiffres provisoires de 1986 et les données détaillées sur le type de logement. Il est question du mode de présentation des totalisations contenant les chiffres provisoires de population et du rôle que les contacts seront appelés à jouer au niveau de la vérification de ces chiffres provisoires.

4.2 Le programme sur les autochtones

Alex Martin décrit les diverses étapes du programme. La première, qui a commencé en janvier 1986, consistait à engager 31 employés autochtones pour assurer la liaison avec les centres d'accueil et les associations autochtones.

La préparation des chiffres provisoires de la population autochtone, ainsi que leur publication dans le Quotidien à la fin de janvier, constituent la seconde étape. On organisera une séance d'information réunissant les représentants de sept associations autochtones et de trois ministères fédéraux. En même temps, les contacts souhaiteront peut-être être mis au courant afin d'être en mesure de renseigner leurs propres gouvernements.

Les délégués discutent du problème de la couverture du recensement chez les autochtones. Règle générale, le recensement s'est bien déroulé dans le nord. Toutefois, dans le sud du pays, 500 bandes ont participé au recensement alors que 90 refusaient de participer. On a envoyé une lettre aux chefs de ces 90 bandes sans grand résultat.

Les délégués demandent qu'on leur transmette une liste des bandes qui ont refusé de participer au recensement ainsi que des exemplaires des documents qui leur ont été envoyés. Ils discutent de la possibilité de recevoir ces renseignements avant la tenue de la réunion. On convient de faire parvenir aux contacts provinciaux une copie des listes des réserves où l'on n'a pas procédé au dénombrement ainsi qu'une copie du rapport qu'un conseiller est en voie de rédiger sur les méthodes de collecte. Ce rapport sera disponible une semaine ou deux avant la date prévue de publication.

Les délégués souhaitent être informés par Statistique Canada en même temps que les représentants des associations autochtones et des ministères fédéraux, soit la journée même de la publication, en avant-midi. On discute de l'heure à laquelle il conviendrait d'organiser ces réunions en tenant compte des fuseaux horaires. On convient de diffuser ces données une semaine après la publication des chiffres provisoires de population.

Andrew Siggner décrit les plans se rapportant aux produits sur les autochtones. Il brosse un tableau des mécanismes de consultation dans le cas des associations autochtones et du défi qui consistait à faire connaître le recensement à des personnes qui, jusqu'à maintenant, n'ont jamais tellement utilisé ces produits.

Il est question de la disponibilité des produits sur les autochtones et de leur coût. Les délégués provinciaux et territoriaux insistent sur la possibilité pour les associations autochtones et les contacts de se les procurer gratuitement. Le président déclare qu'on vérifiera si des fonds sont disponibles à cette fin et qu'on communiquera avec les contacts à ce sujet.

Par ailleurs, on note le départ d'Alex Martin qui a été associé au recensement pendant 16 ans. Il remercie les délégués provinciaux et territoriaux pour l'aide qu'ils lui ont fournie au cours de ces années et, à leur tour, ces derniers lui souhaitent bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

5. Conclusion

Le président remercie les délégués d'avoir participé activement à la séance et il en résume les principaux points. Il signale qu'on établira une liste, qui sera distribuée aux délégués, faisant état des mesures à prendre à la suite de la réunion. Ces mesures de suivi feront alors l'objet d'une étroite surveillance. Il incite de nouveau les délégués à rédiger des rapports sur les points qui posent des problèmes afin d'en arriver à des solutions. En guise de conclusion, il souligne qu'un de ces problèmes -la possibilité, pour la Saskatchewan qui ne possède pas de système CANSIM, d'avoir accès aux données de l'Indice des prix à la consommation l'avant-midi même de la journée de publication de ceux-ci - a été résolu pendant la réunion par J. Stinson qui a suggéré qu'ils accèdent le VAX par téléphone, pour ensuite avoir accès à INFO qui est porteur électronique de l'IPC, le matin de sa parution. Il a été précisé que ce service pourrait être mis à la disponibilité des autres points de contact.

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA DIFFUSION DES DONNÉES

Réunion du 3 octobre 1966

Sommaire des décisions prises et des suivis à exécuter

Mise à jour le 22 juin 1966

*Les modifications sont en caractères gras

	<u>Action</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Suivi</u>
1. Corriger le procès-verbal de 1965 à la page 5, deuxième paragraphe, remplacer "certaines vérifications" par "certains programmes statistiques".	Secrétariat	Fin octobre	Fait
2. Chaque point de contact provincial devrait faire parvenir à M. Kochon une liste des problèmes qu'ils ont concernant les prix des produits spéciaux.	Points de contact	Aucun échéancier d'établi	
3. Une note de crédit ou un remboursement devrait être donné aux points de contact qui ont payé à l'avance pour les produits qui sont maintenant disponibles sous l'entente de réciprocité.	Secrétariat, Finance Divisions à domaines spécialisés		Fait
4. La distribution gratuite des produits de Statistique Canada par les points de contact est permise à l'intérieur des gouvernements provinciaux/territoriaux, mais non à l'extérieur de ceux-ci.	Points de contact		Discuté à la rencontre du Conseil consultatif fédéral-provincial (oct. 87). La politique limite distribution aux ministères prov./terr. immédiats pour les produits obtenus gratuitement. Aucune limite de distribution sur les produits achetées.
5. Une copie du rapport du consultant concernant les procédures de collecte sera distribuée à tous les points de contact, en guise de préparation à la diffusion des données provisoires sur les autochtones.	E. Pryor	Mi-janvier 1987	Envoyer aux points de contact en juin 1987.

	<u>Action</u>	<u>Echéancier</u>	<u>Suivi</u>	
6.	Une copie de la lettre envoyée par M. Fellegi à tous les chefs de réserves qui n'ont pas pu être énumérés, sera envoyée à tous les points de contact.	E. Pryor	Fin octobre	Fait
7.	Une copie de la liste révisée des réserves autochtones qui n'ont pas pu être énumérées sera envoyée aux points de contact.	E. Pryor	Fin octobre	Fait
8.	La date du "briefing" des provinces sur la diffusion des données provisoires sur les autochtones, sera choisie pour qu'elle concorde avec celle des ministères fédéraux et des associations autochtones.	E. Pryor	Mi-janvier 1987	"briefing" annulé.
9.	La possibilité de trouver des fonds qui permettraient la distribution gratuite des données sur les autochtones sera étudiée.	E. Pryor	Février 1987	À la suite de problèmes dans la qualité des données, les données sur les autochtones ne seront pas publiées. Les trousseaux partiels de données ont été distribués aux points de contact provinciaux/territoriaux pour fins d'évaluation seulement.
10.	Le Président ou Comité de la diffusion des données demandera à tous les directeurs de Statistique Canada de passer en revue toutes les factures envoyées par leur division aux points de contact, en prenant en considération les ententes de réciprocité.	Président		Résolu

ÉNONCÉ DE POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE D'INFORMATION ENTRE
LES PARTENAIRES DU SYSTÈME CANADIEN DE LA STATISTIQUE

Le système canadien de la statistique est une association entre l'administration fédérale, représenté par Statistique Canada, les provinces et les territoires. En reconnaissance de cette association, les provinces et les territoires ont désigné des unités au sein de leurs structures administratives afin d'assurer la liaison avec Statistique Canada. En tant que partenaires, Statistique Canada et ces services de liaison tentent de maximiser l'utilisation des statistiques tout en minimisant les dépenses et les coûts des autres ressources.

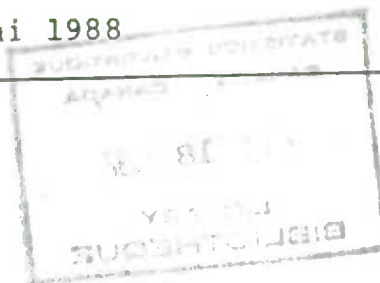
Statistique Canada demande une quantité importante d'information aux administrations provinciales et territoriales. Cette information lui est fournie par le service de liaison en fonction de ses ressources et de ses capacités ou par d'autres ministères ou corps administratifs selon les circonstances. Quoiqu'il en soit, chaque administration doit défrayer, et ce indépendamment des ressources de son service de liaison, certains coûts lorsqu'elle fournit des données à Statistique Canada.

En reconnaissance de cette coopération, Statistique Canada envoie gratuitement aux services de liaison des données publiées et non publiées. Les données non publiées comprennent des micro-données (provenant des particuliers ou des institutions) s'il y a une entente entre les partenaires. Elles comprennent également des données non publiées non confidentielles codées géographiquement et agrégées en fonction d'une limite statistique ou politique reconnue par les systèmes de codage géographique de Statistique Canada. Cette coopération et cet échange gratuit d'information entre les partenaires augmentent la disponibilité des données, réduisent les coûts et permettent au système canadien de la statistique de survivre en période de contrôle budgétaire serré.

PROJET

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

25 et 26 mai 1988



Québec (Québec)

1010085597



Statistcs Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

008